

COMITÉ SYNDICAL DU SIGERLy DU 18 JUIN 2026

Feuillet fin de séance - Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Résultat
Intérêt commun		
Adoption des procès-verbaux des Comités des 4 février et 20 mai 2026	C_202606218/01	Adoptée
Élection des vice-présidents et constitution du Bureau syndical	C_202606218/02	Adoptée
Indemnités de fonction du président et des vice-présidents	C_202606218/03	Adoptée
Indemnités versées au titre des frais de déplacement aux membres du Comité syndical	C_202606218/04	Adoptée
Approbation des deux comptes de gestion (BP et BA) de l'exercice 2025 dressés par le Receveur	C_202606218/05	Adoptée
Budget principal - vote du compte administratif 2025	C_202606218/06	Adoptée
Budget annexe « Installations photovoltaïques » - Vote du Compte administratif de l'exercice 2025	C_202606218/07	Adoptée
Budget Principal - Affectation des résultats 2025 (Budget Principal et Budget annexe)	C_202606218/08	Adoptée
Budget supplémentaire 2026 - Budget principal	C_202606218/09	Adoptée
Installation de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Délégation de service public (DSP)	C_202606218/10	Adoptée
Désignation des représentants au sein des organismes extérieurs	C_202606218/11	Adoptée
Création et composition du Comité social territorial (CST)	C_202606218/12	Adoptée



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_01

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS DES 4 FÉVRIER ET 20 MAI 2026

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; 8 Communes hors territoire : Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; 57 communes : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : Métropole de Lyon : Jean-Paul BURNIER ; 8 Communes hors territoire : Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; 57 communes : François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)

Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu les procès-verbaux annexés à la présente ;

Considérant que Monsieur le Président du SIGERLy soumet aux membres du Comité les procès-verbaux des séances des 4 février 2026 et 20 mai 2026 ;

Considérant que ces projets ont été adressés aux délégués le 11 juin 2026 ;

Considérant que Monsieur le Président invite les délégués à formuler leurs observations ;

Compte tenu des observations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

ADOpte les procès-verbaux des séances des 4 février 2026 et 20 mai 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
Le Président du SIGERLy,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 4 FÉVRIER 2026

PROCÈS-VERBAL

BULLETIN N°229

91^{ème} année

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	3
TABLE DES MATIÈRES.....	2
ORDRE DU JOUR	8
AFFAIRES NE DONNANT PAS LIEU À DÉLIBÉRATION.....	10
☐ Compte rendu des décisions prises par le Bureau.....	10
☐ Compte rendu de l'activité du Président.....	10
☐ Compte rendu des décisions prises par le Président.....	11
AFFAIRES DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATIONS	11
☐ Délibérations d'intérêt commun.....	11
Adoption du procès-verbal du Comité du 3 décembre 2025.....	12
Budget principal - Vote du budget primitif 2026	12
Reprise de provisions pour risques et charges	17
Contributions définitives à mettre en recouvrement en 2026.....	17
Évolution de l'offre BATY+	19
Approbation du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).....	20
Réemploi des équipements d'éclairage public :	
- Approbation de la convention "Pivots circulaires"- Approbation de la convention CEREMA ..	21
Convention partenariale triennale entre le SIGERLy et l'ALEC Lyon -	
Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2026	24
Convention de partenariat entre l'association SOLIHA RHÔNE GRAND LYON et le SIGERLy (2025 - 2027) - Attribution d'une subvention pour l'année 2026	25
Convention trisannuelle de mécénat entre le SIGERLy et l'association "Électriciens sans frontières" (2025-2027) - Subvention pour l'année 2026.....	26
Approbation d'une subvention à la Société des Amis d'André Marie Ampère (Musée Ampère)	27
ADhésion à l'Agence locale de la transition énergétique pour la croissance verte (ALTE 69) - Cotisation 2026.....	28
Cotisation à l'association "Cluster lumière" et "au Campus lumière"	28
Délégation d'attributions au Bureau syndical(Mise à jour de la délibération C-2022-11-30/13 du 30 novembre 2022)	29
Approbation de l'adhésion aux solutions factures ep du Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL) - Outil ALFRED.....	33
☐ Délibérations relatives à une compétence particulière.....	33
Fixation du coefficient de majoration des travaux de dissimulation des réseaux pour 2026.....	33
Contribution Éclairage public 2026 - Calcul du ratio au point lumineux- Dépenses d'investissement non mutualisables- dépenses d'investissement mutualisables	34
Approbation de la convention relative aux conditions de gestion, d'entretien, de rénovation et de prise en charge financière des installations d'éclairage public du pont Paul Bocuse entre les communes de Caluire-et-Cuire et Collonges-au-Mont-d'Or.....	36
Approbation d'une convention de participation financière aux travaux d'éclairage public sur la commune de Charly entre le SIGERLy et la société SMCI.....	36
QUESTIONS DIVERSES	37
ACTUALITÉS DU SIGERLy	40

COMPTES RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LE PRÉSIDENT	41
DÉLIBÉRATIONS	43

COMITÉ SYNDICAL VILLEURBANNE, MERCREDI 4 FÉVRIER 2026

Le mercredi 4 février 2026 à 18 heures 30, le *Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise*, régulièrement convoqué le 28 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire au siège du SIGERLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la présidence de Monsieur Éric PEREZ, *président*.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe PERARDEL (St Germain au Mont d'Or)

DÉLIBÉRATIONS D'INTÉRÊT COMMUN

Quorum :	34	
Nombre de délégués en exercice :	85	(233 voix)
Nombre de délégués titulaires présents :	34	
Nombre de délégués suppléants présents :	8	
Total de délégués présents	42	(117 voix)
Nombre de pouvoirs :	3	(17 voix)
Nombre total de délégués ayant voix délibérative :	47	(124 voix)

DÉLIBÉRATIONS RELATIVES À UNE COMPÉTENCE PARTICULIÈRE

- « Dissimulation coordonnée des réseaux »

Pour l'exercice de cette compétence particulière « Dissimulation coordonnée des réseaux », seuls les 66 délégués des communes adhérentes prennent part au vote :

Nombre de délégués en exercice :	65	
Quorum :	26	
Nombre de délégués titulaires présents :	23	
Nombre de délégués suppléants présents :	8	
Total de délégués présents	31	(31 voix)
Nombre de pouvoirs :	1	(1 voix)
Nombre total de délégués ayant voix délibérative :	32	(32 voix)

- « Éclairage public »

Pour l'exercice de cette compétence particulière « Éclairage public », seuls les 53 délégués des communes adhérentes prennent part au vote :

Nombre de délégués en exercice :	53	
Quorum :	22	
Nombre de délégués titulaires présents :	16	
Nombre de délégués suppléants présents :	8	
Total de délégués présents	24	(24 voix)
Nombre de pouvoirs :	1	(1 voix)
Nombre total de délégués ayant voix délibérative :	25	(25 voix)

PRÉSENTS

Délégués présents à la séance (X), excusés (e)

COLLECTIVITÉ	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	Pst	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	Pst
MÉTROPOLE DE LYON	BARLA Nicolas	X	GOMEZ Stéphane	
MÉTROPOLE DE LYON	BRUNEL Vinciane	X	HÉMAIN Séverine	
MÉTROPOLE DE LYON	CHADIER Sandrine		LAGARDE Caroline	
MÉTROPOLE DE LYON	COHEN Claude		BADOUARD Benjamin	
MÉTROPOLE DE LYON	DA PASSANO Jean-Luc		MAIRE Michaël	
MÉTROPOLE DE LYON	DAVID Pascal	X	ZDOROVITZOFF Sonia	
MÉTROPOLE DE LYON	DEVINAZ Gilbert-Luc	X	PERCET Joëlle	
MÉTROPOLE DE LYON	FONTAINE Myriam	X	NOVAK Floyd	
MÉTROPOLE DE LYON	GIROMAGNY Véronique	e	CAMUS Jérémy	
MÉTROPOLE DE LYON	GODINOT Sylvain	e	ARTIGNY Bertrand	
MÉTROPOLE DE LYON	GUELPA-BONARO Philippe	X	BAGNON Fabien	
MÉTROPOLE DE LYON	HAON Thierry	e	DEHAN Nathalie	
MÉTROPOLE DE LYON	MILLET Pierre-Alain	X	LUNGENSTRASS Valentin	
MÉTROPOLE DE LYON	PEREZ Éric	X	BAUME Émeline	
MÉTROPOLE DE LYON	RAY Jean-Claude	X	ASTI-LAPPERRIÈRE Florence	
MÉTROPOLE DE LYON	REVEYRAND Anne	e	BRAMET-REYNAUD Nathalie	
MÉTROPOLE DE LYON	SECHAUD Joëlle		VIEIRA Matthieu	
MÉTROPOLE DE LYON	SIBEUD Nicole		PETIT Gaël	
MÉTROPOLE DE LYON	SMATI Julien		COLLIN Blandine	
MÉTROPOLE DE LYON	SUBAÏ Corinne	X	VESSILLER Béatrice	

COMMUNES HORS TERRITOIRE	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	Pst	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	Pst
BRIGNAIS	THUET Bruno	X	MARCILLIERE Christine	
CHAPONOST	DUPIED Didier	e	LAURENT Cédric	e
CHASSELAY	LASSAUSAIE Bruno	e	GHIRARDI Aurélie	e
COMMUNAY	CHONÉ Jean-Philippe	X	PATIN Yvan	
MILLERY	CASTELLANO Michel	X	PUYJALINET Eric	
ST SYMPHORIEN D'OZON	PERRUSSET Guy	X	ODET Jean-Loup	
TERNAY	SCOTTI Mattia	e	BOUAINE Anis	e
VOURLLES	REGNIER Dominique	X	DILLENSEGER Thierry	

Délégués présents à la séance (x), excusés (e)

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	Pst	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	Pst
Albigny-sur-Saône	SAUNIER Thierry	X	LAULAGNET Bernard	
Bron	DUBIEF Marc	X	Marion CARRIER	
Cailloux-sur-Fontaines	PICARD Frédéric	X	ALLEGRANTI Gilles	
Caluire-et-Cuire	DIALLO Mamadou	e	COMPAGNON DE LA SERVETTE Philippe	
Champagne-au-Mt-d'Or	GAZAN Rémy	e	REMY Bernard	e
Charbonnières-les-Bains	CARDINAL Sandrine	X	BOISSON Nausicaa	
Charly	DUCHARNE Thierry	e	RUÉ Marie-Laure	
Chassieu	DECHENAUX Bernard	e	BERNARD Pascal	e
Collonges-au-Mt-d'Or	JOUBERT Patrick	e	CARTIER Jacques	X
Corbas	LEGRAS Alain	e	BREVALLE Eddie	
Couzon-au-Mt-d'Or	THOMMEGAY David	e	LUCAS Karine	
Craponne	PASTRÉ François	e	MAGOUTIER Jean-Louis	X
Curis-au-Mt-d'Or	NICOLAS Philippe	X	FERRARELLI Stéphane	
Dardilly	MARTIN Thierry		PAUME Damien	
Décines-Charpieu	ALLOIN Jean-Emmanuel		GUESMIA Samir	
Écully	GARDON-CHEMAIN Agnès		BUSQUET Isabelle	
Feyzin	THIMONET Christophe	e	MIHINDOU Jolly Clair	
Fleurieu-sur-Saône	GIRAUD Michel	X	BELUZE Patrick	
Fontaines-St-Martin	RIBAS Rémy	e	MAGNIN Françoise	X
Fontaines-sur-Saône	BRUSCOLINI Olivier	e	MAZUEL Michel	X
Francheville	VERNAT Jean-Paul	e	CALVO HUGUET Andreu	X
Genay	MAGAUD Noëlle	X	ROUVIER Stéphane	
Givors	VITORIO Alipio	e	FERNANDES Isabelle	X
Grigny-sur-Rhône	ODO Xavier	e	CAPELLA Olivier	X
Irigny	GAREL Xavier		BOSGIRAUD Patrick	
Jonage	NASARRE François	e	RAMOS Eric	X
Limonest	VINCENT Max	e	REBOTIER Béatrice	e
Lissieu	BALAYÉ Quentin	e	DE FREITAS Elisabeth	
Marcy l'Étoile	JASSERAND Yves	X	SEDDAS Agnès	
Meyzieu	DUMAS Bernard	X	PELLARINI Robert	
Mions	GUIGUET Julien		TUR Patrick	
Montanay	SUCHET Gilbert		CRETIN Rémy	
Mulatière (La)	HARIVEAU Serge		VINCENT Eric	
Neuville-sur-Saône	PASTY Nicolas		ALAMERCERY Vincent	
Oullins-Pierre-Bénite	AMBARD Christian	X	HYVERNAT Frédéric	
Poleymieux-au-Mt-d'Or	JOLLY François	X	MARQUET Jean-Baptiste	
Quincieux	LYONNET Germain	X	MUREAU Michèle	
Rillieux-la-Pape	de la CRUZ Philippe	X	SABOUREAU Laure	
Rochetaillée-sur-Saône	VATONNE Eric	e	VERGIAT Eric	
St-Cyr-au-Mt-d'Or	BOUVAT Cyrille	e	CATHELAND Gilles	
St Didier-au-Mt-d'Or	BASSET Claude	X	GENOIS Carine	
St Fons	CASTERS Thibaut		KEBBAB Abdelaziz	
St Genis-Laval	RAGON Frédéric	e	PARDON-BERARD Françoise	
St Genis-les-Ollières	FAYOLLE Xavier		MAVOUNGOU Martin	
St Germain-au-Mt-d'Or	PERARDEL Philippe	X	TEILLON Thomas	
St Priest	PEILLET Stéphane	e	VERGNON Sophie	
St Romain-au-Mt-d'Or	MALOT Guillaume		WAGET Pascal	
Ste-Foy-les-Lyon	BARRELLON Pierre		DUMOND Robert	
Sathonay-Camp	ROCHE Jean-Michel	e	PYRAM Miguel	e
Sathonay-Village	MUNGENAST Gérald	X	VANCOILLIE Jules	
Solaize	BUDYNEK Jean-Michel	X	LAFFONT Stéphane	
Tassin-la-Demi-Lune	JANNIN Pierrick	X	SCHUTZ Claire	
Tour-de-Salvagny (La)	JAL Jean-Philippe	e	DEBORD Jacques	e
Vaulx-en-Velin	DAHOUK Kaoutar		MOINE Philippe	
Vénissieux	SGHAIER Lanouar		GAUTIN Jean-Maurice	
Vernaion	SÉGOUFFIN Daniel	e	CHAIGNE Caroline	e
Villeurbanne	CHIKH Ikhlef	X	COLLIAT Antoine	

POUVOIR DONNÉ PAR UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE À UN AUTRE DÉLÉGUÉ TITULAIRE :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Gilbert-Luc DEVINAZ (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

ARRIVÉE/DÉPART :

Arrivée : Gilbert-Luc DEVINAZ (Métropole de Lyon) à partir de la délibération n°7.

Départ : Pierrick JANNIN (Tassin-la-Demi-Lune) à partir de la délibération n° 12.



ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de l'activité du Bureau : présentation des décisions prises par délégation.
- Compte rendu de l'activité du Président : présentation des décisions prises par délégation.

Délibérations :

- **Affaires d'Intérêt commun :**

- 1) Adoption du procès-verbal du Comité du 3 décembre 2025
- 2) Budget principal - Vote du Budget primitif 2026.
- 3) Reprise de provisions pour risques et charges
- 4) Contributions définitives à mettre en recouvrement en 2026
- 5) Évolution de l'offre BATy+
- 6) Approbation du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables (SPASER)
- 7) Réemploi des équipements d'éclairage public : - approbation de la convention "pivots circulaires" - approbation de la convention CEREMA
- 8) Convention partenariale triennale entre le SIGERLy et l'ALEC Lyon - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2026
- 9) Convention de partenariat entre l'Association SOLIHA Rhône Grand Lyon et le SIGERLy (2025 - 2027) - Attribution d'une subvention pour l'année 2026
- 10) Convention trisannuelle de mécénat entre le SIGERLy et l'association "Électriciens sans frontières" (2025-2027) - Subvention pour l'année 2026
- 11) Approbation d'une subvention à la société des Amis d'André Marie Ampère (musée Ampère).
- 12) Adhésion à l'agence locale de la transition énergétique pour la croissance verte (ALTE69) - Cotisation 2026
- 13) Cotisation à l'association "Cluster Lumière" et "au Campus Lumière"
- 14) Délégation d'attributions au Bureau syndical (Mise à jour de la délibération C-2022-11-30/13 du 30 novembre 2022)
- 15) Approbation de l'adhésion aux solutions factures EP du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire (SIEL) - Outil ALFRED

- **Affaires « Compétences particulières » :**

- 16) Fixation du coefficient de majoration des travaux de dissimulation des réseaux pour 2026
- 17) Contribution Éclairage Public 2026 - Calcul du ratio au point lumineux – Dépenses d'investissement non mutualisables - Dépenses d'investissement mutualisables
- 18) Approbation de la convention relative aux conditions de gestion, d'entretien, de rénovation et de prise en charge financière des installations d'éclairage public du pont Paul Bocuse entre les communes de Caluire-et-Cuire et Collonges-au-Mont-d'Or
- 19) Approbation d'une convention de participation financière aux travaux d'éclairage public sur la commune de Charly entre le SIGERLy et la société SMCI

Questions diverses.



(La séance est ouverte sous la présidence de M. PEREZ)

M. PEREZ.- Bonsoir à toutes et tous. Merci pour votre présence ce soir et d'être venus pour que nous ayons le quorum. C'est important de venir jusqu'au bout, votre assiduité, ce n'est pas uniquement pour constater le quorum, c'est surtout pour que les décisions soient bien légitimes avec les différents votes de ce soir et il y en a un certain nombre pour ce dernier comité.

C'est le dernier comité du mandat et on peut se dire, entre nous, que ça n'avait pas forcément très bien démarré par une chaude soirée de septembre 2020 à Caluire, avec une élection somme toute assez serrée à l'époque. Mais on a su rapidement se faire confiance et travailler ensemble. Et rien que pour cela, je vous remercie encore.

Je ne veux pas être trop long parce que j'ai parfois été très long, mais il y avait souvent matière à expliquer. Toutefois, c'est quand même le dernier comité du mandat et je vais profiter de ma fonction de président.

Je profite de ce début de Comité non pas pour faire un bilan, on a déjà parlé des projets à de nombreuses reprises et il n'y a encore pas très longtemps lors du vote du ROB. Mais je veux que l'on essaye de se remémorer collectivement ce qui a pu parcourir ce mandat 2020-2026, parfois ce que vous ne voyez pas, mais qui, pour nous, pour moi, a été particulièrement marquant. Nous avons débuté collectivement ces mandats en pleine crise Covid, masqués, d'ailleurs sur la photo du Bureau nous sommes tous masqués, on ne voyait pas les agents régulièrement, ils ne devaient pas être tous présents avec les jauges. On a presque oublié ces sujets qui n'étaient pas évidents pendant plus d'un an.

Rapidement, on a dû lancer une démarche risques psychosociaux au sein du SIGERLy. J'ai dû faire face à une OPA d'un autre syndicat d'énergie qui s'est conclue par une CDMCI, Commission Départementale et Métropolitaine de Coopération Intercommunale. Aujourd'hui, le SIGERLy existe encore, son cousin du Rhône aussi.

Quasi dans le même temps, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services, nous avons eu un contrôle de la Chambre régionale des comptes qui s'est avéré assez positif.

Nous avons également engagé un déménagement pour venir dans ces locaux. On se disait tout à l'heure que c'était un peu sombre et que c'est le comble pour un syndicat d'énergie, mais il faut se rappeler où on était au début du mandat à la Baïsse, ce n'était plus ce dont les agents avaient besoin.

On a aussi connu la hausse des prix de l'énergie. J'ai répété que pour Pierre ABADIE, pendant à peu près tout son mandat, ça a été plutôt stable, quand nous avons eu des pics assez impressionnants même si les marchés de gros sont à la baisse depuis quelques mois, mais on a connu la hausse de manière assez violente.

On a parfois connu des difficultés avec nos prestataires, parfois aussi avec des partenaires pas toujours à l'écoute et non des moindres, on a eu le sentiment de recevoir des gens qui ne voulaient pas écouter, pas nous entendre et qui venaient souvent avec leurs avocats. Parfois, on a mis plusieurs années à faire entendre raison à certains partenaires, mais à la fin nous avons eu gain de cause.

Des élus nationaux souvent déconnectés sur nos sujets énergétiques, on aura eu une valse de députés durant le mandat et pour les avoir sollicités, je n'ai pas eu souvent de réponse.

Des modifications réglementaires en veux-tu en voilà, plus ou moins impactantes, sur le sujet énergétique notamment photovoltaïque, j'en parlais encore avec des bureaux d'études il n'y a pas longtemps, et Philippe sur sa délégation sur le Club solaire doit souvent entendre les difficultés des entreprises, elles sont assez fortes. Je crois que le Ministre de l'Économie en charge de l'énergie a dit qu'il y aura une réponse dans quelques jours, mais ça fait 3 ans que la réponse doit arriver dans quelques jours.

Un État qui n'est plus très cohérent sur ses sujets et surtout sur ses choix, on pourrait deviser sur MaPrimeRenov' et d'autres sujets.

En interne, des chevauchements et de la transformation en termes de ressources humaines, pas toujours évidente quand il y a du changement, sachant que des habitudes ont été prises, et des sujets plus délicats avec parfois des décès chez les élus, je pense à Pascal FORMISYN de Charbonnières en début de mandat, Anne PERRUT de Sathonay-Camp, des maladies chez les élus, chez les agents, qu'on essaye de soutenir au mieux.

Et au milieu de tout cela, on tient, on fait le job et on perd quelques heures de sommeil, en tout cas par moments j'en ai perdu beaucoup.

Dans quelques semaines, il y aura une nouvelle gouvernance, peu importe laquelle, sachez que celle-ci pourra compter sur les équipes qui sont présentes ce soir, mais celles aussi qui ne sont pas là, sur une maison solide, reconnue, robuste, de 90 ans. Mais il ne faut pas s'y tromper, pour bien incarner le SIGERLy, il faut écouter tout le monde, faire confiance aux agents, préserver le modèle de service public, servir l'Institution et ne pas s'en servir. Ne pas être guidé par des intérêts politiques, avoir une vision, être présent jusqu'au bout, impliqué, curieux.

Sur ces quelques mots, je vous propose de démarrer le Comité Syndical et je vous remercie encore pour votre présence durant tout le mandat.

(Applaudissements).

- **Désignation du secrétaire de séance**

Nous désignons comme secrétaire de séance, et on lui rend hommage ce soir, Jean-Philippe CHONÉ de Communay.

AFFAIRES NE DONNANT PAS LIEU À DÉLIBÉRATION

- ☐ **Compte rendu des décisions prises par le Bureau**

Confer page 41.

M. PEREZ.- Le Bureau s'est réuni le 19 décembre 2025 et le 16 janvier 2026 :

- **Séance du 19 décembre 2025 - vote de 4 délibérations :**

- Mise à jour de la charte informatique
- Adoption d'une convention de superposition d'affectation sur le domaine concédé de la CNR à Solaize
- Renouvellement de trois conventions cartographiques entre Enedis et le SIGERLy dans le cadre de la distribution d'électricité 2025
- Approbation du renouvellement de la convention tripartite d'utilisation des supports communs par l'opérateur Orange et la convention d'enfouissement.

J'en profite pour remercier les services sur ce dernier point car ils y ont passé beaucoup de temps, peut-être un peu trop parfois.

- **Séance du 16 janvier 2026 – vote de 4 délibérations :**

- Mise à jour du règlement du télétravail
- Approbation de la convention pour l'utilisation et le raccordement sur les supports d'éclairage public aux fins d'installation et d'exploitation d'un réseau de communication électronique de télérelève de compteur d'eau
- Adoption de la mise à jour du schéma directeur des installations de recharge pour les véhicules électriques et véhicules rechargeables (8 communes hors Métropole)
- Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents du SIGERLy.

- ☐ **Compte rendu de l'activité du Président**

M. PEREZ.- -

- **5 décembre :** Échanges avec les étudiants d'EM Lyon sur les futurs durables. Je conseille à tout le monde, si un jour vous avez l'occasion d'être sollicité par Thomas GAUTHIER d'EM Lyon, d'y

participer. Je ne savais pas, mais nous avons été mis sur le gril par les étudiants pendant plus de 2 heures, c'était fort intéressant.

- **19 décembre :**

- rendez-vous avec le notaire pour signature d'un compromis de vente d'un terrain à Oullins
- Bureau décisionnel et politique.

- **9 janvier :**

- rendez-vous avec GRDF pour une réunion autour de la précarité énergétique avec un résultat décevant au final, mais j'aurai l'occasion de le redire à GRDF.
- Vœux internes du SIGERLy.

- **16 janvier :** Bureau décisionnel et politique.

- **23 janvier :** CAO Accord-cadre marché gaz (nous désignerons l'attributaire la semaine prochaine).

- **30 janvier :** Accueil du nouvel arrivant au SIGERLy pour donner ma vision de ce qu'est le syndicat et un service public.

J'en viens au compte rendu des décisions du Président.

☐ **Compte rendu des décisions prises par le Président**

Confer page 42.

Notifications :

- 2 marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'un pour un outil de gestion des affaires techniques, l'autre pour des contrats d'exploitation et installations de chauffage notamment.
- 4 marchés subséquents signés pour des missions de maîtrise d'œuvre en lien avec vos travaux d'enfouissement des réseaux.

Décisions :

Finances :

- Modification du plafond « voyages et déplacements » et « achat de licence en nuage » de la régie d'avance.



AFFAIRES DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATIONS

M. PEREZ.- J'en viens à l'ordre du jour.

☐ **Délibérations d'intérêt commun**

M. PEREZ.- Je vous rappelle les modalités de vote pour les délibérations d'intérêt commun :

- Métropole de Lyon : 1 délégué = 8 voix
- Communes de la Métropole : 1 délégué = 1 voix
- Communes hors Métropole : 1 délégué = 2 voix.

La délibération est adoptée à la majorité simple des suffrages exprimés, sauf mention spécifique dans les délibérations.

Délibération n°C_20260204_01

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DU 3 DÉCEMBRE 2025

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Confer page 2/69.

M. PEREZ.- Y a-t-il des questions ou remarques sur le procès-verbal de la séance du 3 décembre ?
Pas de questions ni remarques.

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 43 (118 voix), 100,00 %
Contre : 0 voix 0,00 %
Abstention : 0 voix

Le procès-verbal du Comité Syndical du 3 décembre 2025 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Délibération n°C_20260204_02

BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Confer page 4/69.

Mme SUBAÏ.- Bonsoir à toutes et tous.

Nous avons prévu des graphiques et des tendances, mais je suis dans l'obligation de vous présenter des chiffres puisque je vous présente un budget et un budget, ce sont des chiffres qui traduisent les actions du SIGERLy dans deux sections comprenant chacune des dépenses et des recettes. Comme nous l'avons évoqué lors du Rapport d'Orientation Budgétaire, cette année reste complexe à imaginer, pas seulement à cause des élections, mais le contexte mondial et national vient percuter nos projections.

Concernant le budget 2026, je vous rappelle que cette année le budget ne comprend pas les reports et résultats 2025 qui seront constatés lors du vote du compte administratif. En revanche, il porte de manière détaillée et dynamique le budget photovoltaïque.

❖ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 52 M€.

#2 BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL (1/14)

Rapporteur : Corinne Subai

Section de fonctionnement - Vue d'ensemble par chapitre

DÉPENSES M57

Libellé	BP 2025 (€)	BP 2026 (€)	Variation 2025-2026	Variation (€)
011 Charges à caractère général	11 674 851	10 975 260	-5,99 %	-699 591
012 Charges de personnel	3 500 000	3 470 000	-0,86 %	-30 000
014 Atténuations de produits	16 830 000	16 721 000	-0,65 %	-109 000
65 Autres charges de gestion courante	869 320	1 408 420	+62 %	539 100
66 Charges financières	2 272 750	2 183 930	-3,9 %	-88 820
67 Charges spécifiques	5 000	5 000	0,00 %	-0
Total des dépenses Réelles	35 151 921	34 763 610	-1,1 %	-388 311
023 Virement à la section d'investissement	20 765 414	17 143 440	-17,4 %	-3 621 974
042 Opérations d'ordre entre sections	300 000	376 700	+25,6 %	+76 700
Total Dépenses de fonctionnement	56 217 335	52 283 750	-7 %	-3 933 585

18

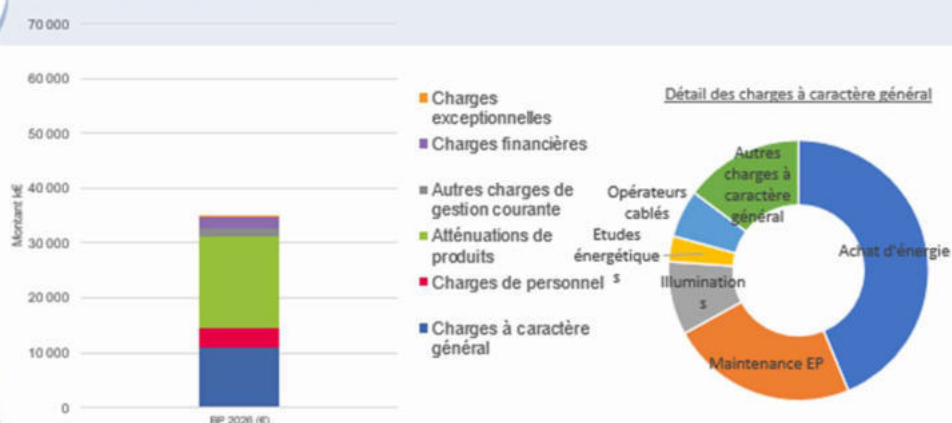
Section de fonctionnement - Vue d'ensemble par chapitre

DÉPENSES M57

#2 BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL (2/14)

Dépenses réelles de Fonctionnement



19

Au sein des dépenses de fonctionnement, on retrouve l'accise qui est reversée aux communes et les charges à caractère général. Pour rappel, ce versement s'effectue en deux fois avec un solde de l'année N+1, pour le SIGERLy ces dépenses portent principalement sur l'achat d'énergie, la maintenance et les illuminations.

La partie rouge du graphique correspond aux frais de personnel qui sont en recul par rapport au budget primitif grâce à des réorganisations et à l'effet de noria afin de respecter la trajectoire présentée en 2023. Ils prennent en compte l'évolution des cotisations et le GVT, glissement vieillesse technicité.

#2 BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL (3/14)

Section de fonctionnement - Vue d'ensemble par chapitre

RECETTES M57

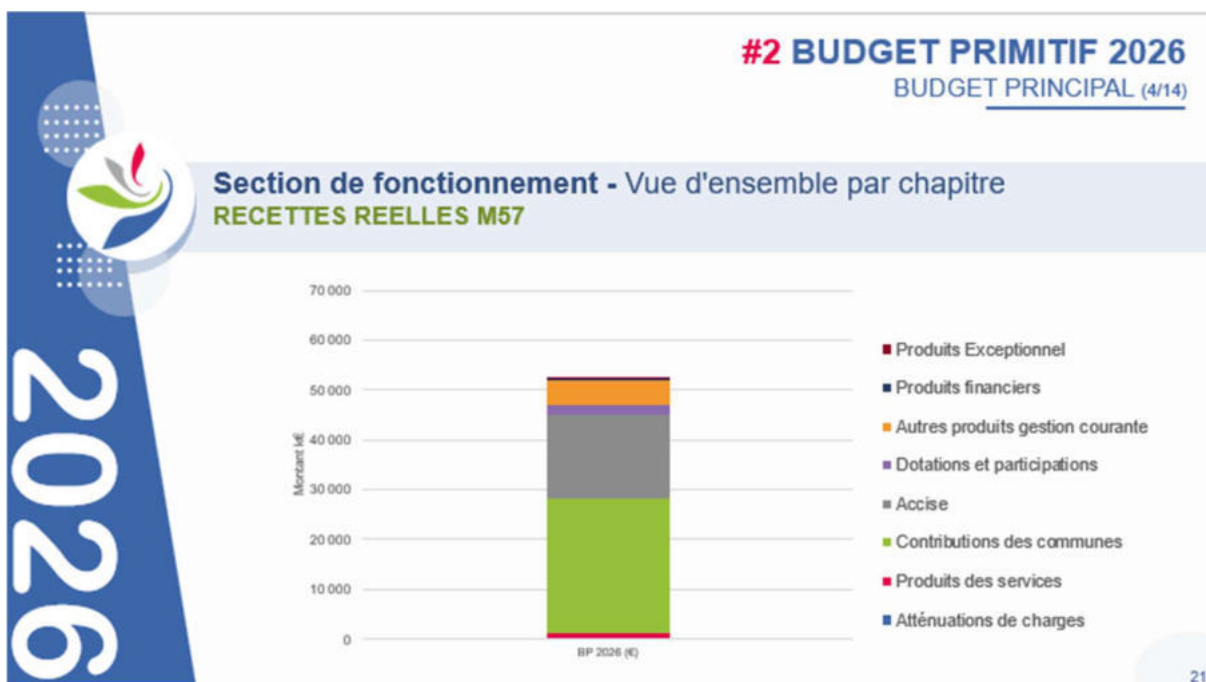
Libellé	BP 2025 (€)	BP 2026 (€)	Variation 2026-2025	Variation (€)
013 Atténuations de charges	0	0	%	0
70 Produits des services	895 000	1 035 940	+16 %	+140 940
73 Impôts et taxes	45 325 478	43 890 000	-3 %	-1 435 478
74 Dotations et participations	1 049 657	2 041 100	+94 %	+991 443
75 Autres produits gestion courante	4 858 610	4 989 000	+3 %	+130 389
76 Produits financiers	300 000	255 000	-15 %	-45 000
77 Produits Spécifiques	0	25 000		+25 000
Total des Recettes Réelles	52 428 745	52 236 040	-0,3 %	-192 705
002 Excédent antérieur reporté fonct	3 758 589	Connus après le vote du CA	%	
042 Opérations ordres	30 000	47 710	59 %	+17 710
Total des Recettes de la section de fonctionnement	56 217 335	52 283 750	-7 %	-3 933 585

Cette année, le contexte étant particulier, les résultats du compte administratif seront intégrés en juin 2026. Les produits des services augmentent et si les demandes d'accompagnement des communes restent stables, l'intégration du budget photovoltaïque fait glisser la recette estimée à 140 000 €.

Côté impôts et taxes, la part de l'accise est en léger repli et en ce qui concerne les contributions, de manière prudentielle elles avaient été estimées à 27 M€, en baisse par rapport à l'an dernier du fait du recul du poste achat d'électricité et compte tenu de l'anticipation du vote du budget primitif. Elles seront à 27,8 M€, montant qui sera sûrement tracé lors de la décision modificative n°1.

Les dotations et participations augmentent de manière conséquente du fait des subventions à recevoir, notamment Elena, mais aussi des subventions obtenues dans le cadre de programmes destinés à soutenir la transition énergétique et qui bénéficieront aux communes membres.

Sur le graphique, on voit la prépondérance des contributions et de l'accise et dans une moindre mesure le montant des redevances.



❖ SECTION D'INVESTISSEMENT

En section d'investissement, l'ambition reste forte afin de faire face à vos demandes d'enfouissement et de passage en leds, mais également afin de réaliser les grosses réparations sur le parc d'éclairage.

#2 BUDGET PRIMITIF 2026				
BUDGET PRINCIPAL (5/14)				
Section d'investissement / Vue d'ensemble par chapitre				
DÉPENSES M57				
Libellé	Total Budget 2025(€)	Total Budget primitif 2026 (€)	Variation 2026-2025	Variation (€)
13 Subvention d'investissement	612 716,63	550 000,00	-10,00 %	-62 716,63
16 Remboursement d'emprunts	12 219 190,00	11 937 740,00	-2,00 %	-281 450,00
20 Immobilisations incorporelles	313 851,56	229 325,00	-27,00 %	-84 526,56
21 Immobilisations corporelles	62 348,13	114 200,00	+83,00 %	-51 851,87
23 Immobilisations en cours	34 394 869,05	26 102 000,00	-24,10 %	-8 292 869,05
26 Participations et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00 %	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 503 701,00	1 114 000,00	-26,00 %	-389 701,00
458 Opérations pour compte de tiers	364 528,52	300 340,00	-18,00 %	-64 188,52
Total dépenses Réelles d'Investissement	49 472 204,85	40 348 605,00	-18,00 %	-9 123 599,89
041 Opérations patrimoniales	2 800 000,00	2 800 000,00		+0,00
040 Opérations d'ordre en section	30 000,00	47 710,00	+59%	17 710,00
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	12 028 034,73	Connus après le vote du CA		
Total dépenses d'investissement	64 330 239,62	43 196 315,00	-33%	-21 133 924,62

Le budget 2025 prévoyait 34 M€ et la plupart des projets ont été lancés, mais les chantiers prennent un peu de retard donc parfois un peu plus de temps et le montant 2026 sera augmenté des restes à réaliser qui sont en cours de contrôle par la trésorerie.

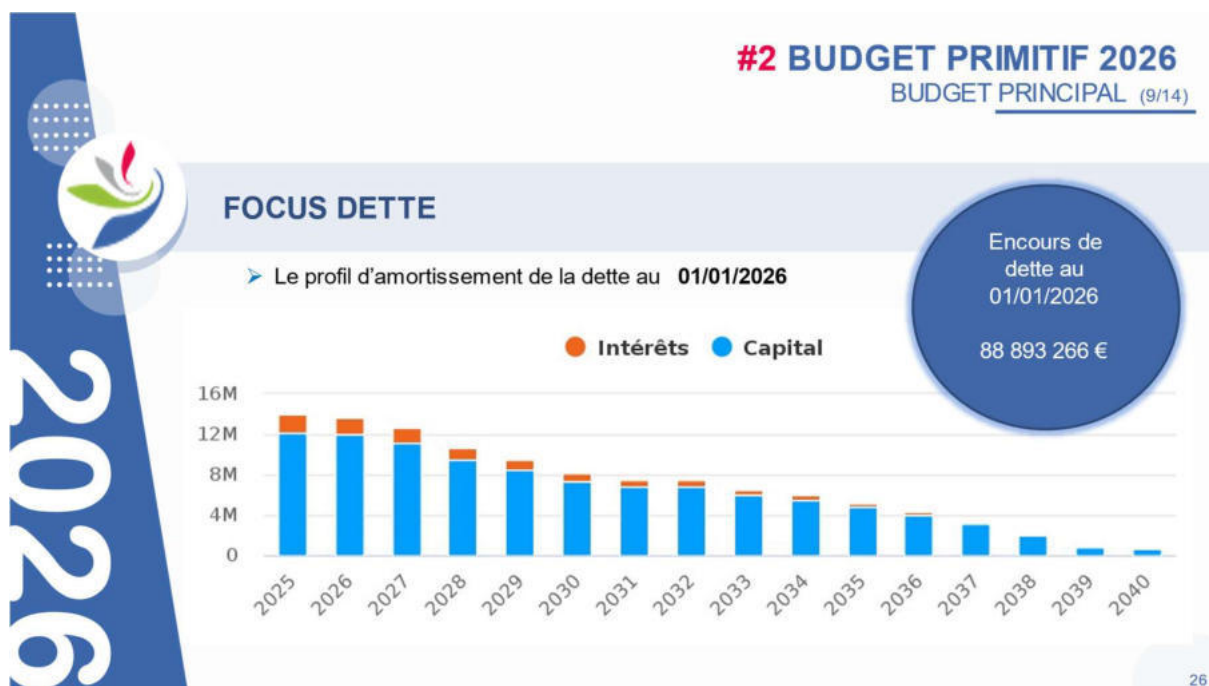
Les CEE seront reversés aux communes.

Le remboursement de l'emprunt baisse légèrement alors qu'il intègre la dette du budget photovoltaïque.

Cette année, le FCTVA est plutôt favorable. Les excédents seront connus après le vote du compte administratif et seront confirmés à ce moment-là, nous ajusterons donc les montants. Et pour équilibrer les projets envisagés sur vos territoires, l'emprunt nécessaire s'élève à 18 M€.

#2 BUDGET PRIMITIF 2026				
BUDGET PRINCIPAL (7/14)				
Section investissement - Vue d'ensemble par chapitre				
RECETTES M57				
Libellé	Total BP 2025 (€)	Total Budget Primitif 2026 (€)	Variation 2025-2026	Variation (€)
10 FCTVA	2 600 000,00	2 900 000,00	+12 %	300 000,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	13 716 026,70	Connus après le vote du CA		
13 Subventions d'investissement	1 671 004,60	600 000,00	-64 %	-1 071 004,60
16 Emprunts et dettes assimilées	20 317 942,00	18 057 775,00	-11 %	-2 260 167,00
27 Autres immobilisations financières	1 189 992,32	1 053 000,00	-12 %	-136 992,32
024 Produits des cessions	8 000,00	8 000,00	0 %	0,00
458 Opérations pour compte de tiers	961 860,00	257 400,00	-73 %	-704 460,00
Total recettes Réelles	40 464 825,62	22 876 175,00	-43 %	-17 588 650,62
040 Opérations d'ordre entre sections	300 000,00	376 700,00	+26 %	+76 700,00
041 Opérations patrimoniales	2 800 000,00	2 800 000,00	0 %	0,00
021 Virement à la section de fonctionnement	20 765 414,00	17 143 440,00	-17 %	-3 621 974,00
Total des recettes d'investissement	64 330 239,62	43 196 315,00	-33 %	-21 133 924,62

Nous avons fait un focus sur la dette. L'encours total de la dette s'élève à 89 M€. Chaque baisse libère des nouvelles possibilités de remboursement. On est à taux fixe à hauteur de 83 % de cet encours, nous sommes donc très sécurisés.



La dette est bien entendu suivie régulièrement et nous pouvons dire qu'elle est saine, eu égard au taux moyen mais aussi au ratio de désendettement. Le taux et le profil sont relativement rassurants.

Avez-vous des remarques ou des questions ?

M. MILLET.- Un commentaire, en félicitant la direction et notamment la direction financière du SigerLy puisque notre taux moyen d'emprunt est très légèrement en dessous de celui de la Métropole.

Mme SUBAÏ.- Merci de rappeler à quel point nous avons des services efficaces et compétents. Je crois qu'on est abouti sur une forme qui me convient et dans laquelle je me retrouve vraiment ; je vous remercie.

S'il n'y a pas de questions ou remarques, nous pouvons passer au vote par chapitre.

Les sections de fonctionnement et d'investissement vous sont présentées en équilibre. Il vous est demandé de voter les crédits par chapitre tels que je vous les ai présentés.

Il est procédé au vote électronique.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour	:	41 (109 voix) 100,00 %
Contre	:	0
Abstention	:	0

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je vous en remercie.

REPRISE DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Confer page 14/69.

Mme SUBAÏ.- Un ancien agent avait été placé en congé spécial. Dans ce cadre, une rémunération lui a été versée et il a attaqué le SIGERLy pour obtenir plus que ce qui lui avait été accordé.

Le Conseil d'État nous a donné raison et nous pouvons donc reprendre la provision qui avait été faite. En complément, j'aurais tendance à remercier le Conseil d'État de nous avoir donné raison. Nous sommes contents de réintégrer cette somme dans notre budget.

Y a-t-il des questions ou des remarques ? *Pas de questions ni remarques.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 42 (116 voix) 100,00 %
Contre : 0
Abstention : 1 (2 voix) Bruno THUET (Brignais)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONTRIBUTIONS DÉFINITIVES À METTRE EN RECOUVREMENT EN 2026

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Confer page 17/69.

Mme SUBAÏ.- Nous avons un montant total à recouvrer en 2026 de 27,8 M€ répartis de la manière suivante :

- Part SYDER 3 303 768 €
- Compétence éclairage public – fonctionnement : 7 596 062 €
- Compétence éclairage public – investissement : 6 441 921 €
- Compétence dissimulation coordonnée des réseaux : 12 438 435 €
- **Soit un total à recouvrer de 27 780 188 €.**

Le graphique suivant indique l'évolution au fil des années depuis le début du mandat.

#4 CONTRIBUTIONS DÉFINITIVES

À METTRE EN RECouvreMENT 2026 (2/4)


Évolution des contributions (en euros)

Répartition	Montants 2020	Montants 2021	Montants 2022	Montants 2023	Montants 2024	Montants 2025	Montants 2026
A. Remboursement des annuités d'emprunts dues entre le SYDER/SIGERLy	2 694 311	2 604 314	2 338 876	2 203 091	1 878 944	1 633 223,74	1 303 768,77
B. Compétence Éclairage Public							
1. Fonctionnement	6 602 701	7 376 428	7 400 559	7 801 383	6 855 930	8 285 056,54	7 596 062,54
2. Investissement	4 830 752	5 144 900	5 611 644	5 452 687	5 661 442	5 973 524,71	6 441 921,93
Total (1+2)	11 433 453	12 521 328	13 012 203	13 254 070	12 517 373	14 258 581,25	14 037 984,47
C. Compétence Dissimulation coordonnée des réseaux	12 105 782	11 457 759	12 491 401	12 959 851	12 585 042	12 433 672,33	12 438 435,06
TOTAL des contributions	26 233 546	26 583 402	27 842 480	28 417 012	26 981 359	28 325 477,32	27 780 188,30

S'il n'y a pas de questions ou de remarques, je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 43 (118 voix) 100,00 %
 Contre : 0
 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée - je pense que c'est la dernière fois que je prends la parole dans ce mandat – pour remercier les services. Chaque fois, vous m'entendez remercier les services. Je vous le dis spontanément, je n'ai rien préparé, cela vient vraiment du cœur et de la tête, on a des équipes vraiment professionnelles, impliquées, investies. Souvent, on entend dire que le service public ne va pas du tout et je trouve qu'ici on a un service public pertinent, intelligent et qui est au service de la population. On peut les remercier.

J'ai eu la chance de travailler avec eux régulièrement et très souvent, et j'ai vraiment apprécié, je ne m'attendais pas du tout à cela. Je vous remercie toutes et tous. J'ai une vraie pensée pour les services financiers, mais aussi pour les services d'accueil et tous les services de façon générale, je crois que nous sommes arrivés à fonctionner ensemble dans le sens du collectif.

Merci à vous vraiment.

Applaudissements.

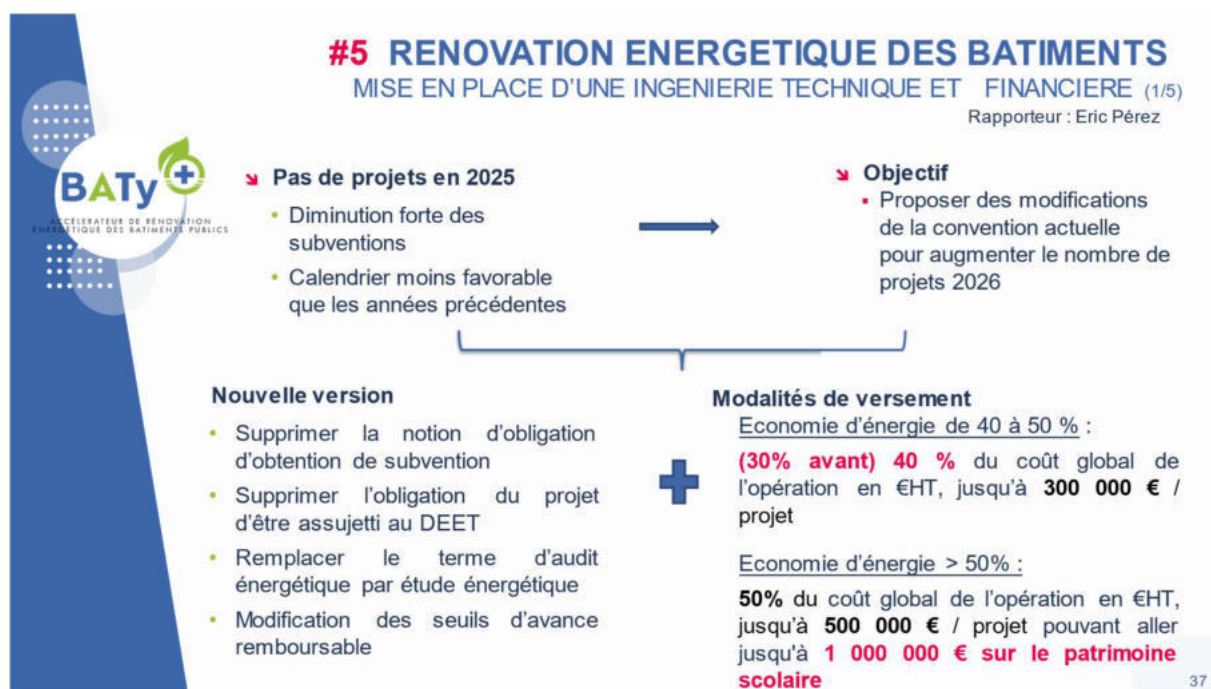
M. PEREZ.- Merci Corinne pour ces quelques mots auxquels je ne peux que souscrire. J'aurai l'occasion d'y revenir peut-être plus rapidement tout à l'heure et peut-être plus longuement à un autre moment.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE BATy+

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Confer page 20/69.

M. PEREZ.- Nous avons un dispositif BATy+ au SIGERLy qui permet d'accompagner notamment les projets de rénovation énergétique du patrimoine public, sujet très important pour vous comme pour nous avec la mise en place du décret tertiaire. Mais on s'est aperçu sur l'année 2025 qu'on n'a pas eu de sollicitation, donc pas de projet.



Cela peut s'expliquer par différentes choses : une question calendaire sur la fin de mandat, une diminution forte des subventions notamment par le biais de l'État avec un fonds vert qui n'est plus vraiment utilisé tel quel, une DSIL qui était à la main de la préfecture qui n'a pas forcément plus accompagné les sujets de rénovation énergétique. Pour autant, nous continuons de penser que ce dispositif est pérenne, qu'il peut apporter des choses et on en verra des exemples dans la slide suivante.

Nous avons décidé de le revoir et de corriger certaines choses qui peuvent permettre d'accompagner d'autres projets en supprimant la notion d'obligation d'obtention de subvention. Nous souhaitons accompagner les communes sur le reste à charge lié à des subventions que vous pouviez obtenir, mais comme il y en a beaucoup moins, ça ne permet pas d'accompagner. On le fera et on verra comment on le fait avec les modalités de versement.

Nous souhaitons aussi supprimer l'obligation d'être assujéti au décret tertiaire, même si je pense qu'il faut continuer à viser les bâtiments soumis au décret, et remplacer le terme d'audit énergétique par étude énergétique et modifier les seuils d'avance remboursable.

Par conséquent, les modalités de versement seraient modifiées sur des économies d'énergie attendues de 40 à 50 %. Contre 30 % avant, là on pourrait aller à 40 % du coût global de l'opération hors taxes, jusqu'à 300 000 € par projet.

Pour les économies d'énergie au-delà de 50 %, jusqu'à présent on était à 50 % du coût global de l'opération hors taxes, jusqu'à 500 000 € et on souhaite aller jusqu'à 1 M€ sur patrimoine scolaire, qui sont les bâtiments que vous avez le plus et qui sont souvent les plus chers et sur lesquels on peut viser le plus d'économie d'énergie.

J'en profite pour rappeler ce qu'est BATy+. Je ne sais pas si vous allez vous représenter, si vous serez élus, mais si vous êtes aux manettes dans quelques semaines, vous pourriez faire comme Collonges-au-Mont-d'Or en rénovant un ancien restaurant scolaire du groupe scolaire Paul Bocuse, Communay pour le groupe scolaire Les Brosses, Givors pour une crèche, Jonage pour la maternelle Fontanet, Saint Symphorien d'Ozon pour la salle Henri Cochet, Vourles pour la salle polyvalente. Ce sont de beaux

projets que nous avons accompagnés et sur lesquels les services ont pu se faire plaisir, je pense qu'ils sont très contents d'accompagner ce type de projet et d'accompagner les élus et les services. On a là une typologie de communes assez différentes, mais qui sont pour la plupart, hormis Givors, de moins de 10 000 habitants. C'est tout l'intérêt de l'ingénierie territoriale qu'est le SIGERLy pour les communes.

#5 ÉVOLUTION DE L'OFFRE BATY+ (2/5)					
 DÉTAILS PAR COMMUNE					
COMMUNE	Date Adhésion	Projet/Bât.	Pourcentage d'économie d'énergie visée	Montant travaux HT	Montant avance financière
<u>COLLONGES AU-MONT-D'OR</u>	17/05/2024	Ancien Restaurant Scolaire du Groupe Scolaire Paul	61%	2 223 469,00 €	500 000 €
COMMUNAY	04/02/2025	GS Les Brosses phase 1 (amphi)	85%	730 661,00 €	365 331 €
GIVORS	17/05/2024	Crèche	58%	1 962 550,00 €	300 000 €
JONAGE	24/02/2025	Maternelle Fontanet	43%	511 656,00 €	153 497 €
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON	16/05/2024	de la salle Henri Cochet.	65%	1 763 045,00 €	500 000 €
VOURLES	06/12/2024	Salle polyvalente Jean Pascal	40-50%	637 810,00 €	191 343 €
TOTAL				8 595 691,00 €	2 010 170,50 €

Nous vous proposons de revoir les modalités pour mieux vous accompagner et que vous puissiez en bénéficier.

C'est le Bureau qui examine l'éligibilité selon la liste des critères mise à jour et la possibilité de retenir les projets et le Président signe les conventions selon le modèle en pièce jointe.

Avez-vous des questions, remarques ou besoins d'information ? *Pas de questions ni remarques.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 43 (118 voix) 100,00 %

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Délibération n°C_20260204_06

APPROBATION DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)

Rapporteur : Monsieur Ikhlef CHIKH, Vice-Président (Affaires juridiques et marchés publics)

Confer page 23/69.

M. CHIKH.- Bonjour à toutes et tous.

Je suis très heureux et nous pouvons être fiers collectivement de vous proposer la mise en place d'un SPASER au sein du SIGERLy.

Je fais un rappel pour signaler à celles et ceux qui ne se sont pas encore inscrits à la centrale d'achats qu'ils peuvent encore y adhérer.

Je reviens au SPASER, Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables, document stratégique qui définit des objectifs et des modalités de mise en œuvre d'une politique d'achat public durable par un acheteur public. Il s'agit d'une démarche volontaire puisque le syndicat n'atteint pas chaque année les volumes d'achats l'imposant.

Nous souhaitons avant tout modifier la réflexion amenant à l'acte d'achat au sein de l'organisme. En d'autres termes, qu'est-ce qu'acheter mieux, comment acheter mieux, quels autres impacts sur le territoire pourrions-nous avoir grâce à nos achats ?

Le SPASER est articulé en trois volets :

- Volet organisationnel décrivant comment le syndicat s'organise, se structure et forme ses équipes afin d'initier et pleinement mettre en place dans les pratiques les principes énoncés par le SPASER.
- Volet d'engagements : engagements sociétaux, je prends l'exemple de l'insertion et des luttes contre les discriminations, les marchés réservés ; nos engagements économiques, je prends pour exemple plus d'anticipation, du sourçage et l'évaluation des partenaires ; engagements environnementaux, je prends pour exemple l'économie circulaire, le réemploi dont nous aurons une illustration tout à l'heure, qui se distingue du recyclage.
- Le volet 3 n'est pas à ce jour publié, il sera construit par l'ensemble des équipes. Il s'agit de fiches actions par famille d'achat dans lesquelles les équipes concernées par les familles d'achat identifieront les marchés désignés, leur calendrier de renouvellement et un catalogue de clauses pouvant être intégrées au marché. Dans ces fiches, seront intégrées les feuilles de route à venir, la situation initiale et les objectifs que les services se fixent.

J'en profite pour remercier les services avec lesquels j'ai eu la chance et l'opportunité de travailler, le service marchés avec lequel j'ai travaillé sur ce sujet. Merci à eux.

M. MILLET.- Je propose d'effectuer une correction sur la diapositive dont le titre est erroné, il est écrit Socialement et Économiquement Responsables et non pas Écologiquement Responsables.

M. PEREZ.- Merci, Monsieur MILLET.

Y a-t-il des questions ou des remarques ? *Pas de questions ni remarques.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour	:	41 (115 voix)	100,00 %
Contre	:	1 (1 voix)	Bernard DUMAS (Meyzieu)
Abstention	:	1 (2 voix)	Bruno THUET (Brignais)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Délibération n°C_20260204_07

RÉEMPLOI DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :- APPROBATION DE LA CONVENTION "PIVOTS CIRCULAIRES"- APPROBATION DE LA CONVENTION CEREMA

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 26/69.

M. CHONÉ.- C'est une nouveauté, cela concerne le réemploi des équipements d'éclairage public.

On fait de plus en plus de travaux de remplacement de nos lampes dans toutes les communes et nous allons être amenés, dans le cadre de travaux d'enfouissement ou de rénovation d'éclairage, à démonter des matériels opérationnels avec des leds, des mâts assez récents. Ce sont des matériels qui peuvent encore servir pendant de longues années, contrairement à ce qu'on avait par le passé où les ampoules avaient une durée de vie limitée.

C'est une démarche construite par le SIGERLy. La réflexion a mis en évidence le potentiel de développement de boucles de circularité fonctionnelle et de réemploi des équipements issus des opérations de renouvellement et de maintenance. L'objectif est de réduire notre empreinte environnementale pour nos projets, y compris sur le matériel, de préserver la valeur d'usage des équipements existants et de structurer de nouvelles filières territoriales en cohérence avec les objectifs.

C'est l'objet de la délibération que l'on vous soumet ce soir.

Nous nous positionnons en tant que chef de file de l'expérimentation. Quatre entreprises ont intégré le projet : Citeos, Eiffage Energie Systèmes, Serfim-Serpollet et le groupe Ragni récemment. Par cette démarche, nous voulons tester les conditions de faisabilité du réemploi de matériel d'éclairage public.

Pour ce faire, on va utiliser un dispositif existant, le Parcours Pivot Circulaire, dispositif d'accompagnement pour l'émergence de projets industriels qui permettent de valoriser l'économie circulaire.

Ce dispositif vise à accompagner et traiter ces nouvelles problématiques qu'on veut prendre en compte, sur une durée de 12 mois.

La valeur totale du programme s'élève à 30 000 €. Nous avons un soutien financier de l'Ademe, et le reste à charge s'élève à 28 000 €, répartis entre les 4 entreprises et le SIGERLy. Pour ce qui concerne le SIGERLy, notre part s'élève à 4 800 € HT, soit 5 760 € TTC.

Le cœur de cette expérimentation est de créer une plate-forme permettant de gérer toutes les interfaces. Ce n'est pas facile parce que, par exemple, l'entreprise qui exploite votre éclairage public n'est pas forcément celle qui fait les travaux donc il faut avoir une relation entre les deux entreprises et donc il faut le mettre en place, cela n'existe pas aujourd'hui.

Chaque entreprise va payer 5 800 € dans le cadre de cette expérimentation.

Par ailleurs, le CEREMA va nous aider à mettre en place cette plate-forme d'intermédiation sur le volet du réemploi du matériel d'éclairage public. C'est un établissement public de référence en matière de transition écologique, d'aménagement et d'ingénierie territoriale. Nous avons déjà travaillé avec eux sur les plans lumière de nos communes dans le cadre de la mise en place d'une démarche pour les construire au niveau national.

Il vous est proposé d'approuver le projet du dispositif d'accompagnement Pivot circulaire, le projet de convention avec le CEREMA, l'adhésion au dispositif Parcours Circulaire dont le montant s'élève à 5 760 €, et nous allons financer une partie au CEREMA pour un montant de 1 044 €.

Pour information, la prestation du CEREMA est estimée à 10 000 € dont 5 000 € sont pris en charge par le CEREMA et les 5 000 € restants sont pris en charge par les 4 entreprises et le SIGERLy.

Il faut autoriser le Président à signer tous les documents et la dépense est inscrite dans nos budgets.

Il y a une petite modification dans la délibération. En effet, nous n'avions pas mis le montant du CEREMA et il est bien prévu que le CEREMA nous accompagne et cela a été ajouté dans la délibération qui a été modifiée par rapport à ce que l'on vous a envoyé dans le projet d'ordre du jour de ce Comité.

Avez-vous des questions ?

M. MILLET.- S'il est possible qu'il y ait une filière de réemploi des mâts d'éclairage alors nous pourrions être le premier bénéficiaire de cette filière de réemploi. Si on peut réemployer un mât, pourquoi est-ce qu'on ne le réemploie pas nous-mêmes ?

M. CHONÉ.- C'est fait pour cela, pour que l'on puisse réemployer les mâts directement dans la commune, auquel cas il n'y a pas de problématique financière, mais si on n'a pas d'utilisation dans la commune, il faut savoir chiffrer le montant du mât.

Il y a beaucoup de choses à mettre en place et à réfléchir.

Mme FERNANDES (Givors).- Je trouve cette initiative très intéressante, mais si j'ai bien compris, le budget et la délibération, c'est uniquement pour identifier tous les équipements. C'est une plate-forme où on recense tous les équipements, c'est ça ?

M. PEREZ.- Je vais laisser la pilote en charge de ce sujet vous répondre.

Mme RAMI.- L'objectif de cette délibération est de créer une filière de réemploi. Pour cela, nous sommes accompagnés par le dispositif Pivot Circulaire pour aider le consortium (SIGERLy maître d'ouvrage et les 4 entreprises) à créer une filière horizontale de réemploi, ce qui n'existe pas du tout en France. Nous sommes pionniers et nous serons un terrain d'expérimentation pour le national. En effet, un groupe de travail national compte sur nous pour expérimenter cette filière.

Cette filière n'existera que via une plate-forme d'intermédiation que le CEREMA va nous aider à construire. Cette plate-forme va créer le marché. Il n'y a pas de réemploi aujourd'hui parce qu'il n'y a pas de marché et il n'y a pas de marché parce qu'il n'y a pas de rencontre entre l'offre et la demande, il n'y a pas de visibilité des gisements et des opportunités, pas de simulation des coûts. On reconstitue avec les industriels une chaîne de valeur de reconditionnement et de réparation. C'est tout cela qu'on met en place.

Pour qu'il y ait un modèle économique pour ces entreprises, nous sommes allés chercher des grands groupes qui ont répondu présents parce qu'ils comprennent qu'il y a un business model, qu'il y a un intérêt collectif à préserver les ressources qui existent ici et maintenant sans aller les extraire au fin fond du monde, avec un risque de rupture important sur les matières premières.

Pour avoir un business model robuste, il faut avoir une visibilité au niveau national de tous ces gisements et pas uniquement au niveau local. Ce qui n'empêchera pas, si on a des mâts réemployables sur la zone SIGERLy, de les réutiliser sur place, mais imaginons qu'une commune de la Drôme ait besoin de ces mâts, alors un don est fait et charge au bénéficiaire, via un cahier des charges qu'on est en train de coconstruire au niveau national, de faire réparer et transporter ces mâts.

Mme FERNANDES.- Donc vous nous présentez là uniquement la conception de cette marketplace.

Mme RAMI.- Non, c'est la création de la chaîne de valeur de la filière locale. On est en train de dessiner tous les processus avec la chaîne de valeur, à savoir les producteurs, les intégrateurs, la maîtrise d'ouvrage, les stockeurs, on est en train de créer cette chaîne de valeur et pour que cela fonctionne ensuite économiquement, il faut un marché, d'où cette plateforme. Non, ce n'est pas uniquement la plateforme ; c'est très imbriqué.

Mme FERNANDES.- Je trouvais que le budget de 10 000 € était presque dérisoire, justement en comprenant la fameuse chaîne de valeur. Comment arrivez-vous à cela ? Et est-ce que plus tard vous ne nous direz pas que c'est plus cher parce qu'il y a plus d'études et que des problématiques vont émerger ? Est-ce que c'est vous qui prenez tout en charge ?

Mme RAMI.- Ce projet a émergé suite à une étude que j'ai réalisée pendant plus d'un an dans le cadre d'un Exécutive MBA à l'EM Lyon. Je suis allée chercher des partenaires et maintenant, ce projet vit une *vraie vie*.

Une analyse multifactorielle a été réalisée et c'est aussi peu cher parce que j'ai beaucoup négocié. Tous les membres de ce consortium et tous les partenaires sont très enthousiastes au niveau local et au niveau national. Le CERS(?)*, la fédération des entreprises de l'énergie, fédération très importante, et la FNCCR, notre fédération des syndicats d'énergie, ont mis en place un groupe de travail commun pour mobiliser les entreprises et les maîtres d'ouvrage sur le sujet et traiter les questions transversales, assurantielles, de responsabilités, etc. Le SIGERLy fait le lien entre le local et le national.

Le SIGERLy est au cœur de l'innovation dans ce dispositif, je ressens beaucoup d'enthousiasme avec tous nos partenaires et c'est très agréable de pouvoir travailler dans une relation qui est un peu à part. On a beaucoup l'habitude de travailler avec les entreprises de façon contractuelle donc dans une position différente et là, on est partenaire et c'est très constructif et très agréable.

Mme FERNANDES.- On sent bien le vrai projet d'innovation, mais je voulais savoir jusqu'où va le budget et la chaîne de valeur en regard du budget. Merci pour ces éclairages.

M. PEREZ.- Y a-t-il d'autres questions ou remarques ?

Comme vous l'aurez compris, ce projet est porté par notre Directrice Générale, on peut la remercier de nous amener dans cette voie d'avant-garde.

On peut les remercier aussi, parce que pendant tout le mandat on a eu la chance d'avoir des négociatrices hors pair en les personnes de Madame la DGS, Madame la DGA Ressources, Madame la Responsable Budget et comptabilité, sur les emprunts, Madame la Responsable du service Général mutualisé. Je remercie Christine, mais je veux aussi faire remarquer qu'on a toujours été en capacité de s'appuyer sur les autres forces motrices du territoire, la Métropole sur ces sujets d'économie circulaire, le CEREMA avec qui on a commencé à travailler il y a un certain nombre d'années sur le sujet des schémas directeurs d'aménagement Lumière, les entreprises avec lesquelles on a l'habitude de travailler : Citéos et Eiffage, mais on a aussi la chance d'avoir l'ETI locale, Serfim-Serpollet, le groupe Ragni, entreprise familiale qui, elle, a vu le sujet sur les réseaux sociaux et a contacté Christine directement pour participer.

Au passage, le groupe Ragni s'élargit en rachetant des entreprises, notamment le groupe lyonnais LEC, que vous connaissez sans doute. Quand vous prenez le tramway, le balisage au sol est réalisé par LEC, belle entreprise lyonnaise. On peut être content qu'il y ait cette dynamique et que Christine

emmène le SIGERLy dans l'innovation et l'avant-garde ; j'en veux pour preuve, c'est repris au niveau national.

S'il n'y a pas de questions, je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour	:	45 (134 voix) 100,00 %
Contre	:	0
Abstention	:	0

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Délibération n°C_20260204_08

CONVENTION PARTENARIALE TRIENNALE ENTRE LE SIGERLy ET L'ALEC LYON - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Madame Vinciane BRUNEL, vice-présidente (Ressources Humaines)

Confer page 31/69.

Mme BRUNEL.- Pour cette délibération, on vote la suite de la convention avec ALEC Lyon. On avait démarré en 2025 une convention triennale qui se base sur 4 axes :

- l'information et le conseil à la rénovation de l'habitat privé
- la lutte contre la précarité énergétique, point important dont on a pas mal parlé et sur lequel le Président a beaucoup insisté durant ce mandat. Je le remercie, c'est quelque chose sur lequel une action est nécessaire, surtout dans le contexte actuel, en lien avec les CCAS.
- la sobriété des usages dans les bâtiments communaux
- l'accompagnement des démarches territoriales Climat – A → ir - Energie.

Des actions ont été menées à terme. Et pour 2026, nous avons de nouveaux objectifs plus importants pour poursuivre dans cette lancée, la partie 2025 ayant très bien fonctionné.

Il est proposé de verser une subvention de 196 200 € dans les conditions prévues par la convention partenariale.

Pour 2026, les objectifs poursuivis au niveau de chaque axe sont déclinés en actions, autant sur le conseil personnalisé, l'amélioration de l'habitat, des sessions de formation des travailleurs sociaux, réponses, rendez-vous et animations dans les bâtiments des communes, appui au déploiement des formations.

Pour 2025, grâce au soutien financier du SIGERLy, l'espace conseil France Réno a pu être pleinement opérationnel au 2nd semestre, avec une réouverture du service chaque vendredi à compter du 1^{er} septembre.

Entre juin et novembre 2025, 241 permanences ont été assurées, permettant la réalisation de 2 200 actes d'information à destination des habitants des communes du SIGERLy.

L'ALEC a également réalisé 240 conseils personnalisés dont 134 rendez-vous longs, dans des délais rapides.

Au total, 1 508 ménages, 271 copropriétés, 14 monopropriétés ont été accompagnés.

Sur la partie lutte contre la précarité énergétique, deux sessions de formation ont été organisées, permettant de former 12 agents issus de 8 communes du territoire. Elles ont pu porter sur la détection et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique et hydrique ou l'animation d'ateliers d'économie d'énergie et d'eau.

Sur la question de la sobriété des usages, des formations ont été dédiées aux équipes CEP et sur l'accompagnement des démarches territoriales Climat - Air - Energie, un atelier collectif s'est tenu sur cette thématique, réunissant 4 communes avec diffusion des supports à d'autres collectivités intéressées.

Par ailleurs, plusieurs accompagnements individualisés ont été engagés avec les communes de Feyzin, Irigny, Corbas et Chassieu.

Nous proposons de poursuivre cette convention sur 2026.

S'il n'y a pas de questions, je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour	:	43 (132 voix)	100,00 %	
Contre	:	0		
Abstention	:	2 (2 voix)		Marc DUBIEF (Bron), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

En tant que vice-présidente aux Ressources Humaines, je veux remercier toutes les équipes. Je le dis souvent, mais elles ont relevé de gros défis, ça a commencé par le déménagement, en se poursuivant par une réorganisation, enchaînant avec de nouveaux outils et le développement de l'activité. Les équipes ont toujours été au rendez-vous, avec grand professionnalisme et de grandes compétences. Je rejoins Corinne sur le fait que nous avons été beaucoup accompagnés, c'était plaisant. Et je ne vous cache pas que je vous ai souvent cités en exemple dans d'autres organismes.

Quelque chose m'a marqué, je ne regarderai plus les présentations de rapport d'activité de la même façon depuis que j'ai vu comment le SIGERLy les présente. Ce sont des moments qui pourraient être rébarbatifs, mais qui ont été très sympas.

C'est un moment d'équipe sympa et on apprend en plus avec décontraction.

Et la nouvelle équipe aura encore plus d'accompagnement, les équipes ayant travaillé pour parfaire l'accompagnement des nouveaux agents, mais aussi des nouveaux élus avec des programmes pour les nouveaux élus, y compris pour les délégués, pour être au top toute de suite.

Un grand merci.

Applaudissements.

M. PEREZ.- Merci Vinciane. Une fois de plus, je ne peux que souscrire à cela, professionnalisme et savoir travailler sérieusement sans se prendre au sérieux, c'est une belle qualité.

Délibération n°C_20260204_09

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION SOLIHA RHÔNE GRAND LYON ET LE SIGERLy (2025 - 2027) - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Confer page 34/69.

M. PEREZ.- On continue sur ces sujets de convention notamment liée à la précarité énergétique, comme l'a dit Vinciane c'est un sujet prégnant auquel je suis très attaché. Je ne peux pas me satisfaire ni être heureux de l'explosion de la précarité énergétique durant le mandat, elle n'est pas due à nous, mais à un certain nombre de facteurs.

Il y avait hier la présentation du rapport sur le mal logement de la part de la Fondation pour le logement des défavorisés, ce n'est pas le sujet le plus mis en avant, mais ils en parlent aussi et c'est un vrai sujet sur ces 10 dernières années. Il faut continuer à aller là-dessus.

C'est aussi pour cela que cette convention SIGERLy – SOLIHA nous lie. Un rappel sur cette première subvention de 20 000 € attribuée, SOLIHA a produit un bilan début 2026 sur la mise en place de ce fonds. Seulement 5 dossiers ont été présentés au cours des deux commissions d'attribution et seulement deux ménages sont éligibles au fonds avec une aide de 5 000 €.

Je voudrais préciser les éléments qui nous ont été fournis par Delphine AGIER, la Directrice territoriale de SOLIHA, et vous donner la situation des personnes qui vont être accompagnées. J'ai souvent dit que la précarité énergétique, c'est un sujet de territoire où des précarités existaient déjà fortement, mais que parfois elles peuvent se nicher auprès d'un public qu'on connaissait moins et j'ai donné l'exemple de retraités qui pouvaient avoir une petite pension et qui pouvaient basculer par la hausse des prix de

l'énergie dans la précarité énergétique. SOLIHA n'a pas voulu me faire plaisir, mais force est de constater que sur ces deux ménages, le premier est un couple de retraités à revenus modestes qui vit à Vaulx-en-Velin. Il y a des travaux pour 75 000 € TTC pour une rénovation globale qui permettra de gagner quatre classes sur le diagnostic énergétique, avec 65 000 € d'aide de l'ANAH, un apport personnel de 5 400 € et une aide du SIGERLy de 5 000 €.

Autre territoire, une retraitée qui vit seule avec un taux d'invalidité de 80 % et des revenus très modestes, à Albigny-sur-Saône, dans une passoire thermique avec une grosse problématique d'humidité, infiltration dans la toiture. Il s'agit d'une rénovation complète pour 70 000 €, dont 54 000 € d'aides publiques, 10 000 € d'apport personnel et le SIGERLy intervient pour 5 000 €.

C'était vraiment l'objectif de ce dispositif d'accompagner des personnes pour qui le reste à charge aurait été trop important.

Peu de projets ont été financés, mais SOLIHA nous a bien précisé que sur l'année 2026, compte tenu du temps d'instruction, des dossiers qui pouvaient remonter et qui, à une époque n'avaient pas été financés, deviennent maintenant finançables avec cet accompagnement, et on sera sur un total de 10 ménages sur 2026 dont 2 non-financés en 2025 et 8 finançables sur 2026.

Le SIGERLy versera 50 % de la subvention 2026 dès février 2026 et nous ferons un point d'étape en juin 2026 pour voir où en est l'association. Le solde de la subvention sera réglé sur la base du bilan annuel à produire d'ici fin 2026.

Pour information, j'ai déjeuné avec Pierre-Yves GAGNERET aujourd'hui, Président de SOLIHA Rhône, qui constatait les grosses difficultés de certaines antennes départementales de SOLIHA avec des difficultés financières assez fortes. On peut se satisfaire du travail de Delphine AGIER qui va chercher beaucoup de financements, qui participe à des appels à manifestation d'intérêt, en tout cas diversifie les ressources de SOLIHA, mais il y a un sujet lié au projet de loi de finances : les crédits votés pour l'ANAH et la répartition des financements que va allouer l'ANAH à SOLIHA. Pierre-Yves GAGNERET était positif, mais il faut être vigilant car ce n'est pas facile et il y a encore beaucoup de travail à faire.

Avez-vous des questions ? *Pas de questions.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour	:	44 (133 voix)	100,00 %
Contre	:	0	
Abstention	:	1 (1 voix)	Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Délibération n°C_20260204_10

CONVENTION TRISANNUELLE DE MÉCÉNAT ENTRE LE SIGERLy ET L'ASSOCIATION "ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES" (2025-2027) - SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 37/69.

M. CHONÉ.- Rappelez-vous, nous avons approuvé une convention trisannuelle avec Électriciens sans frontières d'un montant de 6 000 € sur 3 ans. Nous avons prévu de verser 2 000 € par an de 2025 à 2027.

Sur 2025, nous avons versé les 2 000 € à l'association, ce qui a permis de soutenir un projet au Togo permettant l'accès à l'électricité et à l'eau, à des conditions d'hygiène bien meilleures dans une école dans un village situé à Agbanakin au sud de Lomé.

Cela permet de contribuer à l'accès à l'éducation pour 600 élèves. Il y a des crues dans ces secteurs et cela leur permet de continuer à travailler y compris quand il y a des crues, et de renforcer la vie sociale.

Je vous propose de verser la subvention de 2 000 € pour 2026 à l'association. C'est inscrit au budget primitif.

Avez-vous des questions ? *Pas de question.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 44 (133 voix) 100,00 %
Contre : 0
Abstention : 1 (1 voix) Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. PEREZ.- Je me permets une information liée à Électriciens sans frontières.

Il y a une dizaine de jours, par le biais de la Direction du service coopération internationale à la Métropole, Kiev a demandé à beaucoup de grandes villes, grandes agglomérations européennes la possibilité de fournir des générateurs. La Métropole a répondu qu'elle n'en avait pas, s'est tournée vers le SIGERLY, j'ai répondu que nous n'en avions pas non plus, mais j'ai fait ce que j'avais fait en 2022, j'ai sollicité nos entreprises de travaux pour voir ce qui était possible de faire. La plupart m'ont répondu qu'elles n'en avaient pas, mais que certaines d'entre elles allaient renforcer l'accompagnement financier qu'elles ont à travers Électriciens sans frontières pour augmenter l'apport financier pour qu'Électriciens sans frontières puisse acquérir des générateurs qu'ils pourront utiliser en Ukraine.

Nous contribuons à notre manière, manière qui pourrait être plus importante, c'est ce qu'on se disait en aparté avec la vice-Présidente aux finances, il y a une vraie demande. Et si les entreprises passent aussi par Électriciens sans frontières, c'est parce qu'ils ont l'habitude de travailler depuis 4 ans en Ukraine et cela évite que le matériel soit dérobé ou capté au passage.

On peut être très fier d'accompagner depuis de nombreuses années ESF.

Délibération n°C_20260204_11

**APPROBATION D'UNE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DES AMIS D'ANDRÉ MARIE AMPÈRE
(MUSÉE AMPÈRE)**

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Confer page 40/69.

M. PEREZ.- Nous avons un partenariat avec la SAAMA pour une contribution de 1 000 €.

Sur 2025, le don de 1 000 € a contribué à participer à la commémoration du 250^{ème} anniversaire de la naissance d'André-Marie Ampère et en 2026, cette contribution sera affectée à l'inauguration d'une nouvelle vitrine consacrée à l'éclairage, le lancement de travaux d'isolation énergétique des locaux du musée et le renforcement des actions de sensibilisation auprès des jeunes publics notamment scolaires à travers des ateliers pédagogiques tels que La main à la pâte.

Y a-t-il des questions ou des remarques ?

M. PERARDEL.- En tant qu'administrateur de la SAAMA, je ne prendrai pas part au vote.

Je voulais rappeler l'intérêt de nos communes par rapport à la SAAMA qui peuvent donner des subventions, mais surtout la mise en place de visites groupées qui se font au niveau du musée Ampère. Nous avons accueilli des CCAS, des conseils seniors.

Pour les élus et délégués de demain, ça peut être intéressant, cela a été bien apprécié. Plusieurs animateurs vous accompagnent, des gens très chevronnés avec des Bac+12, d'autres un peu moins, on se met vraiment à l'écoute du public.

M. PEREZ.- S'il n'y a pas d'autre intervention, je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 42 (131 voix) 100,00 %
Contre : 0
Abstention : 1 (1 voix) Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

ADHÉSION À L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (ALTE 69) - COTISATION 2026

Rapporteur : Madame Vinciane BRUNEL, vice-présidente (Ressources Humaines)

Confer page 43/69.

Mme BRUNEL.- Adhésion à l'ALTE 69, Agence Locale de la Transition Énergétique, cela vient compléter le triptyque visant à garantir l'équité territoriale en transition énergétique avec l'ALEC, SOLIHA et ALTE qui permet d'étendre la couverture pour les 8 communes hors Métropole. Ils font du conseil aux collectivités et de la sensibilisation publique auprès des citoyens.

Cela nous permet d'avoir une stratégie cohérente en incluant tous les territoires.

Nous vous proposons de renouveler l'adhésion qui s'élève à 486 €.

Il est procédé au vote électronique.

Pour	:	43 (132 voix)	100,00 %
Contre	:	0	
Abstention	:	1 (1 voix)	Marc DUBIEF (Bron)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

COTISATION À L'ASSOCIATION "CLUSTER LUMIÈRE" ET "AU CAMPUS LUMIÈRE"

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 46/69.

M. CHONÉ.- En 2012, nous avons adhéré au Cluster Lumière qui vise à fédérer et développer le savoir-faire en éclairage en Rhône-Alpes ; cela porte sur tout ce qui gravite autour de l'éclairage entreprise, centre de recherche, utilisateurs.

Cette année, nous proposons d'adhérer en plus au Campus Lumière, qui est un établissement de formation pour développer les compétences professionnelles dans l'éclairage et les lumières afin de favoriser l'emploi des personnes qui sont en formation dans les métiers de l'éclairage, et on en a besoin. En effet, travailler sur des leds, c'est autre chose que de travailler sur les ampoules.

Au niveau financier, le montant total des deux cotisations s'élève à 1 754 €, dont 1 254 € au titre du Cluster Lumière et 500 € au titre du Campus Lumière.

Avez-vous des questions ? *Pas de question.*

M. PEREZ.- Il faut noter au PV que je vote favorablement car mon boîtier ne fonctionne pas.

Il est procédé au vote électronique.

Pour	:	43 (132 voix)	100,00 %
Contre	:	0	
Abstention	:	0	

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. CHONÉ.- Dans le cadre du Campus Lumière, il y a des partenariats avec des lycées professionnels et nous avons eu l'occasion de visiter et rencontrer le lycée Flesselles sur Lyon - Croix Rousse. Il y en a maintenant 4 qui sont opérationnels, c'est important et cela permet à nos entreprises de trouver des

personnes. C'est un de nos problèmes aujourd'hui que les entreprises puissent travailler avec du personnel formé sur nos réseaux d'éclairage public.

Délibération n°C_20260204_14

**DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU BUREAU SYNDICAL(MISE À JOUR DE LA DÉLIBÉRATION
C-2022-11-30/13 DU 30 NOVEMBRE 2022)**

Rapporteur : Monsieur Ikhlef CHIKH, Vice-Président (Affaires juridiques et marchés publics)

Confer page 48/69.

M. CHIKH.- Il s'agit d'une modification juridique concernant une attribution au Bureau.

Il est proposé d'ajouter que le Bureau puisse décider du renouvellement de toutes les adhésions du SIGERLY aux associations et organismes extérieurs et du paiement des cotisations annuelles en découlant.

Chaque année, le SIGERLY est obligé de délibérer pour renouveler ses adhésions à des associations et organismes extérieurs. Ces renouvellements arrivant au fil de l'eau et les cotisations devant être payées dans des délais limités, il est difficile de concilier ces impératifs avec les séances du Comité.

Il est donc proposé de déléguer cette attribution au Bureau syndical qui se réunit plus souvent que le Comité, pour assurer un meilleur fonctionnement des services, une fluidité bien meilleure des renouvellements des adhésions et un respect des délais de la comptabilité publique pour le règlement des factures.

Il s'agit d'abroger et de remplacer la délibération indiquée sur la diapositive et de déléguer cette charge au Bureau pour plus de fluidité. Le Président rendra compte à l'Assemblée de la bonne tenue de cet exercice.

Avez-vous des questions ?

Mme MAGNIN (Fontaines-Saint-Martin).- Par rapport à l'ordre du jour, le point 14 est bien plus développé que ce que l'on vient de nous présenter. Je voudrais savoir si le vote qui va suivre couvre l'ensemble du point 14 de l'ordre du jour ?

M. PEREZ.- Il couvre l'ensemble des modifications qui sont faites sur la délégation d'attributions au Bureau, pas uniquement la présentation sur le Powerpoint.

Mme MAGNIN.- J'ai été étonnée de lire le contenu du point 14. J'ai fait partie de pas mal d'organismes et d'associations et dans les statuts, dans les règlements, il y a toujours des conditions avec lesquelles on doit vivre quand on est gestionnaire. Et je constate qu'on nous demande de supprimer beaucoup de plafonds dans ce paragraphe, des plafonds d'actions qu'il faut déléguer au Bureau syndical en disant qu'ils peuvent faire des tas d'actions en dépassant les plafonds initialement prévus qui, historiquement, ont quand même des raisons d'être, ils n'ont pas été créés juste pour gêner la gestion.

Quand on lit tout ce qu'il y a dans le paragraphe 14, j'avoue que j'ai sursauté. Je ne sais pas si les autres ont eu le temps de voir, on est en page 264 sur 309, cela demande en effet une certaine attention.

Je voulais vous faire part de mon étonnement sur le contenu.

M. PEREZ.- J'entends ce que vous nous dites, je laisserai les services compléter. Il y a une facilité de gestion de délégation de notre assemblée du comité au bureau pour faciliter un certain nombre de prises de décisions plutôt que tous les deux ou trois mois, sous réserve que nous ayons le quorum, et je félicite l'ensemble des élus d'avoir obtenu le quorum à l'ensemble des comités syndicaux, ce qui n'est pas le cas chez des confrères d'autres syndicats d'énergie. L'idée est que les décisions les plus importantes, donc le budget, le compte administratif, le ROB, soient bien prises par le Comité Syndical ; c'est réglementaire et c'est la loi.

Je n'ai pas en tête les plafonds dont vous parlez qui auraient été modifiés, j'avoue ne pas comprendre. Je vais laisser les services compléter.

Mme MAGNIN.- Il y a deux pages.

Mme RAMI.- Il s'agit de la délégation initiale qui a été donnée au début du mandat du Comité au Bureau. C'est une délégation que vous avez votée au départ. Aujourd'hui, on ne modifie qu'un seul point, à savoir que les ré-adhésions passeront par le Bureau, tout le reste est totalement identique. Mais pour

des facilités de lecture et contrairement à ce que l'on fait généralement, à savoir remplacer le mot dans l'article 1 alinéa... et dont on ne comprend rien, on vous a redonné le texte en totalité.

Mais c'est bien la délégation initiale qui a été votée au tout début, *modulo* le fait que pour les ré-adhésions, vous en avez beaucoup ce soir, cela passe par le Bureau pour des questions de facilité.

M. CHIKH.- Et le Président vous en rendra compte.

Mme RAMI.- En effet, au regard de tout ce qui a été fait sur la base de cette délégation, vous avez un acte pour rendre compte.

M. MILLET.- C'est un sujet important. Il faut rappeler le cadre précis légal, certains sujets ne peuvent pas être délégués par un Comité au Bureau, en nombre assez limité.

C'est très intéressant de regarder les pratiques des différentes collectivités, intercommunalités ou structures comme le SIGERLy, comme les syndicats intercommunaux qui peuvent décider politiquement en début de mandat de déléguer plus ou moins de choses au Bureau. Vous pouvez vous *amuser* à vérifier auprès de beaucoup d'autres syndicats intercommunaux ou collectivités, les délégations qui sont transmises au Bureau sont assez limitées au SIGERLy par rapport à ce que font beaucoup d'autres structures.

La modification est mineure et porte sur un seul point.

M. CHIKH.- Puisqu'il s'agit de ma dernière prise de parole, je tiens à remercier les services juridiques, Alice et Annick.

M. PEREZ.- Avons-nous pu répondre à votre question ?

Pour les élus qui ont été très assidus en Comité, je présente les décisions du Bureau et les décisions du Président, mais il est arrivé que nous n'ayons pas de décision du Bureau à vous présenter parce qu'on délègue très peu au Bureau et tous les sujets importants, impactants sont pris par le Comité Syndical.

Je crois qu'il n'y a quasiment pas eu de différence sur le règlement entre le Comité et le Bureau entre le mandat précédent et le nouveau. Quand Pierre ABADIE était président et que j'ai pris la suite, au début nous n'avons pas décidé de changer quoi que ce soit. C'est une pratique habituelle.

« En matière financière, il s'agit d'adopter le financement par fonds de concours de travaux de dissimulation coordonnée des réseaux et d'éclairage public d'un montant prévisionnel supérieur à 300 000 € », c'est ce dont vous parlez ?

Mme MAGNIN.- Sur tous les paragraphes, il faut vous donner une délégation pour tout ce qui est supérieur au plafond d'avant.

M. PEREZ.- J'entends que vous vous posiez la question et c'est normal, mais concernant les montants prévisionnels supérieurs à 300 000 €, on n'en a pas tant que cela. Peu importe qui sera l'élu en charge, on pourra vous faire un retour précis là-dessus et ce n'est pas juste pour que je décide seul d'un certain nombre de choses puisque, comme l'a dit Pierre-Alain MILLET, je rends compte au Comité à chaque fois. Et là, vous auriez pu me poser la question au début quand j'ai rendu compte par rapport à ces prises de décisions qui ne sont que rares et exceptionnelles.

Une fois de plus, c'est une facilité de gestion de signature de documents pour que l'entreprise puisse travailler et qu'on n'attende pas le prochain comité pour décider ou non - je rappelle que les travaux sont au bénéfice de vos territoires, ce n'est pas pour le SIGERLy - et qu'il y ait une entente intercommunale pour avancer et mutualiser les moyens.

Mme MAGNIN.- Dans la mesure où c'est rare, ça aurait pu être vu en Comité.

M. PEREZ.- C'est le Comité qui a décidé et validé le fait que l'on puisse dépasser ce plafond et que ce soit le Bureau qui décide, ce n'est pas le Bureau qui s'est auto-saisi pour décider que ça se passe comme ça.

Mme MAGNIN.- J'entends ce que vous dites, mais ce qui m'étonne, c'est qu'avant le vote ça n'ait pas été lu correctement. Si je n'avais pas soulevé le point, on ne votait que pour permettre de renouveler des cotisations, ce qui est différent.

C'est important de savoir ce qu'on vote, même si on arrive en fin de séance.

Je vous remercie de votre réponse.

M. PEREZ.- Je pense qu'il y a un mélange auquel les services ne s'attendaient pas. Ils vérifieront et on vous fera une réponse, on va regarder très précisément, il y a une lecture qui dit qu'il n'y a pas eu de

modification et une autre lecture qui dit qu'il y a eu modification. Je m'engage à ce que vous ayez une réponse dans la semaine à ce sujet.

Cela vous convient-il ?

Mme MAGNIN.- Je vous en remercie.

M. DAVID (Métropole).- Cette délégation d'attribution ne me dérange pas, c'est juste la temporalité : demander cette modification en fin de mandat.

J'ai cru comprendre que c'est peut-être pour éviter sur le prochain mandat de reprendre la même chose qui a été reprise sous le mandat précédent avec Pierre ABADIE. Mais cela me paraît bizarre de modifier cette délégation d'attribution aujourd'hui alors qu'il ne va plus rien se passer d'ici la fin du mandat.

Mais je comprends.

M. PEREZ.- Merci de ta compréhension, Pascal.

M. MILLET.- De toute façon, le prochain Comité devra décider d'une délibération sur les délégations puisque la délibération actuelle prend fin avec le mandat.

Quels que soient les élus qui seront au prochain Comité syndical du SIGERLy, de toute façon ils devront décider s'ils donnent plus ou moins de délégations au Bureau. En effet, ça ne fonctionne que pour les quelques mois qui nous séparent du nouveau mandat.

M. DUBIEF (Bron).- Cela va dans le sens de ce que je voudrais vous partager, dans la mesure où ce n'est pas clair, je propose de suspendre cette délibération parce qu'on ne sait pas ce que l'on va voter. C'est gênant sur le fond.

Et s'agissant des subventions aux associations, il me semble que cela a une implication politique parce qu'on choisit de travailler avec l'une ou l'autre sur certains sujets et cela peut relever du débat en conseil plénier.

Pour ma part, je voterai contre cette proposition.

M. PEREZ.- Cela porte sur les adhésions et non pas les subventions. Les adhésions passent souvent dans beaucoup d'organes, je pense aux communes, à la Métropole, autres collectivités, dans une seule délibération. Là, en l'occurrence, on a souhaité à la fois passer ce soir des subventions et des adhésions. Après, libre aux élus lors du prochain mandat de faire comme ils le souhaitent.

Pour répondre à Pascal, et je le remercie d'avoir donné cette information, il doit rester 1 Bureau et je ne suis pas sûr qu'il y ait beaucoup de délibérations à l'ordre du jour de ce Bureau.

J'ai dit qu'on rendrait réponse, je pense qu'il y a un mélange voire une erreur dans l'écriture de la délibération. Il y a incompréhension. Comme vous êtes libres du vote, je vous propose de passer au vote et de voter ce que vous souhaitez voter.

M. MUNGENAST (Sathonay Village).- Je me pose la question de l'intérêt de modifier les plafonds à quelques mois de la fin.

M. PEREZ.- Ça ne devrait pas être inscrit dans la délibération parce qu'il n'y a pas de modification là-dessus, c'est bien ce qu'on a voté au début.

Les services essaient de vérifier qu'il n'y a pas de modification là-dessus. En revanche, il arrive qu'il y ait des erreurs, *a priori* il ne devrait pas y avoir ça dans la délibération.

M. MILLET.- Je relis ce que dit le diaporama et ce que l'on vote, c'est uniquement l'ajout du renouvellement des adhésions, pas une nouvelle adhésion à une association que nous n'aurions pas discuté en Comité, c'est le renouvellement d'une adhésion. C'est la seule modification. Il n'y a rien d'autre.

Il y a peut-être un problème technique dans le document diffusé, mais on ne décide que de cela, ajouter le renouvellement des adhésions aux associations.



#14 DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU BUREAU SYNDICAT –

MISE A JOUR (1/2)

Rapporteur : Ikhef Chikh

Le Bureau du SIGERLY a reçu le 16 septembre 2020 délégation du Comité Syndical dans un certain nombre de domaines qu'il convient de compléter dans le domaine suivant pour la durée du mandat :

9. Adhésions aux organismes extérieurs

Décider du renouvellement de toutes les adhésions du SIGERLY aux associations et organismes extérieurs ainsi que le paiement des cotisations annuelles en découlant

M. PEREZ.- Y a-t-il d'autres remarques ? *Pas d'autres remarques.*

Je vous propose de passer au vote.

En raison d'un problème technique, il n'est pas possible de procéder au vote électronique. Il est dans un premier temps procédé au vote à main levée.

Il est procédé au vote à main levée.

- Élus Métropolitains, qui vote contre ? *1 voix contre*. Qui s'abstient ? 0 Qui vote pour ? 14
- Élus des communes hors Métropole, qui vote contre ? *1 voix contre*. Qui s'abstient ? 0 Qui vote pour ? 4
- Élus des communes de la Métropole, qui vote contre ? *10 voix contre*. Qui s'abstient ? 9 Qui vote pour ? 5

C'est assez confus au niveau du résultat du vote, je ne suis pas sûr à 100 %.

Je laisse les services faire le calcul et je vous donnerai le résultat ensuite.

Le problème technique étant résolu, il est procédé au vote électronique.

La délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 21 (88 voix) 79,2%

Contre : 13 (21 voix) 20,8 %

Abstention : 7 (7 voix)

BUDYNEK Jean-Michel (Solaize), CAPELLA Olivier (Grigny-sur-Rhône), CARTIER Jacques (Collonges-au-Mt-d'Or), DUBIEF Marc (Bron), DUMAS Bernard (Meyzieu), FONTAINE Myriam (Métropole de Lyon), JASSERAND Yves (Marcy l'Etoile), MAGNIN Françoise (Fontaines-St-Martin), MAGOUTIER Jean-Louis (Craponne), MUNGENAST G rald (Sathonay-Village), RAMOS Eric (Jonage), SAUNIER Thierry (Albigny-sur-Sa ne), THUET Bruno (Brignais)

AMBARD Christian (Oulins-Pierre-B n te), CARDINAL Sandrine (Charbonni res-les-Bains), DE LA CRUZ Philippe (Rochetaill e-sur-Sa ne), GIRAUD Michel (Fleurieu-sur-Sa ne), JOLLY Fran ois (Poleymieux-au-Mt-d'Or), LYONNET Germain (Quincieux), NICOLAS Philippe (Curis-au-Mt-d'Or)

La d lib ration est adopt e   l'unanimit  des suffrages exprim s

**APPROBATION DE L'ADHÉSION AUX SOLUTIONS FACTURES EP DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA LOIRE (SIEL) - OUTIL ALFRED**

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 54/69.

M. CHONÉ.- Alfred est un outil développé par le Syndicat des énergies de la Loire qui permet de réaliser un contrôle des factures d'énergie. Plutôt que de réinventer un nouveau logiciel au SIGERLy, nous proposons d'utiliser le logiciel du SIEL dont le coût sera de 1 €/point de livraison par an, soit 2 600 €/an pour le SIGERLy.

Cela nous facilitera le travail et le contrôle.

Avez-vous des questions ? *Pas de question.*

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 41 (115 voix)
Contre : 0 (0 voix)
Abstention : 1 (2 voix)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

☐ **Délibérations relatives à une compétence particulière**

Dissimulation coordonnée des réseaux

M. PEREZ.- Je vous rappelle les modalités de vote pour les délibérations à compétence particulière :

Concernant la dissimulation coordonnée des réseaux

- 65 Communes adhérentes à la dissimulation coordonnée des réseaux : 1 délégué = 1 voix

La délibération est adoptée à la majorité simple des suffrages exprimés.

**FIXATION DU COEFFICIENT DE MAJORATION DES TRAVAUX DE DISSIMULATION DES
RÉSEAUX POUR 2026**

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 57/69.

M. CHONÉ.- Chaque année, on reprend ces mêmes délibérations et on va commencer par fixer le coefficient de majoration pour les travaux de dissimulation coordonnée des réseaux.

La contribution annuelle de chaque commune = travaux et réfections définitives (T) x taux moyen de majoration ÷ amortissement sur 15 ans.

Contribution = T + (1+ F (frais de structure) + Fa (frais annexes de détection de recherche d'amiante, maîtrise d'œuvre) + Ff (Frais financiers) – P (participations du SIGERLy notamment FCTVA, article 8, et redevance R2 Enedis) ÷ 15.

Je vous rappelle que quand le Syndicat construit des réseaux en lieu et place du concessionnaire, le concessionnaire nous en paye une partie par la redevance R2.

Le facteur qui bouge le plus et qui impacte le plus le coefficient est le Tmaj.

Pour l'année 2026, le Tme sera fixée à 2,115 %. Cela résulte du montant de chaque emprunt qu'on a à rembourser. Pour mémoire, en 2024 on avait un taux de 1,66 %, pour 2025 le taux s'élevait à 1,85. On a une légère augmentation du taux, dans la mesure où les taux d'emprunt sont un peu plus élevés. Mais on était aussi dans une période très favorable, parce qu'il y a 10 ans, les taux étaient presque le double d'aujourd'hui.

Nous vous proposons de fixer le taux de majoration à 9,1 %. Pour 2026, l'augmentation la plus importante porte sur le taux des emprunts, le Tme, pour 100 000 € ça représente 17 745 € contre 15 451 € en 2025.

Le FCTVA participation au SIGERLy, c'est 42,5 %, comme en 2025. Les coûts annexes restent au même niveau à 26 %. Les coûts de gestion augmentent un tout petit peu en 2026, passant de 7,85 % à 7,86 %.

Cela fait un total de 109 113 € pour 2026 contre 106 797 € en 2025. La grosse différence est sur le taux des emprunts qui nous fait passer de 6,80 % à 9,11 % de coefficient de majoration pour les travaux.

Avez-vous des questions ? *Pas de question.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 27 (27 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 4 (4 voix)

CAPELLA Olivier ((Grigny-sur-Rhône), DUBIEF Marc (Bron) GIRAUD Michel (Fleurieu-sur-Saône), RAMOS Eric (Jonage)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Éclairage public

Modalités de vote concernant l'éclairage public :

- 53 adhérentes à l'éclairage public : 1 délégué = 1 voix

La délibération est adoptée à la majorité simple des suffrages exprimés, sauf mention spécifique dans les délibérations.

Délibération n°C_20260204_17

CONTRIBUTION ÉCLAIRAGE PUBLIC 2026- CALCUL DU RATIO AU POINT LUMINEUX- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NON MUTUALISABLES- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT MUTUALISABLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 60/69.

M. CHONÉ.- 53 adhérents ont délégué leur compétence.

On a une part mutualisable et une part non mutualisable.

Part mutualisable : $(M+F+EEE+I) \times R \%$

Part non mutualisable $(En+T+Cs1+Cs2+S)$

- M = maintenance des ouvrages d'éclairage public réalisée par les prestataires externes
- F = frais de structure + personnel du SIGERLy en lien avec la maintenance des réseaux
- EEE = évolution normative, exigence du service, expérimentation (détection des réseaux par exemple)
- I = investissement mutualisable directement imputable à l'éclairage public

- R % = ratio du nombre de points lumineux de la commune sur le nombre de points lumineux totaux du SIGERLy
- En = énergie annuelle consommée par commande et par commune
- T = travaux réalisés
- Cs1 = commandes spéciales de fonctionnement (illuminations festives)
- Cs2 = travaux spéciaux
- S = sinistres.

Vous avez un tableau comparatif de 2020 à 2026, c'est un calcul important parce que c'est ce que chaque commune paie.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉVOLUTION DE LA PART FONCTIONNEMENT (ENTRE 2020 & 2026)

Année de contribution		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de Points Lumineux		66 238	68 575	68 736	73 578	77 836	78 514	80 723
Part mutualisée / point lumineux	M : Exploitation et maintenance externalisée du parc	30,8	28,6	28,2	27,2	29,72	29,64	24,01
	F : Charges de personnel et coûts de structures internes liées à la maintenance du parc	4,2	3,8	2,2	1,5	3,45	4,34	5,51
	E : Évolutions des normes, exigences de service, expérimentation	1,0	6,4	7,8	10,7	4,88	0,20	2,47
	Sous-total Maintenance annuelle	36,0	38,8	38,2	39,3	38,05	34,18	32,00
Part non-mutualisée / point lumineux	En : Achat d'énergie CA année (n1) * 1%	56,6	61,7	60,6	61,1	43,03	60,69	52,33
Total Maintenance + Achat (sans Commandes Spéciales = Illuminations)		92,6	100,5	98,8	100,4	81,53	94,88	84,23

Concernant le nombre de points lumineux, depuis 2020 on a 14 000 points lumineux en plus.

Ce qui est intéressant, c'est que le coût d'exploitation maintenance est passé de 30 à 24 €. Les charges de personnel ont augmenté parce qu'on a créé un service exploitation dont le travail principal est de suivre ce qui se passe sur nos réseaux.

Concernant l'évolution des normes, on a remis un peu d'argent pour la détection des réseaux, montant qu'on avait diminué l'année précédente du fait de difficultés pour financer l'écart entre les recettes et les dépenses. Donc pour la partie maintenance annuelle, le montant s'élève à 32 € contre 34 € en 2025, 38 € en 2024. On a diminué les frais de maintenance, c'est dû essentiellement au passage aux leds d'une grande partie de notre parc. On doit être à plus de 60 % de leds.

La part non mutualisée comprend l'achat d'énergie, la prévision 2026 est plus faible que ce que l'on a dépensé en 2025 puisque le prix de l'électricité a baissé, le montant est donc plus faible que celui qu'on avait en début de mandat.

Par conséquent, le coût global pour 2026 est de 84,23 €. On a une diminution du coût par point lumineux de la facture financée par les communes.

Le ratio dépend du nombre de points de chaque commune.

Certaines dépenses sont par nature mutualisables et pour 2026, les dépenses mandatées en 2025 se sont élevées à 73 115 € (achat de logiciel pour 23 000 €, de véhicules pour 35 000 €, le plan de corps de rue simplifié pour 14 000 €).

Pour fixer le coefficient de majoration, on reprend le taux moyen d'emprunt pondéré à 2,115 % pour les travaux de dissimulation de réseau.

Pour 2026, on arrive à un coefficient de 7,535 % contre 5,5 % en 2025.

De la même façon que pour les travaux de dissimulation des réseaux, cette augmentation est due au coût des emprunts.

S'il n'y a pas de questions, je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 24 (24 voix)

Contre : 1 (1 voix) DUMAS Bernard

Abstention : 2 (2 voix) CAPELLA Olivier (Grigny-sur-Rhône), GIRAUD Michel (Fleurieu-sur-Saône),

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°C_20260204_18

APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX CONDITIONS DE GESTION, D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION ET DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PONT PAUL BOCUSE ENTRE LES COMMUNES DE CALUIRE-ET- CUIRE ET COLLONGES-AU-MONT-D'OR

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 64/69.

M. CHONÉ.- Convention avec la commune de Caluire-et-Cuire sur la répartition des investissements et de l'exploitation de l'éclairage public. Le pont Paul Bocuse est financé par les deux collectivités, la commune et le SIGERLy.

L'estimation des coûts de fonctionnement s'élève à 10 000 €/an. L'investissement n'est pas encore chiffré, cela fait partie des choses à faire avec la commune de Caluire-et-Cuire.

Je vous propose d'autoriser le Président à signer cette convention pour que l'on puisse répartir les investissements et le fonctionnement sur l'éclairage public qui se trouve sur ce pont Paul Bocuse.

Y a-t-il des questions ? *Pas de question.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 25 (25 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (1 voix) THUET Bruno (Brignais)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°C_20260204_19

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE CHARLY ENTRE LE SIGERLy ET LA SOCIÉTÉ SMCI

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Confer page 67/69.

M. CHONÉ.- Nous avons un document à signer avec un promoteur, la société SMCI, sur la commune de Charly pour prendre en charge une partie des travaux de repose des équipements qui avaient dû être démontés quand ils ont construit une nouvelle résidence sur la commune.

Cela représente un montant financier de l'opération de 80 000 € et il y aura une participation de SMCi de 10 000 €.

Nous avons réussi à trouver cet accord avec le promoteur, la commune et la Métropole pour que l'on puisse enfin terminer cette opération. Cela concerne 8 candélabres.

Avez-vous des questions ? *Pas de question.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 24 (24 voix) 100 %

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 3 (3 voix)

MAGNIN Françoise (Fontaines-St-Martin), MUNGENAST Gérald (Sathonay-Village),
THUET Bruno (Brignais)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

M. CHONÉ.- Tous mes collègues ont remercié les services, ils ont beaucoup parlé des services administratifs, finances, je m'associe bien sûr à tout ce qu'ils ont dit, mais je voudrais aussi avoir quelques mots pour les services techniques, avec Monsieur le Directeur général adjoint à la Transition énergétique.

Les personnes des services techniques sont dans vos communes, font les travaux, supervisent la gestion de l'éclairage public, vous aident à gérer l'énergie dans vos bâtiments, à essayer d'en consommer moins. Je voudrais qu'on leur tire un gros coup de chapeau. Il y a aussi beaucoup de renouvellements dans ces personnels, les postes évoluent, les gens bougent beaucoup donc on a beaucoup de personnes à former. Je souhaite que l'on applaudisse très fort tout le service technique qui est une grande partie de notre syndicat.

Applaudissements.

Pour moi, ce seront les derniers mots que je vais prononcer au sein du SIGERLy. Cela fait bientôt 25 ans que je suis parmi vous et dans quelques semaines, je ne serai plus avec vous puisque je ne serai plus élu dans ma commune ; j'ai pris la décision de ne pas me représenter.

J'ai beaucoup apprécié travailler avec vous tous, il y en a certains que je côtoie depuis de nombreuses années y compris parmi le personnel. J'ai connu le SIGERLy avec 5 personnes, aujourd'hui vous voyez la façon dont il a évolué. On a axé le SIGERLy sur le service aux communes, on a commencé par les travaux de dissimulation, sur l'éclairage public, l'aide à l'énergie. On a essayé de structurer tous ces services pour répondre au mieux, au vu de l'évolution du contexte, à vos demandes.

Je vous remercie de m'avoir supporté pendant toutes ces années et je vous souhaite une bonne continuation à tous et bonne chance à ceux qui se représentent et qui vont briguer à nouveau des mandats.

Je souhaite aussi longue vie au SIGERLy. Ce n'est pas aussi simple que ça et cela tient parfois à pas grand-chose qu'un syndicat puisse continuer à exister. Sachant que si vous êtes tous là ce soir et qu'on a réussi à avoir le quorum à chaque fois, c'est que vous êtes tous attachés au syndicat.

Longue vie au syndicat.

Applaudissements.

M. PEREZ.- Je laisse la parole à Philippe PERARDEL.

M. PERARDEL.- Pour ma part, pour ma délégation « moyens généraux » et peut-être aussi pour tout le SIGERLy, cette mandature a vu le SIGERLy passer du 2^{ème} au 3^{ème} millénaire. Nous avons fait ce passage ensemble, agents et élus, pour les élus de nos communes avec la mise en place d'un nouveau cadre de vie dans le travail, nous avons pu donner aux délégués du SIGERLy et leur commune un appui professionnel de qualité. Je remercie la Madame la Responsable du Secrétariat général, Monsieur le Directeur du service Système d'informations et leur équipe.

Je pense également à tous ceux qui étaient au SIGERLy et qui sont partis, mais qui nous ont bien aidés pour ce passage au 3^{ème} millénaire par leur professionnalisme.

Sans ces équipes, nous n'aurions pas de nouveaux locaux, une nouvelle salle, de nouveaux outils informatiques, des véhicules électriques, plein de choses qui contribuent au cadre de travail pour permettre aux agents d'être à l'écoute des délégués de nos communes. Tout ce travail est fait pour nous, délégués de communes petites ou grandes, dans la Métropole, hors Métropole.

Je voulais aussi remercier Eric et les autres VP pour leur accueil en tant que VP parce qu'être vice-président en étant adjoint au maire d'une commune de 3 000 habitants, je pense qu'il y avait d'autres candidats. Merci.

Pendant tout le mandat, j'ai essayé de faire entendre la voix des petites communes de la Métropole.

Je voulais aussi remercier Madame la Directrice générale adjointe Ressources pour son appui et un grand merci à Madame la Directrice générale.

Jean-Philippe, on se connaît depuis 18 ans, nous avons eu la même idée : longue vie au SIGERLy.

Applaudissements.

M. PEREZ.- J'ai des questions diverses de Thierry SAUNIER.

Mais avant cela, je laisse la parole à Pierre-Alain MILLET.

M. MILLET.- Je voulais dire un petit mot en cette fin de mandat.

C'est mon 3^{ème} mandat au SIGERLy, mais aussi parallèlement 3 mandats au conseil de communautés devenu conseil de Métropole. J'avoue que quand je suis arrivé au SIGERLy où tout le monde connaît mes opinions politiques que je défends ardemment, j'ai découvert des élus, Pierre ABADIE Président du SIGERLy que j'ai beaucoup apprécié, avec qui j'ai beaucoup travaillé, y compris comme vice-président de la Communauté Urbaine sur la voirie. J'ai trouvé un président qui était un défenseur des services publics, de la République, de l'intérêt général, de l'intérêt des communes.

Jean-Philippe également, un maire d'une commune, que j'ai beaucoup apprécié pendant ces 3 mandats.

Et très sincèrement, quand la loi a créé la Métropole, il y a eu beaucoup de débats sur la place des communes, des syndicats intercommunaux, j'ai assisté à des réunions où on m'expliquait que les syndicats intercommunaux étaient issus de la 3^{ème} République et qu'ils allaient bientôt disparaître. Il se trouve que je préside un autre syndicat intercommunal et je suis très content et très fier parce que cette année j'ai préparé des dossiers au moins sur 5 communes ou communautés de communes qui vont rejoindre ce syndicat dans le prochain mandat. Je suis un grand défenseur des syndicats intercommunaux.

Je voudrais compléter en disant que quand Eric PEREZ a pris la présidence du SIGERLy, je me suis dit que ça n'allait pas être simple. Déjà, c'est un Écologiste, il arrive dans un syndicat de l'énergie et il va dire à tout le monde qu'il faut tout couper et en même temps, c'est un syndicat intercommunal avec plein de communes de toutes les couleurs politiques. Et il faut dire que la relation communes/Métropole n'a pas été simple durant ce mandat.

Je trouve qu'Éric en tant que Président du SIGERLy a réussi à faire vivre un syndicat intercommunal avec l'ensemble des communes avec calme et rigueur et je voulais le remercier et le féliciter très sincèrement pour ce mandat. Merci Eric.

Applaudissements.

M. PEREZ.- Je te remercie, je suis sincèrement touché. Je me rappelle notre premier échange téléphonique, on ne se connaissait pas et tu avais dit exactement ce que tu viens de dire. Je pense que j'ai tenu mon engagement et la confiance est réciproque.

M. GUELPA-BONARO.- Je voudrais montrer à quel point le SIGERLy travaille jusqu'au bout, j'ai une information plutôt d'ordre technique à vous transmettre de la part de la Direction accompagnement des territoires et de l'énergie.

Des conventions CEP qui arrivent à échéance cet été vont faire l'objet d'une prolongation exceptionnelle de 6 mois, jusqu'au 31 décembre. Cette mesure vise à assurer la continuité de service et l'accompagnement des communes sans rupture contractuelle durant la phase de transition.

Cette période transitoire permettra de finaliser et de préparer le déploiement d'une nouvelle offre de services plus lisible, plus homogène et mieux structurée basée sur du temps à passer par commune avec des missions à la carte. Les nouvelles conventions DATE qui remplacent CEP entreront en vigueur

à compter du 1^{er} janvier 2027 et toutes les communes auront la même date de démarrage pour plus de facilités administratives. Elles seront proposées aux communes au second semestre 2026 afin de permettre un examen et une validation dans des conditions sereines par les conseils municipaux.

Je me joins à mes collègues et je remercie les anciens de ce bureau de nous avoir transmis conseils et considérations en tant que jeunes élus, c'est toujours très appréciable et c'était très précieux. Merci à vous.

Je remercie également les services, d'autant que l'on a pu constater dans ce mandat que le SIGERLy était très attractif puisque globalement le SIGERLy a attiré des personnels. Merci Monsieur le Directeur général adjoint de la Transition énergétique, Monsieur le Directeur du service DATE et toute son équipe pour ce mandat.

Applaudissements.

M. PEREZ. - Je laisse la parole à Thierry SAUNIER pour les questions diverses.

M. SAUNIER (Albigny-sur-Saône). - Je ne voulais pas déroger à mes habitudes et je vous ferai même une faveur, je ne vous poserai pas la dernière question, puisque j'ai eu l'information par Madame LOURENÇO.

Nous avons des conventions pour le mobilier urbain, les abribus, avec Decaux. Comment est restituée aux communes la redevance de consommation de l'éclairage public facturée par l'entreprise puisque ça n'apparaît pas sur l'article 8 de la convention ? Et sous quelle rubrique ? On ne le voit pas, c'est noyé dans la masse de ce qu'on nous restitue.

Et puisqu'en ce moment on a toujours des travaux voie lyonnaise, en l'occurrence on a la VL3, on s'aperçoit que des abribus supplémentaires sont construits et vont être alimentés, est-ce que les services sont au courant et est-ce qu'il y aura des remises à jour du parc ?

M. PEREZ. - Sur la restitution aux communes, la convention n'a pas pour objet de définir les modalités de valorisation des recettes au titre des contributions entre Decaux et les communes. L'article 8 traite uniquement des relations entre le SIGERLy et Decaux. En revanche, les ressources qui sont amenées par cette convention par Decaux, le reversement des montants perçus au bénéfice des communes, sont comptabilisées dans les recettes en section de fonctionnement au même titre que les redevances pour les répéteurs de données de consommation, Bird. Ces recettes viennent baisser le reste à charge au titre du terme F sur la compétence EP. C'est comme ça que les recettes de cette convention sont valorisées.

Pour vous donner un ordre de grandeur, en 2023 les recettes Decaux se sont élevées à 39 000 €, en 2024 à 13 000 € et en 2025 à 50 000 €. Cela reste assez faible.

Concernant ta question sur la VL3, comme tout sujet où il y a du mobilier urbain en plus, il faut vérifier ce patrimoine. Cette vérification de périmètre est réalisée en cours d'exercice et transmise par Decaux au service du SIGERLy pour application N+1. Les équipes du SIGERLy vont contrôler en croisant les données transmises par la Métropole dans le cadre du contrat Decaux et s'il y a des panneaux Decaux supplémentaires, cela amènera quelques recettes supplémentaires au SIGERLy.

M. SAUNIER. - Par ailleurs, quand aurons-nous à disposition un bilan de nos consommations, de nos coûts en éclairage public en fonction de notre changement de luminaires ?

Le Comité va s'arrêter en 2026, on a au moins jusqu'à fin 2025, et je voudrais avoir une vision du coût. On sait bien que le coût de l'énergie a été modulé depuis 2020, les coûts ont été différents, mais on pourrait au moins avoir une vision du ratio consommation/coût.

M. PEREZ. - Pour être totalement transparent, et c'est toujours bien que tu envoies tes questions avant pour qu'on puisse préparer les réponses parce que ce sont souvent des sujets techniques auxquels je n'ai pas forcément la réponse, certaines communes nous l'ont déjà demandé mais on n'a pas pu le faire sur la totalité.

On devrait transmettre courant mars le consolidé de l'exercice 2025 afin que vous voyiez bien le passage de 2021 à 2025. Certains nous l'ont déjà demandé, on a 2021-2024 et vous verrez que malgré une hausse des prix de l'électricité, pour ceux qui ont fait le choix de passer en leds et encore plus ceux qui dès le début y sont allés ou y étaient déjà, c'est assez efficace.

Mais l'ensemble sera envoyé à tous ceux qui nous ont délégué la compétence éclairage public, le temps de consolider les données et de les vérifier.

Y a-t-il d'autres questions diverses ? *Pas d'autres questions diverses.*

Je ne sais pas qui candidate, qui sera élu, qui sera représentant de sa commune ou de la Métropole au SIGERLY, mais le Comité d'installation aura lieu le 20 mai 2026. Nous avons essayé d'organiser les choses et de fixer la date de telle façon que les communes et la Métropole aient pu voter en conseil leurs représentants au sein du SIGERLY. La date a été transmise par les services aux services des communes et de la Métropole.

Et Vinciane l'a évoqué tout à l'heure sur le futur au SIGERLY et comment accompagner au mieux les nouveaux élus, les équipes ont souhaité faire un bilan. Vous avez reçu un QR Code à cet effet pour répondre à notre enquête bilan afin de nous améliorer. C'est important.

Je vous remercie au-delà de l'attention que vous avez pu avoir ce soir, je veux remercier chaleureusement et sincèrement l'ensemble des élus qui sont présents ce soir et ceux qui ne pouvaient pas être là, pour le dialogue et l'échange qu'on a pu avoir depuis le début du mandat.

Un grand merci aux agents sans qui rien ne serait possible. Nous aurons l'occasion de se le dire à d'autres moments, je profiterai de ce moment pour personnaliser fortement mes remerciements à chacune et chacun.

Je veux insister, merci aux membres du bureau qui ont travaillé dur et ont su m'appuyer pendant 6 ans parce que ce n'est pas toujours facile, on a beaucoup de choses à faire, on siège par ailleurs, on a des vies professionnelles, des vies personnelles, pas toujours simples à concilier. Je sais que j'ai pu compter sur les membres du bureau à mes côtés. Quand les décisions étaient complexes, on les a partagées collectivement. Quand on n'est pas sûr de soi, il vaut mieux en discuter avec tout le monde et faire des points sur des sujets que j'ai évoqués et qui parfois étaient compliqués.

Je veux insister particulièrement à l'égard de Jean-Philippe CHONÉ et Philippe PERARDEL parce qu'ils ont toujours été présents, rassurants, ils ont eu un bel engagement. Je suis fier d'avoir pu travailler à vos côtés. Je vous remercie pour tout ce que vous avez pu faire, pour votre engagement, et je sais que tous les élus qui sont là ce soir savent que cela prend du temps, mais vous l'avez fait bien, un long moment. Pour cela, je vous remercie.

Je vous propose de vous lever et de les applaudir.

Tout le monde se lève pour applaudir Jean-Philippe CHONÉ et Philippe PERARDEL.

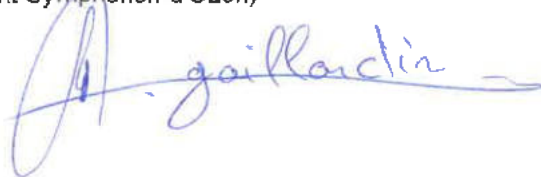
Merci à vous.

ACTUALITÉS DU SIGERLY

M. PEREZ.- Je vous propose de clôturer ce Comité qui a été sans doute le plus court depuis le début de ce mandat !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Le Secrétaire de séance
Alexis GAILLARDIN
(Saint Symphorien-d'Ozon)



Le Président
Jérôme MOROGE



COMPTES RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LE PRÉSIDENT

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU

Rapporteur : Monsieur Éric PÉREZ, président

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C-2022-11-30/13 du 30 novembre 2022 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Considérant que le Bureau syndical est tenu de rendre compte des décisions prises sur délégation du Comité, est exposée ci-après la synthèse de celles-ci :

N° Délibération	Date (exécutoire)	Objet
B_20251219_1	24/12/2025	• Mise à jour de la charte informatique.
B_20251219_2	24/12/2025	• Adoption de la convention de superposition d'affectations sur le domaine concédé de la CNR à Solaize.
B_20251219_3	24/12/2025	• Renouvellement des 3 conventions cartographiques entre ENEDIS et le SIGERLY dans le cadre de distribution d'électricité 2025.
B_20251219_4	24/12/2025	• Approbation du renouvellement de la convention tripartite d'utilisation des supports communs par l'opérateur ORANGE et de la convention d'enfouissement.
B-20260116_1	20/01/2026	• Mise à jour du règlement télétravail.
B-20260116_2	20/01/2026	• Approbation de la convention pour l'utilisation et le raccordement sur les supports d'éclairage public aux fins d'installation et d'exploitation d'un réseau de communication électronique de télérelève de compteur d'eau.
B-20260116_3	20/01/2026	• Adoption de la mise à jour du schéma directeur des installations de recharge pour véhicules électriques et véhicules rechargeables.
B-20260116_4	20/01/2026	• Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents du SIGERLY.



**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT
EN VERTU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR DÉLIBÉRATION DU COMITÉ
N° C-2023-11-29/10 DU 29 NOVEMBRE 2023**

Rapporteur : Monsieur Éric PEREZ, président

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée par délibération du 29 novembre 2023, Monsieur le Président rend compte au Comité des décisions qu'il a été amené à prendre depuis la réunion du Comité du 3 décembre 2025, à savoir :

☞ **Signature le 29 octobre 2025 d'un marché n° 202508 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au contrôle des contrats d'exploitation et des installations de chauffage, de climatisation et de conditionnement de l'air relevant des conventions de conseil en énergie partagé du SIGERLy**, avec la société WALTERRE, pour un montant maximum de 800 000 € HT et pour une durée de 24 mois à 48 mois ;

☞ **Signature le 29 octobre 2025 d'un marché n° 202509 d'assistance au choix et à la mise en œuvre d'un outil de gestion de projet du SIGERLy**, avec la société UPTONUM pour un montant maximum de 18 725 € HT pour la durée de sa mission.

☞ **Signature des marchés subséquents suivants :**

- Marché subséquent n° 2023.12/11 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre partielle associée à la réalisation de travaux d'éclairage public chemin des Rivières à Saint Didier-au-Mont-d'Or, signé avec BC Ingénierie pour un forfait provisoire de 66 560 € HT.
- Marché subséquent n° 2023.12/12 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre partielle associée à la réalisation de travaux d'éclairage public rue de la Lozère et rue du Vercors à Vénissieux, signé avec BC Ingénierie pour un forfait provisoire de 23 077,65 € HT.
- Marché subséquent n° 2023.12/13 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre partielle associée à la réalisation de travaux d'éclairage public rue de Verdun / rue des Prés / rue des Bluets à Villeurbanne, signé avec ERCD pour un forfait provisoire de 28 854,99 € HT.
- Marché subséquent n° 2023.12/14 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre partielle associée à la réalisation de travaux d'éclairage public ZAC Carnot Parmentier à Saint-Fons, signé avec ERCD pour un forfait provisoire de 35 923,49 € HT.

Décisions :

☞ **DC_2025-057_F** du 22 décembre 2025 : Modification du plafond "voyages et déplacements" et "achat de licence en nuage" de la régie d'avance (annule et remplace la décision DC_2025-016_F).

Arrêtés : /



DÉLIBÉRATIONS

☐ **Délibérations d'intérêt commun**

Pages 2/69 à 56/69

☐ **Délibérations relatives à une compétence particulière**

Pages 57/69 à 69/69

COMITÉ SYNDICAL DU SIGERLy DU 4 FÉVRIER 2026

Feuillet fin de séance - Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Résultat
Intérêt commun		
Adoption du procès-verbal du Comité du 3 décembre 2025	C_20260204/01	Adoptée
Budget principal - Vote du Budget primitif 2026	C_20260204/02	Adoptée
Reprise de provisions pour risques et charges	C_20260204/03	Adoptée
Contributions définitives à mettre en recouvrement en 2026	C_20260204/04	Adoptée
Évolution de l'offre BATy+	C_20260204/05	Adoptée
Approbation du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables (SPASER)	C_20260204/06	Adoptée
Réemploi des équipements d'éclairage public : - approbation de la convention "pivots circulaires" - approbation de la convention CEREMA	C_20260204/07	Adoptée
Convention partenariale triennale entre le SIGERLy et l'ALEC Lyon - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2026	C_20260204/08	Adoptée
Convention de partenariat entre l'Association SOLIHA Rhône Grand Lyon et le SIGERLy (2025 - 2027) - Attribution d'une subvention pour l'année 2026	C_20260204/09	Adoptée
Convention trisannuelle de mécénat entre le SIGERLy et l'association "Électriciens sans frontières" (2025-2027) - Subvention pour l'année 2026	C_20260204/10	Adoptée
Approbation d'une subvention à la société des Amis d'André Marie Ampère (musée Ampère)	C_20260204/11	Adoptée
Adhésion à l'agence locale de la transition énergétique pour la croissance verte (ALTE 69) - Cotisation 2026	C_20260204/12	Adoptée
Cotisation à l'association "Cluster Lumière" et "au Campus Lumière"	C_20260204/13	Adoptée
Délégation d'attributions au Bureau syndical (Mise à jour de la délibération C-2022-11-30/13 du 30 novembre 2022)	C_20260204/14	Adoptée
Approbation de l'adhésion aux solutions factures EP du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire (SIEL) - Outil ALFRED	C_20260204/15	Adoptée
Compétences particulières		
Fixation du coefficient de majoration des travaux de dissimulation des réseaux pour 2026	C_20260204/16	Adoptée
Contribution Éclairage Public 2026 - Calcul du ratio au point lumineux - Dépenses d'investissement non mutualisables - Dépenses d'investissement mutualisables	C_20260204/17	Adoptée
Approbation de la convention relative aux conditions de gestion, d'entretien, de rénovation et de prise en charge financière des installations d'éclairage public du pont Paul Bocuse entre les communes de Caluire-et-Cuire et Collonges-au-Mont-d'Or	C_20260204/18	Adoptée
Approbation d'une convention de participation financière aux travaux d'éclairage public sur la commune de Charly entre le SIGERLy et la société SMCI	C_20260204/19	Adoptée

Fait à Villeurbanne, le 4 février 2026
 Le secrétaire de séance
 Jean-Philippe CHONE

Le Président,
 Éric REREZ



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_01-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_01

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DU 3 DÉCEMBRE 2025

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. Communes : Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu le procès-verbal annexé à la présente ;

Considérant que Monsieur le Président du SIGERLy soumet aux membres du Comité le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025 ;

Considérant que ce projet a été adressé aux délégués le 28 janvier 2026 ;

Considérant que Monsieur le Président invite les délégués à formuler leurs observations ;

Compte tenu des observations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

ADOpte le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLy

Le Président du SIGERLy
Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_02-BF



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_02

BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. Communes : Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C_20231129-04 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier en séance du Comité syndical du 29 novembre 2023 ;

Vu la délibération n° C_20231129-05 adoptant la nomenclature M57 en séance du Comité syndical du 29 novembre 2023 ;

Vu la délibération n° C_20251203-02 et le Rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 3 décembre 2025 ;

Vu la délibération n° C_20251203-06 adoptant la clôture du budget annexe des Installations Photovoltaïques ;

Vu la maquette budgétaire jointe en annexe, présentant le budget principal par nature ;

La prévision budgétaire 2026 prend en compte toutes les compétences exercées et missions assurées par le SIGERLy, ainsi que, nouveauté, l'activité des installations photovoltaïques,

A noter : Contrairement aux années précédentes, le présent budget est voté sans la reprise des résultats 2025, et sans les restes à réaliser en investissement ; Ces éléments seront pris en compte après le vote du Compte Administratif 2025 (CA).

Compte tenu des orientations et grandes masses financières susmentionnées, le budget primitif s'équilibre à 52,28 M€ en fonctionnement et 43,19 M€ en investissement.

Le budget est voté par nature. Conformément aux dispositions de l'article L2312-2 du CGCT, le Comité se prononce sur le vote des crédits par chapitre.

Conformément aux éléments exposés lors du rapport d'orientation budgétaire 2026 ;

Le budget principal 2026 se présente comme suit :

1. S'agissant du fonctionnement en matière de dépenses, les principaux éléments sont les suivants :

Les dépenses de la section de Fonctionnement s'équilibrent à **52 283 750 €**, et se répartissent en dépenses réelles à **34 763 610,00 €** et en dépenses d'ordre à **17 520 140,00 €**.

Dépenses de Fonctionnement

Libellé	Chap	Total Budget 2025 (€)	Budget Primitif 2026 (€)	Variation 2026-2025 (%)
Charges à caractère général	011	11 674 851,00	10 975 260,00	-5,99
Charges de personnel	012	3 500 000,00	3 470 000,00	-0,86
Atténuations de produits	014	16 830 000,00	16 721 000,00	-0,65
Autres charges de gestion courante	65	869 320,00	1 408 420,00	+62
Charges financières	66	2 272 750,00	2 183 930,00	-3,9
Charges spécifiques	67	5 000,00	5 000,00	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		35 151 921,00	34 763 610,00	-1,1
Opérations d'ordre entre sections	042	300 000,00	376 700,00	+25,6
Virement à la section d'investissement	023	20 765 414,00	17 143 440,00	-17,4
Total des Dépenses d'ordre		21 065 414,00	17 520 140,00	-16,8
Total des dépenses de la section de fonctionnement		56 217 335,00	52 283 750,00	-7

■ Au chapitre 011 (les Charges à caractère général) : 10 975 260 €

Ce chapitre représente 32 % des dépenses réelles de fonctionnement, avec une variation à la baisse de -5,99 % qui provient essentiellement du poste achat d'Énergie - Électricité (60612) (4,8 M€ inscrit au budget contre 5,4 M€ en 2025).

Figurent à la fois les dépenses liées à la compétence « Éclairage public » à hauteur de 9 005 000,00 € (achat d'énergie 4,8 M€, la maintenance EP 3 405 000,00 € les frais de géoréférencement 150 000 €), celles relatives à l'achat de matériel câblé (650 000 €), en partie remboursé par les opérateurs câblés dans le cadre des opérations de dissimulations coordonnées, et celles relatives aux études énergétiques, pour 350 000 €.

Concernant l'éclairage public, 53 communes ont transféré la compétence « Éclairage public ».

■ Au chapitre 012 (Charge de personnel) : 3 470 000,00 €

La prévision de la masse salariale s'établit pour 2026 à 3 470 000 € soit 10 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement.

■ Au chapitre 014 (Atténuations de produits) : 16 721 000,00 €

ce chapitre concerne le reversement de l'accise aux communes, il représente 48 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement du budget. Elle est reversée à 99 % Au 1^{er} janvier 2026, 62 communes ont confié la gestion de la taxe au syndicat.

La variation à la baisse (-0,65 %) correspond à la formule de calcul de l'accise, le montant sera confirmé par la DRFIP en 2026.

■ Au chapitres 65 (Autres charges de gestion courante): 1 408 420,00 €

Concernant le chapitre 65, il recouvre les indemnités des élus (60 800 €), les dépenses informatiques en nuage (cloud) pour 185 260 €, les reversements aux communes des subventions perçues par le syndicat pour 909 360 € (subventions liées aux programmes Actee, audit effacement, prime Eco chaleur...), les subventions versées aux organismes privés pour 248 000 €, et en prévision les intérêts moratoires pour 5 000 €.

Ce chapitre représente 4 % des dépenses réelles de la section de Fonctionnement.

■ **Au chapitre 66 (Charges financières) : 2 183 930,00 €**

Le chapitre 66 comporte les intérêts de la dette SYDER (50 900 €), le remboursement des intérêts d'emprunts du SIGERLy pour 1 983 030 €, et 150 000 € pour les intérêts courus et non échus des emprunts, prévision en baisse de 3,9 % par rapport à 2025.

Ce chapitre représente 6% des dépenses réelles de la section.

■ **Au chapitre 67 (Charges Spécifiques) : 5 000,00 €**

Ce chapitre qui représente moins de 0,01 % des dépenses réelles de fonctionnement regroupe les titres annulés sur exercice antérieur en prévision.

■ **Au chapitre 023 : Le virement de la section d'investissement : 17 143 440,00 €**

Ce virement constitue une partie de l'auto financement brut ; il sert à financer les dépenses d'investissement et vient limiter le recours à l'emprunt.

Ce montant sera réajusté avec le vote du budget supplémentaire 2026, après le vote du compte administratif 2025, et l'affectation des Résultats de fonctionnement 2025.

■ **Au chapitre 042 (Opérations ordres de transfert entre sections) : 376 700,00 €**

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements.

La même somme est inscrite en recette d'investissement au chapitre 040.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 52 283 750,00 €, et se répartissent en recettes réelles à 52 236 040,00 € et en recettes d'ordres à 47 710,00 €.

Recettes de Fonctionnement

Libellé	Chap	Budget 2025 (€)	Budget Primitif 2026 (€)	Variation 2026-2025
Atténuations de charges	013	0,00	0,00	
Produit des services	70	895 000,00	1 035 940,00	+16 %
Impôts et taxes	731	45 325 478,00	43 890 000,00	-3 %
Dotations et participations	74	1 049 657,00	2 041 100,00	+94%
Autres produits de gestion courante	75	4 858 610,63	4 989 000,00	+3 %
Produits financiers	76	300 000,00	255 000,00	-15 %
Produits spécifiques	77	0,00	0,00	
Reprise sur provisions	78	0,00	25 000,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement		52 428 745,63	52 236 040,00	-0,37%
Résultat positif reporté	002	3 758 589,37	Connus après le vote du CA	
Opération ordre entre section	042	30 000,00	47 710,00	
Total des recettes d'ordre de la section de fonctionnement		3 788 589,37	47 710,00	
Total des recettes de la section de fonctionnement		56 217 335,00	52 283 750,00	-7 %

■ **Au chapitre 70 (Produits des services) : 1 035 940,00 €**

Le chapitre comporte l'adhésion des communes aux prestations d'accompagnement et d'expertise de la Direction Accompagnement Transition Énergétique (DATE) pour 510 000 €, les recettes concernant les appuis communs estimées à 45 000 €, les redevances d'occupation des domaines estimées à 95 000 €, le remboursement par les opérateurs numériques 150 000 € ; la production d'électricité des installations Photovoltaïques pour 140 000 €, les frais de maîtrise d'ouvrage des conventions pour 42 940 € et les frais de groupement d'achat gaz et électricité pour 53 000 €.

Ce chapitre est en hausse de +16 % et représente 2 % des recettes réelles de fonctionnement.

■ **Au chapitre 73 (Impôts et taxes) : 43 890 000,00 €**

Ce chapitre concerne d'une part l'encaissement de l'Accise (TICFE) pour 16,89 M€, comme évoqué plus haut, elle est reversée à 99 % aux communes, et d'autre part la prévision des contributions des communes membres estimée à 27 000 000 € pour 2026.

Les contributions des communes membres constituent comme les années précédentes la principale ressource de fonctionnement.

Le montant des contributions est en légère baisse de 3 %, est la conséquence mécanique de la baisse des coûts du poste achat énergie de l'année 2025.

Ce chapitre représente 84 % des recettes réelles de la section.

■ **Au chapitre 74 (Dotations et Participations) : 2 041 100,00 €**

Ce chapitre enregistre une progression de 94 %, liée à l'augmentation des subventions, à percevoir :

- Le financement européen **ELENA**, destiné à accompagner la transition énergétique du territoire (**537 000 €**) et prenant en charge principalement la masse salariale qui lui est dédiée et la mise en place de la centrale d'achat ;
- Les subventions de la FNCCR– ACTEE (Chêne 2, Chêne 3, Chêne 4) pour un total de 1 062 100 € ;
- La subvention Lumacté de 258 000 € ;
- La subvention de la Métropole prime eco chaleur de 20 000 € ;
- La subvention de l'Ademe BAOBAP pour 10 000 € ;
- La subvention de la Banque des Territoires / SDIE, d'un montant de 104 000 € ;
- La recette de remboursement du dispositif Baty+ pour 50 000 €.

Au total, ce chapitre représente 4 % des recettes réelles de la section.

■ **Au chapitre 75 (Autres Produits de gestion courantes) : 4 989 000 €**

Après les contributions, les redevances de concession constituent une autre source importante de financement. Les ressources de concessions attendues (R1, R2, art. 8) sont de 4 930 000 € pour 2026 ;

54 000 € concernent la partie prélevée aux agents pour les tickets restaurants ;

5 000 € concernent la prévision de la location de la salle de réunion du SIGERLY « Candela ».

Ce chapitre représente 10 % des recettes réelles de la section.

■ **Au chapitre 76 (Produits financiers) : 255 000,00 €**

Cette recette correspond aux remboursements des intérêts de l'opération SWAP sur l'emprunt de 8 M€ contracté en 2022 à taux Euribor 12 mois + marge de 0,33 %.

■ **Au chapitre 78 (reprise sur Provision) : 25 000,00 €**

Cette recette correspond à la reprise de la provision constituée en 2021 suite à la décision de justice en faveur du syndicat.

■ **Au chapitre 002 (Résultat antérieur reporté) : 0 €**

Ce montant sera inscrit avec le vote du budget supplémentaire 2026, après le vote du compte administratif 2025, et l'affectation des Résultats de fonctionnement 2025.

3. S'agissant de l'investissement en matière de dépenses, les principaux éléments sont les suivants :

Le budget primitif 2026 s'équilibre en section d'Investissement à 43 196 315,00 € dont 40 348 605,00 € en dépenses réelles et 2 847 710,00 € les dépenses d'ordres ;

Le budget ne tient pas compte des restes à réaliser qui seront repris après le vote du compte administratif 2025, et sans les résultats qui seront repris après l'affectation des résultats 2025 ;

Dépenses d'Investissement

Libellé	Chap	Budget 2025 (€)	Budget Primitif 2026 (€)	Variation 2026-2025 (%)
Subventions d'investissement	13	612 716,63	550 000,00	-10 %
Remboursement d'emprunts	16	12 219 190,00	11 937 740,00	-2 %
Immobilisations incorporelles	20	313 851,56	229 325,00	-27 %
Immobilisations corporelles	21	62 348,13	114 200,00	+83 %
Immobilisations en cours	23	34 394 869,05	26 102 000,00	-24,1 %
Participations et créances rattachées	26	1 000,00	1 000,00	0 %
Autres immobilisations financières	27	1 503 701,00	1 114 000,00	-25,9 %
Opérations pour le compte de tiers	4581	364 528,52	300 340,00	-18 %
Total des dépenses réelles		49 472 204,89	40 348 605,00	-18 %
Opérations patrimoniales	041	2 800 000,00	2 800 000,00	
Opération ordre entre section	040	30 000,00	47 710,00	
Résultat	002	12 028 034,73	Connus après le vote du CA	
Total des dépenses de la section d'Investissement		64 330 239,62	43 196 315,00	-33 %

■ **Au chapitre 13 (Subventions d'Investissement) : 550 000,00 €**

Ce chapitre concerne le reversement aux communes des certificats d'économies d'énergie (CEE) qui ont été déposés par le SIGERLy pour leur compte.

Ce chapitre représente 1,36 % des dépenses réelles d'investissement.

■ **Au chapitre 16 (Emprunts et Dettes) : 11 937 740,00 €**

Le remboursement en capital des emprunts contractés par le SIGERLy pour 2026 est de 10 680 780,00 €, le remboursement de la dette SYDER s'élève à 1 252 960 €, et 4 000 € sont prévus pour le remboursement des cautions reçues lors des locations de la salle de réunion « Candela ».

Ce chapitre représente 29,5 % des dépenses réelles d'investissement.

■ **Au chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) : 229 325,00 €**

Ce chapitre concerne les immobilisations incorporelles, l'acquisition de logiciels et droits d'utilisation pour permettre l'évolution des processus de travail ainsi que les frais d'études.

Pour 2026 sont prévus 205 400 € pour l'acquisition de logiciels métiers propres aux compétences techniques du SIGERLy (gestion des affaires, nouveau logiciel de gestion Financière), et la mise à jour des licences serveur.

13 925 € concernent le PCRS participation du SIGERLy en lien avec la Métropole, et 10 000 € sont prévus pour les frais de maîtrise d'œuvre non suivis de travaux.

Ce chapitre représente 0,57% des dépenses réelles d'investissement.

■ **Au chapitre 21 (Immobilisations corporelles) : 114 200,00 €**

Ce chapitre porte sur les achats d'équipements en biens mobiliers de bureau et véhicules de transport (46 200 €), l'achat de matériels informatiques et téléphonie (14 900,00 €), et l'achat de matériels et outillages CEP, et EP-DCR pour 14 000 €.

39 100 € pour les dépenses sur les installations photovoltaïques.

Ce chapitre représente 0,28% des dépenses réelles d'investissement.

■ **Au chapitre 23 (Immobilisations en cours) : 26 102 000,00 €**

Les demandes de travaux des communes membres en matière de dissimulation coordonnée des réseaux et d'éclairage public constituent la principale dépense d'investissement.

Ce chapitre représente 65 % des dépenses réelles d'investissement.

Pour 2026, le montant prévisionnel au stade du budget primitif est de 26,1 M€. Cette prévision sera ajustée tout au long du cycle budgétaire (BS, DM).

La variation à la baisse de 25 % par rapport à 2025 s'explique par le fait qu'à ce stade du budget primitif **les restes à réaliser** de l'exercice 2025 ne sont pas encore repris.

■ **Au chapitre 26 (Participations et créances rattachées) : 1 000,00 €**

■ **Au chapitre 27 (Autres Immobilisations financières) : 1 114 000,00 €**

4 000,00 € concernent l'ajustement du dépôt de garantie à verser pour les locaux Organdi et 1 110 000 M€ concernent le reversement aux communes dans le cadre du financement des avances remboursables.

Ce chapitre représente 3 % des dépenses réelles d'investissement.

■ **Au chapitre 4581 (opérations pour le compte de Tiers) : 300 340,00 €**

Ce chapitre concerne des régularisations sur les opérations pour compte de tiers suivantes :

4581111	Tassin la Demi-Lune	Chemin du Moulin	7 400,00 €
4581115	Millery	Eco quartier	250 000 €
458195	St Genis-Laval	Vallon des Hôpitaux	42 940 €

Les autres opérations pour compte de tiers, déjà en cours, seront reprises avec les RAR après le vote du CA2025.

Ce chapitre représente 1 % des dépenses réelles d'investissement.

■ **Au chapitre 040 (Opérations ordres entre section) : 47 710,00 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions, une recette équivalente est inscrite en recette de fonctionnement chapitre 042.

■ **Au chapitre 041 (Opérations Patrimoniales) : 2 800 000,00 €**

Ce chapitre enregistre les opérations patrimoniales, c'est-à-dire les opérations d'ordre au sein de la section d'investissement. Ces opérations correspondent aux écritures d'ordre de la TVA Enedis, et aussi des avances accordées aux fournisseurs.

Une recette équivalente est inscrite en recette d'investissement.

■ **Au chapitre 001 (Solde d'exécution négatif reporté) : 0 €**

Ce montant sera inscrit dès le vote du compte administratif 2025 avec la délibération sur l'affectation des résultats 2025 courant 2026.

4. S'agissant de l'investissement en matière de recettes, les principaux éléments sont les suivants :

Recettes d'Investissement

Libellé	Chap.	Budget Primitif 2025 (€)	Total Budget 2026 (€)	Variation 2026-2025 (%)
Dotations, fonds divers et réserves	10	2 600 000,00	2 900 000,00	+12 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	13 716 026,70	Après le vote du CA	
Subvention d'Investissement	13	1 671 004,60	600 000,00	-64 %
Emprunts et dettes	16	20 317 942,00	18 057 775,00	-11 %
Autres immobilisations financières	27	1 189 992,32	1 053 000,00	-12 %
Produits des cessions	024	8 000,00	8 000,00	0 %
Opérations pour le compte de tiers	4582	961 860,00	257 400,00	-73 %
Total des recettes réelles		40 464 825,62	22 876 175,00	-43 %
Opération ordre transfert entre section	040	300 000,00	376 700,00	+26 %
Opérations patrimoniales	041	2 800 000,00	2 800 000,00	+0 %
Virement de la section de fonctionnement	021	20 765 414,00	17 143 440,00	-17 %
Total des recettes de la section d'Investissement		64 330 239,62	43 196 315,00	-33 %

■ **Au chapitre 10 (Dotations et fonds divers) : 2 900 000,00 €**

2 900 000 € sont inscrits pour 2026 au titre du FCTVA qui finance les investissements réalisés par le syndicat hors mandat de maîtrise d'ouvrage, hors TVA Enedis et hors travaux Métropole de Lyon (réfection de voirie).

■ **Au chapitre 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) : 0,00 €**

Ce montant sera inscrit après le vote du compte administratif 2025 consécutif à l'affectation des résultats 2025.

■ **Au chapitre 13 (Subventions d'Investissement) : 600 000,00 €**

Ce chapitre comporte la vente des Certificats d'économies d'énergie pour 250 000 €, le versement par les communes de fonds de concours pour le financement « hors contributions » des travaux de réseaux et d'éclairage public à hauteur de 350 000 €. Cette

prévision sera réajustée toute l'année, en fonction du souhait des communes de financer leurs travaux par fonds de concours.

■ **Au chapitre 16 (Emprunts et Dettes) : 18 057 775,00 €**

Le montant d'emprunt estimé pour 2026, s'élève à 18M€, il a été calibré en prenant compte les travaux inscrits en Crédit de paiement des Autorisations de Programmes 2023, 2024, 2025 et 2026, et du projet d'ingénierie technique et financière.

Ce chapitre est en baisse de 11 %, le syndicat ajuste sa consultation bancaire au plus près de l'avancement réel des travaux,

■ **Au chapitre 27 (Autres immobilisations financières) : 1 053 000,00 €**

Ce chapitre concerne l'encaissement de la TVA par Enedis, elle correspond à un transfert de droit qui s'opère entre le concessionnaire (Enedis) et le concédant. Ainsi le SIGERLY récupère 20 % sur les travaux effectués sur les réseaux électriques ; sont inscrits cette année 1 000 000 €.

53 000 € correspondent aux premiers remboursements par quinzième des avances remboursables.

■ **Au chapitre 024 (Produits des cessions d'immobilisations) : 8 000,00 €**

Courant 2026 est programmée la vente de 2 véhicules de service.

■ **Au chapitre 4582 (Opérations pour le compte de Tiers) : 257 400,00 €**

Ce chapitre concerne les recettes concernant les opérations pour le compte de tiers :

4582111	Tassin la Demi-lune	Chemin du Moulin	7 400,00 €
4582115	Millery	Eco quartier	250 000 €

Les recettes d'ordre d'investissement d'un montant total de 20 320 140,00 € relèvent de trois chapitres :

Le chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement : 17 143 440,00 €

Opérations d'Ordre de transfert entres sections (chapitre 040) : 376 700,00 €

Il enregistre les dépenses d'ordres relatives aux amortissements des immobilisations, la contrepartie de ces opérations est inscrite en dépenses d'ordre de fonctionnement au chapitre 042.

Opérations Patrimoniales (chapitre 041) : 2 800 000,00 €

Ce chapitre enregistre les opérations patrimoniales, c'est-à-dire les opérations d'ordre au sein de la section d'investissement. Ces opérations correspondent aux droits remboursement de la TVA Enedis.

La contrepartie de ces opérations est inscrite en dépenses ordre d'investissement au chapitre 041.

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont présentées en équilibre.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le Comité syndical :

VOTE les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L2312-2 du CGCT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_03-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_03

REPRISE DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. Communes : Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal ;

Considérant qu'un agent a réclamé au SIGERLy que sa rémunération soit, pendant le congé spécial qui lui a été accordé à compter du 1^{er} septembre 2019 et jusqu'à la date de sa retraite, calculé sur le fondement de sa rémunération telle qu'elle était fixée durant son détachement sur un emploi fonctionnel ; que le Président du SIGERLy a rejeté cette demande ;

Considérant que, par un jugement du 30 juin 2021, le Tribunal administratif de Lyon n'a pas confirmé le rejet du Président du SIGERLy, et enjoint à ce dernier de réexaminer la situation de l'agent en vue de lui faire bénéficier de la rémunération à laquelle il prétendait ;

Considérant que suite à un appel interjeté par le SIGERLy et dirigé contre la décision du Tribunal, la Cour administrative d'appel de Lyon a donné raison au SIGERLy en annulant le jugement du Tribunal administratif de Lyon le 29 juin 2023 ; que l'agent a formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt, devant le Conseil d'État ; qu'au terme de cette procédure, par un arrêt en date du 18 juillet 2025, le Conseil d'État a rejeté le pourvoi de l'agent, et confirmé la décision du Président du SIGERLy ;

Considérant que, depuis 2021, pour parer à l'éventualité de perdre son procès, le SIGERLy avait constitué une provision pour risques et charges au budget principal en 2021 de 25 000 €, au titre de la procédure contentieuse ouverte, par la délibération C-2021-12-15/02 ; que, la juridiction administrative ayant confirmé sa lecture du droit, il convient désormais de reprendre la provision constituée, en l'intégrant en recette de la section de fonctionnement au budget primitif 2026.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le Comité syndical :

APPROUVE la reprise de la provision semi budgétaire pour un montant de 25 000 € ;

PRÉCISE que les crédits sont inscrits en recette de fonctionnement au compte 7815 (reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant) au budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 42 (116 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (2 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_03-DE



Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_04-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_04

CONTRIBUTIONS DÉFINITIVES À METTRE EN RECOUVREMENT EN 2026

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. Communes : Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 quater du Code général des impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n°C-2018-12-19/11 du 19 décembre 2018 relatives aux modalités de calcul de la contribution à la compétence Dissimulation coordonnée des réseaux ;

Vu la délibération n°C-2022-11-30/15 du 30 novembre 2022 relative aux modalités de calcul de la part « Éclairage public » des contributions ;

Vu l'annexe à la présente délibération détaillant les contributions par commune ;

Considérant que le Comité syndical doit se prononcer sur l'ensemble des contributions dues par les communes du SIGERLY telles qu'elles sont recensées dans l'annexe jointe ;

Considérant l'article L.5212-20 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que la contribution peut être remplacée, en tout ou partie, par le produit des impôts recouvrés directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables ; la mise en recouvrement de ces impôts ne peut toutefois être poursuivie que si le conseil municipal, obligatoirement consulté dans un délai de quarante jours, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part ;

Considérant la répartition des charges incombant à chacun de ses membres :

RÉPARTITION	DÉTAILS	MONTANTS
A. Remboursement des annuités d'emprunts dues entre le SYDER/SIGERLy		
	Part SYDER	1 303 768,77 €
B. Compétence Éclairage Public		
1. Fonctionnement		7 596 062,54 €
2. Investissement		6 441 921,93 €
Total (1+2)		14 037 984,47 €
C. Compétence Dissimulation coordonnée des réseaux		
		12 438 435,06 €
TOTAL DES CONTRIBUTIONS À RECOUVRER POUR 2026		27 780 188,30 €

Considérant que les communes seront informées dans un délai de 40 jours suivant la présente délibération ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le Comité syndical :

REMPLACE la contribution des communes de 27 780 188,30 € par le produit des impôts recouvrés directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables ;

CHARGE Monsieur le Président d'informer toutes les communes membres de la présente délibération afin qu'elles puissent se prononcer dans le délai de 40 jours sur la base des montants définitifs de contribution ;

DEMANDE aux services du Trésor public de poursuivre le versement des avances mensuelles de trésorerie effectuées sur la base de la délibération n°C_20251203_05 du 3 décembre 2025 relative aux contributions provisoires, correspondant, pour chaque mois, au douzième des charges fiscalisées perçues en 2025, dans l'attente de la décision de chaque commune adhérente pour les charges 2026 ;

AJUSTERA au budget supplémentaire 2026 les crédits des contributions, en recette de fonctionnement aux comptes 73111 « Impôts directs locaux » et 74748 « Participations des communes ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ
Date de signature : 06/02/2026
Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY
Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_05-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_05

ÉVOLUTION DE L'OFFRE BATY+

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. Communes : Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n°C-2022-02-02/03 du 2 février 2022 fixant la tarification des services annexes CEP ;

Vu la délibération n°C_20230322_10 du 22 mars 2023 sur la mise en place d'une ingénierie technique et financière pour la rénovation énergétique de bâtiments communaux ;

Considérant les critères d'éligibilité au dispositif proposés dans la délibération du 22 mars 2023 ;

Considérant la réduction des subventions d'investissements accordées aux communes sur les projets de rénovation énergétique, il n'y a plus lieu que les projets de travaux sur les bâtiments aient fait l'objet de notifications d'au minimum une subvention d'investissement pour être éligible à Baty+ ;

Considérant que l'obligation pour un projet de rénovation énergétique d'être assujéti au décret tertiaire pour être éligible à Baty+ empêche l'accompagnement des projets des bâtiments non assujettis, il est proposé de supprimer cette obligation ;

Considérant qu'un audit énergétique n'est pas nécessairement la seule preuve possible du pourcentage d'économie d'énergie réalisé sur un projet, il est proposé de remplacer le terme d'« audit énergétique » par celui d'« étude énergétique » ;

Considérant que pour massifier le nombre de projets accompagnés par Baty+, il est souhaitable de rendre le dispositif financier plus incitatif, il est proposé de :

- Porter le seuil d'avance remboursable initialement de 30 % du coût global HT de l'opération à 40 % ;
- Porter le plafond d'avance remboursable initialement de 500 000 € à 1 000 000 € uniquement pour les établissements d'enseignement.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

APPROUVE :

1. La suppression de la nécessité qu'un projet de rénovation énergétique ait fait l'objet de la notification d'au moins une subvention d'investissement au moment de l'instruction des candidatures par le Bureau ;

2. La suppression de la nécessité qu'un projet de rénovation énergétique soit assujéti au décret tertiaire pour prétendre à l'éligibilité de Baty+ ;
3. Le remplacement du terme « d'audit énergétique » par le terme « d'étude énergétique » comme preuve du pourcentage d'économie d'énergie réalisée ;
4. La modification du taux d'avance financière pour les projets de rénovation énergétique générant une économie d'énergie entre 40 et 50 % : le seuil d'avance remboursable initialement de 30 % du coût global HT de l'opération est porté à 40 % ;
5. La modification du plafond d'avance financière pour les projets de rénovation énergétique générant une économie d'énergie supérieure à 50 %. Uniquement pour les bâtiments d'enseignement, le plafond d'avance remboursable initialement de 500 000 € est porté à 1 000 000 € .

AUTORISE :

1. Le Bureau à examiner l'éligibilité selon la liste de critères mis à jour et la possibilité de retenir des projets ;
2. Monsieur le Président à signer les conventions selon le modèle en pièce jointe, éventuels avenants et contrats afférents et à rendre compte à chaque Comité, de l'avancée du dispositif.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY
Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_06-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_06

APPROBATION DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)

Rapporteur : Monsieur Ikhlef CHIKH, Vice-Président (Affaires juridiques et marchés publics)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que :

Acteur de la transition énergétique, le SIGERLy accompagne les collectivités dans la prise en compte des enjeux environnementaux, climatiques, sociaux et économiques.

À l'instar de nombreuses collectivités, la commande publique constitue un levier central de l'action du syndicat. Par les volumes financiers qu'elle mobilise, elle permet d'orienter les pratiques économiques vers des modèles plus durables et plus responsables.

L'intégration progressive de critères environnementaux et sociaux dans les achats publics favorise l'innovation, soutient les entreprises engagées et contribue à une utilisation plus sobre et plus efficiente des ressources publiques.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans un cadre réglementaire en constante évolution, qui renforce le rôle de l'achat public en matière de transition écologique, d'inclusion sociale et d'économie circulaire. Elle permet par ailleurs de mieux répondre aux orientations nationales en matière d'achats responsables et aux objectifs fixés par les textes législatifs récents relatifs au climat, à l'économie circulaire et à la responsabilité sociale des acheteurs publics.

Dans ce contexte, le SIGERLy a fait le choix volontaire de se doter d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Cette intention est formellement inscrite dans le plan de mandat 2020-2026.

L'élaboration d'un SPASER constitue un cadre stratégique structurant.

Il permet de mobiliser la commande publique au service du développement durable, de la justice sociale et du soutien à l'économie locale.

Sur le plan opérationnel, l'adoption de ce schéma vise également à structurer les pratiques internes, à accompagner les équipes en charge des marchés, à renforcer la cohérence avec les engagements environnementaux et sociaux du SIGERLy. Le SPASER du SIGERLy a été conçu comme un outil évolutif, itératif et pragmatique. Il s'articule avec les démarches déjà engagées par le syndicat notamment en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Il permettra de valoriser et mettre en lumière les pratiques existantes et à venir, à travers des fiches actions illustrant les engagements concrets sur les enjeux environnementaux et sociaux.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Ikhlef CHIKH, Vice-Président (Affaires juridiques et marchés publics)

Le Comité syndical :

APPROUVE le principe d'offrir au SIGERLy un cadre stratégique volontariste à ses achats sous la forme d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables ;

APPROUVE le projet de SPASER annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_06-DE



Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 41 (115 voix)

Contre : 1 (1 voix)

Abstention : 1 (2 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_07-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_07

RÉEMPLOI DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC : - APPROBATION DE LA CONVENTION "PIVOTS CIRCULAIRES" - APPROBATION DE LA CONVENTION CEREMA

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Cris-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu le projet de la convention relative au dispositif d'accompagnement « Parcours Pivot circulaire », ci annexé ;

Vu le projet de la convention avec le CEREMA relative à l'accompagnement du SIGERLy dans le prototypage et le test d'une plateforme d'intermédiation dédiée au réemploi, ci-annexé ;

I. Contexte et engagement du SIGERLy

Dans un contexte de transition énergétique et écologique accélérée, les syndicats d'énergie sont amenés à faire évoluer leurs pratiques afin de concilier performance des politiques publiques, sobriété des ressources et soutenabilité économique des infrastructures territoriales.

Le SIGERLy, acteur public de référence de la transition énergétique à l'échelle de la Métropole de Lyon et de ses communes membres, développe des démarches d'innovation visant à accompagner les territoires au-delà de la seule gestion technique des compétences qui lui sont confiées. À ce titre, il s'attache à intégrer de manière opérationnelle les principes de l'économie circulaire dans la mise en œuvre de ses missions, notamment dans le champ de l'éclairage public et du mobilier urbain.

Les réflexions engagées par le SIGERLy ont mis en évidence le potentiel de développement de **boucles de circularité fonctionnelle**, et en particulier de **réemploi**, pour les équipements issus des opérations de renouvellement, de maintenance et de modernisation des parcs d'éclairage public. Ces démarches permettent à la fois de réduire l'empreinte environnementale des projets, de préserver la valeur d'usage des équipements existants et de structurer de nouvelles filières territoriales, en cohérence avec les objectifs de transition énergétique et d'économie des ressources portés par les collectivités.

Dans cette perspective, le SIGERLy souhaite s'engager dans une **démarche de réflexion-action**, associant acteurs publics et entreprises partenaires, afin de contribuer à l'émergence d'une filière de **réemploi des mâts d'éclairage public**, avec une ambition de reproductibilité à l'échelle nationale.

II. Présentation de la démarche et du dispositif expérimental de réemploi

Considérant que la démarche portée par le SIGERLy repose sur une approche articulant expérimentation locale et structuration nationale, afin de sécuriser à la fois les dimensions opérationnelles, juridiques et économiques du réemploi.

1. **À l'échelle locale**, le SIGERLy se positionne en chef de file d'une expérimentation associant quatre entreprises intégratrices partenaires : CITEOS, EIFFAGE Énergie Systèmes, SERFIM / Serpollet et le groupe RAGNI .

L'objectif est de tester concrètement les conditions de faisabilité du réemploi des équipements d'éclairage public, depuis leur dépose jusqu'à leur remise en circulation, en passant par les étapes de tri, de stockage, de remise en état et de logistique.

Le cœur de cette expérimentation repose sur la conception et le test d'une **plateforme d'intermédiation**, destinée à organiser les flux de matériels réemployables entre collectivités et partenaires techniques. Cette plateforme vise à structurer une offre de réemploi sécurisée, transparente et conforme aux exigences du service public.

Afin de disposer d'un cadre méthodologique et technique robuste pour conduire cette phase expérimentale, le SIGERLy souhaite bénéficier de l'expertise du Cerema, sur une période de test courant jusqu'au mois d'octobre, permettant d'évaluer les résultats et d'en tirer des enseignements opérationnels.

2. En parallèle de cette expérimentation locale, un groupe de travail national, associant la FNCCR et le SERCE, a vocation à traiter les enjeux transversaux liés au développement du réemploi dans le champ de l'éclairage public : cadres juridiques et assurantiels, clauses contractuelles, modèles économiques, gouvernance de la future plateforme.

Ce travail national permettra de modéliser la filière testée localement et d'envisager la création d'une **structure préfiguratrice** susceptible de porter, à terme, la plateforme d'intermédiation à une échelle élargie.

III. Présentation du dispositif d'accompagnement « Parcours Pivot Circulaire »

Considérant que compte tenu du caractère innovant et structurant de cette démarche, le SIGERLy et ses partenaires souhaitent être accompagnés dans la transformation de leurs pratiques et de leurs modèles d'intervention.

À cet effet, il est proposé de recourir au dispositif « Parcours Pivot Circulaire », programme d'accompagnement dédié à l'émergence de projets industriels et territoriaux intégrant les principes de l'économie circulaire.

Ce dispositif est :

- **Soutenu financièrement** par l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon ;
- **Porté administrativement et financièrement** par France Clusters ;
- **Piloté** par le pôle de compétitivité Polymeris ;
- **Accompagné méthodologiquement** par le cabinet Vertical.

Le Parcours Pivot Circulaire vise à accompagner les participants dans la structuration de nouveaux modèles économiques intégrant le réemploi, la réparation, la remanufacture ou la relocalisation de chaînes de valeur. Il combine des ateliers collectifs, un accompagnement individualisé et des apports d'expertise, sur une durée d'environ douze mois.

Considérant que l'adhésion à ce dispositif permettra au SIGERLy et aux entreprises partenaires de sécuriser la trajectoire du projet, d'en renforcer la viabilité économique et d'en maximiser l'impact environnemental et territorial.

La valeur du programme est de 30 000 € HT. Après soutien financier de l'ADEME Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon, le reste à charge que l'entreprise s'engage à régler est de 28 000 € HT,

Selon la répartition prévue entre les parties, le coût du dispositif pour le SIGERLy est de 4 800 € HT soit 5 760 € TTC, et est inscrit au budget 2026.

IV. Présentation de la convention avec le CEREMA

Considérant qu'afin d'accompagner opérationnellement l'expérimentation locale, il est également proposé d'autoriser la signature d'une convention avec le Cerema, établissement public de référence en matière de transition écologique, d'aménagement et d'ingénierie territoriale.

Cette convention a pour objet l'accompagnement du SIGERLy dans le **prototypage et le test d'une plateforme d'intermédiation dédiée au réemploi**, dans le cadre d'un marché passé en quasi-régie.

Le CEREMA apportera son expertise sur :

- La définition des besoins et des usages ;
- La conception d'un prototype opérationnel de plateforme ;
- L'intégration des enjeux juridiques, numériques, environnementaux et de données publiques ;
- L'appui aux phases de test en conditions réelles.

La valeur de l'accompagnement est de 10 440 € TTC ; le coût du SIGERLy s'élevant à 1 044 € TTC.

Considérant que cet accompagnement permettra au SIGERLy de sécuriser la démarche expérimentale, de capitaliser les enseignements issus des tests et de préparer une éventuelle généralisation du dispositif.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE le projet de convention relative au dispositif d'accompagnement « Parcours Pivot circulaire » ;

APPROUVE le projet de convention avec le CEREMA relative à l'accompagnement du SIGERLy dans le prototypage et le test d'une plateforme d'intermédiation dédiée au réemploi ;

APPROUVE l'adhésion au dispositif « Parcours Pivot circulaire » dont le montant pour le SIGERLy s'élève à **5 760 € TTC**, et au CEREMA pour un montant de **1 044 € TTC** ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention relative au dispositif d'accompagnement « Parcours Pivot circulaire » et la convention avec le CEREMA ; ainsi que tout document ou avenant nécessaire à la bonne exécution de cette délibération ;

DÉCIDE que la dépense sera inscrite au budget principal 2026 , article 611, chapitre 011.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_08-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_08

CONVENTION PARTENARIALE TRIENNALE ENTRE LE SIGERLY ET L'ALEC LYON - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Madame Vinciane BRUNEL, vice-présidente (Ressources Humaines)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2224-34 ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment son article 192 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République dans son décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération du Comité syndical n° C_20250618_08 en date du 18 juin 2025 relative à l'approbation d'une convention partenariale triennale entre le SIGERLy et l'ALEC Lyon et l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2025 ;

Considérant que la convention de partenariat entre le SIGERLy et l'ALEC Lyon a pour objet de fixer les engagements respectifs de l'ALEC et du SIGERLy dans le cadre du financement et de la mise en œuvre des projets de transition énergétique du territoire suivants :

- Accompagner les habitants dans le parcours de rénovation énergétique de l'habitat
- Appuyer les CCAS dans l'accompagnement de la prise en charge de la précarité énergétique
- Accompagner à la sobriété des usages dans les bâtiments communaux
- Accompagner les démarches territoriales Climat-Air-Énergie des communes de moins de 15 000 habitants ;

Considérant que le versement de la subvention accordée à l'Association ALEC Lyon doit faire l'objet d'une autorisation du comité syndical chaque année concernée, il est proposé d'accorder en 2026 une subvention de fonctionnement de 196 200 euros selon les propositions d'actions de l'ALEC et les montants votés lors du budget primitif ;

Les conditions de versement de la subvention sont les suivantes :

- Une avance de 50 % au plus tard le 31 mars de chaque année ;
- Le solde à réception du compte-rendu financier et du rapport d'activité annuels, ainsi que des indicateurs spécifiques des annexes techniques des programmes annuels.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Vinciane BRUNEL, vice-présidente (Ressources Humaines)

Le Comité syndical :

APPROUVE pour 2026, le versement d'une subvention de 196 200 euros dans les conditions prévues par la convention partenariale ;

DÉCIDE que cette subvention sera inscrite en dépense au budget principal 2026, chapitre 65 article 65748 « *Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé* », fonction 758.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 43 (132 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 2 (2 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_09-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_09

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION SOLIHA RHÔNE GRAND LYON ET LE SIGERLY (2025 - 2027) - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération C_20250618_07 approuvant la convention de partenariat entre le SIGERLy et l'association SOLIHA Rhône Grand Lyon (2025-2027) et approuvant l'attribution d'une subvention de 40 000 euros à l'association SOLIHA Rhône Grand Lyon pour soutenir les actions de l'Association SOLIHA visant à financer une partie du reste à charge des ménages très modestes pour des travaux de rénovation énergétique performante ;

Vu la convention bipartite de partenariat entre le SIGERLy et l'association SOLIHA Rhône Grand Lyon sur la période (2025-2027) ;

Considérant que la réforme des aides Anah en 2024 en renforçant les exigences de performance énergétique des travaux a entraîné une hausse significative des coûts des travaux de rénovation énergétique, passant très souvent au-dessus de 50 000 € et atteignant même régulièrement des montants de 70 000 €, rendant l'accès à ceux-ci très difficile pour les ménages les plus précaires. Malgré les subventions mobilisées, le reste à charge des projets de rénovation reste très élevé pour ces derniers ;

Dans ce contexte, le SIGERLy souhaite continuer d'apporter son soutien aux ménages les plus précaires sur son territoire via le financement d'une partie du reste à charge des projets de rénovation portés par ces ménages par le biais d'une convention tripartite de partenariat avec l'association SOLIHA Rhône Grand Lyon ;

Considérant que la convention prévoit que la participation financière du Syndicat pour la réalisation d'actions favorisant la rénovation globale et performante pour les ménages aux ressources très modestes en situation de précarité énergétique, est répartie sur trois ans (2025 -2027) par le biais de dotation annuelle, soit un montant total de 100 000 euros :

Le versement de la subvention accordée à l'Association SOLIHA Rhône Grand Lyon doit faire l'objet d'une autorisation du comité syndical chaque année concernée pour les montants prévisionnels suivants :

- 2025 : 20 000 euros
- 2026 : 40 000 euros
- 2027 : 40 000 euros

Considérant que pour l'année 2025, deux projets de rénovation globale en vue d'une amélioration de la performance énergétique ont été retenus par SOLIHA Rhône Grand Lyon , tous deux pour un soutien du SIGERLy d'un montant total de 11 000 euros sur

l'enveloppe budgétaire prévisionnelle de 20 000 € en 2025. Il reste donc un solde de 9 000 euros qui sera reporté et déduit de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle de 2026 ;

Pour 2026, le montant de la subvention accordée à l'Association SOLIHA Rhône grand Lyon s'élève donc à 31 000 euros.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

APPROUVE l'attribution pour 2026 d'une subvention de 31 000 euros à l'association SOLIHA Rhône Grand Lyon pour soutenir ses actions visant à financer une partie du reste à charge des ménages très modestes pour des travaux de rénovation énergétique performante ;

DÉCIDE que la subvention sera inscrite en dépense du budget principal 2026, nature 65748, fonction 758.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 44 (133 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (1 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SigerLy

Le Président du SigerLy

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_10-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_10

CONVENTION TRISANNUELLE DE MÉCÉNAT ENTRE LE SIGERLY ET L'ASSOCIATION "ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES" (2025-2027) - SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération du comité syndical n°C_20250319_11 relative à l'attribution d'une subvention à l'association « Électriciens sans frontières » et l'approbation d'une convention trisannuelle de mécénat ;

Considérant que le SIGERLy, dans le cadre de ses compétences, souhaite participer à des actions de solidarité internationale notamment en attribuant une subvention à l'Association « Électriciens sans frontières » ;

Considérant que l'association « Électriciens sans Frontières » est une ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique qui favorise l'accès à l'électricité des populations les plus démunies ; et intervient à travers le monde tant sur des projets durables qu'en situation de crise humanitaire ;

Considérant que par délibération n° C_2025-03-19/11 en date du 19 mars 2025 le SIGERLy a approuvé la convention trisannuelle de mécénat entre le SIGERLy et Électriciens sans frontières prévoyant l'attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association «Électriciens sans frontières » pour soutenir ses actions de solidarité internationale, dont le versement s'effectuera par dotation annuelle de 2 000 euros répartie sur trois ans (2025-2027) :

- 2025 : 2000 €
- 2026 : 2000 €
- 2027 : 2000 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 2 000,00 € à l'association Électriciens sans Frontières pour l'année 2026 ;

DÉCIDE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026, au chapitre 65 article 65748 « *Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé* ».

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_10-DE



Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 44 (133 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (1 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_11-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_11

APPROBATION D'UNE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DES AMIS D'ANDRÉ MARIE AMPÈRE (MUSÉE AMPÈRE)

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Pierrick JANNIN (Tassin-La-Demi-Lune), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération du comité syndical n°C_20220608_04 du 8 juin 2022 actant l'adhésion du SIGERLy à la Société des Amis de André-Marie Ampère (SAAMA) ;

Considérant que le SIGERLy a noué un partenariat avec la société des Amis d'André-Marie Ampère (SAAMA) en vue de prendre une part active à son rayonnement, contribuer à la diffusion des connaissances en matière d'électricité et valoriser les métiers liés ;

Considérant les actions de la SAAMA dans le domaine des énergies, le SIGERLy souhaite apporter son soutien pour la mise en place d'ateliers pédagogiques pour les jeunes scolaires ;

A cette fin, le SIGERLy se propose de verser à la SAAMA une contribution exceptionnelle de 1 000 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

APPROUVE le principe du soutien du SIGERLy à la mise en place d'ateliers pédagogiques pour les jeunes scolaires ;

APPROUVE le versement à la SAAMA d'une contribution exceptionnelle de 1 000 euros (mille euros) ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en oeuvre de cette délibération ;

AUTORISE l'inscription de la dépense budgétaire afférente à cette contribution exceptionnelle fixée à 1 000 euros au budget 2026, nature 65748, fonction 758.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 42 (131 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_11-DE



Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_12-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_12

ADHÉSION À L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (ALTE 69) - COTISATION 2026

Rapporteur : Madame Vinciane BRUNEL, vice-présidente (Ressources Humaines)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu les statuts de l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône (ALTE 69) ;

Vu la délibération du comité syndical n°C_20250618_06 relative à l'approbation de l'adhésion à l'agence locale de la transition énergétique pour la croissance verte (ALTE 69) ;

Considérant que par délibération du comité syndical en date du 18 juin 2025, le SIGERLy a adhéré à ALTE 69, association à but non lucratif qui a pour mission d'encourager, d'accompagner, de promouvoir et d'animer, par tous moyens mis à sa disposition, la mise en œuvre de la transition énergétique sur les territoires du Nouveau Rhône ;

Considérant que le SIGERLy en tant qu'ayant des compétences relatives en matière d'efficacité énergétique, de maîtrise de la demande énergétique, d'énergies renouvelables, a un intérêt à siéger à l'ALTE 69, il est proposé de renouveler cette adhésion pour l'année 2026 ;

Considérant que pour l'année 2026 le montant de la cotisation annuelle s'élève à 486 euros ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Vinciane BRUNEL, vice-présidente (Ressources Humaines)

Le Comité syndical :

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion à l'agence locale de la transition énergétique du Rhône (ALTE 69) pour l'année 2026, dont le montant de la cotisation s'élève à 486 euros ;

DÉCIDE que la dépense est inscrite au budget principal 2026, nature 6281 « concours cotisation », fonction 758,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 43 (132 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (1 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_12-DE



Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_13-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_13

COTISATION À L'ASSOCIATION "CLUSTER LUMIÈRE" ET "AU CAMPUS LUMIÈRE"

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération du Bureau syndical n°B-2012-05-22/03 relative à l'approbation de l'adhésion à l'association « Cluster Lumière » ;

Considérant que :

- Par délibération n° B-2012-05-22/03 en date du 22 mai 2012, le Bureau syndical a approuvé l'adhésion du SIGERLy à l'association « Cluster lumière », association de loi 1901 créée en 2008 dans le but de fédérer et développer les savoir-faire en éclairage en Rhône-Alpes ;
- Le SIGERLy, dans le cadre de sa compétence en matière d'éclairage public a un intérêt à siéger au Cluster lumière, il est proposé de renouveler cette adhésion pour l'année 2026 ;

Considérant que le campus Lumière est un établissement de formation créé en 2017 sous l'impulsion du rectorat de Lyon, de la Région Auvergne- Rhône-alpes et du Cluster Lumière ; ce dernier a pour objectif de développer les compétences professionnelles dans l'éclairage et la lumière afin de favoriser l'accès aux métiers. De part ses compétences en matière d'éclairage public , le SIGERLy a donc un intérêt à adhérer au campus Lumière ;

Considérant que pour l'année 2026 le montant de la cotisation annuelle pour ces deux adhésions s'élève à 1 754 euros :

- Pour l'association « Cluster Lumière » : 1254 euros
- Pour le « Campus Lumière » : 500 euros

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion à l'association « Cluster Lumière » pour l'année 2026 et l'adhésion au « Campus lumière » dont le montant total de la cotisation s'élève à 1 754 euros ;

DÉCIDE que la dépense est inscrite au budget principal 2026, nature 6281 « concours cotisation », fonction 758.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_13-DE



Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_14-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_14

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU BUREAU SYNDICAL (MISE À JOUR DE LA DÉLIBÉRATION C-2022-11-30/13 DU 30 NOVEMBRE 2022)

Rapporteur : Monsieur Ikhlef CHIKH, Vice-Président (Affaires juridiques et marchés publics)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy,

Vu la délibération du Comité syndical n° C-2020-09-16/03 en date du 16 septembre 2020 portant élection des membres du Bureau ;

Vu la délibération C-2022-03-16/02 en date du 16 mars 2022 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Considérant qu'il est de l'intérêt du SIGERLy de déléguer certains des pouvoirs de l'assemblée au Bureau syndical en vue d'assurer un fonctionnement fluide des services ;

Considérant qu'il résulte de l'article 7-1 des statuts du syndicat, que le Bureau syndical peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité syndical à l'exception :

- 1) Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2) De l'approbation du compte administratif ;
- 3) Des dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
- 4) Des modifications statutaires ;
- 5) De la délégation de la gestion d'un service public.

Considérant que lors de chaque réunion du Comité syndical, le Président rend obligatoirement compte des travaux et attributions exercés par délégation par le Bureau syndical ;

Considérant que pour assurer un meilleur fonctionnement des services dans le cadre du renouvellement des adhésions du SIGERLy aux associations et organismes extérieurs ainsi que le paiement des cotisations annuelles en découlant ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Ikhlef CHIKH, Vice-Président (Affaires juridiques et marchés publics)

Le Comité syndical :

DÉLÈGUE au Bureau syndical, pour la durée de la mandature, le pouvoir de prendre toute décision concernant l'ensemble des opérations suivantes :

1. En matière financière

Adopter le financement par fonds de concours de travaux de dissimulations coordonnées des réseaux et d'éclairage public d'un montant prévisionnel supérieur à 300 000 €.

2. Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents

En matière de travaux lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites suivantes :

Le Bureau syndical devra autoriser le(a) président(e) à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant supérieur à 1 000 000 €. Il en est de même pour toute décision concernant leurs avenants qui entraînerait une augmentation du montant du contrat initial qui serait supérieure à 15 %.

3. Patrimoine et domanialité

- Décider des conditions d'affectation, d'occupation et de location, constitutives ou non de droits réels, des biens meubles et immeubles appartenant ou non au SIGERLy pour une durée supérieure à 6 ans ;
- Décider de la réforme et de la cession à titre gratuit ou onéreux des biens meubles du SIGERLy dont la valeur est **supérieure à 50 000 €** ;
- Décider de l'acquisition et de la cession de biens immeubles dont la valeur n'excède pas 300 000 € après avis de France Domaines lorsque le bien est d'une valeur supérieure à 75 000 €.
- Conventions pour le raccordement de matériel de vidéo protection à l'éclairage public et l'utilisation des fourreaux éclairage public pour le réseau fibre optique communal ;

4. Assurances

Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules ou tout autre matériel du SIGERLy pour les sinistres dont le montant est **supérieur à 50 000 €** par sinistre ;

5. Ressources Humaines

Régler les affaires relatives au personnel et aux ressources humaines dans la limite des crédits ouverts aux budgets et des compétences propres du Président (dont il dispose au titre de sa responsabilité d'autorité territoriale) :

- Toute modification du tableau des effectifs (création, suppression d'emplois ou modification), l'approbation de tous les documents portant diverses mesures d'ordre intérieur du type : règlements intérieurs, chartes, document unique etc.
- L'approbation des conventions permettant le recours à l'apprentissage, aux emplois aidés aux stages rémunérés ;
- L'approbation de toutes les conventions avec les partenaires institutionnels (Centre de gestion, URSSAF, CNFPT, CNRACL, Trésorerie, COS de la Métropole lyonnaise, ...) ;
- Les décisions relatives au protocole ARTT.

6. En matière de travaux

Passer les conventions suivantes, dans la limite des crédits et des recettes ouverts au budget :

- Les conventions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, de mandat ou de partage de maîtrise d'ouvrage au sens des articles L.2421-1 et L.2422-7 du Code de la Commande Publique, d'un montant prévisionnel **supérieur à 300 000 €** ;
- Les conventions-cadres relatives aux travaux d'enfouissement de réseaux secs conclues avec les concessionnaires ou opérateurs de réseaux ;

- Les conventions de prise en charge des frais de fonctionnement de l'éclairage des voies et des lotissements privés.

7. En matière d'énergies

Passer les conventions suivantes, dans la limite des crédits et des recettes ouverts au budget :

- Les conventions et conventions-cadres liées à toutes actions (mandat, vente...) en matière de certificats d'économies d'énergie ;
- Les conventions relatives au Conseil énergie partagé (CEP) conclues entre le SIGERLy et ses membres ;
- Les conventions et/ou contrats relatifs à la vente d'électricité issue des installations photovoltaïques.

8. En matière d'infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)

Modifier les conditions administratives et techniques de la convention « création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables », à l'exception de :

- L'institution, la fixation ou la modification des taux, tarifs, taxes ou redevances ;
- Toutes dispositions à caractère budgétaire ou financier ;
- L'adhésion d'une commune à cette compétence ou des modalités générales d'adhésion ;
- Toute décision relative au mode de gestion de cette compétence.

Modifier les conditions administratives et techniques du « schéma directeur des infrastructures de recharges de véhicules électriques et hybrides rechargeables » (SDIRVE), à l'exception de toutes dispositions à caractère budgétaire ou financier ;

9. Adhésions aux organismes extérieurs

Adhérer à tout organisme présentant un intérêt pour le SIGERLy lorsque cela n'implique pas la désignation de représentants.

Décider du renouvellement de toutes les adhésions du SIGERLy aux associations et organismes extérieurs ainsi que le paiement des cotisations annuelles en découlant ;

10. Divers

Passer toutes conventions nécessaires au bon fonctionnement du SIGERLy qui sont conclues sans incidence financière et/ou budgétaire.

PREND ACTE que cette délégation de compétences au Bureau syndical se fait sous sa surveillance et qu'elle peut être modifiée/rapportée à tout moment, par la prise d'une nouvelle délibération ;

ABROGE ET REMPLACE la délibération C-2022-11-30/13 portant délégation d'attributions au Bureau ;

CHARGE Monsieur le Président de rendre compte de la bonne tenue de cette délégation lors de chaque séance du Comité.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 21 (88 voix)

Contre : 13 (21 voix)

Abstention : 7 (7 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY
Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_15-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_15

APPROBATION DE L'ADHÉSION AUX SOLUTIONS FACTURES EP DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA LOIRE (SIEL) - OUTIL ALFRED

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment son article L.2511-6 relatif aux coopérations entre pouvoirs adjudicateurs ;

Vu le Code de la propriété intellectuelle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu le projet de convention de coopération public-public joint en annexe, conclu entre le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire (SIEL-TE) et le SIGERLy ;

Considérant que le SIGERLy exerce, pour le compte de ses membres, des compétences en matière d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, incluant l'éclairage public ;

Considérant que le SIGERLy coordonne des groupements de commandes pour l'achat d'énergie et assure le suivi administratif et financier des contrats correspondants ;

Considérant que le SIEL-TE a développé un outil informatique dénommé « ALFRED », destiné à centraliser les flux de données des fournisseurs d'énergie et à contrôler la cohérence et la conformité des factures d'électricité et de gaz ;

Considérant que cet outil permet notamment d'améliorer la fiabilité du mandatement des factures d'énergie, en particulier pour les installations d'éclairage public ;

Considérant que le SIEL-TE propose, dans une logique de mutualisation et de coopération public-public, de mettre cet outil à disposition d'autres syndicats d'énergie ;

Considérant que cette coopération s'inscrit exclusivement dans un objectif d'intérêt général, sans but lucratif, et relève des relations internes au secteur public au sens du Code de la commande publique ;

Considérant que la convention prévoit les modalités de mise à disposition, d'hébergement, de maintenance, d'évolution de l'outil ainsi que les engagements respectifs des parties ;

Considérant que la participation du SIGERLy à cette coopération lui permettra de disposer d'un outil structurant de contrôle des factures d'énergie relatives à l'éclairage public, contribuant à une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques de ses membres ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE les termes de la convention de coopération public-public entre le SIEL-TE et le SIGERLy, relative à la mise à disposition et à l'utilisation de l'outil informatique « ALFRED » pour le contrôle des factures d'énergie, telle que jointe en annexe à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président du SIGERLy à signer ladite convention, ainsi que tout document et avenant nécessaires à sa bonne exécution ;

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_15-DE



APPROUVE au Budget primitif 2026 la participation financière du SIGERLy aux charges prévues par la convention, soit 2 600 € en 2026 notamment au titre de l'utilisation de l'outil et, le cas échéant, des évolutions fonctionnelles décidées dans le cadre du comité de pilotage ; chapitre 65 article 65811 « Droits d'utilisation - informatique en nuage ».

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 41 (115 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (2 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLy

Le Président du SIGERLy
Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_16-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE COMPÉTENCE PARTICULIÈRE

Délibération n°C_20260204_16

FIXATION DU COEFFICIENT DE MAJORATION DES TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX POUR 2026

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Compétence particulière « Dissimulation coordonnée des réseaux », seules les 65 communes prennent part au vote.

Quorum : 26
Nombre de délégués en exercice : 65

PRÉSENTS :

Titulaires : *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Géraud MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n°C-2018-12-19/11 du 19 décembre 2018 relative aux modalités de calcul de la contribution de la compétence « Dissimulation coordonnée des réseaux » et prévoyant un ajustement annuel du coefficient de majoration des dépenses relatives aux travaux de dissimulation des réseaux ;

Vu le tableau fixant le Taux moyen d'emprunts (Tme) joint en annexe 1 ;

Considérant que le coefficient de majoration des dépenses d'investissement non mutualisées en matière de dissimulation dépend des termes suivants :

- Frais de structure liés à la compétence « Dissimulation coordonnée des réseaux » correspondant aux frais de gestion relatifs aux charges de personnel et aux coûts de structure directement affectables à la compétence (Services DCR-EP, Système d'Information) ainsi qu'une part des charges de personnel et des coûts de structures des services supports (Moyens généraux techniques et administratifs). Ce taux est fixé à **+7,867 %** ;
- Rétrocession des participations SIGERLy : cette part vient en minoration et correspond à la part que rétrocède le syndicat aux communes (récupération de la TVA et du FCTVA, participation du concessionnaire au titre des contrats de concession, participations des opérateurs de télécommunication au titre des conventions-cadres établies avec le syndicat). Ce taux est fixé, à **-42,500 %** ;
- Frais annexes : dépenses annexes à la réalisation des travaux telles que les frais d'études de maîtrise d'œuvre externe, les prestations de recherche d'amiante dans les enrobés, les prestations de détection des réseaux souterrains existants, les prestations de contrôle de la qualité du compactage des tranchées. Ce taux est fixé, à **+26,00 %** ;
- Frais financiers, sur la base du taux moyen d'emprunt (Tme) sur 15 ans. À ce jour, ce taux est fixé à **+2,115 %** ; ce qui induit des frais financiers de **+17,745 %** sur 15 ans ;

Considérant la décomposition du coefficient pour l'année 2026, sur la base des chiffres 2025 :

CALCUL DU TAUX APPLIQUE AU MONTANT DES TRAVAUX			
Désignation	Taux	Minoration / Majoration	Montant en €uros
TRAVAUX € TTC			100 000 €
PARTICIPATIONS SIGERLy		42,500 %	- 42 500 €
FRAIS ANNEXES		26,000 %	26 000 €
FRAIS DE STRUCTURE		7,867 %	7 867 €
EMPRUNT	2,115 %	17,745 %	17 745 €
TOTAL POUR LA COMMUNE €			109 113 €
Coefficient sur travaux 2025 sur une base de 100 000 € de travaux			9,11 %

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

FIXE le coefficient de majoration des dépenses d'investissement non mutualisées à +9,11 % pour le calcul de la contribution relative à la compétence « Dissimulation coordonnée des réseaux » 2026.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 27 (27 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 4 (4 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLy

Le Président du SIGERLy

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_17-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE COMPÉTENCE PARTICULIÈRE

Délibération n°C_20260204_17

CONTRIBUTION ÉCLAIRAGE PUBLIC 2026
- CALCUL DU RATIO AU POINT LUMINEUX
- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NON MUTUALISABLES
- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT MUTUALISABLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Compétence particulière « Éclairage public » : seules les communes adhérentes prennent part au vote

Quorum : 21
Nombre de délégués en exercice : 52

PRÉSENTS :

Titulaires : *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération C-2022-11-30/15 du 30 novembre 2022 relative aux modalités de calcul de la part « Éclairage public » des contributions ;

Vu le tableau fixant le nombre de points lumineux joint en annexe 2 ;

Considérant les statuts, et notamment son article 11 qui précise que les modalités de calcul des contributions versées par les adhérents sont fixées par délibération : concernant la compétence « Éclairage public », elles doivent nécessairement tenir compte « du nombre de points lumineux ainsi que le cas échéant, du type d'installation et des bâtiments considérés ainsi que des coûts globaux de maintenance, de travaux et d'achat d'énergie constatés » ;

1. Considérant la définition de ce qu'est un point lumineux :

« Un point lumineux est composé d'un support (mât et/ou crosse ; support béton, bois ou façade compris), d'un luminaire ou lanterne et d'une source lumineuse avec ses accessoires : ballasts, amorceurs et condensateurs ; drivers dans le cas des sources Leds.

Les projecteurs, encastrés ou non, et les bornes sont comptés comme des points lumineux.

Dans le cas de source type Leds, le nombre de points lumineux correspond au nombre de luminaires, projecteurs ou lanternes.

Dans le cas de support portant plusieurs luminaires, projecteurs ou lanternes, il est comptabilisé autant de points lumineux que de luminaires présents sur le support.

Un bandeau lumineux, par définition, est un ensemble de sources de faible puissance et représente 1 seul point lumineux.

Un plot solaire représente un point lumineux mais il n'est pas comptabilisé dans le total des points lumineux soumis à la maintenance, notamment en raison de l'absence de maintenance (garantie fournisseur puis remplacement).

Chaque point lumineux est repéré par un code de référence spécifique au SIGERLy » ;

Considérant la définition du ratio par commune, qui se détermine de la façon suivante :

$$R\% = \text{Nombre de points lumineux Commune} / \text{Nombre de points lumineux SIGERLy}$$

Considérant que la formule est basée sur le nombre de points lumineux transférés, nécessairement variables, il convient de prendre acte de l'état actualisé chaque année sur la base des éléments connus au 31 décembre de l'année n-1, tels qu'exportés du Système d'Information Géographique (SIG) du syndicat :

Vu le tableau fixant le Taux moyen d'emprunts (Tme) joint en annexe 1 ;

2. Considérant que le coefficient de majoration des dépenses d'investissement non mutualisées en matière d'éclairage public dépend des termes définis par la délibération n° C-2022-11-30/15 du 30 novembre 2022 précitée, notamment :

- Frais de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre correspondant aux frais de gestion relatifs aux charges de personnel et aux coûts de structure directement affectables à la

part « T + Cs2 + S » de la compétence (Services DCR-EP, Système d'Information) ainsi qu'une part des charges de personnel et des coûts de structures des services supports (Moyens généraux techniques et administratifs). Ce taux est fixé, à ce jour, à +5,000 % ;

- Frais divers et annexes aux opérations de travaux : dépenses d'investissement du type recherche d'amiante, détection des réseaux souterrains existants, contrôle de compactage des tranchées, etc. À ce jour, ce taux est fixé à +1,194 % ;
- Frais financiers, sur la base du taux moyen d'emprunt (Tme) sur 15 ans. À ce jour, ce taux est fixé à +2,115 % ; ce qui induit des frais financiers de +17,745 % sur 15 ans ;
- Fond de compensation de la TVA : taux de -16,404 % en vigueur.

Considérant la décomposition du coefficient pour l'année 2026, sur la base des chiffres 2025 :

CALCUL DU TAUX APPLIQUE AU MONTANT DES TRAVAUX			
Désignation	Taux	Minoration / Majoration	Montant en Euros
TRAVAUX € TTC			100 000 €
FCTVA		16,404 %	- 16 404 €
COÛT ANNEXES		1,194 %	1 194 €
COÛT DE GESTION		5,000 %	5 000 €
EMPRUNT	2,115 %	17,745 %	17 745 €
TOTAL POUR LA COMMUNE €			107 535 €
Coefficient sur travaux 2025 sur une base de 100 000€ de travaux			7,53 %

3. Considérant que les dépenses d'investissement mutualisable strictement affectables à la compétence « Éclairage public » par leur nature méritent d'être mutualisées en fonction du ratio de points lumineux ;

Considérant les dépenses mandatées en 2025, il est proposé de retenir les dépenses suivantes pour le calcul de la contribution 2026 :

Nature de l'investissement	Montant en €
Logiciel et matériel informatique	23 760,00
Véhicules affectés aux missions d'éclairage public	35 434,00
Plan Corps de Rue Simplifié	13 922,00
TOTAL	73 116,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

FIXE les ratios tels qu'indiqués ci-avant pour le calcul de la contribution relative à la compétence « Éclairage public » 2026 ;

FIXE le coefficient de majoration des compétences d'investissement non mutualisées à +7,53 % pour le calcul de la contribution relative à la compétence « Éclairage Public » 2026 ;

RETIENT la somme de 73 115,85 € comme relevant des dépenses d'investissement mutualisables.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 24 (24 voix)

Contre : 1 (1 voix)

Abstention : 2 (2 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_18-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE COMPÉTENCE PARTICULIÈRE

Délibération n°C_20260204_18

APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX CONDITIONS DE GESTION, D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION ET DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PONT PAUL BOCUSE ENTRE LES COMMUNES DE CALUIRE-ET-CUIRE ET COLLONGES-AU-MONT-D'OR

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Compétence particulière « Éclairage public » : seules les communes adhérentes prennent part au vote.

Quorum : 21
Nombre de délégués en exercice : 52

PRÉSENTS :

Titulaires : *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que le pont Paul Bocuse assure la liaison entre les communes de Caluire-et-Cuire et de Collonges-au-Mont-d'Or ;

Considérant que les installations d'éclairage public et de mise en valeur implantées sur cet ouvrage relèvent de la compétence de la commune de Caluire-et-Cuire et de la compétence du SIGERLy pour la partie sur le domaine de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or ;

Considérant qu'il est nécessaire de formaliser, par convention, les modalités de gestion, d'entretien, de rénovation et de répartition financière des charges afférentes aux installations d'éclairage public et de mise en valeur du pont Paul Bocuse ;

Considérant que ladite convention prévoit un partage à parts égales des frais d'investissement et des frais de fonctionnement (énergie et maintenance) entre la Ville de Caluire-et-Cuire et le SIGERLy, agissant pour le compte de la Ville de Collonges-au-Mont-d'Or ;

Considérant que les modalités de versement de la participation financière du SIGERLy sont précisées dans la convention ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE la convention relative aux conditions de gestion, d'entretien, de rénovation et de prise en charge financière des installations d'éclairage public et de mise en valeur du pont Paul Bocuse, conclue entre la Ville de Caluire-et-Cuire, la Ville de Collonges-au-Mont-d'Or et le SIGERLy ;

APPROUVE le principe de participation financière du SIGERLy aux frais d'investissement et de fonctionnement des installations d'éclairage du pont Paul Bocuse, à hauteur de 50 %, pour le territoire de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or, conformément aux stipulations de la convention ;

AUTORISE Monsieur le Président du SIGERLy à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa bonne exécution ;

AUTORISE l'inscription des dépenses correspondantes aux budgets des exercices concernés, en section de fonctionnement, chapitre 011, article 615 « entretien des installations, pour montant estimatif annuel de 10 150,00 € TTC et en section d'investissement, au chapitre 23, article 2315 Travaux en cours.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 25 (25 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (1 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_18-DE



Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_19-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE COMPÉTENCE PARTICULIÈRE

Délibération n°C_20260204_19

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE CHARLY ENTRE LE SIGERLY ET LA SOCIÉTÉ SMCI

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Compétence particulière « Éclairage public » : seules les communes adhérentes prennent part au vote.

Quorum : 21
Nombre de délégués en exercice : 52

PRÉSENTS :

Titulaires : *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu le projet de convention de participation financière aux travaux d'Eclairage Public sur la commune de Charly entre le SIGERLY et la société SMCI, ci annexé ;

Considérant les dégradations et la dépose partielle des installations d'éclairage public consécutives aux travaux réalisés par le promoteur immobilier SMCI dans le centre-bourg de la commune de Charly ;

Considérant la nécessité de procéder à la repose et à la remise en service de l'éclairage public afin de garantir la sécurité des usagers et la continuité du service public ;

Considérant que le coût total de l'opération de repose de l'éclairage public est estimé à 80 200 € TTC ;

Considérant l'accord du promoteur SMCI pour participer financièrement à cette opération à hauteur de 10 194,35 € TTC ;

Considérant que cette participation sera recouvrée par le SIGERLY par l'émission d'un titre de recette ;

Considérant la convention entre le SIGERLY et la société définissant les modalités de cette participation financière ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE la réalisation des travaux de repose de l'éclairage public liés au chantier du promoteur SMCI sur la commune de Charly, pour un montant total de 80 200 € TTC ;

APPROUVE la convention de participation financière de la société SMCI à hauteur de 10 194,35 € TTC ;

AUTORISE Monsieur le Président du SIGERLY à signer la convention à intervenir avec la société SMCI ainsi que tout document afférent à la bonne exécution de la présente délibération ; en recette d'investissement chapitre 13

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 24 (24 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 3 (3 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_19-DE



Signé électroniquement par : Éric PEREZ

Date de signature : 06/02/2026

Qualité : Président du SIGERLY

Le Président du SIGERLY

Éric PEREZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 20 MAI 2026

PROCÈS-VERBAL

BULLETIN N°230

91^{ème} année

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	3
TABLE DES MATIÈRES.....	2
ORDRE DU JOUR	6
AFFAIRES NE DONNANT PAS LIEU À DÉLIBÉRATION	7
AFFAIRES DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATIONS	7
❑ Délibérations d'intérêt commun	7
Installation du Comité syndical suite aux renouvellements 2026 des organes délibérants métropolitains et municipaux.....	7
Élection du/de la Président.e du Comité syndical	8
Élection des vice-présidents et constitution du bureau syndical.....	9
Délégation d'attributions au Bureau syndical	10
Délégation d'attributions au Président	12
QUESTIONS DIVERSES	13
ACTUALITÉS DU SIGERLy	13
DÉLIBÉRATIONS	14

COMITÉ SYNDICAL VILLEURBANNE, MERCREDI 4 FÉVRIER 2026

Le mercredi 20 mai 2026 à 18 heures 30, le *Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise*, régulièrement convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire au siège du SIGERLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Président. Pour l'examen des délibérations d'installation et de l'élection à la présidence, le Comité a désigné Monsieur François GAY, doyen d'âge comme Président de séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (ST SYMPHORIEN D'OZON)

DÉLIBÉRATIONS D'INTÉRÊT COMMUN

Quorum :	34	
Nombre de délégués en exercice :	85	(233 voix)
Total de délégués présents	72	(196 voix)
Nombre de pouvoirs :	2	(9 voix)
Nombre total de délégués ayant voix délibérative :	74	(205 voix)

PRÉSENTS

Délégués présents à la séance (x), excusés (e)

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	Pst	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	Pst
Albigny-sur-Saône	SAUNIER Thierry	X	DEPAOLI Nathalie	
Bron	DUBIEF Marc	X	THIBAUD Hervé	
Cailloux-sur-Fontaines	TOUTAIN Nicolas	e	JARRIN Michel	X
Caluire-et-Cuire	MICHON Laurent	e	COMPAGNON DE LA SERVETTE Philippe	X
Champagne-au-Mt-d'Or	BESSE Christian	X	LIEVRE Brigitte	
Charbonnières-les-Bains	VAN DER HAM Maxime	X	TCHADJIANE Sandra	
Charly	ARAUJO Olivier	e	DUCHARNE Thierry	X
Chassieu	ALLONSIUS Anne	X	DESMOULINS Serge	
Collonges-au-Mt-d'Or	LAUBRIET Claude	X	VAN HILLE Benoit	
Corbas	GAILLARD Jacques	X	SOBRATEE Shuaib	
Couzon-au-Mt-d'Or	BARON Frédéric	X	SINDOU-FAURIE Agnès	
Craponne	MAGOUTIER Jean-Louis	e	COLONNA Jean-Christophe	X
Curis-au-Mt-d'Or	FOREY Franck	X	GUINET Philippe	
Dardilly	FORTUNÉ Sébastien	X	ROYOLE-DÉGIEUX Guy	
Décines-Charpieu	ALLOIN Jean-Emmanuel		GUESMIA Samir	
Écully	BUSQUET Isabelle	X	PAUTROT Alain	
Feyzin	BOHE Jean-Pierre	X	MIHINDOU Jolly Clair	
Fleurieu-sur-Saône	BELUZE Patrick	e	DURANCE François	e
Fontaines-St-Martin	MAGNIN Françoise	X	TERRIERE Marie-Charlotte	
Fontaines-sur-Saône	BRUSCOLINI Olivier	e	GETAS Fabrice	X
Francheville	ECHANIZ Xavier	X	PAGNOUD Sophie	
Genay	GUGLIERMINA Serge	X	ROUVIER Stéphane	
Givors	MERMOURI Azdine	X	ALLIGANT Benjamin	
Grigny-sur-Rhône	ODO Xavier	X	CASTAGNET Sylvain	
Irigny	LE GOUILL Jean-Yves	X	DARONNAT Éric	
Jonage	NASARRE François	e	RAMOS Eric	X
Limonest	GAY François	X	GARCIA Jean-Philippe	
Lissieu	DUMORTIER André	X	COQUAND Sandrine	
Marcy l'Étoile	ROBERT Célia	e	SEDDAS Agnès	X
Meyzieu	DUCARRE Christian	X	GAILLARD Louis	
Mions	TRIFUNOVIC Radomir	X	SALAT Julien	
Montanay	COEURJOLLY Patrice		BARLET Jean-Pierre	X
Mulatière (La)	VALOUR Gilles	X	DECHAMPS Véronique	
Neuville-sur-Saône	NOTTON Olivier	X	BOUREZG Youcef	
Oullins-Pierre-Bénite	AMBARD Christian	X	VIDALOT Jean-Luc	
Poleymieux-au-Mt-d'Or	JOLLY François	X	MATHIAS Anne-Laure	
Quincieux	BOURICAND Gilbert	e	SILHOL-AMBLARD Marie	X
Rillieux-la-Pape	de la CRUZ Philippe	X	SMATI Julien	
Rochetaillée-sur-Saône	DUHAZE Loïc		DOBSIK Céline	
St-Cyr-au-Mt-d'Or	GUINARD Michel	X	PERROT Christophe	
St Didier-au-Mt-d'Or	ROMERSA Florence	X	GUYOT Nicolas	
St Fons	MERBARKI Hadi (maire)		En attente élection le 30/06/26	
St Genis-Laval	GUILLEMOT Jules	X	JEDRYKA Philippe	
St Genis-les-Ollières	GONNAND Philippe	x	CICCIU Pierre	
St Germain-au-Mt-d'Or	DUFFY Loïc	X	GORRON Hubert	
St Priest	PEILLET Stéphane	X	REA Marc	
St Romain-au-Mt-d'Or	VIOSSAT Gaël	X	BULCKAERT Eric	
Ste-Foy-les-Lyon	BARRELLON Pierre	X	DUMOND Robert	
Sathonay-Camp	PYRAM Miguel	X	PERNEY Déborah	
Sathonay-Village	MUNGENAST Gérald	X	MICHALET Pierre	
Solaize	TAMBUZZO Priscillien	X	TESTA Ludovic	
Tassin-la-Demi-Lune	OUILLOIN Michel	X	REMOND Corentin	
Tour-de-Salvagny (La)	ENNAJEM Cécile		RAVASSARD Gilles	
Vaulx-en-Velin	KHELLADI Malika	X	FILALI Chafik	
Vénissieux	SGHAIER Lanouar	X	CRISTINA Marine	
Vernaison	ROBERT Florian	X	ERNESTO Damien	
Villeurbanne	VINCE Jacques	X	SCHLOSSER Pauline	

Délégués présents à la séance (X), excusés (e)

COMMUNES HORS TERRITOIRE	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	Pst	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	Pst
Brignais	THUET Bruno	X	DEPAOLI Nathalie	
Chaponost	LAURENT Cédric		DUBOIS Denis	e
Chasselay	GHIRARDI Aurélie	e	BRES Pierre-François	
Communay	REMY Christelle	X	PATIN Yvan	
Millery	LANOISELEE Denis	X	CANAL Roberto	
St Symphorien d'Ozon	GAILLARDIN Alexis	X	SLAWINSKI Franck	
Ternay	SCOTTI Mattia	e	GIORDANA David	e
Vourles	RENOUPREZ Claire	X	BAUD Corinne	

COLLECTIVITÉ	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	Pst	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	Pst
Métropole de Lyon	ALLOIN Jean-Emmanuel		PELLEGRINI Gladys	X
Métropole de Lyon	BENYAHIA Abdeljalil	X	KHELIFI Zemorda	
Métropole de Lyon	BLES-GAGNAIRE Sylvie	e	BERAT Pierre	e
Métropole de Lyon	BREAUD Jérémie	X	FRIER Nathalie	
Métropole de Lyon	EL FALOUSSE Nadia (Messaouda)	X	ALMERAS Ludovic	
Métropole de Lyon	FREYER Blandine	X	BURNIER Jean-Paul	
Métropole de Lyon	FUGIT Jean-Luc	X	MONNET Marie-Claude	
Métropole de Lyon	GEOURJON Christophe	X	BERTIN Christine	
Métropole de Lyon	GUELPA-BONARO Philippe	X	THOUVENOT Agnès	
Métropole de Lyon	GUIGUET Julien	X	GUILLLOT Patrick	
Métropole de Lyon	JAL Jean-Philippe	X	DALLERY Alexandre	
Métropole de Lyon	LE VELLY Ariane	X	SMATI Julien	
Métropole de Lyon	MAINAND Isabelle		QUINIOU Christophe	
Métropole de Lyon	MARGUIN Christophe	X	ARAUJO Olivier	
Métropole de Lyon	MATTEUCCI Fabrice	X	DEVINAZ Gilbert-Luc	
Métropole de Lyon	MOROGÉ Jérôme	X	BAILLOT Arlette	
Métropole de Lyon	OLIVER Pierre	X	CHARMOT Pascal	
Métropole de Lyon	POULAIN Virginie	e	DELAIGUE Serge	X
Métropole de Lyon	ROUX DE BEZIEUX Elodie	X	CARRIER Marion	
Métropole de Lyon	VINCENT Max	X	GRANGE Charlotte	

POUVOIR DONNÉ PAR UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE À UN AUTRE DÉLÉGUÉ TITULAIRE :

Sylvie BLES-GAGNAIRE (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Cécile ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

ARRIVÉE/DÉPART :

Départ : François Gay (Limonest) à partir de la délibération n° 3.



ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de l'activité du Bureau : présentation des décisions prises par délégation.
- Compte rendu de l'activité du Président : présentation des décisions prises par délégation.

Délibérations :

- **Affaires d'Intérêt commun :**

- 1) Installation du Comité syndical suite aux renouvellements 2026 des organes délibérants métropolitains et municipaux
- 2) Élection du/de la président.e du Comité syndical
- 3) Élection des vice-présidents et constitution du Bureau syndical
- 4) Délégation d'attributions au Bureau syndical
- 5) Délégation d'attributions au Président

Questions diverses.



(La séance est ouverte sous la présidence de M. GAY, doyen d'âge)

M. GAY.- Bonsoir Mesdames, Messieurs les Délégués. Je vous remercie d'être présents et en tant que doyen, je vais ouvrir la séance.

Nous n'allons pas faire l'appel nominal de tous les Délégués, je passe directement à la lecture des pouvoirs.

(Monsieur GAY fait part de la liste des pouvoirs).

Madame la Directrice Générale des Services me confirme que le quorum est atteint, la séance peut être ouverte.

- **Désignation du secrétaire de séance**

Le Secrétaire de séance est le délégué le plus jeune, à savoir Alexis GAILLARDIN, de Saint Symphorien d'Ozon.

Quelques consignes :

- prendre la parole uniquement avec le micro
- se présenter : votre nom et votre collectivité
- signaler tout départ et restituer le boîtier de vote.

AFFAIRES NE DONNANT PAS LIEU À DÉLIBÉRATION

Néant



AFFAIRES DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATIONS

☐ Délibérations d'intérêt commun

M. GAY.- Les modalités de vote pour les délibérations d'intérêt commun sont les suivantes :

- Métropole de Lyon : 1 délégué = 8 voix
- Communes de la Métropole : 1 délégué = 1 voix
- Communes hors Métropole : 1 délégué = 2 voix.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés : 50 % des suffrages exprimés + 1 voix, sauf mentions spécifiques dans les délibérations.

Délibération n°C_20260520_01

INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL SUITE AUX RENOUVELLEMENTS 2026 DES ORGANES DÉLIBÉRANTS MÉTROPOLITAINS ET MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur François GAY

Confer page 2/22.

M. GAY.- Nous avons 85 délégués désignés par leurs collectivités dont 20 pour la Métropole de Lyon et 65 pour les communes adhérentes dont 8 hors Métropole.

Je prends acte de la désignation des délégués de la Métropole et des communes du SIGERLy et j'installe officiellement ces représentants au sein du Comité syndical du SIGERLy.

Nous votons pour l'installation du comité syndical.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 200 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 5 voix LANOISELEE Denis (Millery), TAMBUZZO Priscillien (Solaize), TRIFUNOVIC Radomir (Mions), VALOUR Gilles (La Mulatière)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT.E DU COMITÉ SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur François GAY, doyen d'âge

Confer page 5/22.

M. GAY.- Nous passons à l'élection du ou de la présidente. Y a-t-il des candidatures ?

M. MOROGE (Métropole).- Jérôme MOROGE, Maire d'Oullins-Pierre-Bénite, je suis ici en ma qualité de vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la jeunesse et du sport.

M. GAY.- Normalement, il y a 3 tours de scrutin, mais s'il n'y a qu'un seul candidat, il n'y aura qu'un tour.

Le candidat doit être délégué titulaire de la Métropole de Lyon. Le scrutin est à bulletin secret et il y aura donc un seul tour.

Nous pouvons passer au vote, si vous le voulez bien.

Il est procédé au vote électronique :

Nombre de délégués votants :	74 (205 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix :	18 (dont 1 pouvoir)
Nombre de délégués avec 2 voix :	5
Nombre de délégués avec 1 voix :	51 (dont 1 pouvoir)

Pour	: 192 voix
Contre	: 0 voix
Blanc	: 3 voix
Abstention	: 10 voix

Majorité absolue en voix exprimées : 97 voix

Monsieur Jérôme MOROGE est élu Président à l'unanimité des suffrages exprimés.

Les membres du Comité, à l'issue du scrutin, déclarent élu Jérôme MOROGE. Bravo.

M. MOROGE.- Merci à tous de votre confiance. C'est vrai, le suspense n'était pas des plus intenses.

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui. J'ai été longtemps de l'autre côté de la salle puisque je suis aussi un maire dont la commune fait partie du SIGERLy. Petit à petit, nous avons renforcé nos liens avec le SIGERLy, conscients de tout ce que peut apporter ce syndicat à nos communes.

Évidemment, on s'inscrit dans une forme de continuité par rapport au travail engagé depuis de nombreuses années et j'ai conscience, comme vous, sans doute de pistes d'amélioration, d'évolution. Surtout, je crois à une proximité qui est très importante. Cela fait un peu plus de deux mandats que je suis maire et j'ai toujours basé mon travail sur la proximité, la transparence et le fait d'être à l'écoute de tous.

Le but premier, mon but, mais ce sera aussi celui du bureau et de l'exécutif, sera d'être le plus proche de vous et de vos attentes. Nous avons tous en tête parfois des travaux d'enfouissement ou autres qui n'avancent pas, qu'on aurait aimé voir réaliser différemment ou plus rapidement, mais c'est souvent de notre part, nous élus locaux, avant tout une méconnaissance des procédures, de ce que l'on peut engager ici. Le but de l'exécutif qui sera élu prochainement sera d'être en proximité avec vous.

Évidemment, comme dans nos collectivités, je porte le message de la Présidente de la Métropole, Véronique SARSELLI, à savoir de regarder au plus juste les dépenses de fonctionnement pour investir toujours plus. On le fait tous dans nos collectivités, dans nos communes, je vois un certain nombre de maires notamment au premier rang qui le font depuis longtemps déjà, Max, les économies que l'on peut réaliser sur le fonctionnement, ce n'est pas une fin en soi, c'est pour permettre à nos communes de pouvoir investir toujours plus.

Vous pourrez compter sur moi pour continuer à être à votre écoute, l'être le plus possible, continuer sur les mêmes missions que vous connaissez bien pour la plupart et que vous apprendrez à connaître pour les nouveaux délégués. Il s'agit de bien faire ce que l'on fait déjà et d'essayer d'aller au-delà. Les équipes précédentes ont d'ores et déjà travaillé pour aller encore plus loin notamment sur la rénovation

énergétique des bâtiments municipaux. Des études sont menées, financées et portées et nous devons pouvoir aller encore plus loin et finalement, une fois que les études sont réalisées, prendre la maîtrise d'ouvrage SIGERLy de la réalisation de ces travaux dans vos bâtiments. C'est une piste parmi d'autres qui pourrait être mise en œuvre assez rapidement et qui a notamment, pour les élus municipaux que vous êtes, pour les communes, cet avantage non négligeable de pouvoir fiscaliser la réalisation de ces travaux. Et quand on connaît la réalité des finances locales et des budgets municipaux, cela peut être une possibilité offerte aux communes non négligeable.

Je reviendrai vers vous pour avancer ensemble un certain nombre de pistes à venir pour le mandat.

Je ne serai pas plus long ce soir. Je vous remercie encore de votre confiance.

Délibération n°C 20260520_03

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSTITUTION DU BUREAU SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Confer page 8/22.

M. MOROGE.- Il faut élire un bureau donc des vice-présidents dont les délégations ne seront pas annoncées aujourd'hui, mais rapidement dans les jours à venir.

Je rappelle le principe : nous avons 8 vice-présidents dont 4 sont délégués titulaires métropolitains et 4 sont délégués titulaires communaux.

C'est toujours une répartition très compliquée, il y a des répartitions géographiques, de taille, c'est un syndicat intercommunal, il faut donc rappeler qu'on doit avoir une diversité de représentation notamment politique même si, on le sait tous, nous sommes des élus locaux et nous essayons de dissocier l'aspect politique de l'aspect de travail de tous les jours sur le terrain.

Je suis maire d'Oullins-Pierre-Bénite depuis 2 ans, mais je suis maire de Pierre-Bénite à l'origine depuis 2014. Quand il s'agit de scrutins nationaux, les habitants ne votent pas du tout comme moi, malgré tout ils m'ont élu plusieurs fois, cela doit vouloir dire quand même que j'arrive à faire la part des choses et que le but est d'avancer sur des projets locaux. On n'est pas là pour se disputer sur des problématiques politiques, tout cela doit être écarté de nos discussions ici au sein du SIGERLy.

Une liste de vice-présidents a été déposée :

- Christophe GEOURJON
- Jean-Luc FUGIT
- Jean-Philippe JAL
- Olivier ARAUJO
- Claire RENOUPEZ
- Marc DUBIEF
- Philippe GUELPA BONARO
- Christian AMBARD

Une seule liste ayant été déposée, cela va simplifier, là encore, les opérations de vote.

Je vous propose de passer au vote à scrutin secret.

Il est procédé au vote électronique.

Nombre de délégués votants :	73 (204 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix :	18 (dont 1 pouvoir)
Nombre de délégués avec 2 voix :	5
Nombre de délégués avec 1 voix :	50 (dont 1 pouvoir)

Nombre de suffrages exprimés :	190 voix
Nombre de votes nuls/blancs :	6 voix
Nombre d'abstention :	8 voix

Majorité absolue des voix exprimées : 96 voix

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

La liste est élue à l'unanimité, bravo. Félicitations chers Collègues, je vous invite à me rejoindre.

De façon très rapide, chacun peut se présenter.

M. GEOURJON.- Bonjour à toutes et tous, Christophe GEOURJON, élu de la Métropole de Lyon où je suis vice-président en charge de la politique de transition énergétique, traitement et valorisation des déchets et adaptation au changement climatique.

M. JAL.- Bonsoir à tous, Jean-Philippe JAL, maire de la Tour de Salvagny et conseiller métropolitain dans le Val de Saône. Sur le dernier mandat, j'étais déjà vice-président en charge de la relation aux communes et de la communication.

Mme RENOUPEZ.- Bonjour, Claire RENOUPEZ, de la commune de Vourles, je suis nouvelle déléguée. Pour la commune de Vourles, je m'occupe essentiellement des travaux énergétiques, du fait de mon parcours professionnel.

M. MOROGE.- Vourles, vous l'aurez noté, qui est une commune hors Métropole.

M. GUELPA-BONARO.- Bonsoir à toutes et tous, Philippe GUELPA BONARO, élu à la Métropole de Lyon, j'habite sur le 8^{ème} arrondissement.

Comme Jean-Philippe, j'étais aussi vice-président du SIGERLy sur le mandat précédent, en charge de la transition énergétique et de l'innovation.

M. FUGIT.- Bonsoir à toutes et tous, Jean-Luc FUGIT, conseiller métropolitain. J'habite sur la commune de Givors.

Par ailleurs, je suis Député de la 11^{ème} circonscription du Rhône qui comprend un certain nombre de communes sur la Métropole comme Mions et Grigny sur Rhône, mais aussi des communes adhérentes au SIGERLy comme Communay, Millery, Ternay, Saint Symphorien d'Ozon.

Je suis très engagé au niveau national sur les questions énergétiques, je préside le Conseil supérieur de l'énergie de manière bénévole.

M. MOROGE.- Olivier ARAUJO est excusé. Il est vice-président de la Métropole en charge du tourisme et international et maire de la commune de Charly.

M. DUBIEF.- Bonsoir à tous, Marc DUBIEF, je suis maire-adjoint à Bron en charge des finances et des ressources humaines notamment. J'étais également délégué dans le précédent mandat au SIGERLy.

M. AMBARD.- Bonsoir Mesdames, Messieurs, Christian AMBARD, adjoint au maire de la ville d'Oullins-Pierre-Bénite, je suis en charge de la démocratie de proximité, des affaires générales et du pouvoir d'achat.

Je suis content de revenir au SIGERLy, j'y ai été délégué de nombreuses années, ainsi que vice-président.

M. MOROGE.- Merci à tous.

Délibération n°C_20260520_04

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU BUREAU SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Confer page 11/22.

M. MOROGE.- C'est une délibération assez classique pour donner pouvoir au Bureau pour un certain nombre de compétences, pour qu'on n'ait pas à se réunir pour prendre chaque décision.

Nous avons repris les mêmes délégations d'attribution que sous les mandats précédents. C'est très classique.

- Marchés publics :

- autorisation préalable au Président pour signer les marchés, accords-cadres, marchés subséquents supérieurs à 1 M€
- autorisation requise pour les avenants supérieurs à 15% du montant initial

- Travaux et conventions :

- conventions de maîtrise d'ouvrage supérieures à 300 000 €
- conventions-cadres d'enfouissement des réseaux
- conventions liées à l'éclairage des voies et lotissements privés.

- Patrimoine et domanialité :

- occupation – location des biens pour une durée supérieure à 6 ans
- cession de biens immobiliers dont la valeur est supérieure à 50 k€
- acquisition - cession de biens immobiliers pour une valeur n'excédant pas 300 k€
- conventions de raccordement de vidéoprotection et fibre optique.

- Assurances :

- gestion des sinistres dont le montant est supérieur à 50 k€

- Ressources Humaines :

- tableau des effectifs
- règlements intérieurs et chartes
- apprentissage, stages, emplois aidés
- conventions avec des partenaires institutionnels
- protocole ARTT

- Energie :

- conventions CEE
- conventions CEP avec les membres
- contrats de vente d'électricité photovoltaïque.

- IRVE :

- modification des conventions et du schéma directeur des infrastructures de recharges de véhicules électriques et hybrides rechargeables (SDIRVE)

- Divers :

- adhésion à des organismes extérieurs
- renouvellement des adhésions et des cotisations
- conventions sans incidence financière ou budgétaire.

Il vous est proposé de déléguer ces attributions au Bureau syndical pour la durée de la mandature.

Y a-t-il des demandes de précision ? *Pas de demande de précision.*

Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 69 (193 voix)

Contre : 1 (1 voix)

Abstention : 3 (10 voix)

MAGNIN Françoise (Fontaines-St-Martin)

GEOURJON Christophe (Métropole de Lyon), MUNGENAST Gérald (Sathonay Village), VALOUR Gilles (La Mulatière)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Confer page 16/22.

M. MOROGE.- La délégation d'attributions au Président reprend les mêmes termes que lors du mandat précédent.

- En matière financière :

- contracter les emprunts et produits de financements nécessaires aux investissements du SIGERLy
- gérer les opérations de couverture des risques financiers
- contracter des lignes de trésorerie dans la limite de 5 M€
- réaliser les consultations bancaires, signer contrats et avenants
- procéder aux réaménagements de dette
- créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services
- solliciter subventions et financements auprès d'organismes publics et privés
- répondre ou lancer des appels à projet.

- Marchés publics :

- Fournitures et services : préparer, passer, exécuter, régler et résilier les marchés, accords-cadres et avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget
- Travaux : pleine délégation jusqu'à 1 M€, au-delà de 1 M€ signature après autorisation préalable du Bureau ; autorisation requise pour les avenants > à 15 % ; possibilité de déclarer une procédure sans suite pour motif d'intérêt général.

- Patrimoine et domanialité :

- décider des conditions d'occupation, location ou affectation des biens pour une durée ≤ 6 ans
- réformer ou céder des biens mobiliers jusqu'à 50 000 €

- Assurances :

- souscrire les contrats d'assurance
- accepter ou refuser les indemnisations proposées
- régler les conséquences des sinistres jusqu'à 50 000 €

- Justice et contentieux :

- représenter le SIGERLy dans toutes les actions en justice
- engager ou défendre toute procédure contentieuse
- fixer les honoraires des avocats, notaires, huissiers et experts.

- Conventions :

- signer les conventions de mandat ou de maîtrise d'ouvrage < 300 000 €
- signer les conventions relatives aux travaux d'enfouissement des réseaux secs.

- Accompagnement performance énergétique des bâtiments :

- signer les transferts de CEE entre syndicats TEARA lorsque nécessaire au dépôt des dossiers

- Divers :

- accepter dons et legs sans charges
- renouveler les adhésions aux associations dans le cadre fixé par le Bureau
- organiser des actions et événements avec des lots ou récompenses < 10 000 € par opération.

Y a-t-il des demandes de précision ou des questions ? *Pas de demande de précision ni question.*

Je mets cette délibération aux voix.

Il est procédé au vote électronique.

Pour : 68 (199 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 5 (5 voix)

MAGNIN Françoise (Fontaines-St-Martin)

DUBIEF Marc (Bron), GAILLARD Jacques (Corbas) LE GOUILL Jean-Yves (Irigny),

MUNGENAST Gérald (Sathonay Village), VALOUR Gilles (La Mulatière)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Il s'agissait du dernier point à l'ordre du jour de ce Comité syndical. Y a-t-il des questions diverses ?

M. SAUNIER (Albigny sur Saône).- J'avais l'habitude d'avoir toujours une question diverse, j'en ai encore aujourd'hui.

J'espère qu'on va garder le même fonctionnement que lors du précédent mandat, à savoir que les réunions aient lieu ici. Pour les équipes techniques, c'est certainement plus facile à gérer et pour nous, quand on vient du nord ou du sud, c'est plus central, cela nous évite de faire, comme je l'ai fait une fois, Albigny sur Saône, Communay, veille de jour férié où il faut passer sur la bande blanche pour rouler.

M. MOROGE.- C'est assez intéressant. A priori, il n'y a pas de raison que cela change. Parfois, il peut être de tradition qu'on se déplace chez les uns les autres, mais effectivement, Lyon est assez central.

Je note.

Y a-t-il d'autres questions ? *Pas d'autres questions.*

ACTUALITÉS DU SIGERLy

M. MOROGE.- Nous avons deux dates importantes à venir, que vous avez déjà dû recevoir par mail, à savoir :

- un après-midi portes ouvertes au SIGERLy le 4 juin, dès 13 heures 45. Vous avez un QR Code pour vous inscrire, n'hésitez pas.
- Le prochain Comité est prévu le 17 juin à 18 heures 30, mais on a potentiellement un sujet de conflit d'agenda. Nous vous confirmons la date très rapidement.

On verra le jour privilégié dans la semaine, tout est discutable, bien entendu.

Merci beaucoup. C'était un Comité très court, néanmoins important.

Je vous invite à nous retrouver autour d'un buffet pour un moment convivial entre tous.

Merci encore de votre confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 12.

Le Secrétaire de séance
Alexis GAILLARDIN
(Saint Symphorien-d'Ozon)

Le Président
Jérôme MOROGE



Il est procédé au vote électronique.

Pour : 68 (199 voix)
Contre : 0 (0 voix) MAGNIN Françoise (Fontaines-St-Martin)
Abstention : 5 (5 voix) DUBIEF Marc (Bron), GAILLARD Jacques (Corbas) LE GOUILL Jean-Yves (Irigny),
MUNGENAST G  rald (Sathonay Village), VALOUR Gilles (La Mulati  re)

La d  lib  ration est adopt  e    l'unanimit   des suffrages exprim  s.

QUESTIONS DIVERSES

Il s'agissait du dernier point    l'ordre du jour de ce Comit   syndical. Y a-t-il des questions diverses ?

M. SAUNIER (Albigny sur Sa  ne).- J'avais l'habitude d'avoir toujours une question diverse, j'en ai encore aujourd'hui.

J'esp  re qu'on va garder le m  me fonctionnement que lors du pr  c  dent mandat,    savoir que les r  unions aient lieu ici. Pour les   quipes techniques, c'est certainement plus facile    g  rer et pour nous, quand on vient du nord ou du sud, c'est plus central, cela nous   vite de faire, comme je l'ai fait une fois, Albigny sur Sa  ne, Communay, veille de jour f  ri   o   il faut passer sur la bande blanche pour rouler.

M. MOROGE.- C'est assez int  ressant. A priori, il n'y a pas de raison que cela change. Parfois, il peut   tre de tradition qu'on se d  place chez les uns les autres, mais effectivement, Lyon est assez central.

Je note.

Y a-t-il d'autres questions ? *Pas d'autres questions.*

ACTUALIT  S DU SIGERLY

M. MOROGE.- Nous avons deux dates importantes    venir, que vous avez d  j    recevoir par mail,    savoir :

- un apr  s-midi portes ouvertes au SIGERLY le 4 juin, d  s 13 heures 45. Vous avez un QR Code pour vous inscrire, n'h  sitez pas.
- Le prochain Comit   est pr  vu le 17 juin    18 heures 30, mais on a potentiellement un sujet de conflit d'agenda. Nous vous confirmons la date tr  s rapidement.

On verra le jour privil  gi   dans la semaine, tout est discutable, bien entendu.

Merci beaucoup. C'  tait un Comit   tr  s court, n  anmoins important.

Je vous invite    nous retrouver autour d'un buffet pour un moment convivial entre tous.

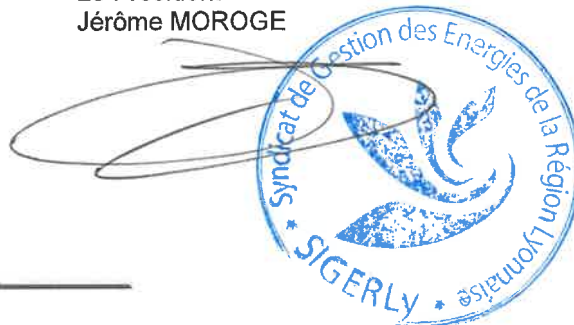
Merci encore de votre confiance.

L'ordre du jour   tant   puis  , la s  ance est lev  e    19 heures 12.

Le Secr  taire de s  ance
Alexis GAILLARDIN
(Saint Symphorien-d'Ozon)



Le Pr  sident
J  r  me MOROGE



DÉLIBÉRATIONS

☐ Délibérations d'intérêt commun

Pages 2/22 à 22/22

COMITÉ SYNDICAL DU SIGERLy DU 20 MAI 2026

Feuillet fin de séance - Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Résultat
Intérêt commun		
Installation du Comité syndical suite aux renouvellements 2026 des organes délibérants métropolitains et municipaux	C_20260520/01	Adoptée
Élection du/de la président.e du Comité syndical	C_20260520/02	Adoptée
Élection des vice-présidents et constitution du Bureau syndical	C_20260520/03	Adoptée
Délégation d'attributions au Bureau syndical	C_20260520/04	Adoptée
Délégation d'attributions au Président	C_20260520/05	Adoptée



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_2026020_01-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260520_01

INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL SUITE AUX RENOUVELLEMENTS 2026 DES ORGANES DÉLIBÉRANTS MÉTROPOLITAINS ET MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur François GAY, doyen d'âge

Le 20 mai 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur François GAY, doyen d'âge.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Abdeljalil BENYAHIA, Jérémie BREAUD, Messaouda EL FALOSSI, Blandine FREYER, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Philippe GUELPA-BONARO, Julien GUIGUET, Jean-Philippe JAL, Ariane LE VELLY, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Élodie ROUX DE BEZIEUX, Max VINCENT. *8 communes hors territoire* : Bruno THUET (Brignais), Christelle REMY (Communay), Denis LANOISELEE (Millery), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon), Claire RENOUPREZ (Vourles); *57 communes* : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Christian BESSE (Champagne-au-Mt-d'Or), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Anne ALLONSIUS (Chassieu), Claude LAUBRIET (Collonges-au-Mt-d'Or), Jacques GAILLARD (Corbas), Frédéric BARON (Couzon-au-Mt-d'Or), Franck FOREY (Curis-au-Mt-D'Or), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Isabelle BUSQUET (Ecully), Jean-Pierre BOHE (Feyzin), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Xavier ECHANIZ (Francheville), Serge GUGLIERMINA (Genay), Azdine MERMOURI (Givors), Xavier ODO (Grigny-sur-Rhône), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), André DUMORTIER (Lissieu), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Florence ROMERSA (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe GONNAND (St Gens-les-Ollières), Loïc DUFFY (St Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Gaël VIOSSAT (St Romain-au-Mt-d'Or), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-La-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAIER (Vénissieux), Florian ROBERT (Vernaison), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon* : Serge DELAIGUE; *57 communes* : Michel JARRIN (Cailloux-sur-Fontaines), Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCHARNE (Charly), Jean-Christophe COLONNA (Craponne), Fabrice GETAS (Fontaines-sur-Saône), Eric RAMOS (Jonage), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Marie SILHOL-AMBLARD (Quincieux).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvie BLES-GAGNAIRE, (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Céline ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu l'article liminaire du règlement intérieur du Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu les délibérations de la Métropole de Lyon ainsi que des communes adhérentes désignant leurs délégués titulaires et suppléants ;

Vu la liste des représentants métropolitains et communaux jointe en annexe ;

Considérant qu'un nouveau Comité syndical doit être installé suite aux résultats des élections municipales et métropolitaines ;

Considérant que l'article 6-2 des statuts du SIGERLy dispose que le Comité syndical est composé de :

- 20 délégués métropolitains titulaires, désignés par le Conseil de la Métropole de Lyon,
- 65 délégués communaux titulaires, un délégué étant désigné par chaque conseil municipal des communes adhérentes ;

soit un total de 85 délégués titulaires en exercice ;

Considérant les conditions relatives à la suppléance des délégués titulaires en cas d'empêchement par la désignation de délégués suppléants (20 pour la Métropole et 1 par commune pour les 65 communes adhérentes) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur François GAY, doyen d'âge

Le Comité syndical :

PREND ACTE de la nouvelle liste des délégués représentant ses adhérents, comme mentionnée en annexe (titulaires et suppléants) ;

DÉCLARE installés dans leurs fonctions de délégués au Comité syndical du SIGERLy les représentants métropolitains et communaux sus mentionnés.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_2026020_01-DE



Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SigerLy
Monsieur Jérôme MOROGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_20260520_02-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260520_02

ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT.E DU COMITÉ SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur François GAY, doyen d'âge

Le 20 mai 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djébar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur François GAY, doyen d'âge.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Abdeljalil BENYAHIA, Jérémie BREAUD, Messaouda EL FALOSSI, Blandine FREYER, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Philippe GUELPA-BONARO, Julien GUIGUET, Jean-Philippe JAL, Ariane LE VELLY, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Élodie ROUX DE BEZIEUX, Max VINCENT. *8 communes hors territoire* : Bruno THUET (Brignais), Christelle REMY (Communay), Denis LANOISELEE (Millery), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon), Claire RENOUPREZ (Vourles); *57 communes* : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Christian BESSE (Champagne-au-Mt-d'Or), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Anne ALLONSIUS (Chassieu), Claude LAUBRIET (Collonges-au-Mt-d'Or), Jacques GAILLARD (Corbas), Frédéric BARON (Couzon-au-Mt-d'Or), Franck FOREY (Curis-au-Mt-d'Or), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Isabelle BUSQUET (Ecully), Jean-Pierre BOHE (Feyzin), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Xavier ECHANIZ (Francheville), Serge GUGLIERMINA (Genay), Azdine MERMOURI (Givors), Xavier ODO (Grigny-sur-Rhône), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), André DUMORTIER (Lissieu), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Florence ROMERSA (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe GONNAND (St Gens-les-Ollières), Loïc DUFFY (St Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Gaël VIOSSAT (St Romain-au-Mt-d'Or), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-La-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAIER (Vénissieux), Florian ROBERT (Vernaison), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon* : Serge DELAIGUE; *57 communes* : Michel JARRIN (Cailloux-sur-Fontaines), Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCHARNE (Charly), Jean-Christophe COLONNA (Craponne), Fabrice GETAS (Fontaines-sur-Saône), Eric RAMOS (Jonage), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Marie SILHOL-AMBLARD (Quincieux).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvie BLES-GAGNAIRE, (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Céline ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5721-2 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndical de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Considérant qu'il résulte de l'article L5721-2 du Code général des collectivités territoriales applicable aux syndicats mixtes, qu'il appartient au Comité syndical d'élire son/sa Président(e) parmi ses membres ;

Considérant que selon l'article 8-2 des statuts du SIGERLy, le(a) président(e) est élu(e) par le Comité syndical, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés ; si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a alors lieu à la majorité relative ; en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant qu'il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance et qu'il est proposé de désigner Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon) pour assurer ces fonctions ;

Considérant la candidature reçue :

- Monsieur Jérôme MOROGE

Considérant les résultats de l'élection à laquelle il a été procédé :

1. Premier tour de scrutin, vote à scrutin secret :

Nombre de délégués votants :	74 (205 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix :	18 (dont 1 pouvoir)
Nombre de délégués avec 2 voix :	5
Nombre de délégués avec 1 voix :	51 (dont 1 pouvoir)

Nombre de suffrages exprimés :	192 voix
Nombre de votes nuls/blancs :	3 voix
Nombre d'abstention :	10 voix
Majorité absolue en voix exprimées :	97 voix

Résultats :

Monsieur Jérôme MOROGE : 192 voix

Monsieur Jérôme MOROGE est élu au premier tour du scrutin à la majorité absolue des voix.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur François GAY, doyen d'âge

Le Comité syndical :

PROCLAME Monsieur Jérôme MOROGE, Président du SIGERLy ;

DÉCLARE le Président immédiatement installé.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SIGERLy
Monsieur Jérôme MOROGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Président du SIGERLy
Monsieur Jérôme MOROGE



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_20260520_03-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260520_03

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSTITUTION DU BUREAU SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 20 mai 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy, allée Assia Djébar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Abdeljalil BENYAHIA, Jérémie BREAUD, Messaouda EL FALOUSSI, Blandine FREYER, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Philippe GUELPA-BONARO, Julien GUIGUET, Jean-Philippe JAL, Ariane LE VELLY, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Élodie ROUX DE BEZIEUX, Max VINCENT. *8 communes hors territoire* : Bruno THUET (Brignais), Christelle REMY (Communay), Denis LANOISELEE (Millery), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon), Claire RENOUPREZ (Vourles); *57 communes* : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Christian BESSE (Champagne-au-Mt-d'Or), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Anne ALLONSIUS (Chassieu), Claude LAUBRIET (Collonges-au-Mt-d'Or), Jacques GAILLARD (Corbas), Frédéric BARON (Couzon-au-Mt-d'Or), Franck FOREY (Curis-au-Mt-d'Or), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Isabelle BUSQUET (Ecully), Jean-Pierre BOHE (Feyzin), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Xavier ECHANIZ (Francheville), Serge GUGLIERMINA (Genay), Azdine MERMOURI (Givors), Xavier ODO (Grigny-sur-Rhône), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), André DUMORTIER (Lissieu), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Florence ROMERSA (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe GONNAND (St Gens-les-Ollières), Loïc DUFFY (St Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Gaël VIOSSAT (St Romain-au-Mt-d'Or), Pierre BARRELLON (St Foy-lès-Lyon), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-La-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAIER (Vénissieux), Florian ROBERT (Vernaison), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon* : Serge DELAIGUE; *57 communes* : Michel JARRIN (Cailloux-sur-Fontaines), Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCHARNE (Charly), Jean-Christophe COLONNA (Craponne), Fabrice GETAS (Fontaines-sur-Saône), Eric RAMOS (Jonage), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Marie SILHOL-AMBLARD (Quincieux).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvie BLES-GAGNAIRE, (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Céline ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndical de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Considérant qu'aux termes de l'article L5721-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les règles de composition du Bureau des syndicats mixtes ouverts sont fixées par leurs statuts ;

Considérant que l'article 7-2 des statuts du SIGERLy dispose que le Bureau syndical du SIGERLy comprend :

- Le/la président.e du Comité syndical, par ailleurs président.e du Bureau, qui a obligatoirement la qualité de délégué.e titulaire de la Métropole de Lyon ;
- 4 vice-présidents parmi les membres du Comité syndical qui ont obligatoirement la qualité de délégué titulaire de la Métropole de Lyon ;
- 4 vice-présidents parmi les membres du Comité syndical qui ont obligatoirement la qualité de délégué titulaire de l'une des communes membres.

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin de liste secret, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ; si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant qu'en cas de candidatures en nombre égal au nombre de sièges à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le/la président.e ;

Considérant la liste comportant les différentes candidatures d'élus délégués du SIGERLy et parvenue dans les délais, composée comme suit :

- Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)
- Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
- Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
- Olivier ARAUJO (Commune de Charly)
- Claire RENOUPREZ (Commune de Vourles)
- Marc DUBIEF (Commune de Bron)
- Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon)
- Christian AMBARD (Commune d'Oullins-Pierre-Bénite)

Considérant qu'aucune autre liste n'étant constituée, il est procédé au vote ;

1. Premier tour de scrutin, vote à scrutin secret :

Nombre de délégués votants :	73 (204 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix :	18 (dont 1 pouvoir)
Nombre de délégués avec 2 voix :	5
Nombre de délégués avec 1 voix :	49 (dont 1 pouvoir)

Nombre de suffrages exprimés :	190 voix
Nombre de votes nuls/blancs :	6 voix
Nombre d'abstention :	8 voix
Majorité absolue des voix exprimées :	96 voix

Résultats : 190 voix

La liste unique est élue au premier tour du scrutin à la majorité absolue des voix.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

DÉCLARE élu les vice-présidents suivants :

- Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)
- Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
- Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
- Olivier ARAUJO (Commune de Charly)
- Claire RENOUPREZ (Commune de Vourles)
- Marc DUBIEF (Commune de Bron)
- Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon)
- Christian AMBARD (Commune d'Oullins-Pierre-Bénite)

PREND ACTE de la composition du Bureau syndical.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SIGERLy
Monsieur Jérôme MOROGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_20260520_04-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260520_04

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU BUREAU SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 20 mai 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy, allée Assia Djébar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34

Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Abdeljalil BENYAHIA, Jérémie BREAUD, Messaouda EL FALOSSI, Blandine FREYER, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Philippe GUELPA-BONARO, Julien GUIGUET, Jean-Philippe JAL, Ariane LE VELLY, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Élodie ROUX DE BEZIEUX, Max VINCENT. *8 communes hors territoire* : Bruno THUET (Brignais), Christelle REMY (Communay), Denis LANOISELEE (Millery), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon), Claire RENOUPREZ (Vourles); *57 communes* : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Christian BESSE (Champagne-au-Mt-d'Or), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Anne ALLONSIUS (Chassieu), Claude LAUBRIET (Collonges-au-Mt-d'Or), Jacques GAILLARD (Corbas), Frédéric BARON (Couzon-au-Mt-d'Or), Franck FOREY (Curis-au-Mt-d'Or), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Isabelle BUSQUET (Ecully), Jean-Pierre BOHE (Feyzin), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Xavier ECHANIZ (Francheville), Serge GUGLIERMINA (Genay), Azdine MERMOURI (Givors), Xavier ODO (Grigny-sur-Rhône), Jean-Yves LE GOUILL (Igrigny), André DUMORTIER (Lissieu), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Florence ROMERSA (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe GONNAND (St Gens-les-Ollières), Loïc DUFFY (St Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Gaël VIOSSAT (St Romain-au-Mt-d'Or), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-La-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAIER (Vénissieux), Florian ROBERT (Vernaison), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon* : Serge DELAIGUE; *57 communes* : Michel JARRIN (Cailloux-sur-Fontaines), Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCHARNE (Charly), Jean-Christophe COLONNA (Craponne), Fabrice GETAS (Fontaines-sur-Saône), Eric RAMOS (Jonage), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Marie SILHOL-AMBLARD (Quincieux).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvie BLES-GAGNAIRE, (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Céline ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu la délibération du Comité syndical n° C_20260520_03 en date du 20 mai 2026 portant élection des membres du Bureau ;

Considérant qu'il est de l'intérêt du SIGERLy de déléguer certains des pouvoirs de l'assemblée au Bureau syndical en vue d'assurer un bon fonctionnement quotidien ;

Considérant qu'il résulte de l'article 7-1 des statuts du syndicat, que le Bureau syndical peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité syndical à l'exception :

- 1) Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2) De l'approbation du compte administratif ou du compte financier unique (CFU) à compter de 2027 ;
- 3) Des dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- 4) Des modifications statutaires ;
- 5) De la délégation de la gestion d'un service public.

Considérant que lors de chaque réunion du Comité syndical, le/la Président.e rend obligatoirement compte des travaux et attributions exercés par délégation par le Bureau syndical ;

Le Bureau pour toute la durée du mandat, aura le pouvoir de prendre toute décision concernant l'ensemble des opérations suivantes :

1. Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents

En matière de travaux lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites suivantes :

Le Bureau syndical devra autoriser le(a) président(e) à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant supérieur à 1 000 000 €. Il en est de même pour toute décision concernant leurs avenants qui entraînerait une augmentation du montant du contrat initial qui serait supérieure à 15 %.

2. Patrimoine et domanialité

- Décider des conditions d'affectation, d'occupation et de location, constitutives ou non de droits réels, des biens meubles et immeubles appartenant ou non au SIGERLy pour une durée supérieure à 6 ans ;
- Décider de la réforme et de la cession à titre gratuit ou onéreux des biens meubles du SIGERLy dont la valeur est supérieure à 50 000 € ;
- Décider de l'acquisition et de la cession de biens immeubles dont la valeur n'excède pas 300 000 € après avis de France Domaines lorsque le bien est d'une valeur supérieure à 75 000 €.
- Conventions pour le raccordement de matériel de vidéo protection à l'éclairage public et l'utilisation des fourreaux éclairage public pour le réseau fibre optique communal.

3. Assurances

Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules ou tout autre matériel du SIGERLy pour les sinistres dont le montant est supérieur à 50 000 € par sinistre ;

4. Ressources Humaines

Régler les affaires relatives au personnel et aux ressources humaines dans la limite des crédits ouverts aux budgets et des compétences propres du Président (dont il dispose au titre de sa responsabilité d'autorité territoriale) :

- Toute modification du tableau des effectifs (création, suppression d'emplois ou modification), l'approbation de tous les documents portant diverses mesures d'ordre intérieur du type : règlements intérieurs, chartes, document unique etc.
- L'approbation des conventions permettant le recours à l'apprentissage, aux emplois aidés aux stages rémunérés ;
- L'approbation de toutes les conventions avec les partenaires institutionnels (Centre de gestion, URSSAF, CNFPT, CNRACL, Trésorerie, COS de la Métropole lyonnaise, ...) ;
- Les décisions relatives au protocole ARTT.

5. En matière de travaux

Passer les conventions suivantes, dans la limite des crédits et des recettes ouverts au budget :

- Les conventions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, de mandat ou de partage de maîtrise d'ouvrage au sens des articles L.2421-1 et L.2422-7 du Code de la Commande Publique, d'un montant prévisionnel supérieur à 300 000 € ;
- Les conventions-cadres relatives aux travaux d'enfouissement de réseaux secs conclues avec les concessionnaires ou opérateurs de réseaux ;
- Les conventions de prise en charge des frais de fonctionnement de l'éclairage des voies et des lotissements privés.

6. En matière d'énergies

Passer les conventions suivantes, dans la limite des crédits et des recettes ouverts au budget :

- Les conventions et conventions-cadres liées à toutes actions (mandat, vente...) en matière de certificats d'économies d'énergie ;
- Les conventions relatives au Conseil énergie partagé (CEP) conclues entre le SIGERLy et ses membres ;
- Les conventions et/ou contrats relatifs à la vente d'électricité issue des installations photovoltaïques.

7. En matière d'infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)

Modifier les conditions administratives et techniques de la convention « création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables », à l'exception de :

- L'institution, la fixation ou la modification des taux, tarifs, taxes ou redevances ;
- Toutes dispositions à caractère budgétaire ou financier ;
- L'adhésion d'une commune à cette compétence ou des modalités générales d'adhésion ;
- Toute décision relative au mode de gestion de cette compétence.

Modifier les conditions administratives et techniques du « schéma directeur des infrastructures de recharges de véhicules électriques et hybrides rechargeables » (SDIRVE), à l'exception de toutes dispositions à caractère budgétaire ou financier ;

8. Adhésions aux organismes extérieurs

Adhérer à tout organisme présentant un intérêt pour le SIGERLy lorsque cela n'implique pas la désignation de représentants.

Décider du renouvellement de toutes les adhésions du SIGERLy aux associations et organismes extérieurs ainsi que le paiement des cotisations annuelles en découlant ;

9. Divers

Passer toutes conventions nécessaires au bon fonctionnement du SIGERLy qui sont conclues sans incidence financière et/ou budgétaire.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

PREND ACTE que cette délégation de compétences au Bureau syndical se fait sous sa surveillance et qu'elle peut être modifiée/rapportée à tout moment, par la prise d'une nouvelle délibération ;

ABROGE ET REMPLACE la délibération C-2026-02-04/14 portant délégation d'attributions au Bureau ;

CHARGE Monsieur le Président de rendre compte de la bonne tenue de cette délégation lors de chaque séance du Comité.

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 69 (193 voix)

Contre : 1 (1 voix)

Abstention : 3 (10 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SIGERLy
Monsieur Jérôme MOROGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_20260520_05-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260520_05

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 20 mai 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djébar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Abdeljalil BENYAHIA, Jérémie BREAUD, Messaouda EL FALOUSSI, Blandine FREYER, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Philippe GUELPA-BONARO, Julien GUIGUET, Jean-Philippe JAL, Ariane LE VELLY, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Élodie ROUX DE BEZIEUX, Max VINCENT. *8 communes hors territoire* : Bruno THUET (Brignais), Christelle REMY (Communay), Denis LANOISELEE (Millery), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon), Claire RENOUPEZ (Vourles); *57 communes* : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Christian BESSE (Champagne-au-Mt-d'Or), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Anne ALLONSIUS (Chassieu), Claude LAUBRIET (Collonges-au-Mt-d'Or), Jacques GAILLARD (Corbas), Frédéric BARON (Couzon-au-Mt-d'Or), Franck FOREY (Curis-au-Mt-d'Or), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Isabelle BUSQUET (Ecully), Jean-Pierre BOHE (Feyzin), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Xavier ECHANIZ (Francheville), Serge GUGLIERMINA (Genay), Azdine MERMOURI (Givors), Xavier ODO (Grigny-sur-Rhône), Jean-Yves LE GOUILL (Igrigny), André DUMORTIER (Lissieu), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Florence ROMERSA (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe GONNAND (St Gens-les-Ollières), Loïc DUFFY (St Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Gaël VIOSSAT (St Romain-au-Mt-d'Or), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-La-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAIER (Vénissieux), Florian ROBERT (Vernaison), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon* : Serge DELAIGUE; *57 communes* : Michel JARRIN (Cailloux-sur-Fontaines), Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCHARNE (Charly), Jean-Christophe COLONNA (Craponne), Fabrice GETAS (Fontaines-sur-Saône), Eric RAMOS (Jonage), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Marie SILHOL-AMBLARD (Quincieux).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvie BLES-GAGNAIRE, (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Céline ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu la délibération n° C_20260520_02 du Comité syndical en date du 20 mai 2026 portant élection du président ;

Considérant qu'il est de l'intérêt du SIGERLy de déléguer certains des pouvoirs de l'Assemblée au Président pour le bon fonctionnement quotidien des services ;

Considérant qu'il résulte de l'article 7-1 des statuts du syndicat, que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité syndical à l'exception :

- 1) Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2) De l'approbation du compte administratif ou du compte unique financier (CFU) à compter de 2027;
- 3) Des dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 du CGCT ;
- 4) Des modifications statutaires ;
- 5) De la délégation de la gestion d'un service public.

Considérant l'obligation faite au Président de rendre compte de ses décisions et activités lors de chaque réunion du Comité syndical ;

Le Président, pour toute la durée du mandat, aura le pouvoir de prendre toute décision concernant l'ensemble des opérations suivantes :

➤ **En matière financière**

- 1° Contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement du syndicat ou à la sécurisation de son encours, dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget et dans les conditions définies au 3° :

Ainsi sont visées la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et des opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris des opérations de couverture des risques de taux et de change, dans les conditions et limites ci-après définies :

1.1 Concernant les produits de financement

- le total des produits de financement ne pourra excéder, chaque année, les montants inscrits au budget principal et aux budgets annexes,
- la durée des produits de financement ne pourra excéder 30 ans,
- le recours aux produits suivants est possible : emprunts classiques (taux fixe ou taux variable sans structuration), emprunts avec ou sans option d'échange, emprunts obligataires,
- le contrat d'emprunt peut comprendre des tirages échelonnés dans le temps, des remboursements anticipés et/ou consolidation.

1.2 Concernant les instruments de couverture

Les opérations de couverture pourront permettre de réduire le risque de variation de taux d'intérêt notamment en transformant la structure de l'encours existant ou en anticipant la structure d'une dette non encore contractée ou encore en garantissant un taux.

Ces instruments permettent de :

- modifier un taux (contrats d'échange ou taux de swap),
- figer un taux (contrat d'accord de taux futur ou FRA),
- fixer des garanties de taux plafond (CAP),
- fixer des garanties de taux plancher (FLOOR),
- fixer des garanties de taux plafond et de taux plancher (COLLAR).

Les opérations de couverture pourront s'appliquer sur les contrats d'emprunt constitutifs du stock de la dette ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement.

En toute hypothèse, les opérations de couverture sont toujours adossées aux emprunts constitutifs de la dette et le montant de l'encours de la dette sur lequel portent les opérations de couverture ne peut excéder l'encours global de la dette de la collectivité (seuil maximum retenu conformément aux critères arrêtés par le conseil national de la comptabilité).

La durée des contrats de couverture ne peut être supérieure à la durée résiduelle des emprunts auxquels les opérations sont adossées.

Pour la mise en œuvre des contrats d'emprunt ou de couverture, le président est autorisé à :

- définir le type d'amortissement et à procéder à un différé d'amortissement,
- utiliser les index de référence suivants : T4M, TAM, EONIA, TMO, TME, LIVRET A, EURIBOR (toutes les périodicités d'EURIBOR pourront être retenues),
- procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et/ou consolidation, sans intégration de la soule.

Il est également autorisé à procéder à des réaménagements de dette, à passer de taux variables à taux fixes ou du taux fixe à taux variable, à modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêts, à allonger la durée du prêt, à modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers. Ces primes seront intégrées dans l'évaluation du taux effectif global (TEG) des offres reçues permettant d'arbitrer entre celles-ci.

Tout produit de financement ou de couverture à usage spéculatif est rigoureusement interdit.

2° Contracter les lignes de trésorerie dans les conditions définies au 3°. La réalisation de ces contrats de crédits de trésorerie ainsi que les opérations financières utiles à la

gestion de ces contrats sont autorisés dans la limite du montant maximum de 5 000 000 € et devront comporter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- montant maximum,
 - durée du contrat (celle-ci ne pouvant être qu'inférieure ou égale à 1 an),
 - index de facturation,
 - taux de marge,
 - base de calcul des intérêts,
 - périodicité de facturation.
- 3° Pour la mise en œuvre des paragraphes 1° et 2°, le Président est autorisé à :
- lancer la consultation auprès d'au moins trois établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
 - retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
 - signer les contrats répondant aux conditions posées ci-dessus,
 - passer des ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
 - résilier l'opération arrêtée,
 - conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial, une ou plusieurs caractéristiques ci-dessus.
- 4° Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services syndicaux ;
- 5° Solliciter, pour les financements des projets du SIGERLy, toutes les subventions, fonds auprès des organismes, établissements, institutions publics et privés et valider leurs éventuels plans de financement associés ;
- 6° Décider de se porter candidat à divers appels à projet ou de lancer des appels à projet ;
- 7° **Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents**
- En matière de fournitures courantes et services, lorsque les crédits sont inscrits au budget :
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement et le cas échéant la résiliation des marchés (quelles que soient leurs formes), accords-cadres et marchés-subséquents soumis ou non à une procédure formalisée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
 - En matière de travaux lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites suivantes :
Pour les marchés, accords cadre et marchés subséquents **inférieurs à 1 000 000 €** qu'ils soient soumis ou non à une procédure formalisée, le Président est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement et le cas échéant la résiliation des marchés (quelles que soient leurs formes), ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

Pour les marchés (quelles que soient leurs formes), accords-cadres et marchés subséquents **supérieurs à 1 000 000 €** qu'ils soient soumis ou non à une procédure formalisée, le Président est autorisé à prendre toute décision concernant leur préparation, leur passation, leur exécution, leur règlement et le cas échéant leur

résiliation. Toutefois préalablement à leur signature, il devra avoir été autorisé à signer par le Bureau.

Il en est de même pour toute décision concernant leurs avenants qui entraînerait une augmentation du montant du contrat initial qui serait supérieure à 15 %.

- Pour tout type de procédure de passation, déclarer sans suite pour motif d'intérêt général.

➤ **Patrimoine et domanialité**

- 8° Décider des conditions d'affectation, d'occupation et de location, constitutives ou non de droits réels, des biens meubles et immeubles appartenant ou non au SIGERLy pour une durée n'excédant pas 6 ans,
- 9° Décider de la réforme et de la cession à titre gratuit ou onéreux des biens meubles du SIGERLy dont la valeur n'excède pas 50 000 €.

➤ **Assurances**

- 10° Passer les contrats d'assurance et accepter ou refuser les indemnisations proposées par les assureurs du SIGERLy en application des polices souscrites.
- 11° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules ou tout autre matériel du SIGERLy dans la limite de 50 000 € par sinistre.

➤ **Justice/contentieux**

- 12° Intenter au nom du SIGERLy toute action en justice ou défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui. Cette délégation, portant sur l'ensemble du contentieux, tant devant les juridictions administratives que judiciaires, quels que soient le degré et la nature de la juridiction compétente et devant toutes les instances de médiation ou de conciliation, s'applique également pour toutes les constitutions de partie civile faites au nom et pour le compte du SIGERLy ainsi que toutes les actions civiles s'y rattachant.
- 13° Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

➤ **Conventions**

- 14° Passer les conventions de mandat ou de partage de maîtrise d'ouvrage au sens des articles L.2421-1 et L.2422-7 du Code de la commande publique, d'un montant prévisionnel inférieur à 300 000 €.
- 15° Passer les conventions particulières relatives aux travaux d'enfouissement de réseaux secs conclues en application de la convention-cadre du 2 novembre 2006 susvisée, à jour de ses avenants éventuels ;

➤ **Accompagnement territoire et énergie**

- 16° Signer tout ordre de transfert de CEE (hors vente CEE), du compte Emmy du SIGERLy vers le compte Emmy d'un autre syndicat d'énergie TEARA, rendu nécessaire par l'obligation d'atteindre un certain volume de KWhcumac pour déposer un dossier CEE.

➤ **Divers**

- 17° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- 18° Autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont le syndicat est membre, uniquement dans le cadre fixé préalablement par le Bureau syndical,
- 19° Décider de lancer et définir les modalités d'organisation de toutes actions, projets, événements pouvant donner lieu à l'attribution de lots, remise de prix, de récompenses aux membres du syndicat, d'un montant **inférieur à 10 000 €** par opération.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

DÉLÈGUE à Monsieur le Président, pour la durée de la mandature, le pouvoir de prendre toute décision concernant l'ensemble des opérations sus visées :

PREND ACTE que cette délégation de compétences au Président se fait sous sa surveillance et qu'elle peut être modifiée/rapportée à tout moment, par la prise d'une nouvelle délibération ;

ABROGE ET REMPLACE la délibération C_20231129/10 portant délégation d'attributions au Président ;

AUTORISE Monsieur le Président, sous sa surveillance et responsabilité et en application de l'article 8-1 des statuts du syndicat, de déléguer sa signature aux vice-présidents, à la/le directeur/ice général.e des services, ou aux responsables de service dans les domaines relevant de leurs compétences, délégation préalablement établis par arrêtés ;

AUTORISE la/le suppléant.e à exercer les délégations confiées au Président durant l'absence ou l'empêchement de ce dernier.

CHARGE Monsieur le Président de rendre compte de la bonne tenue de cette délégation lors de chaque séance du Comité.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

ID : 069-200058493-20260520-C_20260520_05-DE



Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SIGERLy
Monsieur Jérôme MOROGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260618_02

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSTITUTION DU BUREAU SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : Métropole de Lyon : Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; 8 Communes hors territoire : Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; 57 communes : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : Métropole de Lyon : Jean-Paul BURNIER ; 8 Communes hors territoire : Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; 57 communes : François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)

Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndical de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu la délibération n°C_20260520_03 relative à l'élection des vice-présidents et la constitution du Bureau syndical ;

Considérant qu'aux termes de l'article L5721-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les règles de composition du Bureau des syndicats mixtes ouverts sont fixées par leurs statuts ;

Considérant que l'article 7-2 des statuts du SIGERLy dispose que le Bureau syndical du SIGERLy comprend :

- Le/la président.e du Comité syndical, par ailleurs président.e du Bureau, qui a obligatoirement la qualité de délégué.e titulaire de la Métropole de Lyon ;
- 4 vice-présidents parmi les membres du Comité syndical qui ont obligatoirement la qualité de délégué titulaire de la Métropole de Lyon ;
- 4 vice-présidents parmi les membres du Comité syndical qui ont obligatoirement la qualité de délégué titulaire de l'une des communes membres.

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin de liste secret, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ; si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant qu'en cas de candidatures en nombre égal au nombre de sièges à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président ;

Considérant que par délibération n° C_20260520_03 en date du 20 mai 2026, le Comité syndical a élu huit vice-présidents ;

Considérant la démission du 2^{ème} vice-président, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection des vice-présidents ;

Considérant la liste comportant les différentes candidatures d'élus délégués du SIGERLy et parvenue dans les délais, composée comme suit :

- Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)
- Virginie POULAIN (Métropole de Lyon)
- Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
- Claire RENOUPREZ (Commune de Vourles)
- Olivier ARAUJO (Commune de Charly)
- Marc DUBIEF (Commune de Bron)

- Christian AMBARD (Commune d'Oullins-Pierre-Bénite)
- Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon)

Considérant qu'aucune autre liste n'étant constituée, il est procédé au vote ;

1. Premier tour de scrutin, vote à scrutin secret :

Nombre de délégués votants :	54 (178 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix :	17 (dont 6 pouvoirs)
Nombre de délégués avec 2 voix :	5 (dont 1 pouvoir)
Nombre de délégués avec 1 voix :	32 (dont 3 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés :	159 voix
Nombre de votes nuls/blancs :	8 voix
Nombre d'abstention :	11 voix
Majorité absolue des voix exprimées :	80 voix

La liste unique est élue au premier tour du scrutin, à l'unanimité

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

DÉCLARE élus les vice-présidents suivants :

- Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)
- Virginie POULAIN (Métropole de Lyon)
- Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
- Claire RENOUPREZ (Commune de Vourles)
- Olivier ARAUJO (Commune de Charly)
- Marc DUBIEF (Commune de Bron)
- Christian AMBARD (Commune d'Oullins-Pierre-Bénite)
- Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon)

PREND ACTE de la composition du Bureau syndical.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SIGERLY,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_03

INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
 Jérémie BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
 Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
 Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
 Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
 Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
 Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
 Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)

Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPEZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local ;

Vu la loi n° 2016-341 du 23 mars 2016 visant à permettre l'application aux élus locaux des dispositions relatives au droit individuel à la formation et aux conditions d'exercice des mandats des membres des syndicats de communes et des syndicats mixtes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que lorsque l'organe délibérant est renouvelé, il doit obligatoirement délibérer sur les indemnités de ses membres dans les trois mois suivant son installation. Le Président ainsi que les Vice-Présidents du SIGERLy ont droit à des indemnités pour l'exercice de leur fonction ;

Considérant que l'article L5211-12 du CGCT (applicable également aux syndicats mixtes ouverts par renvoi de l'article L.5721-8 du CGCT) dispose que : « *Les indemnités maximales votées par le conseil ou comité d'un syndicat de communes, d'une communauté de communes, d'une communauté urbaine, d'une communauté d'agglomération et d'une métropole pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-président sont déterminées par un décret en Conseil d'État par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique [...]* » ;

Considérant que le versement d'indemnités aux élus est conditionné par l'exercice effectif des fonctions qui s'entend comme la détention d'une délégation du président ;

Considérant que, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale, l'attribution des indemnités au président et vice-présidents peut être modulée selon les différentes formes de délégation accordées ; il est également possible de moduler l'indemnité selon la participation effective aux séances plénières et aux réunions dont les élus sont membres ;

Considérant que l'article R5723-1 du CGCT prévoit que : « *Pour l'application de l'article L5721-8, les indemnités maximales votées par les organes délibérants des syndicats mixtes associant exclusivement des communes, des établissements publics de coopération intercommunale, des départements et des régions pour l'exercice effectif des fonctions de président ou de vice-président sont déterminées en appliquant au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique le barème suivant* » ;

Population	Taux maximal en % de l'indice 1027		Montant brut en euros correspondant 100 % IBT = 4 110,52 €	
	Président	Vice-président	Président	Vice-président
Moins de 500	2,37	0,95	97,42 €	39,05 €
De 500 à 999	3,35	1,34	137,70 €	55,08 €
De 1000 à 3499	6,10	2,33	250,74 €	95,78 €
De 3500 à 9999	8,47	3,39	348,16 €	139,35 €
De 10 000 à 19 999	10,83	4,33	445,17 €	177,99 €
De 20 000 à 49 999	12,80	5,12	526,15 €	210,46 €
De 50 000 à 99 999	14,77	5,91	607,12 €	242,93 €
De 100 000 à 199 999	17,72	8,86	728,38 €	364,19 €
Plus de 200 000	18,71	9,35	728,38 €	384,33 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

FIXE les taux suivants, compte tenu de la population du SIGERLy (plus de 200 000) :

- 18,71 % pour le Président
- 9,35 % pour les vice-présidents ;

DÉCIDE du versement mensuel de ces indemnités ;

DÉCIDE d'inscrire cette dépense au chapitre 65 du budget principal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SIGERLy
 Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_04

INDEMNITÉS VERSÉES AU TITRE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT AUX MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémie BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)

Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEORGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPEZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEORGON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État ;

Considérant que les membres des conseils ou comités de certains établissements publics sont, sous certaines conditions, remboursés des frais de déplacement occasionnés lors de réunions se déroulant dans une commune autre que la leur ;

Considérant que les réunions concernées sont celles des conseils ou comités, du bureau, des commissions instituées par délibération, de la commission consultative des services publics locaux et des organes délibérants ou des bureaux des organismes où ils représentent le syndicat ;

Considérant que la dépense est à la charge de l'instance qui organise la réunion ;

Considérant que la prise en charge de ces frais de déplacement se fait dans les conditions établies par le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, modifié le 26 février 2019, fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;

Considérant que les frais kilométriques se fondent soit sur la base du tarif de transport en commun le moins onéreux, soit sur la base d'indemnités kilométriques en calculant le trajet le plus court en kilomètres, dont le montant varie selon le véhicule, la puissance et la distance parcourue ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

ADOpte le remboursement des frais de déplacement des membres du syndicat dans les conditions définies ci-dessus ;

DÉCIDE d'inscrire la dépense correspondante, annuellement, au budget principal, à l'article 65312 « frais de mission et de déplacement ».

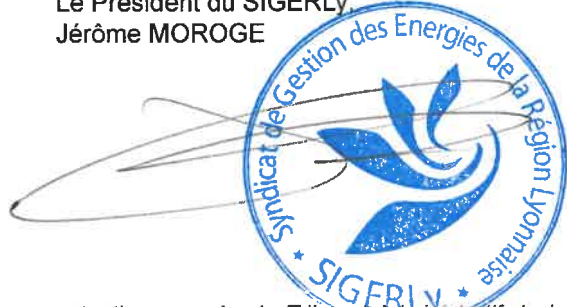
Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SIGERLy,

Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SIGERLy,

Jérôme MOROGE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260618_05

APPROBATION DES DEUX COMPTES DE GESTION (BP ET BA) DE L'EXERCICE 2025 DRESSÉS PAR LE RECEVEUR

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune)

Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLY ;

Vu les deux comptes de gestion établis par le comptable public ci-joints :

- Budget principal (M57) ;
- Budget annexe relatif aux installations photovoltaïques (M4) ;

Vu l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris les rattachements au 31 décembre 2025 et sans application de la journée complémentaire ;

Vu l'exécution du budget (budget principal et budget annexe) de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Considérant que les membres du Comité constatent que le rapprochement entre les écritures du comptable et de l'ordonnateur permet de relever l'identité de résultats pour le budget principal et le budget annexe Installations Photovoltaïques :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés en 2025 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les deux comptes de gestion (budget principal et budget annexe) dressés pour l'exercice 2025 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

APPROUVE les deux comptes de gestion 2025 relatifs au budget principal et au budget annexe du SIGERLy tels qu'établis par le comptable public.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
Le Président du SIGERLy,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026



ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



SM SIGERLY BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Noëlle SCARAFIA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 05/02/2026

Population 958813
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	29
1 Balance des comptes	Etat III-1 30
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 52
4EME PARTIE : Page des signatures	53

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	61 624,92
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-26 091,76
Autres immobilisations incorporelles	255,64	Réserves	238 083,94
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	3 758,59
Terrains		Résultat de l'exercice	20 904,10
Constructions	4,91	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	27 257,15
		TOTAL FONDS PROPRES (I)	325 536,93
Réseaux et installations de voirie		PASSIF	
Réseaux divers	163 626,53	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	25,00
Installations techniques, agencements et matériel	15,63	DETTES FINANCIÈRES	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	93 742,25	Emprunts obligataires	
Autres	295,83	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	86 019,34
Immobilisations corporelles en cours	147 461,05	Dettes financières et autres emprunts	3 667,03
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	89 686,37
Immobilisations financières (nettes)	2 127,16	DETTES NON FINANCIÈRES	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	407 529,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 251,53
ACTIF CIRCULANT		Autres dettes non financières	711,70
Stocks		Produits constatés d'avance	
Créances	1 716,53	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	3 963,24
Charges constatées d'avance		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
Trésorerie	9 971,05	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	93 674,60
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	11 687,57	Comptes de régularisation (III)	5,03
Comptes de régularisation (III)		Écarts de conversion passif (IV)	
Écarts de conversion actif (IV)		TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	419 216,57
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	419 216,57		

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations



BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

Exercice 2025

83500 - SM SIGERLY

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		723 350,40	467 707,46	255 642,94	268 486,46
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		4 905,90		4 905,90	4 905,90
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers		163 626 533,85		163 626 533,85	159 019 628,37
Installations techniques, agencements et matériel		41 294,95	25 661,39	15 633,56	23 022,56
Immobilisations mises en concessions ou affermées		93 742 245,17		93 742 245,17	91 537 793,93
Autres		946 851,07	651 025,93	295 825,14	332 281,70
Immobilisations corporelles en cours		147 461 054,35		147 461 054,35	131 163 035,27
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		2 127 157,72		2 127 157,72	1 470 060,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		408 673 393,41	1 144 394,78	407 528 998,63	383 819 214,30

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LOW

Exercice 2025

83500 - SM SIGERLY

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		129 543,03		129 543,03	172 495,72
Créances sur les redevables et comptes rattachés		440 183,29		440 183,29	425 346,43
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		1 124 816,21		1 124 816,21	1 107 766,49
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		21 983,24		21 983,24	2 396,50
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 716 525,77		1 716 525,77	1 708 005,14
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		9 971 045,94		9 971 045,94	11 456 447,93
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		9 971 045,94		9 971 045,94	11 456 447,93
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		420 360 965,12	1 144 394,78	419 216 570,34	396 983 667,37

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

Exercice 2025

83500 - SM SIGERLY

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		35 924 751,08	32 987 731,33
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		30 000,00	60 000,00
Rattachées à un actif non amortissable		25 670 165,09	25 043 650,11
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-26 091 761,25	-26 102 767,09
RÉSERVES		238 083 940,98	224 367 914,28
REPORT A NOUVEAU		3 758 589,37	527 402,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		20 904 097,76	16 947 214,03
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		27 257 150,22	27 257 150,22
TOTAL FONDS PROPRES (I)		325 536 933,25	301 088 294,92

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LOW

Exercice 2025

83500 - SM SIGERLY

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		25 000,00	25 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		25 000,00	25 000,00
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		86 019 337,74	84 451 173,14
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		3 667 031,22	5 228 011,22
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		89 686 368,96	89 679 184,36
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 251 534,24	5 451 666,29
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		579 676,82	595 276,82
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		87 956,45	97 204,07
Autres dettes non financières		44 067,64	44 203,94
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		3 963 235,15	6 188 351,12
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		93 674 604,11	95 892 535,48
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		5 032,98	2 836,97
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		419 216 570,34	396 983 667,37

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LOW

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025
En Milliers d'Euros

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	523,08	98,80
Participations	1 202,33	950,67
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes	29 064,56	25 870,38
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	918,56	887,44
Produits des cessions d'actifs	12,50	8,80
Autres produits de gestion	4 671,08	5 650,59
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	30,00	30,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	36 422,11	33 496,68
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	9 790,75	11 018,86
Charges de personnel	3 123,78	3 050,29
Indemnités des élus (et membres du CESR)	52,47	50,08
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	42,64	55,35
Impôts et taxes	82,96	80,47
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	291,38	295,04
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	1,49	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	11,01	8,80
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	13 396,49	14 558,89

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LOW

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025
En Milliers d'Euros

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	513,88	170,64
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	513,88	170,64
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	22 511,74	18 767,15
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	306,44	351,24
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 914,08	2 171,17
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-1 607,64	-1 819,93
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	20 904,10	16 947,21



COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

83500 - SM SIGERLY

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		523 079,54	98 797,54	424282.00
Participations		1 202 334,82	950 672,15	251662.67
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes		29 064 557,83	25 870 377,20	3194180.63
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		918 555,40	887 441,81	31113.59
Produits des cessions d'actifs		12 500,00	8 800,00	3700.00
Autres produits de gestion		4 671 079,95	5 650 589,30	-979509.35
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		30 000,00	30 000,00	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		36 422 107,54	33 496 678,00	2925429.54
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		9 790 752,77	11 018 860,47	-1228107.70
Charges de personnel		3 123 784,74	3 050 292,14	73492.60
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		2 303 689,86	2 276 614,63	27075.23
Dont charges sociales		820 094,88	773 677,51	46417.37
Indemnités des élus (et membres du CESR)		52 470,53	50 076,19	2394.34
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		42 640,60	55 350,95	-12710.35
Impôts et taxes		82 963,06	80 468,48	2494.58
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		291 376,15	295 041,88	-3665.73
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		1 494,16		1494.16
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		11 005,84	8 800,00	2205.84
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		13 396 487,85	14 558 890,11	-1162402.26
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		513 881,36	170 640,00	343241.36
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		113 600,00		113600.00
Dont collectivités territoriales		400 281,36	110 640,00	289641.36

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

83500 - SM SIGERLY

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics			60 000,00	-60000.00
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		513 881,36	170 640,00	343241.36
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		22 511 738,33	18 767 147,89	3744590.44
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		306 439,47	351 235,56	-44796.09
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		306 439,47	351 235,56	-44796.09
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		1 914 080,04	2 171 169,42	-257089.38
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		1 914 080,04	2 171 169,42	-257089.38
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-1 607 640,57	-1 819 933,86	212293.29
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		20 904 097,76	16 947 214,03	3956883.73

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETABLISSEMENT : SM SIGERLY
ETAT : I-5


OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-109	28 831,30		2 883,13		31 714,43	
4582-109		9 300,00		22 414,43		31 714,43
4581-112	20 747,39		2 074,74		22 822,13	
4582-112		6 300,00		16 522,13		22 822,13



83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-107	56 759,57				56 759,57	
4581-108	13 956,75				13 956,75	
4582-11		9 930,00				9 930,00
4581-111	25 101,30				25 101,30	
4581-114	134 439,51				134 439,51	
4582-114		25 410,00				25 410,00
4581-115	150 473,47		1 586,00		152 059,47	
4582-115		72 000,00				72 000,00
4581-119	68 700,75		46 371,96		115 072,71	
4581-121	79 516,15		168,52		79 684,67	
4581-122			696,49		696,49	
4581-123			17 805,44		17 805,44	
4581-13	32 519,78				32 519,78	
4581-95	429 397,11				429 397,11	
4582-95		472 336,82				472 336,82
4581-96	67 323,41				67 323,41	

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETABLISSEMENT : SM SIGERLY
ETAT : II-1


Exercice 2025

Résultats budgétaires de l'exercice

83500 - SM SIGERLY

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	64 330 239,62	56 229 835,00	120 560 074,62
Titres de recette émis (b)	32 613 699,03	52 628 903,00	85 242 602,03
Réductions de titres (c)		355,33	355,33
Recettes nettes (d = b - c)	32 613 699,03	52 628 547,67	85 242 246,70
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	64 330 239,62	56 229 835,00	120 560 074,62
Mandats émis (f)	39 023 977,84	35 178 301,19	74 202 279,03
Annulations de mandats (g)	12 725,02	3 453 851,28	3 466 576,30
Dépenses nettes (h = f - g)	39 011 252,82	31 724 449,91	70 735 702,73
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		20 904 097,76	14 506 543,97
(h - d) Déficit	6 397 553,79		



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETABLISSEMENT : SM SIGERLY
ETAT : II-2
S²LO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-12 028 034,73		-6 397 553,79		-18 425 588,52
Fonctionnement	17 474 616,07	13 716 026,70	20 904 097,76		24 662 687,13
TOTAL I	5 446 581,34	13 716 026,70	14 506 543,97		6 237 098,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
83507-INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY					
Investissement	35 429,07		48 834,39		84 263,46
Fonctionnement	69 688,06	61 991,19	3 543,97		11 240,84
Sous-Total	105 117,13	61 991,19	52 378,36		95 504,30
TOTAL III	105 117,13	61 991,19	52 378,36		95 504,30
TOTAL I + II + III	5 551 698,47	13 778 017,89	14 558 922,33		6 332 602,91



83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	330 516,63	282 200,00	612 716,63
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	12 219 190,00		12 219 190,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	313 851,56		313 851,56
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 348,13		62 348,13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	33 219 869,05	1 175 000,00	34 394 869,05
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	1 000,00		1 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 003 701,00	-1 500 000,00	1 503 701,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	49 150 476,37	-42 800,00	49 107 676,37
4581108	Opération pour compte tiers n° 4581108	2 418,37		2 418,37
4581109	Opération pour compte tiers n° 4581109	25 345,15		25 345,15
4581112	Opération pour compte tiers n° 4581112	17 074,06		17 074,06
4581114	Opération pour compte tiers n° 4581114	97 123,20		97 123,20
4581115	Opération pour compte tiers n° 4581115	67 096,79		67 096,79
4581119	Opération pour compte tiers n° 4581119	75 885,20		75 885,20
4581121	Opération pour compte tiers n° 4581121	24 627,83		24 627,83
4581122	Opération pour compte tiers n° 4581122	14 957,92		14 957,92
4581123	Opération pour compte tiers n° 4581123	40 000,00		40 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	364 528,52		364 528,52
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	49 515 004,89	-42 800,00	49 472 204,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 800 000,00		2 800 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 830 000,00		2 830 000,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 028 034,73		12 028 034,73
TOTAL GENERAL		64 373 039,62	-42 800,00	64 330 239,62

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
13	612 716,63	574 436,50		574 436,50	38 280,13
16	12 219 190,00	12 216 187,01		12 216 187,01	3 002,99
20	313 851,56	187 346,21		187 346,21	126 505,35
21	62 348,13	48 835,02		48 835,02	13 513,11
23	34 394 869,05	24 197 201,85	12 725,02	24 184 476,83	10 210 392,22
26	1 000,00				1 000,00
27	1 503 701,00	657 097,61		657 097,61	846 603,39
SOUS-TOTAL	49 107 676,37	37 881 104,20	12 725,02	37 868 379,18	11 239 297,19
4581108	2 418,37				2 418,37
4581109	25 345,15	2 883,13		2 883,13	22 462,02
4581112	17 074,06	2 074,74		2 074,74	14 999,32
4581114	97 123,20				97 123,20
4581115	67 096,79	1 586,00		1 586,00	65 510,79
4581119	75 885,20	46 371,96		46 371,96	29 513,24
4581121	24 627,83	168,52		168,52	24 459,31
4581122	14 957,92	696,49		696,49	14 261,43
4581123	40 000,00	17 805,44		17 805,44	22 194,56
SOUS-TOTAL	364 528,52	71 586,28		71 586,28	292 942,24
TOTAL	49 472 204,89	37 952 690,48	12 725,02	37 939 965,46	11 532 239,43
040	30 000,00	30 000,00		30 000,00	
041	2 800 000,00	1 041 287,36		1 041 287,36	1 758 712,64
TOTAL	2 830 000,00	1 071 287,36		1 071 287,36	1 758 712,64
001	12 028 034,73				12 028 034,73
TOTAL GENERAL	64 330 239,62	39 023 977,84	12 725,02	39 011 252,82	25 318 986,80

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	16 316 026,70		16 316 026,70
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 513 844,60	157 160,00	1 671 004,60
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	20 517 902,00	-199 960,00	20 317 942,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 189 992,32		1 189 992,32
024	Produits de cessions (recettes)	8 000,00	-12 500,00	-4 500,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	39 545 765,62	-55 300,00	39 490 465,62
4582107	Opération pour compte tiers n° 4582107	65 000,00		65 000,00
4582108	Opération pour compte tiers n° 4582108	20 000,00		20 000,00
4582109	Opération pour compte tiers n° 4582109	21 700,00		21 700,00
4582111	Opération pour compte tiers n° 4582111	23 170,00		23 170,00
4582112	Opération pour compte tiers n° 4582112	14 700,00		14 700,00
4582114	Opération pour compte tiers n° 4582114	59 290,00		59 290,00
4582115	Opération pour compte tiers n° 4582115	278 000,00		278 000,00
4582119	Opération pour compte tiers n° 4582119	160 000,00		160 000,00
4582121	Opération pour compte tiers n° 4582121	135 000,00		135 000,00
4582122	Opération pour compte tiers n° 4582122	70 000,00		70 000,00
4582123	Opération pour compte tiers n° 4582123	65 000,00		65 000,00
458296	Opération pour compte tiers n° 458296	50 000,00		50 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	961 860,00		961 860,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	40 507 625,62	-55 300,00	40 452 325,62
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	20 765 414,00		20 765 414,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00	12 500,00	312 500,00
041	Opérations patrimoniales	2 800 000,00		2 800 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	23 865 414,00	12 500,00	23 877 914,00
TOTAL GENERAL		64 373 039,62	-42 800,00	64 330 239,62

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS
SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	16 316 026,70	16 653 046,45		16 653 046,45	-337 019,75
13	1 671 004,60	1 200 951,48		1 200 951,48	470 053,12
16	20 317 942,00	12 300 500,00		12 300 500,00	8 017 442,00
23		33 813,67		33 813,67	-33 813,67
27	1 189 992,32	1 041 287,36		1 041 287,36	148 704,96
024	-4 500,00				-4 500,00
SOUS-TOTAL	39 490 465,62	31 229 598,96		31 229 598,96	8 260 866,66
4582107	65 000,00				65 000,00
4582108	20 000,00				20 000,00
4582109	21 700,00	22 414,43		22 414,43	-714,43
4582111	23 170,00				23 170,00
4582112	14 700,00	16 522,13		16 522,13	-1 822,13
4582114	59 290,00				59 290,00
4582115	278 000,00				278 000,00
4582119	160 000,00				160 000,00
4582121	135 000,00				135 000,00
4582122	70 000,00				70 000,00
4582123	65 000,00				65 000,00
458296	50 000,00				50 000,00
SOUS-TOTAL	961 860,00	38 936,56		38 936,56	922 923,44
TOTAL	40 452 325,62	31 268 535,52		31 268 535,52	9 183 790,10
021	20 765 414,00				20 765 414,00
040	312 500,00	303 876,15		303 876,15	8 623,85
041	2 800 000,00	1 041 287,36		1 041 287,36	1 758 712,64
TOTAL	23 877 914,00	1 345 163,51		1 345 163,51	22 532 750,49
TOTAL GENERAL	64 330 239,62	32 613 699,03		32 613 699,03	31 716 540,59

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETAT DE FONCTIONNEMENT : SM SIGERLY
ETAT : II-3 - Page gauche 21
S2LO

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	11 674 851,00		11 674 851,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 500 000,00		3 500 000,00
014	Atténuations de produits	16 830 000,00		16 830 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	749 320,00	120 000,00	869 320,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	2 272 750,00		2 272 750,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	5 000,00		5 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	35 031 921,00	120 000,00	35 151 921,00
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	20 765 414,00		20 765 414,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00	12 500,00	312 500,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	21 065 414,00	12 500,00	21 077 914,00
TOTAL GENERAL		56 097 335,00	132 500,00	56 229 835,00

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETAT DE FONCTIONNEMENT : SM SIGERLY

ETAT : II-3 - Page droite 21

S2LO

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	11 674 851,00	12 249 922,36	2 459 169,59	9 790 752,77	1 884 098,23
012	3 500 000,00	3 219 697,84		3 219 697,84	280 302,16
014	16 830 000,00	15 887 050,62		15 887 050,62	942 949,38
65	869 320,00	614 018,21	5 487,72	608 530,49	260 789,51
66	2 272 750,00	2 903 274,01	989 193,97	1 914 080,04	358 669,96
67	5 000,00	462,00		462,00	4 538,00
TOTAL	35 151 921,00	34 874 425,04	3 453 851,28	31 420 573,76	3 731 347,24
023	20 765 414,00				20 765 414,00
042	312 500,00	303 876,15		303 876,15	8 623,85
TOTAL	21 077 914,00	303 876,15		303 876,15	20 774 037,85
TOTAL GENERAL	56 229 835,00	35 178 301,19	3 453 851,28	31 724 449,91	24 505 385,09



N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	775 000,00	120 000,00	895 000,00
731	Fiscalité locale	45 325 478,00		45 325 478,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 049 657,00		1 049 657,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 858 610,63		4 858 610,63
76	PRODUITS FINANCIERS	300 000,00		300 000,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		12 500,00	12 500,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	52 308 745,63	132 500,00	52 441 245,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	30 000,00		30 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 758 589,37		3 758 589,37
TOTAL GENERAL		56 097 335,00	132 500,00	56 229 835,00

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013		12 950,04		12 950,04	-12 950,04
70	895 000,00	918 910,73	355,33	918 555,40	-23 555,40
731	45 325 478,00	44 951 608,45		44 951 608,45	373 869,55
74	1 049 657,00	1 725 414,36		1 725 414,36	-675 757,36
75	4 858 610,63	4 671 079,95		4 671 079,95	187 530,68
76	300 000,00	306 439,47		306 439,47	-6 439,47
77	12 500,00	12 500,00		12 500,00	
TOTAL	52 441 245,63	52 598 903,00	355,33	52 598 547,67	-157 302,04
042	30 000,00	30 000,00		30 000,00	
TOTAL	30 000,00	30 000,00		30 000,00	
002	3 758 589,37				3 758 589,37
TOTAL GENERAL	56 229 835,00	52 628 903,00	355,33	52 628 547,67	3 601 287,33



83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1328	Autres	574 436,50		574 436,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	574 436,50		574 436,50
1641	Emprunts en euros	10 654 707,01		10 654 707,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00
168758	Autres groupements	1 560 480,00		1 560 480,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	12 216 187,01		12 216 187,01
2051	Concessions et droits similaires	173 424,36		173 424,36
2053	Droit de superficie	13 921,85		13 921,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	187 346,21		187 346,21
21828	Autres matériels de transport	35 477,76		35 477,76
21838	Autre matériel informatique	10 831,94		10 831,94
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 240,93		1 240,93
2188	Autres	1 284,39		1 284,39
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 835,02		48 835,02
2315	Installations, matériel et outillage techniques	24 197 201,85	12 725,02	24 184 476,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	24 197 201,85	12 725,02	24 184 476,83
275	Dépôts et cautionnements versés	3 600,61		3 600,61
276341	Communes membres du GFP	653 497,00		653 497,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	657 097,61		657 097,61
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	37 881 104,20	12 725,02	37 868 379,18
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	71 586,28		71 586,28
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	71 586,28		71 586,28
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	37 952 690,48	12 725,02	37 939 965,46
13918	Autres	30 000,00		30 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	1 041 287,36		1 041 287,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	1 041 287,36		1 041 287,36
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 071 287,36		1 071 287,36
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	39 023 977,84	12 725,02	39 011 252,82

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	2 937 019,75		2 937 019,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	13 716 026,70		13 716 026,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	16 653 046,45		16 653 046,45
13248	Autres communes	443 025,00		443 025,00
1328	Autres	757 926,48		757 926,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 200 951,48		1 200 951,48
1641	Emprunts en euros	12 300 000,00		12 300 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00		500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	12 300 500,00		12 300 500,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	33 813,67		33 813,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	33 813,67		33 813,67
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	1 041 287,36		1 041 287,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 041 287,36		1 041 287,36
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	31 229 598,96		31 229 598,96
4582	Opération pour compte de tiers n° 4582	38 936,56		38 936,56
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	38 936,56		38 936,56
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	31 268 535,52		31 268 535,52
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	11 005,84		11 005,84
21828	Autres matériels de transport	1 494,16		1 494,16
28031	Frais d'études	1 692,00		1 692,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	198 497,73		198 497,73
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	273,00		273,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 116,00		7 116,00
281828	Autres matériels de transport	29 789,00		29 789,00
281838	Autre matériel informatique	40 241,77		40 241,77
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 445,67		13 445,67
28188	Autres	320,98		320,98
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	303 876,15		303 876,15
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 041 287,36		1 041 287,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	1 041 287,36		1 041 287,36
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 345 163,51		1 345 163,51
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	32 613 699,03		32 613 699,03

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
605	Achats de matériel, équipements et travaux	862 083,64		862 083,64
60612	Énergie - Électricité	5 248 101,62	1 072 420,62	4 175 681,00
60622	Carburants	5 870,90	600,00	5 270,90
60623	Alimentation	4 253,20	159,04	4 094,16
60628	Autres fournitures non stockées	11 056,62	346,64	10 709,98
60631	Fournitures d'entretien	272,53		272,53
60632	Fournitures de petit équipement	2 885,56	125,59	2 759,97
60633	Fournitures de voirie	1 367,45		1 367,45
60636	Habillement et Vêtements de travail	913,92		913,92
6064	Fournitures administratives	2 733,99	87,36	2 646,63
611	Contrats de prestations de services	649 873,59	217 042,57	432 831,02
6132	Locations immobilières	405 895,52		405 895,52
61351	Matériel roulant	158,00		158,00
61358	Autres	3 112,55		3 112,55
614	Charges locatives et de copropriété	102 783,44		102 783,44
615221	Bâtiments publics	3 940,38	1 005,00	2 935,38
615232	Réseaux	4 219 456,16	1 126 218,48	3 093 237,68
61551	Matériel roulant	14 812,72	356,25	14 456,47
6156	Maintenance	75 103,85	10 680,00	64 423,85
6161	Multirisques	1 208,42		1 208,42
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	5 940,00		5 940,00
6168	Autres	20 988,80		20 988,80
617	Études et recherches	314 484,00	14 280,00	300 204,00
6182	Documentation générale et technique	6 686,33		6 686,33
6184	Versements à des organismes de formation	50 845,53	4 711,00	46 134,53
6185	Frais de colloques et séminaires	369,20		369,20
6188	Autres frais divers	389,00		389,00
62268	Autres honoraires, conseils...	14 568,00	408,00	14 160,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 800,00	4 800,00	
6231	Annonces et insertions	11 592,80	482,00	11 110,80
6234	Réceptions	26 920,30	52,00	26 868,30
6236	Catalogues et imprimés	1 489,20		1 489,20
6238	Divers	4 489,27		4 489,27
6248	Divers	1 449,36	75,00	1 374,36
6251	Voyages, déplacements et missions	11 585,83	536,46	11 049,37
6261	Frais d'affranchissement	5 184,59		5 184,59

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6262	Frais de télécommunications	20 610,66	1 245,54	19 365,12
627	Services bancaires et assimilés.	6 830,00		6 830,00
6281	Concours divers (cotisations...)	93 638,41	243,00	93 395,41
6283	Frais de nettoyage des locaux	31 033,02	3 295,04	27 737,98
6288	Autres	144,00		144,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	12 249 922,36	2 459 169,59	9 790 752,77
6331	Versement mobilité	33 222,23		33 222,23
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 244,46		8 244,46
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	36 512,95		36 512,95
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	4 983,42		4 983,42
64111	Rémunération principale	910 378,84		910 378,84
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	28 555,24		28 555,24
64113	NBI	11 913,71		11 913,71
64118	Autres indemnités.	439 629,98		439 629,98
64131	Rémunérations	513 616,95		513 616,95
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	5 853,95		5 853,95
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	3 279,49		3 279,49
64138	Primes et autres indemnités	188 237,14		188 237,14
6417	Rémunérations des apprentis	68 895,63		68 895,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	362 193,79		362 193,79
6453	Cotisations aux caisses de retraite	369 043,62		369 043,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	29 150,80		29 150,80
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	37 160,94		37 160,94
6472	Prestations familiales directes	3 452,79		3 452,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 322,50		5 322,50
6478	Autres charges sociales diverses	24 656,28		24 656,28
6488	Autres	135 393,13		135 393,13
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 219 697,84		3 219 697,84
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	15 887 050,62		15 887 050,62
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	15 887 050,62		15 887 050,62
65311	Indemnités de fonction	46 124,64		46 124,64
65312	Frais de mission et de déplacement	4 089,41		4 089,41
65313	Cotisations de retraite	2 256,48		2 256,48
657348	Autres communes	400 281,36		400 281,36
65748	Autres personnes de droit privé	114 086,00	486,00	113 600,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	23 270,65	4 632,00	18 638,65

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETAT : II-4 -
S2LO

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
65818	Autres	17 210,17	369,72	16 840,45
6585	Intérêts moratoires	3 864,19		3 864,19
65883	Déficits sur opérations de gestion	2 833,79		2 833,79
65888	Autres	1,52		1,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	614 018,21	5 487,72	608 530,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 918 464,69		1 918 464,69
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	912 065,58	989 193,97	-77 128,39
6618	Intérêts des autres dettes	72 743,74		72 743,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	2 903 274,01	989 193,97	1 914 080,04
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	462,00		462,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	462,00		462,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	34 874 425,04	3 453 851,28	31 420 573,76
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 494,16		1 494,16
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	11 005,84		11 005,84
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	291 376,15		291 376,15
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	303 876,15		303 876,15
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	303 876,15		303 876,15
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	35 178 301,19	3 453 851,28	31 724 449,91



83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 064,20		2 064,20
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	10 885,84		10 885,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	12 950,04		12 950,04
70388	Autres redevances et recettes diverses	114 789,39		114 789,39
706888	Autres	742 586,88	355,33	742 231,55
70878	par des tiers	61 534,46		61 534,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	918 910,73	355,33	918 555,40
73111	Impôts directs locaux	27 979 470,00		27 979 470,00
73118	Autres contributions directes	55 252,00		55 252,00
73141	Accise sur l'électricité	16 916 886,45		16 916 886,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	44 951 608,45		44 951 608,45
744	FCTVA	523 079,54		523 079,54
74741	Communes membres du GFP	28 827,00		28 827,00
74748	Autres communes	391 537,60		391 537,60
747888	Autres	781 970,22		781 970,22
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 725 414,36		1 725 414,36
752	Revenus des immeubles	3 915,00		3 915,00
755	Dédits et pénalités perçus	2 551,13		2 551,13
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	4 580 636,30		4 580 636,30
75888	Autres	83 977,52		83 977,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 671 079,95		4 671 079,95
7688	Autres	306 439,47		306 439,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	306 439,47		306 439,47
775	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00		12 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	12 500,00		12 500,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	52 598 903,00	355,33	52 598 547,67
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	30 000,00		30 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	30 000,00		30 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52 628 903,00	355,33	52 628 547,67

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.		32 987 731,33				2 937 019,75		35 924 751,08		35 924 751,08
1022	Sous Total compte 1022		32 987 731,33				2 937 019,75		35 924 751,08		35 924 751,08
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		27 257 150,22						27 257 150,22		27 257 150,22
102	Sous Total compte 102		60 244 881,55				2 937 019,75		63 181 901,30		63 181 901,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		224 367 914,28				13 716 026,70		238 083 940,98		238 083 940,98
106	Sous Total compte 106		224 367 914,28				13 716 026,70		238 083 940,98		238 083 940,98
10	Sous Total compte 10		284 612 795,83				16 653 046,45		301 265 842,28		301 265 842,28
110	Report à nouveau (solde créditeur)		527 402,04	13 716 026,70	16 947 214,03			13 716 026,70	17 474 616,07		3 758 589,37
11	Sous Total compte 11		527 402,04	13 716 026,70	16 947 214,03			13 716 026,70	17 474 616,07		3 758 589,37
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		16 947 214,03	16 947 214,03				16 947 214,03	16 947 214,03		0,00
12	Sous Total compte 12		16 947 214,03	16 947 214,03				16 947 214,03	16 947 214,03		0,00
1318	Autres		90 000,00						90 000,00		90 000,00
131	Sous Total compte 131		90 000,00						90 000,00		90 000,00
1321	État et établissements nationaux		348 983,92						348 983,92		348 983,92
1322	Régions		162 621,00						162 621,00		162 621,00
1323	Départements		414 927,59						414 927,59		414 927,59
13248	Autres communes		15 533 215,16				443 025,00		15 976 240,16		15 976 240,16
1324	Sous Total compte 1324		15 533 215,16				443 025,00		15 976 240,16		15 976 240,16
13258	Autres groupements		5 133 343,33						5 133 343,33		5 133 343,33



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1325	Sous Total compte 1325		5 133 343,33						5 133 343,33		5 133 343,33
1328	Autres		3 433 708,22			574 436,50	757 926,48	574 436,50	4 191 634,70		3 617 198,20
132	Sous Total compte 132		25 026 799,22			574 436,50	1 200 951,48	574 436,50	26 227 750,70		25 653 314,20
1348	Autres		16 850,89						16 850,89		16 850,89
134	Sous Total compte 134		16 850,89						16 850,89		16 850,89
13918	Autres	30 000,00				30 000,00		60 000,00		60 000,00	
1391	Sous Total compte 1391	30 000,00				30 000,00		60 000,00		60 000,00	
139	Sous Total compte 139	30 000,00				30 000,00		60 000,00		60 000,00	
13	Sous Total compte 13	30 000,00	25 133 650,11			604 436,50	1 200 951,48	634 436,50	26 334 601,59		25 700 165,09
15111	Provisions pour litiges et contentieux (		25 000,00						25 000,00		25 000,00
1511	Sous Total compte 1511		25 000,00						25 000,00		25 000,00
151	Sous Total compte 151		25 000,00						25 000,00		25 000,00
15	Sous Total compte 15		25 000,00						25 000,00		25 000,00
1641	Emprunts en euros		83 461 979,17			10 654 707,01	12 300 000,00	10 654 707,01	95 761 979,17		85 107 272,16
164	Sous Total compte 164		83 461 979,17			10 654 707,01	12 300 000,00	10 654 707,01	95 761 979,17		85 107 272,16
165	Dépôts et cautionnements reçus		500,00			1 000,00	500,00	1 000,00	1 000,00		0,00
168758	Autres groupements		5 227 511,22			1 560 480,00		1 560 480,00	5 227 511,22		3 667 031,22
16875	Sous Total compte 16875		5 227 511,22			1 560 480,00		1 560 480,00	5 227 511,22		3 667 031,22
1687	Sous Total compte 1687		5 227 511,22			1 560 480,00		1 560 480,00	5 227 511,22		3 667 031,22



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		989 193,97	989 193,97	912 065,58			989 193,97	1 901 259,55		912 065,58
1688	Sous Total compte 1688		989 193,97	989 193,97	912 065,58			989 193,97	1 901 259,55		912 065,58
168	Sous Total compte 168		6 216 705,19	989 193,97	912 065,58	1 560 480,00		2 549 673,97	7 128 770,77		4 579 096,80
16	Sous Total compte 16		89 679 184,36	989 193,97	912 065,58	12 216 187,01	12 300 500,00	13 205 380,98	102 891 749,94		89 686 368,96
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	1 267 987,17					11 005,84	1 267 987,17	11 005,84	1 256 981,33	
193	Autres neutralisations et régularisation	24 834 779,92						24 834 779,92		24 834 779,92	
19	Sous Total compte 19	26 102 767,09					11 005,84	26 102 767,09	11 005,84	26 091 761,25	
	Total classe 1	26 132 767,09	416 925 246,37	31 652 434,70	17 859 279,61	12 820 623,51	30 165 503,77	70 605 825,30	464 950 029,75	26 151 761,25	420 495 965,70
2031	Frais d'études	8 464,56						8 464,56		8 464,56	
203	Sous Total compte 203	8 464,56						8 464,56		8 464,56	
2051	Concessions et droits similaires	527 539,63				173 424,36		700 963,99		700 963,99	
2053	Droit de superficie					13 921,85		13 921,85		13 921,85	
205	Sous Total compte 205	527 539,63				187 346,21		714 885,84		714 885,84	
20	Sous Total compte 20	536 004,19				187 346,21		723 350,40		723 350,40	
21351	Bâtiments publics	4 905,90						4 905,90		4 905,90	
2135	Sous Total compte 2135	4 905,90						4 905,90		4 905,90	
213	Sous Total compte 213	4 905,90						4 905,90		4 905,90	
21533	Réseaux câblés	36 181 103,78		984 211,19	225,29			37 165 314,97	225,29	37 165 089,68	
21534	Réseaux d'électrification	28 693,81		2 039 560,89	2 040 258,38			2 068 254,70	2 040 258,38	27 996,32	

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21538	Autres réseaux	95 552 680,56		3 796 503,45	172 886,38			99 349 184,01	172 886,38	99 176 297,63	
2153	Sous Total compte 2153	131 762 478,15		6 820 275,53	2 213 370,05			138 582 753,68	2 213 370,05	136 369 383,63	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	2 452,20						2 452,20		2 452,20	
2156	Sous Total compte 2156	2 452,20						2 452,20		2 452,20	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 544,70						2 544,70		2 544,70	
21573	Sous Total compte 21573	2 544,70						2 544,70		2 544,70	
2157	Sous Total compte 2157	2 544,70						2 544,70		2 544,70	
2158	Autres installations, matériel et outill	36 298,05						36 298,05		36 298,05	
215	Sous Total compte 215	131 803 773,10		6 820 275,53	2 213 370,05			138 624 048,63	2 213 370,05	136 410 678,58	
217538	Autres réseaux	27 257 150,22						27 257 150,22		27 257 150,22	
21753	Sous Total compte 21753	27 257 150,22						27 257 150,22		27 257 150,22	
2175	Sous Total compte 2175	27 257 150,22						27 257 150,22		27 257 150,22	
217	Sous Total compte 217	27 257 150,22						27 257 150,22		27 257 150,22	
21828	Autres matériels de transport	356 418,94			12 842,39	35 477,76	1 494,16	391 896,70	14 336,55	377 560,15	
2182	Sous Total compte 2182	356 418,94			12 842,39	35 477,76	1 494,16	391 896,70	14 336,55	377 560,15	
21838	Autre matériel informatique	360 533,63				10 831,94		371 365,57		371 365,57	
2183	Sous Total compte 2183	360 533,63				10 831,94		371 365,57		371 365,57	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	179 431,94				1 240,93		180 672,87		180 672,87	
2184	Sous Total compte 2184	179 431,94				1 240,93		180 672,87		180 672,87	

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2185	Matériel de téléphonie	8 046,51						8 046,51		8 046,51	
2188	Autres	7 921,58				1 284,39		9 205,97		9 205,97	
218	Sous Total compte 218	912 352,60			12 842,39	48 835,02	1 494,16	961 187,62	14 336,55	946 851,07	
21	Sous Total compte 21	159 978 181,82		6 820 275,53	2 226 212,44	48 835,02	1 494,16	166 847 292,37	2 227 706,60	164 619 585,77	
2315	Installations, matériel et outillage tec	130 148 473,59		1 372,16	6 812 728,88	24 197 201,85	1 087 826,05	154 347 047,60	7 900 554,93	146 446 492,67	
2318	Autres immobilisations corporelles	1 014 561,68						1 014 561,68		1 014 561,68	
231	Sous Total compte 231	131 163 035,27		1 372,16	6 812 728,88	24 197 201,85	1 087 826,05	155 361 609,28	7 900 554,93	147 461 054,35	
23	Sous Total compte 23	131 163 035,27		1 372,16	6 812 728,88	24 197 201,85	1 087 826,05	155 361 609,28	7 900 554,93	147 461 054,35	
2411	Réseaux	91 537 793,93		2 208 405,85	3 954,61			93 746 199,78	3 954,61	93 742 245,17	
241	Sous Total compte 241	91 537 793,93		2 208 405,85	3 954,61			93 746 199,78	3 954,61	93 742 245,17	
24	Sous Total compte 24	91 537 793,93		2 208 405,85	3 954,61			93 746 199,78	3 954,61	93 742 245,17	
275	Dépôts et cautionnements versés	80 960,96				3 600,61		84 561,57		84 561,57	
2762	Créances sur transfert de droits à déduc					1 041 287,36	1 041 287,36	1 041 287,36	1 041 287,36		0,00
276341	Communes membres du GFP	800 000,00				653 497,00		1 453 497,00		1 453 497,00	
276348	Autres communes	233 236,34						233 236,34		233 236,34	
27634	Sous Total compte 27634	1 033 236,34				653 497,00		1 686 733,34		1 686 733,34	
27638	Autres établissements publics	355 862,81						355 862,81		355 862,81	
2763	Sous Total compte 2763	1 389 099,15				653 497,00		2 042 596,15		2 042 596,15	
276	Sous Total compte 276	1 389 099,15				1 694 784,36	1 041 287,36	3 083 883,51	1 041 287,36	2 042 596,15	



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
27	Sous Total compte 27	1 470 060,11				1 698 384,97	1 041 287,36	3 168 445,08	1 041 287,36	2 127 157,72	
28031	Frais d'études		1 692,00				1 692,00		3 384,00		3 384,00
2803	Sous Total compte 2803		1 692,00				1 692,00		3 384,00		3 384,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		265 825,73				198 497,73		464 323,46		464 323,46
280	Sous Total compte 280		267 517,73				200 189,73		467 707,46		467 707,46
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		1 356,12	273,00	273,00		273,00	273,00	1 902,12		1 629,12
28156	Sous Total compte 28156		1 356,12	273,00	273,00		273,00	273,00	1 902,12		1 629,12
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		2 544,70						2 544,70		2 544,70
281573	Sous Total compte 281573		2 544,70						2 544,70		2 544,70
28157	Sous Total compte 28157		2 544,70						2 544,70		2 544,70
28158	Autres installations, matériel et outill		14 371,57				7 116,00		21 487,57		21 487,57
2815	Sous Total compte 2815		18 272,39	273,00	273,00		7 389,00	273,00	25 934,39		25 661,39
281828	Autres matériels de transport		213 082,59	12 842,39			29 789,00	12 842,39	242 871,59		230 029,20
28182	Sous Total compte 28182		213 082,59	12 842,39			29 789,00	12 842,39	242 871,59		230 029,20
281838	Autre matériel informatique		285 433,67				40 241,77		325 675,44		325 675,44
28183	Sous Total compte 28183		285 433,67				40 241,77		325 675,44		325 675,44
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		67 599,10				13 445,67		81 044,77		81 044,77
28184	Sous Total compte 28184		67 599,10				13 445,67		81 044,77		81 044,77
28185	Matériel de téléphonie		8 346,51						8 346,51		8 346,51

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Autres		5 609,03				320,98		5 930,01		5 930,01
2818	Sous Total compte 2818		580 070,90	12 842,39			83 797,42	12 842,39	663 868,32		651 025,93
281	Sous Total compte 281		598 343,29	13 115,39	273,00		91 186,42	13 115,39	689 802,71		676 687,32
28	Sous Total compte 28		865 861,02	13 115,39	273,00		291 376,15	13 115,39	1 157 510,17		1 144 394,78
	Total classe 2	384 685 075,32	865 861,02	9 043 168,93	9 043 168,93	26 131 768,05	2 421 983,72	419 860 012,30	12 331 013,67	408 673 393,41	1 144 394,78
4011	Fournisseurs		871 676,87	10 864 720,41	10 055 335,41			10 864 720,41	10 927 012,28		62 291,87
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			32 329,44	32 329,44			32 329,44	32 329,44		0,00
40174	Fournisseurs Intérêts moratoires				3 864,19				3 864,19		3 864,19
4017	Sous Total compte 4017			32 329,44	36 193,63			32 329,44	36 193,63		3 864,19
401	Sous Total compte 401		871 676,87	10 897 049,85	10 091 529,04			10 897 049,85	10 963 205,91		66 156,06
4041	Fournisseurs d'immobilisations		2 100 110,57	25 738 594,63	24 581 658,20			25 738 594,63	26 681 768,77		943 174,14
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		16 574,36	8 412,88				8 412,88	16 574,36		8 161,48
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession			73 088,23	73 088,23			73 088,23	73 088,23		0,00
40473	Fournisseurs d'immobilisations - Pénalit			2 551,13	2 551,13			2 551,13	2 551,13		0,00
4047	Sous Total compte 4047		16 574,36	84 052,24	75 639,36			84 052,24	92 213,72		8 161,48
404	Sous Total compte 404		2 116 684,93	25 822 646,87	24 657 297,56			25 822 646,87	26 773 982,49		951 335,62
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		2 463 304,49	2 463 304,49	2 234 042,56			2 463 304,49	4 697 347,05		2 234 042,56
40	Sous Total compte 40		5 451 666,29	39 183 001,21	36 982 869,16			39 183 001,21	42 434 535,45		3 251 534,24
411	Redevables	166 932,38		4 316 955,66	4 347 390,93			4 483 888,04	4 347 390,93	136 497,11	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
414	Locataires-acquéreurs et locataires	2 670,00		3 915,00	6 585,00			6 585,00	6 585,00		0,00
4161	Créances douteuses	255 744,05		226 283,10	178 340,97			482 027,15	178 340,97	303 686,18	
416	Sous Total compte 416	255 744,05		226 283,10	178 340,97			482 027,15	178 340,97	303 686,18	
41	Sous Total compte 41	425 346,43		4 547 153,76	4 532 316,90			4 972 500,19	4 532 316,90	440 183,29	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 732 966,79	1 732 966,79			1 732 966,79	1 732 966,79		0,00
427	Personnel - Oppositions			165,30	165,30			165,30	165,30		0,00
429	Déficits et débits des comptables et rég			4 237,02	4 237,02			4 237,02	4 237,02		0,00
42	Sous Total compte 42			1 737 369,11	1 737 369,11			1 737 369,11	1 737 369,11		0,00
431	Sécurité sociale			710 855,79	710 855,79			710 855,79	710 855,79		0,00
437	Autres organismes sociaux			626 987,02	626 987,02			626 987,02	626 987,02		0,00
43	Sous Total compte 43			1 337 842,81	1 337 842,81			1 337 842,81	1 337 842,81		0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable			268 025,00	268 025,00			268 025,00	268 025,00		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux			235 400,00	235 400,00			235 400,00	235 400,00		0,00
441	Sous Total compte 441			503 425,00	503 425,00			503 425,00	503 425,00		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			81 028,50	81 028,50			81 028,50	81 028,50		0,00
442	Sous Total compte 442			81 028,50	81 028,50			81 028,50	81 028,50		0,00
44312	Recettes - Amiable			404,00				404,00		404,00	
4431	Sous Total compte 4431			404,00				404,00		404,00	
44341	Dépenses			16 940 828,98	16 940 828,98			16 940 828,98	16 940 828,98		0,00



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Número de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44342	Recettes - Amiable	12 588,30		420 364,60	432 952,90			432 952,90	432 952,90		0,00
44346	Recettes - Contentieux			20 541,30	18 756,30			20 541,30	18 756,30	1 785,00	
4434	Sous Total compte 4434	12 588,30		17 381 734,88	17 392 538,18			17 394 323,18	17 392 538,18	1 785,00	
44351	Dépenses			1 560 480,00	1 560 480,00			1 560 480,00	1 560 480,00		0,00
44352	Recettes - Amiable			43 894,43	41 819,69			43 894,43	41 819,69	2 074,74	
4435	Sous Total compte 4435			1 604 374,43	1 602 299,69			1 604 374,43	1 602 299,69	2 074,74	
44366	Recettes - Contentieux	50 223,58			34 628,13			50 223,58	34 628,13	15 595,45	
4436	Sous Total compte 4436	50 223,58			34 628,13			50 223,58	34 628,13	15 595,45	
44386	Recettes - Contentieux	109 683,84						109 683,84		109 683,84	
4438	Sous Total compte 4438	109 683,84						109 683,84		109 683,84	
443	Sous Total compte 443	172 495,72		18 986 513,31	19 029 466,00			19 159 009,03	19 029 466,00	129 543,03	
445888	Autres taxes sur le chiffre d'affaires à		4,33						4,33		4,33
44588	Sous Total compte 44588		4,33						4,33		4,33
4458	Sous Total compte 4458		4,33						4,33		4,33
445	Sous Total compte 445		4,33						4,33		4,33
447	Autres impôts, taxes et versements assim			7 176,11	7 176,11			7 176,11	7 176,11		0,00
44	Sous Total compte 44	172 495,72	4,33	19 578 142,92	19 621 095,61			19 750 638,64	19 621 099,94	129 538,70	
451003	Compte de rattachement avec... (à subdiv		97 204,07	155 550,48	146 302,86			155 550,48	243 506,93		87 956,45
451	Sous Total compte 451		97 204,07	155 550,48	146 302,86			155 550,48	243 506,93		87 956,45



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE
Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4581107	Dépenses (à subdiviser par mandat)	56 759,57						56 759,57		56 759,57	
4581108	Dépenses (à subdiviser par mandat)	13 956,75						13 956,75		13 956,75	
4581109	Dépenses (à subdiviser par mandat)	28 831,30			31 714,43	2 883,13		31 714,43	31 714,43		0,00
4581111	Dépenses (à subdiviser par mandat)	25 101,30						25 101,30		25 101,30	
4581112	Dépenses (à subdiviser par mandat)	20 747,39			22 822,13	2 074,74		22 822,13	22 822,13		0,00
4581114	Dépenses (à subdiviser par mandat)	134 439,51						134 439,51		134 439,51	
4581115	Dépenses (à subdiviser par mandat)	150 473,47				1 586,00		152 059,47		152 059,47	
4581119	Dépenses (à subdiviser par mandat)	68 700,75				46 371,96		115 072,71		115 072,71	
4581121	Dépenses (à subdiviser par mandat)	79 516,15				168,52		79 684,67		79 684,67	
4581122	Dépenses (à subdiviser par mandat)					696,49		696,49		696,49	
4581123	Dépenses (à subdiviser par mandat)					17 805,44		17 805,44		17 805,44	
458113	Dépenses (à subdiviser par mandat)	32 519,78						32 519,78		32 519,78	
458195	Dépenses (à subdiviser par mandat)	429 397,11						429 397,11		429 397,11	
458196	Dépenses (à subdiviser par mandat)	67 323,41						67 323,41		67 323,41	
4581	Sous Total compte 4581	1 107 766,49			54 536,56	71 586,28		1 179 352,77	54 536,56	1 124 816,21	
4582109	Recettes (à subdiviser par mandat)		9 300,00	31 714,43			22 414,43	31 714,43	31 714,43		0,00
458211	Recettes (à subdiviser par mandat)		9 930,00						9 930,00		9 930,00



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO
Soldes

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total			
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582112	Recettes (à subdiviser par mandat)		6 300,00	22 822,13			16 522,13	22 822,13	22 822,13		0,00
4582114	Recettes (à subdiviser par mandat)		25 410,00						25 410,00		25 410,00

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582115	Recettes (à subdiviser par mandat)		72 000,00						72 000,00		72 000,00
458295	Recettes (à subdiviser par mandat)		472 336,82						472 336,82		472 336,82
4582	Sous Total compte 4582		595 276,82	54 536,56			38 936,56	54 536,56	634 213,38		579 676,82
458	Sous Total compte 458	1 107 766,49	595 276,82	54 536,56	54 536,56	71 586,28	38 936,56	1 233 889,33	688 749,94	545 139,39	
45	Sous Total compte 45	1 107 766,49	692 480,89	210 087,04	200 839,42	71 586,28	38 936,56	1 389 439,81	932 256,87	457 182,94	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			12 500,00	12 500,00			12 500,00	12 500,00		0,00
462	Sous Total compte 462			12 500,00	12 500,00			12 500,00	12 500,00		0,00
466	Excédents de versement		43 917,47	355,33	355,35			355,33	44 272,82		43 917,49
46711	Autres comptes créditeurs		0,01	1 377 998,13	1 377 998,13			1 377 998,13	1 377 998,14		0,01
4671	Sous Total compte 4671		0,01	1 377 998,13	1 377 998,13			1 377 998,13	1 377 998,14		0,01
46721	Débiteurs divers - Amiable	1 513,87		2 415 274,68	2 395 687,94			2 416 788,55	2 395 687,94	21 100,61	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	882,63		243,00	243,00			1 125,63	243,00	882,63	
4672	Sous Total compte 4672	2 396,50		2 415 517,68	2 395 930,94			2 417 914,18	2 395 930,94	21 983,24	
467	Sous Total compte 467	2 396,50	0,01	3 793 515,81	3 773 929,07			3 795 912,31	3 773 929,08	21 983,23	
4686	Charges à payer		286,46	286,46	50,40			286,46	336,86		50,40
468	Sous Total compte 468		286,46	286,46	50,40			286,46	336,86		50,40
46	Sous Total compte 46	2 396,50	44 203,94	3 806 657,60	3 786 834,82			3 809 054,10	3 831 038,76		21 984,66
4712	Virements réimputés			33 116,37	33 216,11			33 116,37	33 216,11		99,74
47131	Versements sur contributions directes			44 186 532,00	44 186 532,00			44 186 532,00	44 186 532,00		0,00

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY

S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47133	Fonds d'emprunt			24 594 250,00	24 594 250,00			24 594 250,00	24 594 250,00		0,00
47138	Autres		2 831,81	6 121 466,69	6 123 662,72			6 121 466,69	6 126 494,53		5 027,84
4713	Sous Total compte 4713		2 831,81	74 902 248,69	74 904 444,72			74 902 248,69	74 907 276,53		5 027,84
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		0,02	355,35	355,33			355,35	355,35		0,00
47141	Sous Total compte 47141		0,02	355,35	355,33			355,35	355,35		0,00
4714	Sous Total compte 4714		0,02	355,35	355,33			355,35	355,35		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			350 472,15	350 472,15			350 472,15	350 472,15		0,00
471	Sous Total compte 471		2 831,83	75 286 192,56	75 288 488,31			75 286 192,56	75 291 320,14		5 127,58
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			12 590 993,54	12 590 993,54			12 590 993,54	12 590 993,54		0,00
47218	Autres dépenses			9 886,39	9 886,39			9 886,39	9 886,39		0,00
4721	Sous Total compte 4721			12 600 879,93	12 600 879,93			12 600 879,93	12 600 879,93		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			69 186,43	69 186,43			69 186,43	69 186,43		0,00
472	Sous Total compte 472			12 670 066,36	12 670 066,36			12 670 066,36	12 670 066,36		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,81						0,81		0,81
478	Sous Total compte 478		0,81						0,81		0,81
47	Sous Total compte 47		2 832,64	87 956 258,92	87 958 554,67			87 956 258,92	87 961 387,31		5 128,39
	Total classe 4	1 708 005,14	6 191 188,09	158 356 513,37	156 157 722,50	71 586,28	38 936,56	160 136 104,79	162 387 847,15	1 716 525,77	3 968 268,13
515	Compte au Trésor	11 446 447,93		70 087 879,88	71 573 281,87			81 534 327,81	71 573 281,87	9 961 045,94	
51	Sous Total compte 51	11 446 447,93		70 087 879,88	71 573 281,87			81 534 327,81	71 573 281,87	9 961 045,94	

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5411	Régisseurs d'avances (avances)	10 000,00		20 571,00	20 571,00			30 571,00	20 571,00	10 000,00	
541	Sous Total compte 541	10 000,00		20 571,00	20 571,00			30 571,00	20 571,00	10 000,00	
54	Sous Total compte 54	10 000,00		20 571,00	20 571,00			30 571,00	20 571,00	10 000,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 375 163,51	1 375 163,51			1 375 163,51	1 375 163,51		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			25 760,27	25 760,27			25 760,27	25 760,27		0,00
58	Sous Total compte 58			1 400 923,78	1 400 923,78			1 400 923,78	1 400 923,78		0,00
	Total classe 5	11 456 447,93		71 509 374,66	72 994 776,65			82 965 822,59	72 994 776,65	9 971 045,94	
605	Achats de matériel, équipements et trava					862 083,64		862 083,64		862 083,64	
60612	Énergie - Électricité					5 248 101,62	1 072 420,62	5 248 101,62	1 072 420,62	4 175 681,00	
6061	Sous Total compte 6061					5 248 101,62	1 072 420,62	5 248 101,62	1 072 420,62	4 175 681,00	
60622	Carburants					5 870,90	600,00	5 870,90	600,00	5 270,90	
60623	Alimentation					4 253,20	159,04	4 253,20	159,04	4 094,16	
60628	Autres fournitures non stockées					11 056,62	346,64	11 056,62	346,64	10 709,98	
6062	Sous Total compte 6062					21 180,72	1 105,68	21 180,72	1 105,68	20 075,04	
60631	Fournitures d'entretien					272,53		272,53		272,53	
60632	Fournitures de petit équipement					2 885,56	125,59	2 885,56	125,59	2 759,97	
60633	Fournitures de voirie					1 367,45		1 367,45		1 367,45	
60636	Habillement et Vêtements de travail					913,92		913,92		913,92	
6063	Sous Total compte 6063					5 439,46	125,59	5 439,46	125,59	5 313,87	



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6064	Fournitures administratives					2 733,99	87,36	2 733,99	87,36	2 646,63	
606	Sous Total compte 606					5 277 455,79	1 073 739,25	5 277 455,79	1 073 739,25	4 203 716,54	
60	Sous Total compte 60					6 139 539,43	1 073 739,25	6 139 539,43	1 073 739,25	5 065 800,18	
611	Contrats de prestations de services					649 873,59	217 042,57	649 873,59	217 042,57	432 831,02	
6132	Locations immobilières					405 895,52		405 895,52		405 895,52	
61351	Matériel roulant					158,00		158,00		158,00	
61358	Autres					3 112,55		3 112,55		3 112,55	
6135	Sous Total compte 6135					3 270,55		3 270,55		3 270,55	
613	Sous Total compte 613					409 166,07		409 166,07		409 166,07	
614	Charges locatives et de copropriété					102 783,44		102 783,44		102 783,44	
615221	Bâtiments publics					3 940,38	1 005,00	3 940,38	1 005,00	2 935,38	
61522	Sous Total compte 61522					3 940,38	1 005,00	3 940,38	1 005,00	2 935,38	
615232	Réseaux					4 219 456,16	1 126 218,48	4 219 456,16	1 126 218,48	3 093 237,68	
61523	Sous Total compte 61523					4 219 456,16	1 126 218,48	4 219 456,16	1 126 218,48	3 093 237,68	
6152	Sous Total compte 6152					4 223 396,54	1 127 223,48	4 223 396,54	1 127 223,48	3 096 173,06	
61551	Matériel roulant					14 812,72	356,25	14 812,72	356,25	14 456,47	
6155	Sous Total compte 6155					14 812,72	356,25	14 812,72	356,25	14 456,47	
6156	Maintenance					75 103,85	10 680,00	75 103,85	10 680,00	64 423,85	
615	Sous Total compte 615					4 313 313,11	1 138 259,73	4 313 313,11	1 138 259,73	3 175 053,38	



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6161	Multirisques					1 208,42		1 208,42		1 208,42	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi					5 940,00		5 940,00		5 940,00	
6168	Autres					20 988,80		20 988,80		20 988,80	
616	Sous Total compte 616					28 137,22		28 137,22		28 137,22	
617	Études et recherches					314 484,00	14 280,00	314 484,00	14 280,00	300 204,00	
6182	Documentation générale et technique					6 686,33		6 686,33		6 686,33	
6184	Versements à des organismes de formation					50 845,53	4 711,00	50 845,53	4 711,00	46 134,53	
6185	Frais de colloques et séminaires					369,20		369,20		369,20	
6188	Autres frais divers					389,00		389,00		389,00	
618	Sous Total compte 618					58 290,06	4 711,00	58 290,06	4 711,00	53 579,06	
61	Sous Total compte 61					5 876 047,49	1 374 293,30	5 876 047,49	1 374 293,30	4 501 754,19	
62268	Autres honoraires, conseils...					14 568,00	408,00	14 568,00	408,00	14 160,00	
6226	Sous Total compte 6226					14 568,00	408,00	14 568,00	408,00	14 160,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux					4 800,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00		0,00
622	Sous Total compte 622					19 368,00	5 208,00	19 368,00	5 208,00	14 160,00	
6231	Annonces et insertions					11 592,80	482,00	11 592,80	482,00	11 110,80	
6234	Réceptions					26 920,30	52,00	26 920,30	52,00	26 868,30	
6236	Catalogues et imprimés					1 489,20		1 489,20		1 489,20	
6238	Divers					4 489,27		4 489,27		4 489,27	



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
623	Sous Total compte 623					44 491,57	534,00	44 491,57	534,00	43 957,57	
6248	Divers					1 449,36	75,00	1 449,36	75,00	1 374,36	
624	Sous Total compte 624					1 449,36	75,00	1 449,36	75,00	1 374,36	
6251	Voyages, déplacements et missions					11 585,83	536,46	11 585,83	536,46	11 049,37	
625	Sous Total compte 625					11 585,83	536,46	11 585,83	536,46	11 049,37	
6261	Frais d'affranchissement					5 184,59		5 184,59		5 184,59	
6262	Frais de télécommunications					20 610,66	1 245,54	20 610,66	1 245,54	19 365,12	
626	Sous Total compte 626					25 795,25	1 245,54	25 795,25	1 245,54	24 549,71	
627	Services bancaires et assimilés.					6 830,00		6 830,00		6 830,00	
6281	Concours divers (cotisations...)					93 638,41	243,00	93 638,41	243,00	93 395,41	
6283	Frais de nettoyage des locaux					31 033,02	3 295,04	31 033,02	3 295,04	27 737,98	
6288	Autres					144,00		144,00		144,00	
628	Sous Total compte 628					124 815,43	3 538,04	124 815,43	3 538,04	121 277,39	
62	Sous Total compte 62					234 335,44	11 137,04	234 335,44	11 137,04	223 198,40	
6331	Versement mobilité					33 222,23		33 222,23		33 222,23	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					8 244,46		8 244,46		8 244,46	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					36 512,95		36 512,95		36 512,95	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					4 983,42		4 983,42		4 983,42	
633	Sous Total compte 633					82 963,06		82 963,06		82 963,06	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63					82 963,06		82 963,06		82 963,06	
64111	Rémunération principale					910 378,84		910 378,84		910 378,84	
64112	Supplément familial de traitement et ind					28 555,24		28 555,24		28 555,24	
64113	NBI					11 913,71		11 913,71		11 913,71	
64118	Autres indemnités.					439 629,98		439 629,98		439 629,98	
6411	Sous Total compte 6411					1 390 477,77		1 390 477,77		1 390 477,77	
64131	Rémunérations					513 616,95		513 616,95		513 616,95	
64132	Supplément familial de traitement et ind					5 853,95		5 853,95		5 853,95	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					3 279,49		3 279,49		3 279,49	
64138	Primes et autres indemnités					188 237,14		188 237,14		188 237,14	
6413	Sous Total compte 6413					710 987,53		710 987,53		710 987,53	
6417	Rémunérations des apprentis					68 895,63		68 895,63		68 895,63	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						2 064,20		2 064,20		2 064,20
641	Sous Total compte 641					2 170 360,93	2 064,20	2 170 360,93	2 064,20	2 168 296,73	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					362 193,79		362 193,79		362 193,79	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					369 043,62		369 043,62		369 043,62	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C					29 150,80		29 150,80		29 150,80	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					37 160,94		37 160,94		37 160,94	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S						10 885,84		10 885,84		10 885,84



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
645	Sous Total compte 645					797 549,15	10 885,84	797 549,15	10 885,84	786 663,31	
6472	Prestations familiales directes					3 452,79		3 452,79		3 452,79	
6475	Médecine du travail, pharmacie					5 322,50		5 322,50		5 322,50	
6478	Autres charges sociales diverses					24 656,28		24 656,28		24 656,28	
647	Sous Total compte 647					33 431,57		33 431,57		33 431,57	
6488	Autres					135 393,13		135 393,13		135 393,13	
648	Sous Total compte 648					135 393,13		135 393,13		135 393,13	
64	Sous Total compte 64					3 136 734,78	12 950,04	3 136 734,78	12 950,04	3 123 784,74	
65311	Indemnités de fonction					46 124,64		46 124,64		46 124,64	
65312	Frais de mission et de déplacement					4 089,41		4 089,41		4 089,41	
65313	Cotisations de retraite					2 256,48		2 256,48		2 256,48	
6531	Sous Total compte 6531					52 470,53		52 470,53		52 470,53	
653	Sous Total compte 653					52 470,53		52 470,53		52 470,53	
657348	Autres communes					400 281,36		400 281,36		400 281,36	
65734	Sous Total compte 65734					400 281,36		400 281,36		400 281,36	
6573	Sous Total compte 6573					400 281,36		400 281,36		400 281,36	
65748	Autres personnes de droit privé					114 086,00	486,00	114 086,00	486,00	113 600,00	
6574	Sous Total compte 6574					114 086,00	486,00	114 086,00	486,00	113 600,00	
657	Sous Total compte 657					514 367,36	486,00	514 367,36	486,00	513 881,36	



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					23 270,65	4 632,00	23 270,65	4 632,00	18 638,65	
65818	Autres					17 210,17	369,72	17 210,17	369,72	16 840,45	
6581	Sous Total compte 6581					40 480,82	5 001,72	40 480,82	5 001,72	35 479,10	
6585	Intérêts moratoires					3 864,19		3 864,19		3 864,19	
65883	Déficits sur opérations de gestion					2 833,79		2 833,79		2 833,79	
65888	Autres					1,52		1,52		1,52	
6588	Sous Total compte 6588					2 835,31		2 835,31		2 835,31	
658	Sous Total compte 658					47 180,32	5 001,72	47 180,32	5 001,72	42 178,60	
65	Sous Total compte 65					614 018,21	5 487,72	614 018,21	5 487,72	608 530,49	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 918 464,69		1 918 464,69		1 918 464,69	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					912 065,58	989 193,97	912 065,58	989 193,97		77 128,39
6611	Sous Total compte 6611					2 830 530,27	989 193,97	2 830 530,27	989 193,97	1 841 336,30	
6618	Intérêts des autres dettes					72 743,74		72 743,74		72 743,74	
661	Sous Total compte 661					2 903 274,01	989 193,97	2 903 274,01	989 193,97	1 914 080,04	
66	Sous Total compte 66					2 903 274,01	989 193,97	2 903 274,01	989 193,97	1 914 080,04	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					462,00		462,00		462,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					1 494,16		1 494,16		1 494,16	
6761	Différences sur réalisations (positives)					11 005,84		11 005,84		11 005,84	
676	Sous Total compte 676					11 005,84		11 005,84		11 005,84	



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
67	Sous Total compte 67					12 962,00		12 962,00		12 962,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					291 376,15		291 376,15		291 376,15	
681	Sous Total compte 681					291 376,15		291 376,15		291 376,15	
68	Sous Total compte 68					291 376,15		291 376,15		291 376,15	
	Total classe 6					19 291 250,57	3 466 801,32	19 291 250,57	3 466 801,32	15 914 527,68	90 078,43
70388	Autres redevances et recettes diverses						114 789,39		114 789,39		114 789,39
7038	Sous Total compte 7038						114 789,39		114 789,39		114 789,39
703	Sous Total compte 703						114 789,39		114 789,39		114 789,39
706888	Autres					355,33	742 586,88	355,33	742 586,88		742 231,55
70688	Sous Total compte 70688					355,33	742 586,88	355,33	742 586,88		742 231,55
7068	Sous Total compte 7068					355,33	742 586,88	355,33	742 586,88		742 231,55
706	Sous Total compte 706					355,33	742 586,88	355,33	742 586,88		742 231,55
70878	par des tiers						61 534,46		61 534,46		61 534,46
7087	Sous Total compte 7087						61 534,46		61 534,46		61 534,46
708	Sous Total compte 708						61 534,46		61 534,46		61 534,46
70	Sous Total compte 70					355,33	918 910,73	355,33	918 910,73		918 555,40
73111	Impôts directs locaux						27 979 470,00		27 979 470,00		27 979 470,00
73118	Autres contributions directes						55 252,00		55 252,00		55 252,00
7311	Sous Total compte 7311						28 034 722,00		28 034 722,00		28 034 722,00



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73141	Accise sur l'électricité						16 916 886,45		16 916 886,45		16 916 886,45
7314	Sous Total compte 7314						16 916 886,45		16 916 886,45		16 916 886,45
731	Sous Total compte 731						44 951 608,45		44 951 608,45		44 951 608,45
7398	Reversements, restitutions et prélèvements					15 887 050,62		15 887 050,62		15 887 050,62	
739	Sous Total compte 739					15 887 050,62		15 887 050,62		15 887 050,62	
73	Sous Total compte 73					15 887 050,62	44 951 608,45	15 887 050,62	44 951 608,45		29 064 557,83
744	FCTVA						523 079,54		523 079,54		523 079,54
74741	Communes membres du GFP						28 827,00		28 827,00		28 827,00
74748	Autres communes						391 537,60		391 537,60		391 537,60
7474	Sous Total compte 7474						420 364,60		420 364,60		420 364,60
747888	Autres						781 970,22		781 970,22		781 970,22
74788	Sous Total compte 74788						781 970,22		781 970,22		781 970,22
7478	Sous Total compte 7478						781 970,22		781 970,22		781 970,22
747	Sous Total compte 747						1 202 334,82		1 202 334,82		1 202 334,82
74	Sous Total compte 74						1 725 414,36		1 725 414,36		1 725 414,36
752	Revenus des immeubles						3 915,00		3 915,00		3 915,00
755	Dédits et pénalités perçus						2 551,13		2 551,13		2 551,13
75813	Redevances versées par les fermiers et c						4 580 636,30		4 580 636,30		4 580 636,30
7581	Sous Total compte 7581						4 580 636,30		4 580 636,30		4 580 636,30



Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

SM SIGERLY
S²LO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75888	Autres						83 977,52		83 977,52		83 977,52
7588	Sous Total compte 7588						83 977,52		83 977,52		83 977,52
758	Sous Total compte 758						4 664 613,82		4 664 613,82		4 664 613,82
75	Sous Total compte 75						4 671 079,95		4 671 079,95		4 671 079,95
7688	Autres						306 439,47		306 439,47		306 439,47
768	Sous Total compte 768						306 439,47		306 439,47		306 439,47
76	Sous Total compte 76						306 439,47		306 439,47		306 439,47
775	Produits des cessions d'immobilisations						12 500,00		12 500,00		12 500,00
777	Recettes et quote-part des subventions d						30 000,00		30 000,00		30 000,00
77	Sous Total compte 77						42 500,00		42 500,00		42 500,00
	Total classe 7					15 887 405,95	52 615 952,96	15 887 405,95	52 615 952,96	15 887 050,62	52 615 597,63
	Total général	423 982 295,48	423 982 295,48	270 561 491,66	256 054 947,69	74 202 634,36	88 709 178,33	768 746 421,50	768 746 421,50	478 314 304,67	478 314 304,67



BALANCE DES VALEURS INACTIVES
Arrêtée à la date du 31/12/2025

83500 - SM SIGERLY

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé									
Nature des valeurs inactives		Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

ETABLISSEMENT : SM SIGERLY

Exercice 2025

Page des signatures

83500 - SM SIGERLY

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

BLACHE Lilian (1013703646-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SM SIGERLY** pendant l'année **2025** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A DRFiP DE RHONE-ALPES ET DU D..., le **02/03/2026**

SCARAFIA Noelle (1017837826-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A BRON, le **03/03/2026**

A , le



INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Noëlle SCARAFIA

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 05/02/2026

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 43
4EME PARTIE : Page des signatures	44

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	24,15
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	185,79
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	19,12	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	7,70
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	3,54
Autres immobilisations corporelles	752,23	Subventions transférables	171,05
Total immobilisations corporelles (nettes)	771,35	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	771,35	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	392,23
Créances	95,51	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	474,63
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95,51	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	474,63
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	866,85	TOTAL PASSIF	866,85

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2026



ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	61 832,73	42 711,00	19 121,73	21 805,73
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	1 884 243,05	1 132 016,61	752 226,44	772 645,25
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER	1 946 075,78	1 174 727,61	771 348,17	794 450,98

ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Exercice 2025



BILAN (en Euros)

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	1 946 075,78	1 174 727,61	771 348,17	794 450,98
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1 946 075,78	1 174 727,61	771 348,17	794 450,98

ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Exercice 2025



83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

BILAN (en Euros)

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				17 948,90
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres	7 550,00		7 550,00	21 637,00
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	87 956,45		87 956,45	97 204,07
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		95 506,45		95 506,45	136 789,97



ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Exercice 2025



BILAN (en Euros)

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	0,22		0,22	
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0,22		0,22	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 041 582,45	1 174 727,61	866 854,84	931 240,95

ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Exercice 2025

BILAN (en Euros)

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES	Dotations	24 145,36	24 145,36
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	185 788,18	123 796,99
	Report à nouveau	7 696,87	15 946,41
	Résultat de l'exercice	3 543,97	53 741,65
	Subventions d'investissement	171 052,00	188 535,00
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		392 226,38	406 165,41

ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Exercice 2025

BILAN (en Euros)

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Exercice 2025

BILAN (en Euros)

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	118 763,28	137 539,89
	Emprunts et dettes financières	355 862,81	355 862,81
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		7 939,34
	Dettes fiscales et sociales	2,37	2,37
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		474 628,46	501 344,41

ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

S²LOW

Exercice 2025

BILAN (en Euros)

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		23 731,13
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		23 731,13
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	866 854,84	931 240,95



POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		60,00
Produits des services	111,00	103,89
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	111,00	163,89
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	31,81	32,89
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	90,60	90,60
Autres charges		
Charges courantes non financières	122,40	123,49
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-11,40	40,40
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	2,54	4,14
RESULTAT COURANT FINANCIER	-2,54	-4,14
RESULTAT COURANT	-13,94	36,26
Produits exceptionnels	17,48	17,48
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17,48	17,48
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	3,54	53,74

ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

S²LO

Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT 2025

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers	111 003,86	103 889,16
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		60 000,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	111 003,86	163 889,16
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	31 806,97	32 891,46
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT 2025

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	90 596,00	90 596,00
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	122 402,97	123 487,46
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 399,11	40 401,70
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 539,92	4 143,05



ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

S²LO

Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT 2025

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	2 539,92	4 143,05
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-2 539,92	-4 143,05
A + B - RESULTAT COURANT	-13 939,03	36 258,65
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	17 483,00	17 483,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	17 483,00	17 483,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		



83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	17 483,00	17 483,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	128 486,86	181 372,16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	124 942,89	127 630,51
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 543,97	53 741,65

ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Exercice 2025

Opérations Compte de Tiers

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Exercice 2025

Opérations Compte de Tiers

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Exercice 2025



Résultats budgétaires de l'exercice

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	191 011,26	145 179,87	336 191,13
Titres de recette émis (b)	152 587,19	128 487,61	281 074,80
Réductions de titres (c)		0,75	0,75
Recettes nettes (d = b - c)	152 587,19	128 486,86	281 074,05
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	191 011,26	145 179,87	336 191,13
Mandats émis (f)	103 752,80	132 882,23	236 635,03
Annulations de mandats (g)		7 939,34	7 939,34
Depenses nettes (h = f - g)	103 752,80	124 942,89	228 695,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	48 834,39	3 543,97	52 378,36
(h - d) Déficit			



ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

S²LO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY					
Investissement	35 429,07		48 834,39		84 263,46
Fonctionnement	69 688,06	61 991,19	3 543,97		11 240,84
Sous-Total	105 117,13	61 991,19	52 378,36		95 504,30
TOTAL III	105 117,13	61 991,19	52 378,36		95 504,30
TOTAL I + II + III	105 117,13	61 991,19	52 378,36		95 504,30



Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	18 800,00		18 800,00	18 776,61		18 776,61	23,39
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 728,26		154 728,26	67 493,19		67 493,19	87 235,07
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	173 528,26		173 528,26	86 269,80		86 269,80	87 258,46
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	173 528,26		173 528,26	86 269,80		86 269,80	87 258,46
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 483,00		17 483,00	17 483,00		17 483,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 483,00		17 483,00	17 483,00		17 483,00	
TOTAL GENERAL		191 011,26		191 011,26	103 752,80		103 752,80	87 258,46

ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	61 991,19		61 991,19	61 991,19		61 991,19	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	61 991,19		61 991,19	61 991,19		61 991,19	
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	61 991,19		61 991,19	61 991,19		61 991,19	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 591,00		93 591,00	90 596,00		90 596,00	2 995,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	93 591,00		93 591,00	90 596,00		90 596,00	2 995,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	35 429,07		35 429,07				35 429,07
TOTAL GENERAL		191 011,26		191 011,26	152 587,19		152 587,19	38 424,07



Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	46 988,87		46 988,87	38 690,31	6 883,34	31 806,97	15 181,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00		1 000,00				1 000,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	3 600,00		3 600,00	3 595,92	1 056,00	2 539,92	1 060,08
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	51 588,87		51 588,87	42 286,23	7 939,34	34 346,89	17 241,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 591,00		93 591,00	90 596,00		90 596,00	2 995,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	93 591,00		93 591,00	90 596,00		90 596,00	2 995,00
TOTAL GENERAL		145 179,87		145 179,87	132 882,23	7 939,34	124 942,89	20 236,98



ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	120 000,00		120 000,00	111 004,61	0,75	111 003,86	8 996,14
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	120 000,00		120 000,00	111 004,61	0,75	111 003,86	8 996,14
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 483,00		17 483,00	17 483,00		17 483,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	17 483,00		17 483,00	17 483,00		17 483,00	
002	Résultat d'exploitation reporté	7 696,87		7 696,87				7 696,87
TOTAL GENERAL		145 179,87		145 179,87	128 487,61	0,75	128 486,86	16 693,01



Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euro	18 776,61		18 776,61
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	18 776,61		18 776,61
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	67 493,19		67 493,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 493,19		67 493,19
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	86 269,80		86 269,80
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	86 269,80		86 269,80
13912	Régions	1 806,00		1 806,00
13914	Communes	15 677,00		15 677,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 483,00		17 483,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 483,00		17 483,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	103 752,80		103 752,80

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Autres réserves	61 991,19		61 991,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	61 991,19		61 991,19
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	61 991,19		61 991,19
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	61 991,19		61 991,19
28151	Installations complexes spécialisées	2 684,00		2 684,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	87 912,00		87 912,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 596,00		90 596,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	90 596,00		90 596,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	152 587,19		152 587,19

26 **S²LO** 

ID : 069-200058493-20260618-C 20260618 05-BF

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2025

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
611	Sous-traitance générale	13 515,00	4 980,00	8 535,00
6135	Locations mobilières	1 211,80		1 211,80
6156	Maintenance	22 803,41	1 593,34	21 210,07
6288	Autres	1 160,10	310,00	850,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	38 690,31	6 883,34	31 806,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 595,92		3 595,92
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE		1 056,00	-1 056,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	3 595,92	1 056,00	2 539,92
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 286,23	7 939,34	34 346,89
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	90 596,00		90 596,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 596,00		90 596,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	90 596,00		90 596,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	132 882,23	7 939,34	124 942,89

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	111 004,61	0,75	111 003,86
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	111 004,61	0,75	111 003,86
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	111 004,61	0,75	111 003,86
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 483,00		17 483,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 483,00		17 483,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	17 483,00		17 483,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	128 487,61	0,75	128 486,86

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		24 145,36						24 145,36		24 145,36
102	Sous Total compte 102		24 145,36						24 145,36		24 145,36
1068	Autres réserves		123 796,99				61 991,19		185 788,18		185 788,18
106	Sous Total compte 106		123 796,99				61 991,19		185 788,18		185 788,18
10	Sous Total compte 10		147 942,35				61 991,19		209 933,54		209 933,54
110	Report à nouveau (solde créditeur)		15 946,41	61 991,19	53 741,65			61 991,19	69 688,06		7 696,87
11	Sous Total compte 11		15 946,41	61 991,19	53 741,65			61 991,19	69 688,06		7 696,87
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert		53 741,65	53 741,65				53 741,65	53 741,65		0,00
12	Sous Total compte 12		53 741,65	53 741,65				53 741,65	53 741,65		0,00
1312	Régions		36 120,00						36 120,00		36 120,00
1314	Communes		312 500,00						312 500,00		312 500,00
131	Sous Total compte 131		348 620,00						348 620,00		348 620,00
13912	Régions	27 090,00				1 806,00		28 896,00		28 896,00	



		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13914	Communes	132 995,00				15 677,00		148 672,00		148 672,00	
1391	Sous Total compte 1391	160 085,00				17 483,00		177 568,00		177 568,00	
139	Sous Total compte 139	160 085,00				17 483,00		177 568,00		177 568,00	
13	Sous Total compte 13	160 085,00	348 620,00			17 483,00		177 568,00	348 620,00		171 052,00
1641	Emprunts en euro		137 539,89			18 776,61		18 776,61	137 539,89		118 763,28
164	Sous Total compte 164		137 539,89			18 776,61		18 776,61	137 539,89		118 763,28
16878	Remboursement des autres dettes		355 862,81						355 862,81		355 862,81
1687	Sous Total compte 1687		355 862,81						355 862,81		355 862,81
168	Sous Total compte 168		355 862,81						355 862,81		355 862,81
16	Sous Total compte 16		493 402,70			18 776,61		18 776,61	493 402,70		474 626,09
	Total classe 1	160 085,00	1 059 653,11	115 732,84	53 741,65	36 259,61	61 991,19	312 077,45	1 175 385,95	177 568,00	1 040 876,50
2151	Installations complexes spécialisées	61 832,73						61 832,73		61 832,73	
215	Sous Total compte 215	61 832,73						61 832,73		61 832,73	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Installations générales, agencements, am	1 816 749,86				67 493,19		1 884 243,05		1 884 243,05	
218	Sous Total compte 218	1 816 749,86				67 493,19		1 884 243,05		1 884 243,05	
21	Sous Total compte 21	1 878 582,59				67 493,19		1 946 075,78		1 946 075,78	
28151	Installations complexes spécialisées		40 027,00				2 684,00		42 711,00		42 711,00
2815	Sous Total compte 2815		40 027,00				2 684,00		42 711,00		42 711,00
28181	Installations générales, agencements et		1 044 104,61				87 912,00		1 132 016,61		1 132 016,61
2818	Sous Total compte 2818		1 044 104,61				87 912,00		1 132 016,61		1 132 016,61
281	Sous Total compte 281		1 084 131,61				90 596,00		1 174 727,61		1 174 727,61
28	Sous Total compte 28		1 084 131,61				90 596,00		1 174 727,61		1 174 727,61
	Total classe 2	1 878 582,59	1 084 131,61			67 493,19	90 596,00	1 946 075,78	1 174 727,61	1 946 075,78	1 174 727,61
4011	Fournisseurs			46 404,31	46 404,31			46 404,31	46 404,31		0,00
401	Sous Total compte 401			46 404,31	46 404,31			46 404,31	46 404,31		0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations			80 991,83	80 991,83			80 991,83	80 991,83		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
404	Sous Total compte 404			80 991,83	80 991,83			80 991,83	80 991,83		0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		7 939,34	7 939,34				7 939,34	7 939,34		0,00
40	Sous Total compte 40		7 939,34	135 335,48	127 396,14			135 335,48	135 335,48		0,00
411	Clients	17 948,90		111 004,61	128 953,51			128 953,51	128 953,51		0,00
41	Sous Total compte 41	17 948,90		111 004,61	128 953,51			128 953,51	128 953,51		0,00
44562	TVA sur immobilisations			13 498,87	13 498,87			13 498,87	13 498,87		0,00
44566	TVA sur autres biens et services			7 714,49	7 714,49			7 714,49	7 714,49		0,00
44567	Crédit de TVA à reporter	21 637,00		78 162,00	99 799,00			99 799,00	99 799,00		0,00
4456	Sous Total compte 4456	21 637,00		99 375,36	121 012,36			121 012,36	121 012,36		0,00
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'			44 279,00	36 729,00			44 279,00	36 729,00	7 550,00	
445888	Autres taxes sur le chiffre d'affaires à		2,37						2,37		2,37
44588	Sous Total compte 44588		2,37						2,37		2,37
4458	Sous Total compte 4458		2,37	44 279,00	36 729,00			44 279,00	36 731,37	7 547,63	



83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445	Sous Total compte 445	21 637,00	2,37	143 654,36	157 741,36			165 291,36	157 743,73	7 547,63	
44	Sous Total compte 44	21 637,00	2,37	143 654,36	157 741,36			165 291,36	157 743,73	7 547,63	
451003	Compte de rattachement avec (à subdivis	97 204,07		146 302,86	155 550,48			243 506,93	155 550,48	87 956,45	
451	Sous Total compte 451	97 204,07		146 302,86	155 550,48			243 506,93	155 550,48	87 956,45	
45	Sous Total compte 45	97 204,07		146 302,86	155 550,48			243 506,93	155 550,48	87 956,45	
466	Excédents de versement			5 781,81	5 781,81			5 781,81	5 781,81		0,00
46	Sous Total compte 46			5 781,81	5 781,81			5 781,81	5 781,81		0,00
4713	Recettes perçues avant émission des titr		17 948,90	32 937,54	14 988,64			32 937,54	32 937,54		0,00
471412	Excédents à réimputer - Personnes morale		5 781,81	5 781,81				5 781,81	5 781,81		0,00
47141	Sous Total compte 47141		5 781,81	5 781,81				5 781,81	5 781,81		0,00
4714	Sous Total compte 4714		5 781,81	5 781,81				5 781,81	5 781,81		0,00
471	Sous Total compte 471		23 730,71	38 719,35	14 988,64			38 719,35	38 719,35		0,00
4721	Dépenses réglées sans mandatement préala			22 372,53	22 372,53			22 372,53	22 372,53		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	Autres dépenses à régulariser			4 516,82	4 516,82			4 516,82	4 516,82		0,00
472	Sous Total compte 472			26 889,35	26 889,35			26 889,35	26 889,35		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,42	1,27	0,63			1,27	1,05	0,22	
478	Sous Total compte 478		0,42	1,27	0,63			1,27	1,05	0,22	
47	Sous Total compte 47		23 731,13	65 609,97	41 878,62			65 609,97	65 609,75	0,22	
	Total classe 4	136 789,97	31 672,84	607 689,09	617 301,92			744 479,06	648 974,76	95 506,67	2,37
580	Opérations d'ordre budgétaire			108 079,00	108 079,00			108 079,00	108 079,00		0,00
58	Sous Total compte 58			108 079,00	108 079,00			108 079,00	108 079,00		0,00
	Total classe 5			108 079,00	108 079,00			108 079,00	108 079,00		0,00
611	Sous-traitance générale					13 515,00	4 980,00	13 515,00	4 980,00	8 535,00	
6135	Locations mobilières					1 211,80		1 211,80		1 211,80	
613	Sous Total compte 613					1 211,80		1 211,80		1 211,80	
6156	Maintenance					22 803,41	1 593,34	22 803,41	1 593,34	21 210,07	



ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615	Sous Total compte 615					22 803,41	1 593,34	22 803,41	1 593,34	21 210,07	
61	Sous Total compte 61					37 530,21	6 573,34	37 530,21	6 573,34	30 956,87	
6288	Autres					1 160,10	310,00	1 160,10	310,00	850,10	
628	Sous Total compte 628					1 160,10	310,00	1 160,10	310,00	850,10	
62	Sous Total compte 62					1 160,10	310,00	1 160,10	310,00	850,10	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					3 595,92		3 595,92		3 595,92	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE						1 056,00		1 056,00		1 056,00
6611	Sous Total compte 6611					3 595,92	1 056,00	3 595,92	1 056,00	2 539,92	
661	Sous Total compte 661					3 595,92	1 056,00	3 595,92	1 056,00	2 539,92	
66	Sous Total compte 66					3 595,92	1 056,00	3 595,92	1 056,00	2 539,92	
6811	Dotations aux amortissements sur immobil					90 596,00		90 596,00		90 596,00	
681	Sous Total compte 681					90 596,00		90 596,00		90 596,00	
68	Sous Total compte 68					90 596,00		90 596,00		90 596,00	



ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					132 882,23	7 939,34	132 882,23	7 939,34	125 998,89	1 056,00
701	Ventes de produits finis et intermédiaireir					0,75	111 004,61	0,75	111 004,61		111 003,86
70	Sous Total compte 70					0,75	111 004,61	0,75	111 004,61		111 003,86
777	Quote-part des subventions d'investissem						17 483,00		17 483,00		17 483,00
77	Sous Total compte 77						17 483,00		17 483,00		17 483,00
	Total classe 7					0,75	128 487,61	0,75	128 487,61		128 486,86
	Total général	2 175 457,56	2 175 457,56	831 500,93	779 122,57	236 635,78	289 014,14	3 243 594,27	3 243 594,27	2 345 149,34	2 345 149,34

ETABLISSEMENT : 83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2025

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



ETABLISSEMENT : INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 24/06/2026

ID : 069-200058493-20260618-C_20260618_05-BF

Exercice 2025



Page des signatures

83507 - INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

BLACHE Lilian (1013703646-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DE RHONE-ALPES ET DU D..., le 02/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **INSTAL.PHOTOVOLT - SIGERLY** pendant l'année **2025** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SCARAFIA Noelle (1017837826-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie

A **BRON**, le 03/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_06

BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Pour l'examen des délibérations du compte administratif, le Comité a désigné Monsieur Marc DUBIEF comme président de séance.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
 Jérémie BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
 Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
 Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
 Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
 Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
 Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)

Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n°C_20250212_02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 12 février 2025 ;

Vu la délibération n° C_20250319_07 adoptant le budget primitif 2025 lors du Comité syndical du 19 mars 2025 ;

Vu la délibération n° C_20250618_04 adoptant la décision modificative n°1 lors du Comité syndical du 18 juin 2025 ;

Vu la maquette budgétaire, ci-jointe, présentant le compte administratif 2025 ;

Considérant que le compte administratif est voté par nature avec une présentation fonctionnelle ; les opérations sont regroupées sous les fonctions suivantes :

- Fonction 0 – Services Généraux
- Sous fonction 01 - opérations non ventilables
- Sous fonction 02 -administration générale de la collectivité
- Fonction 51 – Aménagements et Services Urbains
- Sous fonction 512 - Éclairage public
- Sous fonction 514 - Électrification
- Fonction 75 – Politique de l'énergie
- Sous fonction 752 - Énergie photovoltaïque
- Sous fonction 758 - Autres actions (accompagnement transition énergétique)

- Le compte administratif 2025 récapitule l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de l'exercice budgétaire, il fait apparaître les restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2026 et permet de calculer le résultat de l'exercice 2025.

➤ **ARRÊTÉ DES COMPTES 2025**

Les dépenses de la section de Fonctionnement :

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à **31 724 449,91 €**, et se répartissent en dépenses réelles à 31 420 573,76 € et en dépenses d'ordre à 303 876,15 €.

Les dépenses de la section diminuent de 8,6 % par rapport à 2024.

	Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024
Charges Générales 011	11 018 875,29	9 790 752,77	-11,1 %
Charges de personnel 012	3 130 745,80	3 219 697,84	2,8 %
Atténuation de Produits 014	17 810 186,23	15 887 050,62	-10,8 %
Autres charges 65	271 483,63	608 530,49	+124 %
Charges financières 66	2 171 169,42	1 914 080,04	-11,8 %
Charges Exceptionnelles 67	4 583,51	462,00	-89,9 %
Dotations aux provisions 68	0,00	0,00	0 %
Total des Dépenses réelles de fonctionnement	34 407 043,88	31 420 573,76	-8,7 %
Dépenses d'ordre 042	303 841,88	303 876,15	+0,01 %
Total des Dépenses Section de Fonctionnement	34 710 885,76	31 724 449,91	-8,6 %

Charges à caractère générales (chapitre 011) : 9 790 752,77 €

Ce chapitre représente 31% des dépenses réelles de Fonctionnement et diminuent de 11 % cette année, par rapport à 2024, principalement en raison de la baisse des coûts de l'énergie 4,1 M€ en 2025 contre 6,1 M€ en 2024.

Les principales dépenses de ce chapitre 011 concernent à la fois les dépenses liées à la compétence Éclairage Public à hauteur de 7 519 458 € (achat d'énergie des communes, frais de maintenance, Illuminations festives, frais de géo référencement et la mise à jour de la cartographie), celles relatives à l'achat de matériels réseaux câblés dans le cadre des opérations de dissimulation coordonnée des réseaux pour 862 080 € et les dépenses relatives aux études énergétiques pour 300 205 €.

Charges de Personnels (012) : 3 219 697,84 €

Les dépenses de personnels représentent 10,2% des dépenses réelles de fonctionnement en 2025. L'évolution du chapitre 012 est de 2,8% par rapport à 2024, liée à l'évolution de carrière des agents de la collectivité (glissement vieillesse technicité, avancement d'échelons, de grades).

Atténuation de Produits (014) : 15 887 050,62€

Ce chapitre concerne le reversement aux 63 communes de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), elle est reversée à 99 %.

La variation à la baisse de 10,8 % de cette taxe, s'explique mécaniquement par la baisse des consommations et des coûts d'énergie constatée en 2025.

Elle représente 50,6% des dépenses réelles de fonctionnement.

Autres charges de gestion courante (65) : 608 530,49€

Ce chapitre enregistre les dépenses concernant les frais de fonctionnement des Élus (indemnités, frais de missions, cotisations de retraite) pour 52 470,53€, les dépenses informatiques en nuage (cloud) pour 35 480 €, les aides octroyées aux structures associatives et le reversement de subventions obtenues par le SIGERLy pour les communes membres.

La variation à la hausse de 124 % proviennent principalement de ces deux dernières dépenses.

Ce chapitre représente 1,9 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Charges financières (66) : 1 914 080,04 €

Les charges financières comportent les remboursements des intérêts d'emprunts du SIGERLy pour 1 841 336,30 €, et le remboursement des intérêts de la dette SYDER pour 72 743,74 €.

Elle représente 6,1 % des dépenses réelles de fonctionnement, ce chapitre est en baisse de -11,8 % par rapport à 2024.

Les dépenses d'ordre de Fonctionnement (042) : 303 876,15 €

Le chapitre globalisé 042 regroupe les opérations d'ordres de transferts entre sections. Il enregistre les dépenses d'ordres relatives aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour 291 376,15 € et les opérations d'ordres liées aux cessions pour 12 500,00 € (cession de trois véhicules).

Des recettes d'ordres d'un montant équivalent figurent au chapitre 040 en recette d'investissement.

Les recettes de la section de Fonctionnement :

Elles se sont élevées au total à 52 628 547,67 €, et se répartissent en recette réelle à 52 598 547,67 € et en recette d'ordre à 30 000 €.

Elles progressent de 1,88 % par rapport à 2024.

Chapitres	Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024
Atténuation de charges 013	0,00	12 950,04	NS
Produits des services 70	887 441,81	918 555,40	3,5 %
Impôts et taxes (fiscalité locale) 73	43 680 563,43	44 951 608,45	2,9 %
Dotations et participations 74	1 049 469,69	1 725 414,36	64,4 %
Autres produits de gestion courante 75	5 648 359,50	4 671 079,95	-17,3 %
Produits financiers 76	351 235 ,56	306 439,47	-12,8 %
Produits exceptionnels 77	11 029,80	12 500,00	13,3 %
Total des Recettes réelles de fonctionnement	51 628 099,79	52 598 547,67	1,88 %
Recettes d'ordre 042	30 000,00	30 000,00	
Total des Recettes Section Fonctionnement	51 658 099,79	52 628 547,67	+1,88%

Atténuation de charges (chapitre 013) : 12 950,04 €

Ces recettes correspondent aux remboursements sur la rémunération du personnel, articles 6419 et 6459, provenant de la Caisse des Dépôts, de l'URSSAF et de la CPAM au titre des remboursements liés aux congés paternité et maternité des agents.

Cette recette représente 0,02 % des recettes réelles de la section de fonctionnement

Produits des services (chapitre 70) : 918 555,40 €

Les produits des services représentent 1,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit principalement des recettes suivantes :

- Article 70388, les redevances perçues pour les appuis communs 114 789,39 € ;
- Article 706888, les recettes relatives à l'adhésion au activités de Conseil en Énergie Partagé pour 742 235,55 € ;
- Article 70878, les recettes relatives aux frais de maîtrise d'ouvrage des conventions, et au remboursement des frais de déplacement d'ouvrage et sinistres Éclairage Public pour 61 534,46 €.

Fiscalité locale (chapitre 73) : 44 951 608,45 €

Ce chapitre concerne la fiscalité locale avec d'une part la contribution fiscalisée des communes membres, principale recette du syndicat pour 28 034 722 € .

Et d'autre part, l'encaissement de la taxe sur la consommation finale d'électricité pour 16 916 886,45 €, qui est reversée à 99 % aux communes.

Les impôts et taxes représentent 85,5% des recettes réelles de fonctionnement, et progressent de 2,9 %.

Dotations et participations (chapitre 74) : 1 725 414,36 €

Elles représentent 3,3 % des recettes réelles de fonctionnement, en forte hausse de 65 %

Il s'agit principalement des recettes suivantes :

- Article 744, FCTVA perçue sur les dépenses de fonctionnement 2024 ;
- Article 74741 : recettes d'ingénierie technique (dispositif Baty+), 28 827 €
- Article 74748 : les recettes relatives à la part budgétisée des contributions communales, (391 537,60 €), aux recettes des frais de groupement gaz et électricité pour 53 907 € ;
- Article 747888, les recettes relatives aux subventions perçues pour 781 970,22 € (contre 455 016,62 € en 2024) et concerne le financement des études au titre des programmes Elena, BAOBAP, de la prime Eco chaleur .

Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 4 671 079,95 €

Ces produits, en baisse de 17,3 %, concernent les redevances de concessions pour 4 580 636,30 €, la participation des agents aux tickets restaurants pour 83 977,52 €, la location de la salle Candela pour 3 915 €, ainsi que les frais de pénalités perçus appliqués sur les marchés pour 2 551,13 €.

Ils représentent 8,9 % des recettes réelles de fonctionnement.

Produits Financiers (chapitre 76) : 306 439,47 €

Cette recette correspond aux remboursements des intérêts de l'emprunt des 8 M€ de l'année 2023.

L'opération SWAP, passage à taux fixe de 3,76 % sur 4 ans, a permis de réaliser sur cette 2^{ème} année un gain de 26 472,66 € en déduction des frais financiers.

Produits exceptionnels (chapitre 77) : 12 500 €

Ce chapitre représente 0,02 % des recettes réelles de fonctionnement et concerne la cession de trois véhicules.

Les recettes d'ordre de Fonctionnement (042) : 30 000,00 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) : 30 000 €

Il s'agit de l'amortissement de la subvention perçue en 2022 (ANSI). La contrepartie est une dépense d'ordre équivalente enregistrée au chapitre 040 en section d'investissement.

La section de fonctionnement présente un solde positif d'exécution de : **+20 904 097,76 €**
Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2024 de : **+3 758 589,37 €**
Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à : **+24 662 687,13 €**

Les dépenses de la section d'Investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 39 011 252,82 € dont 37 939 965,46 € au titre des dépenses réelles et de 1 071 287,36 € au titre des dépenses d'ordre. Les restes à réaliser représentent 2 702 275,65 € en dépenses dont 2 430 539,33 € qui concernent les reports d'engagements des travaux d'éclairage public et de dissimulation cordonnées des réseaux.

		Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024
Subvention d'Investissement	13	0,00	574 436,50	
Remboursement d'emprunt	16	12 906 170,65	12 216 187,01	-5,3
Immobilisations Incorporelles	20	213 395,34	187 346,21	-12,2
Immobilisations Corporelles	21	83 255,09	48 835,02	-41,3
Immobilisations en cours	23	24 121 455,47	24 184 476,83	0,3
Autres immobilisations financières	27	804 951,61	657 097,61	-18,4
Opérations pour le compte de Tiers	45	453 463,04	71 586,28	-84,2
Total des Dépenses réelles de d'Investissement		38 582 691,20	37 939 965,46	-1,7
Dépenses d'ordre entre section	040	30 000,00	30 000,00	0
Dépenses d'ordre patrimoniales	041	1 047 654,27	1 041 287,36	-0,6
Total des Dépenses D'ordre		1 077 654, 27	1 071 287,36	-0,6
Total des Dépenses Section d'Investissement		39 660 345,47	39 011 252,82	-1,6

Subvention d'Investissement (chapitre 13) : 574 436,50€

Concerne le reversement aux communes des certificats d'économies d'énergie (CEE), et représente 1,5 % des dépenses réelles d'investissement.

Emprunt et Dettes (chapitre 16) : 12 216 187,01 €

Ce chapitre porte sur le remboursement de la part de capital d' emprunt du syndicat pour 10 654 707,01 €, le remboursement de la dette SYDER pour 1 560 480 €, et le remboursement de cautions de la location de la salle Candela pour 1 000 €.

Ce chapitre 16 représente 32,2 % des dépenses réelles d'investissement et en baisse de 5,3 %.

Immobilisations Incorporelles (chapitre 20) : 187 346,21 €

Ce chapitre concerne les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de licences informatiques et droits d'utilisation pour permettre l'évolution des processus de travail.

Ce chapitre représente 0,5 % des dépenses réelles d'Investissement, connaît une variation à la baisse de 12 % par rapport à 2024, Les principales dépenses sont liées à l'achat du logiciel des contributions 23 760 €, l'acquisition du logiciel CITRON 88 548 €, le PCRS pour 13 921,85 € des licences sécurite et antivirus, en lien avec les dépenses du parcours Cyber Sécurité, du logiciel Intranet/extranet, et la mise en place d'une solution ged pour 34 848 €.

Les restes à réaliser du chapitre 20 sont de 20 073,60 €.

Immobilisations corporelles (chapitre 21) : 48 835,02 €

Ce chapitre représente 0,1 % des dépenses réelles d'investissement. Les dépenses ont essentiellement concerné l'achat de 2 véhicules de service (35 477,76 €), et des dépenses informatiques (10 831,94 €).

Les restes à réaliser du chapitre 21 sont de 3 264 €.

Immobilisations en cours (chapitre 23) : 24 184 476,83 €

Ce chapitre représente 63,7 % des dépenses réelles ; Il s'agit principalement des travaux réalisés dans les communes membres en matière de dissimulation coordonnée des réseaux et d'éclairage public.

Les restes à réaliser du chapitre 23 sont de 2 430 539,33 € s'expliquent par la durée des chantiers concernés.

Autres immobilisations Financières (chapitre 27) : 657 097,61 €

Le syndicat a versé des avances remboursables d'un montant de 653 497 € à deux communes (St Symphorien-d'Ozon et Jonage) dans le cadre du dispositif Baty+ (article 276341), par ailleurs, 3 600,61 € correspondent à l'ajustement de la caution pour la location des bureaux du siège.

Opération pour le compte de Tiers (chapitre 4581) : 71 586,28 €

Ce chapitre concerne les dépenses de travaux d'éclairage public pour les communes qui n'ont pas transféré la compétence Éclairage Public au syndicat.

Ces dépenses feront l'objet d'un recouvrement auprès des communes concernées, à la fin des travaux, en Recette d'investissement au chapitre 4582.

Les dépenses de ce chapitre représentent 0,2 % des dépenses réelles d'investissement avec une variation à la baisse de 84,2 % par rapport à 2024.

Les restes à réaliser du chapitre 4581 sont de 248 398,72 €

Les dépenses ont concerné les opérations suivantes :

4581109	Tassin-la-Demi-Lune	Chemin de St Jean	2 883,13 €
4581112	Tassin-la-Demi-Lune	Chemin Ste Marie	2 074,74 €
4581115	Millery	Eco quartier	1 586,00 €
4581119	Charbonnières-les-Bains	Route de Paris	46 371,96 €
4581121	St Fons	Yves Farge	168,52 €
4581122	Craponne	Avenue Pierre Dumont	696,49 €
4581123	Caluire-et-Cuire	Route de Strasbourg phase 1	17 805,44 €
		Total	71 586,28 €

Les dépenses d'ordre d'Investissement d'un montant de 1 071 287,36 € relèvent de deux chapitres : le chapitre 040 (opération d'ordre de transferts entre sections) et le chapitre 041 (opérations patrimoniales).

Opérations d'Ordre de transfert entres sections (chapitre 040) : 30 000,00 €

Il s'agit de l'amortissement de la subvention perçue en 2022 (ANSI) (0,685 M€). La contrepartie est une recette d'ordre équivalente enregistrée au chapitre 040 en section de fonctionnement.

Opérations Patrimoniales (chapitre 041) : 1 041 287,36 €

Ce chapitre enregistre les opérations patrimoniales, c'est-à-dire les opérations d'ordre au sein de la section d'investissement. Ces opérations correspondent aux remboursement de la TVA par Enedis.

Une recette d'ordre d'un montant équivalent figurent au chapitre 041 en recette d'investissement.

Les recettes de la section d'Investissement :

Les recettes d'investissement (réelles et ordres) s'élèvent à **32 613 699,03 €** dont 31 268 535,52 € au titre des recettes réelles et de 1 345 163,51 € au titre des recettes d'ordre. Les restes à réaliser de cette section représentent 1 900 970,97 €.

		Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024
Dotations, Fonds divers	10	28 800 988,78	16 653 046,45	-42,2 %
Subventions d'Investissement	13	2 265 173,07	1 200 951,48	-47,0 %
Emprunts	16	14 002 000,00	12 300 500,00	-12,2 %
Travaux en cours	23	0,00	33 813,67	
Autres Immobilisations financières	27	1 047 654,27	1 041 287,36	-0,6 %
Opérations pour le compte de tiers	45	197 618,53	38 936,45	-80,3 %
Total des Recettes réelles d'Investissement		46 313 434,65	31 268 535,52	-32,5 %
Opérations d'ordre entre section	040	303 841,88	303 876,16	0,01 %
Recettes d'ordre Patrimoniales	041	1 047 654,27	1 041 287,36	-0,6 %
Total des Recettes d'ordre d'Investissement		1 351 496,15	1 345 163,51	-0,5 %
Total des Recettes Section Investissement		47 664 930,80	32 613 699,03	-31,6 %

Dotations, Fonds divers (chapitre 10) : 16 653 046,45 €

Ce chapitre enregistre une baisse de 42,2 % par rapport à 2024 (-12 147 943,33 €).

- **13 716 026,70 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé consécutif à l'affectation des résultats 2024, contre 25 167 000,99 € sur l'exercice précédent ;
- **2 937 019,75 €** au titre du Fonds de Compensation de la TVA, basé sur les dépenses réelles d'équipement du SIGERLy réalisées en 2024.

Subvention d'Investissement (chapitre 13) : 1 200 951,48 €

Ces subventions sont en baisse de 47 % par rapport à 2024, et concernent :

- Les recettes des fonds de concours pour 443 025 € en 2024, contre 1 943 525 € en 2023.
- La vente des CEE pour 757 926,48 € contre 301 648,07 €.

Les restes à réaliser du chapitre 13 sont de 620 819,60 €.

Emprunt et Dettes (chapitre 16) : 12 300 500,00 €

Les montants inscrits sur ce chapitre correspondent principalement à la mobilisation d'un emprunt de 12,3 M€ destiné à financer les dépenses d'investissement du syndicat :

- 9 M€ contractés auprès du Crédit Agricole à taux fixe de 3,45 %
- 1,8 M€ via le contrat Intracting souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à taux fixe de 1,73 %
- 1,5 M€ contractés auprès de la Banque Postale, à taux fixe de 3,15 %

Les 500 € restants correspondent aux cautions encaissées lors des locations de la salle Candela.

Cette recette représente 39,3 % des recettes réelles d'investissement, en baisse de 12,2 % par rapport à 2024. Le syndicat ajuste ses emprunts en fonction de ses besoins réels de trésorerie.

Autres Immobilisation financière (chapitre 27) : 1 041 287,36 €

Cette somme correspond au remboursement de la TVA par notre concessionnaire ENEDIS sur le réseau Électricité, en légère baisse par rapport à 2024 de 0,6 %, du fait de l'évolution des demandes Éclairage Public en 2025.

Les restes à réaliser du chapitre 27 sont de 404 691,37 €.

Opération pour le compte de Tiers (chapitre 4582) : 38 936,56 €

Il s'agit des remboursements des communes au titre des travaux d'éclairage public effectués par le syndicat aux communes.

Les restes à réaliser du chapitre 4582 sont de 875 460,00 €.

4582109	Tassin-la-Demi-Lune	Chemin de St Jean	22 414,43 €
4582112	Tassin-la-Demi-Lune	Chemin Ste Marie	16 522,13 €
		Total	38 936,56 €

Les recettes d'ordre d'Investissement d'un montant total de 1 345 163,51 € relèvent de deux chapitres :

- Le chapitre 040 (opérations ordre de transfert entre sections)
- Le chapitre 041 (opérations patrimoniales).

Opérations d'Ordre de transfert entres sections (chapitre 040) : 303 876,15 €

Ce chapitre concerne les écritures relatives aux amortissements des immobilisations incorporelles pour 291 376,15 € et celles relatives aux écritures de cession des véhicules 12 500 €.

La contrepartie de ces opérations est inscrite en dépenses ordre de fonctionnement au chapitre 042.

Opérations Patrimoniales (chapitre 041) : 1 041 287,36 €

Ce chapitre enregistre les opérations patrimoniales, c'est-à-dire les opérations d'ordre au sein de la section d'investissement. Ces opérations correspondent aux droits remboursement de la TVA Enedis.

La même somme est inscrite en dépenses ordre d'investissement au chapitre 041.

La section d'investissement présente un solde négatif d'exécution de **-6 397 553,79 €**

Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2023 de
Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à

-12 028 034,73 €

-18 425 588,52 €

Ce solde est cependant à nuancer par les restes à réaliser de **2 702 275,66 €** en dépenses et de **1 900 970,97 €** en recettes (**solde négatif de -801 304,68 €**).

Le résultat global après prise en compte des restes à réaliser d'investissement s'élève donc à **-19 226 893,20 €**.

Considérant que les résultats définitifs du Compte administratif 2025 et du Compte de gestion 2025 sont en parfaite concordance ;

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement au compte 1068, soit **19 226 893,20 €**, correspondant au solde négatif d'exécution cumulé de la section d'investissement (**-18 425 588,52 €**) augmenté du solde négatif des restes à réaliser (**-801 304,68 €**) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2025 du Budget principal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

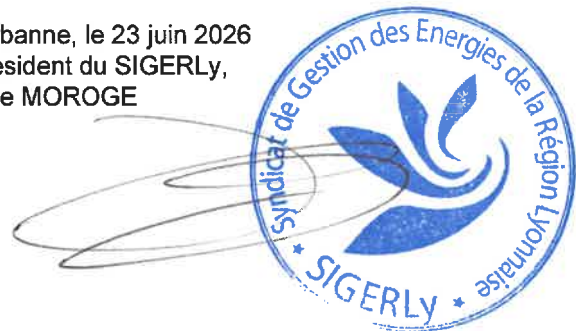
(Le Président ne participe pas au vote, sa voix ainsi que son pouvoir sont donc décomptés)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SigerLy,

Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

SIGERLY - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SIGERLY (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20005849300053

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRON

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	41
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	42
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	45
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	46
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	49
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	52
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	55
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	56
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	59
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	61
A1.908 - Fonction 8 - Transports	64
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	68
A2.01 - Opérations non ventilables	70
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	71
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	101

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	112
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	113
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	114
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	115
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	118
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	121
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	122
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	123
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	126
B13 - Opérations liées aux cessions	127
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	128
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	130
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	131
C2.1 - Situation des AP	133
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	134
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	141

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	148
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	149
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	10,25 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,96 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	46,56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	70 735 702,73	85 242 246,70	-8 269 445,36	A1	6 237 098,61
Investissement	39 011 252,82	32 613 699,03	(2) -12 028 034,73	A2	-18 425 588,52
Dont 1068		13 716 026,70			
Fonctionnement	31 724 449,91	52 628 547,67	(3) 3 758 589,37	A3	24 662 687,13

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 2 702 275,65	III + IV	1 900 970,97	B1	-801 304,68
Investissement	I 2 702 275,65	III	1 900 970,97	B2	-801 304,68
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	5 435 793,93
Investissement	A2 + B2	-19 226 893,20
Fonctionnement	A3 + B3	24 662 687,13

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 702 275,65
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 073,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 430 539,33
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	248 398,72
4581114	Millery rue Gilbert Fabre	97 123,20
4581115	Millery Eco quartier	65 039,50
4581119	Charbonnières Route de Paris	29 513,24
4581121	ST Fons Yves Farges	24 164,51
4581122	Craponne Avenue Dumond Pierre	13 894,55
4581123	CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1	18 663,72
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 900 970,97
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	620 819,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	404 691,37
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	875 460,00
4582107	Caluire Tranche 2 chemin de Crépieux	65 000,00
4582108	Mions rue du 11 Novembre	20 000,00
4582111	Tassin Chemin du Moulin	23 170,00
4582114	Millery rue Gilbert Fabre	59 290,00
4582115	Millery Eco quartier	278 000,00
4582119	Charbonnières Route de Paris	160 000,00
4582121	ST Fons Yves Farges	125 000,00
4582122	Craponne Avenue Dumond Pierre	70 000,00
4582123	CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1	25 000,00
458296	Caluire Chemin de Crepieux	50 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 31 724 449,91	G 52 628 547,67
	Section d'investissement	B 39 011 252,82	H 32 613 699,03

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 758 589,37 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 12 028 034,73 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	82 763 737,46	= G + H + I + J 89 000 836,07

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 702 275,65	L 1 900 970,97
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 2 702 275,65	= K + L 1 900 970,97

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 31 724 449,91	= G + I + K 56 387 137,04
	Section d'investissement	= B + D + F 53 741 563,20	= H + J + L 34 514 670,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 85 466 013,11	= G + H + I + J + K + L 90 901 807,04

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 200 951,48
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		12 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	187 346,21	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	48 835,02	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	24 184 476,83	33 813,67
Total des réalisations d'équipement		24 420 658,06	13 534 765,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	2 937 019,75
13	Subventions d'investissement (1) (5)	574 436,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 216 187,01	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	657 097,61	1 041 287,36
Total des réalisations financières		13 447 721,12	3 978 807,11
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	71 586,28	38 936,56
Total des réalisations réelles en investissement		I 37 939 965,46	II 17 552 508,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	30 000,00	303 876,15
041	Opérations patrimoniales (8)	1 041 287,36	1 041 287,36
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 1 071 287,36	IV 1 345 163,51

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	39 011 252,82	II + IV	18 897 672,33

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	12 028 034,73	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	13 716 026,70

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	51 039 287,55	II + IV + VI + VII	32 613 699,03
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-18 425 588,52		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	9 790 752,77	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	918 555,40
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	3 219 697,84	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	44 951 608,45
		74 Dotations et participations (1)	1 725 414,36
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	608 530,49	75 Autres produits de gestion courante (1)	4 671 079,95
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	15 887 050,62	013 Atténuations de charges (1)	12 950,04
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	29 506 031,72	Total recettes de gestion des services	52 279 608,20
66 Charges financières	1 914 080,04	76 Produits financiers	306 439,47
67 Charges spécifiques (1)	462,00	77 Produits spécifiques (1)	12 500,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 31 420 573,76	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 52 598 547,67

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	303 876,15	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	30 000,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 303 876,15	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 30 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 31 724 449,91	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 52 628 547,67

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 3 758 589,37

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 31 724 449,91	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 56 387 137,04

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	24 662 687,13

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	574 436,50	30 000,00	604 436,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 216 187,01	0,00	12 216 187,01
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	187 346,21	0,00	187 346,21
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	48 835,02	0,00	48 835,02
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	24 184 476,83	0,00	24 184 476,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	657 097,61	1 041 287,36	1 698 384,97
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	71 586,28	0,00	71 586,28
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		37 939 965,46	1 071 287,36	39 011 252,82

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	12 028 034,73

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	9 790 752,77		9 790 752,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 219 697,84		3 219 697,84
014	Atténuations de produits	15 887 050,62		15 887 050,62
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	608 530,49	0,00	608 530,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 914 080,04	0,00	1 914 080,04
67	Charges spécifiques (9)	462,00	12 500,00	12 962,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	291 376,15	291 376,15
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		31 420 573,76	303 876,15	31 724 449,91

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 937 019,75	0,00	2 937 019,75
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 200 951,48	0,00	1 200 951,48
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 300 500,00	0,00	12 300 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		11 005,84	11 005,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 494,16	1 494,16
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	33 813,67	1 041 287,36	1 075 101,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 041 287,36	0,00	1 041 287,36
28	Amortissement des immobilisations		291 376,15	291 376,15
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	38 936,56	0,00	38 936,56
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		17 552 508,82	1 345 163,51	18 897 672,33

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	13 716 026,70

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	12 950,04		12 950,04
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	918 555,40		918 555,40
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	44 951 608,45		44 951 608,45
74	Dotations et participations (8)	1 725 414,36		1 725 414,36
75	Autres produits de gestion courante (8)	4 671 079,95	0,00	4 671 079,95
76	Produits financiers	306 439,47	0,00	306 439,47
77	Produits spécifiques (8)	12 500,00	30 000,00	42 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		52 598 547,67	30 000,00	52 628 547,67

Pour information R002 Résultat positif reporté	3 758 589,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		52 302 204,89	39 011 252,82	2 702 275,65	10 588 676,42	22 999 121,40	16 012 131,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	313 851,56	187 346,21	20 073,60	106 431,75	0,00	187 346,21
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 348,13	48 835,02	3 264,00	10 249,11	0,00	48 835,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	34 394 869,05	24 184 476,83	2 430 539,33	7 779 852,89	22 345 624,40	1 838 852,43
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		34 771 068,74	24 420 658,06	2 453 876,93	7 896 533,75	22 345 624,40	2 075 033,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	612 716,63	574 436,50	0,00	38 280,13		574 436,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 219 190,00	12 216 187,01	0,00	3 002,99		12 216 187,01
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 503 701,00	657 097,61	0,00	846 603,39	653 497,00	3 600,61
Total des dépenses financières		14 336 607,63	13 447 721,12	0,00	888 886,51	653 497,00	12 794 224,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	364 528,52	71 586,28	248 398,72	44 543,52	0,00	71 586,28
Total des dépenses réelles		49 472 204,89	37 939 965,46	2 702 275,65	8 829 963,78	22 999 121,40	14 940 844,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	30 000,00	30 000,00		0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	2 800 000,00	1 041 287,36		1 758 712,64		1 041 287,36
Total des dépenses d'ordre		2 830 000,00	1 071 287,36		1 758 712,64		1 071 287,36
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		12 028 034,73					
Total des dépenses d'investissement cumulées		64 330 239,62	51 039 287,55	2 702 275,65	10 588 676,42	22 999 121,40	16 012 131,42

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		64 330 239,62	32 613 699,03	1 900 970,97	29 815 569,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 671 004,60	1 200 951,48	620 819,60	-150 766,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	20 313 942,00	12 300 000,00	0,00	8 013 942,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	33 813,67	0,00	-33 813,67
Total des recettes d'équipement		21 984 946,60	13 534 765,15	620 819,60	7 829 361,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 316 026,70	16 653 046,45	0,00	-337 019,75
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 000,00	500,00	0,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 189 992,32	1 041 287,36	404 691,37	-255 986,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00		0,00	
Total des recettes financières		17 518 019,02	17 694 833,81	404 691,37	-581 506,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	961 860,00	38 936,56	875 460,00	47 463,44
Total des recettes réelles		40 464 825,62	31 268 535,52	1 900 970,97	7 295 319,13
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	20 765 414,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	300 000,00	303 876,15		-3 876,15
041	Opérations patrimoniales (8)	2 800 000,00	1 041 287,36		1 758 712,64
Total des recettes d'ordre		23 865 414,00	1 345 163,51		22 520 250,49
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		64 330 239,62	32 613 699,03	1 900 970,97	29 815 569,62

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		52 302 204,89	39 011 252,82	2 702 275,65	10 588 676,42	22 999 121,40	16 012 131,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	313 851,56	187 346,21	20 073,60	106 431,75	0,00	187 346,21
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	289 926,56	173 424,36	20 073,60	96 428,60	0,00	173 424,36
2053	Droit de superficie	13 925,00	13 921,85	0,00	3,15	0,00	13 921,85
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 348,13	48 835,02	3 264,00	10 249,11	0,00	48 835,02
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	37 300,00	35 477,76	0,00	1 822,24	0,00	35 477,76
21838	Autre matériel informatique	10 930,75	10 831,94	0,00	98,81	0,00	10 831,94
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 970,74	1 240,93	0,00	1 729,81	0,00	1 240,93
2185	Matériel de téléphonie	2 446,64	0,00	1 734,00	712,64	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 700,00	1 284,39	1 530,00	-114,39	0,00	1 284,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	34 394 869,05	24 184 476,83	2 430 539,33	7 779 852,89	22 345 624,40	1 838 852,43
2315	Install., matériel et outill. technique	33 390 923,45	24 184 476,83	2 426 593,73	6 779 852,89	22 345 624,40	1 838 852,43
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 945,60	0,00	3 945,60	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		34 771 068,74	24 420 658,06	2 453 876,93	7 896 533,75	22 345 624,40	2 075 033,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	612 716,63	574 436,50	0,00	38 280,13		574 436,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	612 716,63	574 436,50	0,00	38 280,13		574 436,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	12 219 190,00	12 216 187,01	0,00	3 002,99		12 216 187,01
1641	Emprunts en euros	10 654 710,00	10 654 707,01	0,00	2,99		10 654 707,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	1 000,00	0,00	3 000,00		1 000,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
168758	Dettes - Autres groupements	1 560 480,00	1 560 480,00	0,00	0,00		1 560 480,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 503 701,00	657 097,61	0,00	846 603,39	653 497,00	3 600,61
275	Dépôts et cautionnements versés	3 701,00	3 600,61	0,00	100,39	0,00	3 600,61
276341	Créance Communes membres du GFP	1 500 000,00	653 497,00	0,00	846 503,00	653 497,00	0,00
Total des dépenses financières		14 336 607,63	13 447 721,12	0,00	888 886,51	653 497,00	12 794 224,12
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	364 528,52	71 586,28	248 398,72	44 543,52	0,00	71 586,28
4581108	Mions rue du 11 Novembre	2 418,37	0,00	0,00	2 418,37	0,00	0,00
4581109	Tassin Chemin de ST Jean	25 345,15	2 883,13	0,00	22 462,02	0,00	2 883,13
4581112	Tassin Chemin Ste Marie	17 074,06	2 074,74	0,00	14 999,32	0,00	2 074,74
4581114	Millery rue Gilbert Fabre	97 123,20	0,00	97 123,20	0,00	0,00	0,00
4581115	Millery Eco quartier	67 096,79	1 586,00	65 039,50	471,29	0,00	1 586,00
4581119	Charbonnières Route de Paris	75 885,20	46 371,96	29 513,24	0,00	0,00	46 371,96
4581121	ST Fons Yves Farges	24 627,83	168,52	24 164,51	294,80	0,00	168,52
4581122	Craponne Avenue Dumond Pierre	14 957,92	696,49	13 894,55	366,88	0,00	696,49
4581123	CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1	40 000,00	17 805,44	18 663,72	3 530,84	0,00	17 805,44
Total des dépenses réelles		49 472 204,89	37 939 965,46	2 702 275,65	8 829 963,78	22 999 121,40	14 940 844,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	30 000,00	30 000,00		0,00		30 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	30 000,00	30 000,00		0,00		30 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	30 000,00	30 000,00		0,00		30 000,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 800 000,00	1 041 287,36		1 758 712,64		1 041 287,36
2315	Install., matériel et outill. technique	800 000,00	0,00		800 000,00		0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	2 000 000,00	1 041 287,36		958 712,64		1 041 287,36
Total des dépenses d'ordre		2 830 000,00	1 071 287,36		1 758 712,64		1 071 287,36

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		64 330 239,62	32 613 699,03	1 900 970,97	29 815 569,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 671 004,60	1 200 951,48	620 819,60	-150 766,48
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	451 519,60	0,00	451 519,60	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	593 025,00	443 025,00	0,00	150 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	169 300,00	0,00	169 300,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	457 160,00	757 926,48	0,00	-300 766,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	20 313 942,00	12 300 000,00	0,00	8 013 942,00
1641	Emprunts en euros	20 313 942,00	12 300 000,00	0,00	8 013 942,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	33 813,67	0,00	-33 813,67
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	33 813,67	0,00	-33 813,67
Total des recettes d'équipement		21 984 946,60	13 534 765,15	620 819,60	7 829 361,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 316 026,70	16 653 046,45	0,00	-337 019,75
10222	FCTVA	2 600 000,00	2 937 019,75	0,00	-337 019,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	13 716 026,70	13 716 026,70	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 000,00	500,00	0,00	3 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	500,00	0,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 189 992,32	1 041 287,36	404 691,37	-255 986,41
2762	Créances transf. droit déduction TVA	1 189 992,32	1 041 287,36	404 691,37	-255 986,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00		0,00	
Total des recettes financières		17 518 019,02	17 694 833,81	404 691,37	-581 506,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	961 860,00	38 936,56	875 460,00	47 463,44
Total des recettes réelles		40 464 825,62	31 268 535,52	1 900 970,97	7 295 319,13
021	Virement de la section de fonctionnement	20 765 414,00	0,00		

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	300 000,00	303 876,15		-3 876,15
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	11 005,84		-11 005,84
21828	Autres matériels de transport	0,00	1 494,16		-1 494,16
28031	Frais d'études	2 000,00	1 692,00		308,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	180 000,00	198 497,73		-18 497,73
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	273,00		727,00
281578	Autre matériel technique	4 000,00	0,00		4 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	12 000,00	7 116,00		4 884,00
281828	Autres matériels de transport	40 000,00	29 789,00		10 211,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00	40 241,77		4 758,23
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	13 445,67		1 554,33
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	320,98		679,02
041	Opérations patrimoniales (10)	2 800 000,00	1 041 287,36		1 758 712,64
2315	Install., matériel et outill. technique	2 000 000,00	1 041 287,36		958 712,64
238	Avances commandes immo corporelles	800 000,00	0,00		800 000,00
Total des recettes d'ordre		23 865 414,00	1 345 163,51		22 520 250,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		56 217 335,00	28 578 291,37	3 146 158,54	0,00	24 492 885,09	0,00	31 724 449,91
011	Charges à caractère général (3)	11 674 851,00	7 556 659,81	2 234 092,96	0,00	1 884 098,23	0,00	9 790 752,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 500 000,00	3 219 697,84	0,00	0,00	280 302,16		3 219 697,84
014	Atténuations de produits	16 830 000,00	15 887 050,62	0,00	0,00	942 949,38		15 887 050,62
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	869 320,00	608 530,49	0,00	0,00	260 789,51	0,00	608 530,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 874 171,00	27 271 938,76	2 234 092,96	0,00	3 368 139,28	0,00	29 506 031,72
66	Charges financières	2 272 750,00	1 002 014,46	912 065,58	0,00	358 669,96		1 914 080,04
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	462,00	0,00	0,00	4 538,00		462,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		2 277 750,00	1 002 476,46	912 065,58	0,00	363 207,96		1 914 542,04
Total des dépenses réelles		35 151 921,00	28 274 415,22	3 146 158,54	0,00	3 731 347,24	0,00	31 420 573,76
023	Virement à la section d'investissement	20 765 414,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	300 000,00	303 876,15			-3 876,15		303 876,15
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		21 065 414,00	303 876,15			20 761 537,85		303 876,15

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	56 217 335,00	28 578 291,37	3 146 158,54	0,00	24 492 885,09	0,00	31 724 449,91

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		52 458 745,63	52 628 547,67	0,00	0,00	-169 802,04
013	Atténuations de charges (3)	0,00	12 950,04	0,00	0,00	-12 950,04
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	895 000,00	918 555,40	0,00	0,00	-23 555,40
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	45 325 478,00	44 951 608,45	0,00	0,00	373 869,55
74	Dotations et participations (3)	1 049 657,00	1 725 414,36	0,00	0,00	-675 757,36
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 858 610,63	4 671 079,95	0,00	0,00	187 530,68
Total des recettes de gestion des services		52 128 745,63	52 279 608,20	0,00	0,00	-150 862,57
76	Produits financiers	300 000,00	306 439,47	0,00	0,00	-6 439,47
77	Produits spécifiques (3)	0,00	12 500,00	0,00	0,00	-12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		300 000,00	318 939,47	0,00	0,00	-18 939,47
Total des recettes réelles		52 428 745,63	52 598 547,67	0,00	0,00	-169 802,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00	30 000,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	30 000,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	3 758 589,37				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	56 217 335,00	56 387 137,04	0,00	0,00	-169 802,04

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		56 217 335,00	28 578 291,37	3 146 158,54	0,00	24 492 885,09	0,00	31 724 449,91
011	Charges à caractère général (4)	11 674 851,00	7 556 659,81	2 234 092,96	0,00	1 884 098,23	0,00	9 790 752,77
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 150 000,00	862 083,64	0,00	0,00	287 916,36	0,00	862 083,64
60612	Energie - Electricité	4 615 040,00	3 614 058,90	561 622,10	0,00	439 359,00	0,00	4 175 681,00
60622	Carburants	5 500,00	3 618,02	1 652,88	0,00	229,10	0,00	5 270,90
60623	Alimentation	3 800,00	3 812,68	281,48	0,00	-294,16	0,00	4 094,16
60628	Autres fournitures non stockées	10 700,00	10 469,98	240,00	0,00	-9,98	0,00	10 709,98
60631	Fournitures d'entretien	500,00	272,53	0,00	0,00	227,47	0,00	272,53
60632	Fournitures de petit équipement	5 401,00	2 759,97	0,00	0,00	2 641,03	0,00	2 759,97
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 367,45	0,00	0,00	-367,45	0,00	1 367,45
60636	Habillement et vêtements de travail	1 200,00	913,92	0,00	0,00	286,08	0,00	913,92
6064	Fournitures administratives	3 200,00	2 283,40	363,23	0,00	553,37	0,00	2 646,63
611	Contrats de prestations de services	847 810,00	212 811,76	220 019,26	0,00	414 978,98	0,00	432 831,02
6132	Locations immobilières	410 600,00	405 895,52	0,00	0,00	4 704,48	0,00	405 895,52
61351	Matériel roulant	1 200,00	158,00	0,00	0,00	1 042,00	0,00	158,00
61358	Autres	5 970,00	1 782,61	1 329,94	0,00	2 857,45	0,00	3 112,55
614	Charges locatives et de copropriété	105 000,00	102 783,44	0,00	0,00	2 216,56	0,00	102 783,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	2 419,76	515,62	0,00	1 064,62	0,00	2 935,38
615232	Entretien, réparations réseaux	3 485 000,00	1 702 083,38	1 391 154,30	0,00	391 762,32	0,00	3 093 237,68
61551	Entretien matériel roulant	16 400,00	14 456,47	0,00	0,00	1 943,53	0,00	14 456,47
6156	Maintenance	63 730,00	55 457,91	8 965,94	0,00	-693,85	0,00	64 423,85
6161	Multirisques	2 400,00	1 208,42	0,00	0,00	1 191,58	0,00	1 208,42
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 900,00	5 940,00	0,00	0,00	-40,00	0,00	5 940,00
6168	Autres primes d'assurance	21 000,00	20 988,80	0,00	0,00	11,20	0,00	20 988,80
617	Etudes et recherches	600 000,00	300 204,00	0,00	0,00	299 796,00	0,00	300 204,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	6 686,33	0,00	0,00	1 313,67	0,00	6 686,33
6184	Versements à des organismes de formation	50 400,00	17 575,00	28 559,53	0,00	4 265,47	0,00	46 134,53
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	369,20	0,00	0,00	1 630,80	0,00	369,20
6188	Autres frais divers	400,00	389,00	0,00	0,00	11,00	0,00	389,00
62268	Autres honoraires, conseils	21 000,00	2 160,00	12 000,00	0,00	6 840,00	0,00	14 160,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6231	Annonces et insertions	11 250,00	9 438,00	1 672,80	0,00	139,20	0,00	11 110,80
6234	Réceptions	28 080,00	24 928,58	1 939,72	0,00	1 211,70	0,00	26 868,30
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 489,20	0,00	0,00	10,80	0,00	1 489,20
6238	Divers	4 500,00	4 439,28	49,99	0,00	10,73	0,00	4 489,27
6248	Divers	1 400,00	1 257,36	117,00	0,00	25,64	0,00	1 374,36
6251	Voyages, déplacements et missions	13 900,00	10 998,97	50,40	0,00	2 850,63	0,00	11 049,37
6261	Frais d'affranchissement	4 900,00	4 984,36	200,23	0,00	-284,59	0,00	5 184,59
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 327,26	1 037,86	0,00	634,88	0,00	19 365,12
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	6 830,00	0,00	0,00	8 170,00	0,00	6 830,00
6281	Concours divers (cotisations)	98 700,00	93 395,41	0,00	0,00	5 304,59	0,00	93 395,41
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 000,00	25 417,30	2 320,68	0,00	262,02	0,00	27 737,98
6288	Autres services extérieurs	400,00	144,00	0,00	0,00	256,00	0,00	144,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 500 000,00	3 219 697,84	0,00	0,00	280 302,16		3 219 697,84
6331	Versement mobilité	40 000,00	33 222,23	0,00	0,00	6 777,77		33 222,23
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	8 244,46	0,00	0,00	1 755,54		8 244,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 500,00	36 512,95	0,00	0,00	2 987,05		36 512,95
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	4 983,42	0,00	0,00	16,58		4 983,42
64111	Rémunération principale titulaires	1 150 000,00	910 378,84	0,00	0,00	239 621,16		910 378,84
64112	SFT, indemnité de résidence	138 000,00	28 555,24	0,00	0,00	109 444,76		28 555,24
64113	NBI	50 000,00	11 913,71	0,00	0,00	38 086,29		11 913,71
64118	Autres indemnités	450 000,00	439 629,98	0,00	0,00	10 370,02		439 629,98
64131	Rémunérations	650 000,00	513 616,95	0,00	0,00	136 383,05		513 616,95
64132	SFT, indemnité de résidence	25 000,00	5 853,95	0,00	0,00	19 146,05		5 853,95
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	3 279,49	0,00	0,00	-3 279,49		3 279,49
64138	Primes et autres indemnités	100 000,00	188 237,14	0,00	0,00	-88 237,14		188 237,14
6417	Rémunérations des apprentis	70 000,00	68 895,63	0,00	0,00	1 104,37		68 895,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	362 193,79	0,00	0,00	-212 193,79		362 193,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	400 000,00	369 043,62	0,00	0,00	30 956,38		369 043,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 000,00	29 150,80	0,00	0,00	-4 150,80		29 150,80
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 000,00	37 160,94	0,00	0,00	-27 160,94		37 160,94
6472	Prestations familiales directes	0,00	3 452,79	0,00	0,00	-3 452,79		3 452,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	5 322,50	0,00	0,00	-822,50		5 322,50
6478	Autres charges sociales diverses	25 000,00	24 656,28	0,00	0,00	343,72		24 656,28
6488	Autres	158 000,00	135 393,13	0,00	0,00	22 606,87		135 393,13

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
014	Atténuations de produits	16 830 000,00	15 887 050,62	0,00	0,00	942 949,38		15 887 050,62
7398	Revers., restitutions et prél. divers	16 830 000,00	15 887 050,62	0,00	0,00	942 949,38		15 887 050,62
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	869 320,00	608 530,49	0,00	0,00	260 789,51	0,00	608 530,49
65311	Indemnités de fonction	46 125,00	46 124,64	0,00	0,00	0,36	0,00	46 124,64
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	4 089,41	0,00	0,00	-2 089,41	0,00	4 089,41
65313	Cotisations de retraite	5 410,00	2 256,48	0,00	0,00	3 153,52	0,00	2 256,48
657348	Subv. fonct. autres communes	654 405,00	400 281,36	0,00	0,00	254 123,64	0,00	400 281,36
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	120 000,00	113 600,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	113 600,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	16 670,00	18 638,65	0,00	0,00	-1 968,65	0,00	18 638,65
65818	Autres	19 700,00	16 840,45	0,00	0,00	2 859,55	0,00	16 840,45
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	3 864,19	0,00	0,00	-3 864,19	0,00	3 864,19
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	2 833,79	0,00	0,00	-2 833,79	0,00	2 833,79
65888	Autres	10,00	1,52	0,00	0,00	8,48	0,00	1,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 874 171,00	27 271 938,76	2 234 092,96	0,00	3 368 139,28	0,00	29 506 031,72
66	Charges financières	2 272 750,00	1 002 014,46	912 065,58	0,00	358 669,96		1 914 080,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000 000,00	1 918 464,69	0,00	0,00	81 535,31		1 918 464,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	200 000,00	-989 193,97	912 065,58	0,00	277 128,39		-77 128,39
6618	Intérêts des autres dettes	72 750,00	72 743,74	0,00	0,00	6,26		72 743,74
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	462,00	0,00	0,00	4 538,00		462,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	462,00	0,00	0,00	4 538,00		462,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		2 277 750,00	1 002 476,46	912 065,58	0,00	363 207,96		1 914 542,04
Total des dépenses réelles		35 151 921,00	28 274 415,22	3 146 158,54	0,00	3 731 347,24	0,00	31 420 573,76
023	Virement à la section d'investissement	20 765 414,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	300 000,00	303 876,15			-3 876,15		303 876,15

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	1 494,16			-1 494,16		1 494,16
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	11 005,84			-11 005,84		11 005,84
6811	Dot. amort. immos incorporelles	300 000,00	291 376,15			8 623,85		291 376,15
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		21 065 414,00	303 876,15			20 761 537,85		303 876,15

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	912 065,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	989 193,97
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-77 128,39

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		52 458 745,63	52 628 547,67	0,00	0,00	-169 802,04
013	Atténuations de charges (4)	0,00	12 950,04	0,00	0,00	-12 950,04
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 064,20	0,00	0,00	-2 064,20
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	10 885,84	0,00	0,00	-10 885,84
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	895 000,00	918 555,40	0,00	0,00	-23 555,40
70388	Autres redevances et recettes diverses	110 000,00	114 789,39	0,00	0,00	-4 789,39
704	Travaux	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
706888	Autres	665 000,00	742 231,55	0,00	0,00	-77 231,55
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	61 534,46	0,00	0,00	-61 534,46
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	45 325 478,00	44 951 608,45	0,00	0,00	373 869,55
73111	Impôts directs locaux	28 325 478,00	27 979 470,00	0,00	0,00	346 008,00
73118	Autres contributions directes	0,00	55 252,00	0,00	0,00	-55 252,00
73141	Accise sur l'électricité	17 000 000,00	16 916 886,45	0,00	0,00	83 113,55
74	Dotations et participations (4)	1 049 657,00	1 725 414,36	0,00	0,00	-675 757,36
744	FCTVA	0,00	523 079,54	0,00	0,00	-523 079,54
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	28 827,00	0,00	0,00	-28 827,00
74748	Participation autres communes	54 000,00	391 537,60	0,00	0,00	-337 537,60
747888	Autres	995 657,00	781 970,22	0,00	0,00	213 686,78
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 858 610,63	4 671 079,95	0,00	0,00	187 530,68
752	Revenus des immeubles	7 000,00	3 915,00	0,00	0,00	3 085,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	2 551,13	0,00	0,00	-2 551,13
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	4 800 000,00	4 580 636,30	0,00	0,00	219 363,70
75888	Autres	51 610,63	83 977,52	0,00	0,00	-32 366,89
Total des recettes de gestion des services		52 128 745,63	52 279 608,20	0,00	0,00	-150 862,57
76	Produits financiers	300 000,00	306 439,47	0,00	0,00	-6 439,47
7688	Autres	300 000,00	306 439,47	0,00	0,00	-6 439,47
77	Produits spécifiques (4)	0,00	12 500,00	0,00	0,00	-12 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	12 500,00	0,00	0,00	-12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		52 428 745,63	52 598 547,67	0,00	0,00	-169 802,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00	30 000,00			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	30 000,00	30 000,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	30 000,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		12 216 187,01	240 969,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 216 187,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	187 346,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	48 835,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 600,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 300 500,00	14 806 132,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 806 132,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 300 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		24 254 875,11	0,00	1 227 933,50	0,00		37 939 965,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	574 436,50	0,00		574 436,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		12 216 187,01
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		187 346,21
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		48 835,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	24 183 288,83	0,00	0,00	0,00		24 184 476,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	653 497,00	0,00		657 097,61
45	Opérations pour compte de tiers	71 586,28	0,00	0,00	0,00		71 586,28
RECETTES		3 403 976,24	0,00	757 926,48	0,00		31 268 535,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 846 913,65	0,00	0,00	0,00		16 653 046,45
13	Subventions d'investissement	443 025,00	0,00	757 926,48	0,00		1 200 951,48
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		12 300 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	33 813,67	0,00	0,00	0,00		33 813,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 041 287,36	0,00	0,00	0,00		1 041 287,36
45	Opérations pour compte de tiers	38 936,56	0,00	0,00	0,00		38 936,56

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		12 216 187,01
1641	Emprunts en euros	10 654 707,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	1 560 480,00
RECETTES		12 300 500,00
1641	Emprunts en euros	12 300 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
								Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	10 091 170,17	0,00	14 163 704,94	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	10 083 929,81	0,00	14 099 359,02	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	7 240,36	0,00	64 345,92	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	497 530,43	0,00	2 906 445,81	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 846 913,65	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	443 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	15 568,87	0,00	18 244,80	0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041 287,36	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	38 936,56	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 254 875,11
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 183 288,83
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 586,28
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 403 976,24
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 846 913,65
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 025,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 813,67
2762	Créances transf. droit déduction TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041 287,36
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 936,56

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)		Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
					720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
						7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
276341	Créance Communes membres du GFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00	1 227 933,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	574 436,50	0,00	0,00	0,00	574 436,50
276341	Créance Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	653 497,00	0,00	0,00	0,00	653 497,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	757 926,48	0,00	0,00	0,00	757 926,48
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	757 926,48	0,00	0,00	0,00	757 926,48

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 914 080,04	20 367 160,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 169 165,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 219 697,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	15 887 050,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	90 784,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 914 080,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	462,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		306 439,47	22 107 675,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	12 950,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	127 173,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	16 916 886,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	391 537,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 646 628,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	306 439,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	8 329 486,22	0,00	809 847,07	0,00		31 420 573,76
011	Charges à caractère général	0,00	8 325 622,03	0,00	295 965,71	0,00		9 790 752,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 219 697,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 887 050,62
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 864,19	0,00	513 881,36	0,00		608 530,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 914 080,04
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		462,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	28 643 787,91	0,00	1 540 644,87	0,00		52 598 547,67
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 950,04
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	61 534,46	0,00	729 847,65	0,00		918 555,40
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	28 034 722,00	0,00	0,00	0,00		44 951 608,45
74	Dotations et participations	0,00	523 079,54	0,00	810 797,22	0,00		1 725 414,36
75	Autres produits de gestion courante	0,00	24 451,91	0,00	0,00	0,00		4 671 079,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		306 439,47
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 914 080,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 918 464,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-77 128,39
6618	Intérêts des autres dettes	72 743,74
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
RECETTES		306 439,47
7688	Autres	306 439,47
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		20 367 160,43	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 199,50	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 270,90	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 094,16	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 709,98	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	272,53	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 759,97	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 367,45	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habilleement et vêtements de travail	913,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 646,63	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	241 639,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	405 895,52	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 112,55	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	102 783,44	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 935,38	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	14 456,47	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	64 423,85	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 208,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	20 988,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	6 686,33	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	46 134,53	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	369,20	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	14 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	11 110,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	26 868,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 489,20	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6238	Divers	4 489,27	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 374,36	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	11 049,37	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 184,59	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	19 365,12	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	6 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	93 395,41	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 737,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	144,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	33 222,23	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 244,46	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 512,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 983,42	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	910 378,84	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	28 555,24	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	11 913,71	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	439 629,98	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	513 616,95	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	5 853,95	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	3 279,49	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	188 237,14	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	68 895,63	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	362 193,79	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	369 043,62	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	29 150,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	37 160,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	3 452,79	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 322,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	24 656,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	135 393,13	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	46 124,64	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 089,41	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 256,48	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	18 638,65	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	16 840,45	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
65883	Déficits sur opérations de gestion	2 833,79	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,52	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	462,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	15 887 050,62	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		22 107 675,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 064,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 885,84	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	114 789,39	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	12 383,90	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	16 916 886,45	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	391 537,60	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	3 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	4 580 636,30	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	62 076,74	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 367 160,43
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 199,50
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 270,90
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 094,16
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 709,98
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272,53
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 759,97
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367,45
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	913,92
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 646,63
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 639,10
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 895,52
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 112,55
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 783,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 935,38
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 456,47
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 423,85
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208,42
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 940,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 988,80
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 686,33
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 134,53
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369,20
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 160,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 110,80
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 868,30
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 489,20

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 489,27
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 374,36
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 049,37
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 184,59
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 365,12
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 830,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 395,41
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 737,98
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 222,23
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 244,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 512,95
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 983,42
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	910 378,84
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 555,24
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 913,71
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439 629,98
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 616,95
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 853,95
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 279,49
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 237,14
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 895,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 193,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 043,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 150,80
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 160,94
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 322,50
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 656,28
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 393,13
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 124,64
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 089,41
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 256,48
65811	Droits d"utilisé - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 638,65
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 840,45

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 833,79
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 887 050,62
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 107 675,42
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 064,20
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 885,84
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 789,39
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 383,90
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 916 886,45
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 537,60
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 915,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 580 636,30
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 076,74
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
								Soutien aux sportifs		
							3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	7 463 538,39	0,00	865 947,83	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 083,64	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	4 174 481,50	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	195 819,21	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	3 093 237,68	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 864,19	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	602 756,63	0,00	28 041 031,28	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	61 534,46	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 979 470,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 252,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	523 079,54	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 551,13	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	18 142,63	0,00	3 758,15	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 329 486,22
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 083,64
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 174 481,50
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 819,21
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 093 237,68
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 864,19
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 643 787,91
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 534,46
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 979 470,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 252,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523 079,54
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 551,13
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 900,78

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation		7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	809 847,07	0,00	0,00	0,00	809 847,07
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 627,29	0,00	0,00	0,00	-4 627,29
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	300 204,00	0,00	0,00	0,00	300 204,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	389,00	0,00	0,00	0,00	389,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	400 281,36	0,00	0,00	0,00	400 281,36
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	113 600,00	0,00	0,00	0,00	113 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 540 644,87	0,00	0,00	0,00	1 540 644,87
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	729 847,65	0,00	0,00	0,00	729 847,65
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	28 827,00	0,00	0,00	0,00	28 827,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	781 970,22	0,00	0,00	0,00	781 970,22

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					171 529 947,87									
1641 Emprunts en euros (total)					171 529 947,87									
10/MPH510970EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	05/09/2011	20/09/2011	01/10/2012	4 000 000,00	F		3,920	3,232	EUR	T	C	O	A-1
11/A0111C38000	Caisse Epargne	05/09/2011	05/09/2011	25/12/2012	2 650 000,00	F		3,900	2,904	EUR	A	C	N	A-1
12/4029559/5037953	Caisse Epargne	31/07/2009	31/07/2009	25/03/2012	658 447,87	F		3,900	3,165	EUR	S	C	N	A-1
13/8958478/3647517	Caisse Epargne	14/12/2011	20/12/2011	01/06/2013	2 600 000,00	F		4,510	4,346	EUR	A	P	N	A-1
16/0775	Société Générale	11/05/2012	27/04/2012	21/08/2012	5 000 000,00	F		5,220	5,341	EUR	T	C	N	A-1
17/9013862/3688884	Caisse Epargne	03/05/2012	03/05/2012	25/06/2013	3 000 000,00	F		4,850	4,742	EUR	A	C	N	A-1
18/3700086/9027741	Caisse Epargne	31/05/2012	31/05/2012	25/07/2013	1 000 000,00	F		4,820	4,741	EUR	A	C	N	A-1
19/1226181	CDC	24/07/2012	24/07/2012	01/08/2013	5 370 000,00	F		4,870	4,868	EUR	A	P	N	A-1
20/1099851	Crédit agricole	30/05/2012	02/11/2012	02/05/2013	3 000 000,00	F		5,030	5,095	EUR	S	C	N	A-1
21/1237588	CDC	18/12/2012	04/12/2012	01/01/2014	1 674 500,00	F		3,920	3,923	EUR	A	P	N	A-1
22/REF ONE 5389787	Société Générale	17/12/2012	28/11/2012	27/03/2013	2 000 000,00	F		4,160	4,233	EUR	T	C	N	A-1
23/MON510971EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	21/05/2013	14/05/2013	01/07/2014	5 000 000,00	F		3,450	3,399	EUR	A	C	N	A-1
24/0024209G	Credit Foncier France	06/06/2013	06/06/2013	01/07/2014	1 000 000,00	F		3,610	3,626	EUR	A	C	N	A-1
25/9216339	Caisse Epargne	24/05/2013	24/05/2013	25/08/2014	1 000 000,00	F		3,610	3,529	EUR	A	C	N	A-1
26/024341F	Credit Foncier France	10/06/2013	10/06/2013	01/11/2014	2 000 000,00	F		3,610	3,460	EUR	A	C	N	A-1
27/MON510541EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	26/11/2013	03/03/2014	01/04/2015	4 000 000,00	V	EURIBOR12M	1,768	1,460	EUR	A	C	N	A-1
28/1045	Société Générale	27/06/2014	17/06/2014	02/01/2015	5 000 000,00	F		2,695	2,737	EUR	S	C	N	A-1
29/1568794	Crédit agricole	19/06/2014	19/06/2014	22/12/2015	5 000 000,00	F		2,790	2,603	EUR	A	C	N	A-1
30/MON510972EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	24/03/2015	24/03/2015	01/05/2016	6 000 000,00	F		1,300	1,293	EUR	A	C	N	A-1
41/9850687	Caisse Epargne	26/12/2016	25/01/2017	25/01/2018	3 000 000,00	F		0,860	0,861	EUR	A	C	N	A-1
42/MON514250EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	26/12/2016	06/01/2017	01/02/2018	500 000,00	F		0,860	0,861	EUR	A	C	N	A-1
43/MON517538EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	16/06/2017	13/07/2017	01/02/2018	9 000 000,00	F		1,290	1,294	EUR	S	C	N	A-1
44/MON523897EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	29/08/2018	11/09/2018	01/04/2019	4 000 000,00	F		1,260	1,283	EUR	S	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
45/A0118332000	Caisse Epargne	24/12/2018	25/03/2019	25/07/2019	2 670 000,00	F	EURIBOR03M	1,410	1,411	EUR	A	C	N	A-1
46/MON528007EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	29/07/2019	06/09/2019	01/04/2020	7 237 000,00	F		0,570	0,581	EUR	S	C	N	A-1
47/MON532358EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	18/12/2019	27/01/2020	01/08/2020	7 430 000,00	F		0,660	0,673	EUR	S	C	N	A-1
48/4662861	CrÃ©dit agricole	28/07/2020	01/10/2020	01/04/2021	5 000 000,00	F		0,500	0,503	EUR	S	C	N	A-1
49/049444G	Caisse Epargne	16/12/2020	25/02/2021	25/08/2021	8 440 000,00	F		0,370	0,374	EUR	S	C	N	A-1
5/A0109630000	Caisse Epargne	11/02/2010	31/07/2009	25/05/2010	2 000 000,00	V	LIVRET A	1,410	1,010	EUR	T	C	N	A-1
50/MON541833EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	30/12/2021	02/02/2022	01/06/2022	9 000 000,00	F		0,500	0,510	EUR	T	C	N	A-1
52/382734G	Caisse Epargne	26/11/2022	04/01/2023	25/01/2024	8 000 000,00	V		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
53/MIN543274EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	09/12/2022	31/05/2023	01/06/2024	8 000 000,00	V		4,312	0,000	EUR	A	C	N	A-1
55/1382750	CDC	22/12/2023	14/02/2024	14/02/2025	5 000 000,00	F		2,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
56/1382750	CDC	22/12/2023	17/07/2024	17/07/2025	7 000 000,00	F	EURIBOR12M	2,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
57/1382750	CDC	22/12/2023	01/12/2024	01/12/2025	2 000 000,00	F		2,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
58/MON550522	CAISSE FRANCAISE FINCT	23/12/2024	01/03/2025	01/03/2026	1 500 000,00	F		3,150	0,000	EUR	A	C	N	A-1
59/1934517	CrÃ©dit agricole	28/06/2025	15/12/2025	15/06/2026	9 000 000,00	F		3,450	0,000	EUR	S	C	N	A-1
60/5637709	CDC	10/10/2025	28/11/2025	01/12/2026	1 800 000,00	F		1,730	0,000	EUR	T	P	N	A-1
7/MON510969EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	16/04/2010	13/04/2010	01/10/2010	750 000,00	F	EURIBOR12M	2,520	2,468	EUR	T	P	N	A-1
8/MON510968EUR	CAISSE FRANCAISE FINCT	16/04/2010	13/04/2010	01/10/2010	2 250 000,00	F		3,640	3,576	EUR	T	P	N	A-1
9/A0110802000	Credit Foncier France	25/08/2010	25/04/2010	30/06/2011	8 000 000,00	F		3,210	2,934	EUR	S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					171 529 947,87									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		85 107 272,19					10 654 707,01	1 638 497,88	0,00	761 442,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		85 107 272,19					10 654 707,01	1 638 497,88	0,00	761 442,76
10/MPH510970EUR	N	0,00	A-1	266 666,53	0,75	F		2,070	266 666,68	9 092,66	0,00	1 395,00
11/A0111C38000	N	0,00	A-1	174 348,24	0,15	F		1,600	174 348,20	5 579,14	0,00	2 363,39
12/4029559/5037953	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,900	24 386,91	478,19	0,00	0,00
13/8958478/3647517	N	0,00	A-1	453 612,26	1,42	F		4,510	212 232,76	30 029,61	0,00	11 876,95
16/0775	N	0,00	A-1	500 000,00	1,39	F		5,220	333 333,33	37 470,42	0,00	2 890,33
17/9013862/3688884	N	0,00	A-1	400 000,00	1,48	F		4,850	200 000,00	29 100,00	0,00	9 969,44
18/3700086/9027741	N	0,00	A-1	133 333,29	1,56	F		4,820	66 666,67	9 640,00	0,00	2 767,03
19/1226181	N	0,00	A-1	955 305,84	1,58	F		4,870	444 644,37	68 177,58	0,00	19 255,51
20/1099851	N	0,00	A-1	400 000,00	1,84	F		5,030	200 000,00	27 665,00	0,00	3 241,56
21/1237588	N	0,00	A-1	416 243,66	2,00	F		3,920	128 414,51	21 350,60	0,00	16 271,43
22/REF ONE 5389787	N	0,00	A-1	266 666,32	1,99	F		4,160	133 333,36	14 756,43	0,00	92,44
23/MON510971EUR	N	0,00	A-1	1 000 000,04	2,50	F		3,450	333 333,33	46 000,00	0,00	17 154,17
24/0024209G	N	0,00	A-1	199 999,96	2,50	F		3,610	66 666,67	9 760,37	0,00	3 639,81
25/9216339	N	0,00	A-1	199 999,96	2,65	F		3,610	66 666,67	9 760,37	0,00	2 541,76
26/024341F	N	0,00	A-1	400 000,04	2,83	F		3,610	133 333,33	19 520,74	0,00	2 399,43
27/MON510541EUR	N	0,00	A-1	1 066 666,63	3,25	V	EURIBOR12M	1,768	266 666,67	65 889,26	0,00	28 396,88
28/1045	N	0,00	A-1	1 333 333,26	3,50	F		2,695	333 333,34	43 282,20	0,00	18 161,85
29/1568794	N	0,00	A-1	1 333 333,37	3,97	F		2,790	333 333,33	46 500,00	0,00	826,67
30/MON510972EUR	N	0,00	A-1	2 000 000,00	4,33	F		1,300	400 000,00	31 200,00	0,00	17 261,11
41/9850687	N	0,00	A-1	1 400 000,00	6,06	F		0,860	200 000,00	13 760,00	0,00	11 203,89
42/MON514250EUR	N	0,00	A-1	233 333,36	6,08	F		0,860	33 333,33	2 293,33	0,00	1 833,87
43/MON517538EUR	N	0,00	A-1	4 200 000,00	6,58	F		1,290	600 000,00	59 985,00	0,00	22 424,50
44/MON523897EUR	N	0,00	A-1	2 133 333,38	7,75	F		1,260	266 666,66	29 806,00	0,00	6 719,17

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
45/A0118332000	N	0,00	A-1	1 401 768,79	7,06	F		1,410	175 221,10	22 235,56	0,00	18 392,37
46/MON528007EUR	N	0,00	A-1	4 342 200,04	8,74	F		0,570	482 466,66	27 183,58	0,00	6 186,87
47/MON532358EUR	N	0,00	A-1	4 705 666,63	9,08	F		0,660	495 333,34	33 981,52	0,00	13 139,96
48/4662861	N	0,00	A-1	3 333 333,30	9,74	F		0,500	333 333,34	17 916,67	0,00	4 120,37
49/049444G	N	0,00	A-1	5 908 000,03	10,15	F		0,370	562 666,66	23 421,00	0,00	7 590,14
5/A0109630000	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR03M	1,410	33 333,53	320,30	0,00	0,00
50/MON541833EUR	N	0,00	A-1	6 750 000,00	11,16	F		0,500	600 000,00	36 116,66	0,00	2 718,75
52/382734G	N	0,00	A-1	6 933 333,34	12,06	V	LIVRET A	0,000	533 333,33	242 915,56	0,00	209 326,75
53/MIN543274EUR	N	0,00	A-1	6 933 333,34	12,41	V	EURIBOR12M	4,312	533 333,33	307 281,33	0,00	97 946,17
55/1382750	N	0,00	A-1	4 659 408,24	11,12	F		2,000	340 591,76	100 000,00	0,00	81 798,50
56/1382750	N	0,00	A-1	6 523 171,53	11,53	F		2,000	476 828,47	140 000,00	0,00	59 070,94
57/1382750	N	0,00	A-1	1 850 880,81	11,91	F		2,000	149 119,19	40 000,00	0,00	2 981,97
58/MON550522	N	0,00	A-1	1 500 000,00	14,15	F		0,000	0,00	0,00	0,00	41 860,00
59/1934517	N	0,00	A-1	9 000 000,00	14,95	F		0,000	0,00	0,00	0,00	12 937,50
60/5637709	N	0,00	A-1	1 800 000,00	13,66	F		0,000	0,00	0,00	0,00	686,28
7/MON510969EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,520	44 586,87	562,68	0,00	0,00
8/MON510968EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,640	143 866,07	2 626,12	0,00	0,00
9/A0110802000	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,210	533 333,24	12 840,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		85 107 272,19					10 654 707,01	1 638 497,88	0,00	761 442,76

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	42	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	85 107 272,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
SYDER	26 757 822,35	1 633 223,74	3 784 817,03

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		2000
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autre matériel et outillage de voirie	5	29/11/2023
L	Autres Equip. et Aménag. Terrains	9	29/11/2023
L	Mobilier	15	29/11/2023
L	Matériel de téléphonie	5	29/11/2023
L	Autres installations, matériel et outill	5	29/11/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5	29/11/2023
L	Equipements de cuisine	5	29/11/2023
L	Concessions et droits similaires	3	29/11/2023
L	Autre matériel et outillage d'incendie	2	29/11/2023
L	Matériel de transport	7	29/11/2023
L	Subv inv rattachées aux actifs amort	3	29/11/2023
L	Frais d'études	5	29/11/2023
L	Matériel informatique	5	29/11/2023
L	Coffre-fort	30	29/11/2023
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	29/11/2023
L	concessions et droits similaires	3	29/11/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie	5	29/12/2023

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
PROVISION POUR LITIGE APPEL JUGEMENT	PROVISION POUR LITIGE APPEL JUGEMENT	25 000,00	0	25 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 109		Intitulé de l'opération : Tassin Chemin de ST Jean TASSIN CHEMIN DE ST JEAN				Date de la délibération : 01/01/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	28 831,30	25 345,15	2 883,13	0,00	22 462,02	31 714,43
4581 (2)	28 831,30	25 345,15	2 883,13	0,00	22 462,02	31 714,43
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	28 831,30	25 345,15	2 883,13	0,00	22 462,02	31 714,43
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 112		Intitulé de l'opération : Tassin Chemin Ste Marie				Date de la délibération : 01/01/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	20 747,39	17 074,06	2 074,74	0,00	14 999,32	22 822,13
4581 (2)	20 747,39	17 074,06	2 074,74	0,00	14 999,32	22 822,13
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	20 747,39	17 074,06	2 074,74	0,00	14 999,32	22 822,13
RECETTES (b)	6 300,00	14 700,00	16 522,13	0,00	-1 822,13	22 822,13
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	6 300,00	14 700,00	16 522,13	0,00	-1 822,13	22 822,13
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 112		Intitulé de l'opération : Tassin Chemin Ste Marie				Date de la délibération : 01/01/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	6 300,00	14 700,00	16 522,13	0,00	-1 822,13	22 822,13

N° opération : 119		Intitulé de l'opération : Charbonnières Route de Paris				Date de la délibération : 31/08/2023
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	68 700,75	75 885,20	46 371,96	29 513,24	0,00	115 072,71
4581 (2)	68 700,75	75 885,20	46 371,96	29 513,24	0,00	115 072,71
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	68 700,75	75 885,20	46 371,96	29 513,24	0,00	115 072,71
RECETTES (b)	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00

N° opération : 122		Intitulé de l'opération : Craponne Avenue Dumond Pierre				Date de la délibération : 30/01/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	32 519,78	14 957,92	696,49	13 894,55	366,88	33 216,27
4581 (2)	32 519,78	14 957,92	696,49	13 894,55	366,88	33 216,27
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	32 519,78	14 957,92	696,49	13 894,55	366,88	33 216,27
RECETTES (b)	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00

N° opération : 122		Intitulé de l'opération : Craponne Avenue Dumond Pierre				Date de la délibération : 30/01/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00

N° opération : 123		Intitulé de l'opération : CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1				Date de la délibération : 27/11/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	40 000,00	17 805,44	18 663,72	3 530,84	17 805,44
4581 (2)	0,00	40 000,00	17 805,44	18 663,72	3 530,84	17 805,44
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	40 000,00	17 805,44	18 663,72	3 530,84	17 805,44
RECETTES (b)	0,00	65 000,00	0,00	25 000,00	40 000,00	0,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	65 000,00	0,00	25 000,00	40 000,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	65 000,00	0,00	25 000,00	40 000,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	16,20	3,00	19,20
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	2,70	0,00	2,70
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Attaché Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	0,00	32,00	16,00	16,00	32,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	16,00	0,00	16,00	3,00	13,00	16,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		52,00	0,00	52,00	32,20	19,00	51,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché principal	A	ADM		0,00	332-8-2°	
Ingénieur	A	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM		0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur principal de 1ère classe	B	ADM		0,00	332-8-2°	
Technicien	B	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	ELECTRICIENS SANS FRONTIERES			2 000,00
18/06/2025 -	SOLIHA			20 000,00
18/06/2025 -	ALEC			90 600,00
18/06/2025 -	MUSEE AMPERE			1 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES	01/01/2008	06/02/2008	20005849300046	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			27 920 402,52	39 877,00	
Acquisitions à titre onéreux			27 920 402,52	39 877,00	
05/06/2023	NEUVILLE TRAVAUX EP PASSAGE DES (REPORT)	2023.266	30 459,59	0,00	0
05/06/2023	NEUVILLE SS TRAVAUX EP CITY STAD(REPORT)	2023.266	17 124,34	0,00	0
07/01/2025	LOGICIEL DES CONTRIBUTIONS(REPORT)	2024/00211	23 760,00	7 787,00	3
08/01/2025	MONTANAY. rue centrale repose cr(REPORT)	2024.150	339,54	0,00	0
15/01/2025	Lenovo ThinkPad P16s Gen2 16GO	P116	1 442,60	0,00	1
15/01/2025	Lenovo ThinkPad E16 G1 8Go 256Go	P119 P120 P121	2 349,77	450,00	5
15/01/2025	Lenovo ThinkPad E16 G1 16Go 512	P117	1 047,86	1 006,00	1
15/01/2025	Ecran PC Philips - 243S1	BI250	138,57	0,00	1
15/01/2025	Station d'accueil Universelle Le	BIE039 BIE040 BIE041	651,96	0,00	1
15/01/2025	Configuration Connecteurs Berger Levra	2025/00091	480,00	0,00	1
15/01/2025	Mise en place Commecteur BL i-parapheu	2025/00092	480,00	0,00	1
15/01/2025	Fourniture d'une station de tra	P118	1 446,64	0,00	1
27/01/2025	CHAMPAGNE Rue Louis Juttet(REPORT)	2025/00112	177,25	0,00	0
27/01/2025	CHAMPAGNE RUE RAMEAU(REPORT)	2025/00113	443,11	0,00	0
31/01/2025	VIVERIS POC GED(REPORT)	2024/01737	5 880,00	1 796,00	3
05/02/2025	DECINES Rue du 24 Avril 1915 à l'angle R	2025/00129	2 528,63	0,00	0
10/02/2025	Frais de transport(REPORT)	2025/00186	150,00	0,00	1
10/02/2025	Caisson bas métallique EOL 2 tir(REPORT)	2025/00187	121,20	0,00	1
10/02/2025	Fauteuil de travail ALAIA sur ro(REPORT)	2025/00188	639,54	0,00	1
12/02/2025	Complément licences EDR 15 poste(REPORT)	2025/00175	2 599,56	767,00	3
20/02/2025	24MULECL002.PPI Passage LED luminaire fo	2024.482	91 458,52	0,00	0
05/03/2025	OULLINS 14 au 16 Rue de la Camille	2025/00250	690,48	0,00	0
05/03/2025	SATHONAY CAMP. PPI 2023. Val de Saône	2024.183	4 031,34	0,00	0
25/03/2025	LOGICIEL SME CITRON	2025/00982	57 948,00	14 808,00	3
09/04/2025	PEUGEOT E208 GF-675-XK	2025/00488	17 482,00	1 817,00	7
14/04/2025	24MULECL002.PPI Passage LED luminaire fo	2024.482	34 296,95	0,00	0
28/04/2025	Polaroid Now Gen 2	2025/00533	140,21	94,00	1
12/05/2025	PEUGEOT 208 GJ-179-EV	2025/00535	17 995,76	1 634,00	7
14/05/2025	Place de Verdun	2025/00524	1 253,04	0,00	0
14/05/2025	ENREGISTREUR VOCAL AI	2025/00534	189,98	0,00	1
20/05/2025	Vonyx SPJ-PA912 Enceinte Sono Portable	2025/00667	339,90	208,00	1
20/05/2025	Microphone Dynamique + pied	2025/00668	61,00	37,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
27/05/2025	Ecran PC LED 23.8" Philips 243S1	BIE046 BIE047	278,28	0,00	1
28/05/2025	PCRS 2024	2025/00635	13 921,85	2 745,00	3
01/07/2025	HESPUL LOGICIEL COUTOSUIX	2025/01177	3 210,00	535,00	3
15/07/2025	VIVERIS MISE EN PLACE SOLUTION GED	2025/00839	34 848,00	5 356,00	3
30/07/2025	Corbas - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.COR.RE	2 841 534,80	0,00	0
30/07/2025	Givors - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.GIV.RE	632 519,27	0,00	0
30/07/2025	Jonage - TRANSFERT COMMUNE SYDER- 01/17	2017.JON.RE	199 865,55	0,00	0
30/07/2025	Lissieu - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.LIS.RE	1 674 952,40	0,00	0
30/07/2025	Marcy - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.MAR.RE	1 784 895,36	0,00	0
30/07/2025	Meyzieu - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.MEY.RE	2 346 385,08	0,00	0
30/07/2025	Mions - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.MIO.RE	2 579 004,29	0,00	0
30/07/2025	Quincieux- TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.QUI.RE	4 068 507,89	0,00	0
30/07/2025	Solaize - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.SOL.RE	2 009 816,49	0,00	0
30/07/2025	Solaize - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.SOL.GAZ	554 257,66	0,00	0
30/07/2025	Quincieux - TRANSFERT COMM. SYDER 01/17	2017.QUI.GAZ	872 294,08	0,00	0
30/07/2025	Mions - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.MIO.GAZ	1 403 815,75	0,00	0
30/07/2025	Meyzieu - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.MEY-GAZ	885 541,85	0,00	0
30/07/2025	Chassieu - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.CHA.GAZ	1 478 393,85	0,00	0
30/07/2025	Marcy - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.MAR.GAZ	1 689 499,36	0,00	0
30/07/2025	Corbas - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.COR.GAZ	1 459 889,07	0,00	0
30/07/2025	Lissieu - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.LIS.GAZ	641 007,17	0,00	0
30/07/2025	Givors - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.GIV.GAZ	337 656,41	0,00	0
30/07/2025	Jonage - TRANSFERT COMMUNE SYDER 01/17	2017.JON.GAZ	41 582,17	0,00	0
11/08/2025	Fourniture de 2 PC portable assurance	P114 P115	155,90	0,00	1
20/10/2025	INSTALLATION IAVE VAISSELLE	2025/01355	624,42	0,00	1
20/10/2025	Ecran PC LED 23.8"	BIE047-048-049-050	556,56	109,00	1
29/10/2025	LICENCE PAR FEU 3 ANS	2025/01526	11 404,80	654,00	3
04/11/2025	PC portable Lenovo ThinkPad E16 Gen2	P122-P123-P124	2 362,90	74,00	5
25/11/2025	1 babyfoot Sportivo bois clair	2025/01568	589,99	0,00	1
05/12/2025	CITRON ABO 2025	2025/01601	30 600,00	0,00	3
05/12/2025	MIGRATION WEBDELIB V8 (LIBRICIEL)	2025/01616	1 800,00	0,00	3
12/12/2025	LICENCE TEAMVIEWER 11/25-11/26	2025/01660	414,00	0,00	1
15/12/2025	LOT 2 BOUILLOIRES	2025/01680	69,98	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

- (1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
- (2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							12 500,00	11 005,84	
Cessions à titre onéreux							12 500,00	11 005,84	
05/06/2025	Peugeot 208 EN 432 BJ	10/07/2017	12 842,39	7	12 842,39	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
27/06/2025	Peugeot 208 blanc DW 389 GM	30/11/2015	12 642,62	4	12 642,62	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
27/06/2025	DACIA SANDERO FA 851 HH	04/03/2019	10 452,16	7	8 958,00	1 494,16	4 000,00	2 505,84	1 494,16
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 494,16

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-12 028 034,73
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 687 991,97
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-13 716 026,70

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	13 716 026,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-13 716 026,70
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	12 245 190,00	12 245 187,01	2 702 275,65	14 947 462,66
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	24 863 406,32	4 269 683,26	1 900 970,97	6 170 654,23
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	12 618 216,32	-7 975 503,75	-801 304,68	-8 776 808,43
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-12 028 034,73			-12 028 034,73
Affectation au 1068 (C)	13 716 026,70	13 716 026,70		13 716 026,70
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 687 991,97			1 687 991,97
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-7 088 816,46

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 245 190,00	I 12 245 187,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 215 190,00	12 215 187,01
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 654 710,00	10 654 707,01
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 560 480,00	1 560 480,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 863 406,32	III 4 269 683,26
Ressources propres externes de l'année (a)		3 789 992,32	3 978 307,11
10222	FCTVA	2 600 000,00	2 937 019,75
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transf. droit déduction TVA	1 189 992,32	1 041 287,36
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		21 073 414,00	291 376,15
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	1 692,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	180 000,00	198 497,73
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	273,00
281578	Autre matériel technique	4 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	12 000,00	7 116,00
281828	Autres matériels de transport	40 000,00	29 789,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00	40 241,77
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	13 445,67
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	320,98
29...	Dépréciations des immobilisations		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	20 765 414,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2023-02	Baty+ Avances Remboursables		0,00	5 100 000,00	2 200 000,00	5 100 000,00	0,00	7 300 000,00	653 497,00	6 646 503,00
2023-01	DCR-EP Travaux 2023-2026		0,00	36 700 000,00	7 418 588,55	2 000 000,00	0,00	9 418 588,55	3 798 884,01	5 619 704,54
2024-01	DCR-EP Travaux 2024-2027	23	0,00	23 300 000,00	16 881 736,04	3 250 000,00	3 250 000,00	16 881 736,04	9 447 044,84	7 434 691,20
2025-01	DCR-EP Travaux 2025-2028		0,00	32 000 000,00	0,00	32 000 000,00	0,00	32 000 000,00	9 099 695,55	22 900 304,45
TOTAL			0,00	97 100 000,00	26 500 324,59	42 350 000,00	3 250 000,00	65 600 324,59	22 999 121,40	42 601 203,19

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	0,00	0,00	0,00	0,00	187 346,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	35 477,76	2 525,32	10 831,94	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	12 659 661,35	0,00	11 523 627,48	0,00	1 188,00
A165	Immobilisations financières	657 097,61	653 497,00	0,00	0,00	0,00	3 600,61
A225	Opérations pour le compte de tiers	71 586,28	71 586,28	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 149 341,95	13 420 222,39	2 525,32	11 534 459,42	0,00	192 134,82

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	88 548,00	0,00	0,00	98 798,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	35 477,76	0,00	13 357,26	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	12 659 661,35	11 523 627,48	0,00	1 188,00
A165	Immobilisations financières	657 097,61	653 497,00	0,00	0,00	3 600,61
A225	Opérations pour le compte de tiers	71 586,28	71 586,28	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 149 341,95	13 508 770,39	11 523 627,48	13 357,26	103 586,82

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	0,00	0,00	0,00	187 346,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	0,00	0,00	0,00	48 835,02
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	0,00	0,00	0,00	24 184 476,83
A165	Immobilisations financières	657 097,61	0,00	0,00	0,00	657 097,61
A225	Opérations pour compte de tiers	71 586,28	0,00	0,00	0,00	71 586,28
TOTAL		25 149 341,95	0,00	0,00	0,00	25 149 341,95

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	0,00	0,00	0,00	187 346,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	0,00	0,00	0,00	48 835,02
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	0,00	0,00	0,00	24 184 476,83
A165	Immobilisations financières	657 097,61	0,00	0,00	0,00	657 097,61
A225	Opérations pour compte de tiers	657 097,61	0,00	0,00	0,00	657 097,61
TOTAL		25 149 341,95	0,00	0,00	0,00	25 149 341,95

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	0,00	0,00	0,00	187 346,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	0,00	0,00	0,00	48 835,02
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	0,00	0,00	0,00	24 184 476,83
A165	Immobilisations financières	657 097,61	0,00	0,00	0,00	657 097,61
A225	Opérations pour compte de tiers	71 586,28	0,00	0,00	0,00	71 586,28
TOTAL		25 149 341,95	0,00	0,00	0,00	25 149 341,95

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	0,00	0,00	0,00	187 346,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	0,00	0,00	0,00	48 835,02
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	0,00	0,00	0,00	24 184 476,83
A165	Immobilisations financières	657 097,61	0,00	0,00	0,00	657 097,61
A225	Opérations pour compte de tiers	71 586,28	0,00	0,00	0,00	71 586,28
TOTAL		25 149 341,95	0,00	0,00	0,00	25 149 341,95

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	187 346,21	0,00	0,00	88 548,00	98 798,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	48 835,02	0,00	13 357,26	35 477,76	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	24 184 476,83	75 780,00	10 201 655,07	13 905 853,76	1 188,00
A165	Immobilisations financières	657 097,61	0,00	0,00	653 497,00	3 600,61
A225	Opérations pour compte de tiers	71 586,28	71 586,28	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 149 341,95	147 366,28	10 215 012,33	14 683 376,52	103 586,82

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	35 477,76	2 525,32	10 831,94	0,00	192 134,82
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	12 731 247,63	0,00	11 523 627,48	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	13 994 658,89	2 525,32	11 534 459,42	0,00	192 134,82

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	124 025,76	0,00	13 357,26	103 586,82
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	12 731 247,63	11 523 627,48	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	14 083 206,89	11 523 627,48	13 357,26	103 586,82

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	0,00	0,00	0,00	240 969,84
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	0,00	0,00	0,00	24 254 875,11
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00	1 227 933,50
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	0,00	0,00	0,00	25 723 778,45

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	0,00	0,00	0,00	240 969,84
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	0,00	0,00	0,00	24 254 875,11
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00	1 227 933,50
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	0,00	0,00	0,00	25 723 778,45

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	0,00	0,00	0,00	240 969,84
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	0,00	0,00	0,00	24 254 875,11
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00	1 227 933,50
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	0,00	0,00	0,00	25 723 778,45

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	0,00	0,00	0,00	240 969,84
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	0,00	0,00	0,00	24 254 875,11
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	0,00	0,00	0,00	1 227 933,50
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	0,00	0,00	0,00	25 723 778,45

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 969,84	0,00	13 357,26	124 025,76	103 586,82
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	24 254 875,11	147 366,28	10 201 655,07	13 905 853,76	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	1 227 933,50	0,00	0,00	1 227 933,50	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 723 778,45	147 366,28	10 215 012,33	15 257 813,02	103 586,82

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 330 239,62	39 011 252,82	2 702 275,65	22 616 711,15
RECETTES	64 330 239,62	32 613 699,03	1 900 970,97	29 815 569,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	56 217 335,00	31 724 449,91	0,00	24 492 885,09
RECETTES	56 217 335,00	52 628 547,67	0,00	3 588 787,33

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES/ N°SIRET : 20005849300046				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	191 011,26	103 752,80	0,00	87 258,46
RECETTES	191 011,26	152 587,19	0,00	38 424,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	145 179,87	124 942,89	0,00	20 236,98
RECETTES	145 179,87	128 486,86	0,00	16 693,01

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 521 250,88	39 115 005,62	2 702 275,65	22 703 969,61
RECETTES	64 521 250,88	32 766 286,22	1 900 970,97	29 853 993,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	56 362 514,87	31 849 392,80	0,00	24 513 122,07
RECETTES	56 362 514,87	52 757 034,53	0,00	3 605 480,34

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 521 250,88	39 115 005,62	2 702 275,65	22 703 969,61
RECETTES	64 521 250,88	32 766 286,22	1 900 970,97	29 853 993,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	56 362 514,87	31 849 392,80	0,00	24 513 122,07
RECETTES	56 362 514,87	52 757 034,53	0,00	3 605 480,34
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	120 883 765,75	70 964 398,42	2 702 275,65	47 217 091,68
TOTAL GENERAL DES RECETTES	120 883 765,75	85 523 320,75	1 900 970,97	33 459 474,03

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 11/06/2026

Présenté par le président (1),

A Villeurbanne, le 18/06/2026

Délibéré par l'assemblée délibérante du Conseil syndical du SIGERLY (2), réunie en session ordinaire

A Villeurbanne, le 18/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante délibérante du Conseil syndical du SIGERLY (2),(3),

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/06/2026, et de la publication le 24/06/2026

A Villeurbanne, le 24/06/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président du SIGERLY
 Jérôme HOROGE



BUDGET PRINCIPAL

ETAT DES RESTES A REALISER 2025 REPRIS AU BUDGET 2026

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

2 702 275,65 €

CHAPITRE 20		20 073,60 €
Article 2051	Concessions, droits similaires	20 073,60 €
CHAPITRE 21		3 264,00 €
Article 2188	Autres Immo corporelles	1 530,00 €
Article 2185	Matériel de téléphonie	1 734,00 €
CHAPITRE 23		2 430 539,33 €
Article 2315	Immo en cours -Installations techniques	2 426 593,73 €
Article 2318	Autres immobilisations corporelles	3 945,60 €
CHAPITRE 45		248 398,72 €
Article 4581	Co- maîtrise d'ouvrage	248 398,72 €

RECETTES

1 900 970,97 €

CHAPITRE 13		620 819,60 €
Article 1321	Subvention Etat	451 519,60 €
Article 13258	Subvention d'inv, autres groupements	169 300,00 €
CHAPITRE 27		404 691,37 €
Article 2762	créance TVA ENEDIS	404 691,37 €
CHAPITRE 45		875 460,00 €
Article 4582	Co- maîtrise d'ouvrage	875 460,00 €

SOLDE

- 801 304,68 €

Villeurbanne le 31 décembre 2025

Le Président du syndicat,

Eric Perez





DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260618_07

BUDGET ANNEXE « INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES » - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Pour l'examen des délibérations du compte administratif, le Comité a désigné Monsieur Marc DUBIEF comme Président de séance.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)

Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;
- Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;
- Vu la délibération n° C_20250212_02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 12 février 2025 ;
- Vu la délibération n° C_20250319_07 adoptant le budget primitif 2025 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 19 mars 2025 ;
- Vu la maquette budgétaire, ci-jointe, présentant le compte administratif 2025 ;

Considérant que l'activité « Photovoltaïque » concerne la production et la vente d'électricité par le syndicat ; il s'agit d'un service public industriel et commercial (SPIC) exploité sous la forme d'une régie sans personnalité juridique et sans autonomie financière, les dépenses et les recettes se rapportant au coût du service font l'objet d'une comptabilité distincte retracée dans un budget annexe rattaché comptablement au budget principal du SIGERLy, l'instruction M4 et assujettie à la TVA.

Considérant que le compte administratif est composé des éléments suivants :

• **ARRÊTÉ DES COMPTES section d'Exploitation :**

EXPLOITATION	Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024 %
Charges Générales (011)	32 891,46	31 806,97	-3,3
Charges financières (66)	4 143,05	2 539,92	-38,7
Dépenses dépenses Réelles	37 034,51	34 346,89	-7,3
Dépenses d'ordre (042)	90 596,00	90 596,00	
Total des Dépenses	127 630,51	124 942,89	-2,1
Vente produits fabriqués, prestations de service (70)	103 889,16	111 003,86	6,8
Subvention d'exploitation (74)	60 000,00	0,00	-100

Total des Recettes réelles	163 889,16	111 003,86	-32,2
Opérations d'ordre entre sections (042)	17 483,00	17 483,00	
Total des Recettes	181 372,16	128 486,86	-29,1

La section d'exploitation présente un solde positif d'exécution de **3 543,97 €**
 Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2024 de **7 696,87 €**
 Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à **+11 240,84 €**

INVESTISSEMENT

• ARRÊTÉ DES COMPTES section D'Investissement:

Investissement	Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024 %
Emprunts (16)	32 891,46	18 776,61	-42,9
Immobilisations corporelles (21)	59 919,44	67 493,19	12,6
Dépenses dépenses Réelles	92 810,90	86 269,80	-7
Opérations d'ordre entre sections (040)	17 483,00	17 483,00	0
Total des Dépenses	110 293,90	103 752,80	-5,9
Dotations, Fonds divers et Réserves (10)	34 722,87	61 991,19	78,5
Opérations d'ordre entre sections (040)	90 596,00	90 596,00	0
Total des Recettes	125 318,87	152 587,19	21,8

La section d'investissement présente un solde positif d'exécution de **48 834,39 €**
 Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2024 de **35 429,07 €**
 Le solde d'exécution cumulé 2025 s'élève donc à **84 263,46 €**

Considérant que les résultats définitifs du Compte administratif 2025 et du Compte de gestion 2025 du budget annexe « installations photovoltaïques » sont en parfaite concordance ;

Considérant la clôture du budget annexe au 31 décembre 2025, les résultats des sections seront repris au sein du budget principal du SIGERLY au budget supplémentaire 2026,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe « installations photovoltaïques » ;

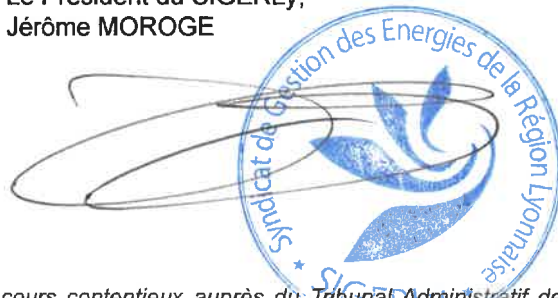
AFFECTE les résultats de section au budget principal du SigerLy, au Budget Supplémentaire 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

(Le Président ne participe pas au vote, sa voix ainsi que son pouvoir sont donc décomptés)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
Le Président du SigerLy,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260618_08

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE)

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémie BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune)

Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLY ;

Vu la délibération n° C-2024-02-14/02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 14 février 2024 ;

Vu la délibération n° C-2024-03-20/08 adoptant le budget primitif 2024 lors du Comité syndical du 20 mars 2024 ;

Vu la délibération n° C-2024-09-25/04 adoptant la décision modificative n°1 lors du Comité syndical du 25 septembre 2024 ;

Vu la délibération n° C-2024-11-27/07 adoptant la décision modificative n°2 lors du Comité syndical du 27 novembre 2024 ;

Considérant qu'après avoir examiné les comptes administratifs 2025, le Comité syndical doit statuer sur l'affectation des résultats de fonctionnement 2025 des deux budgets ci après présentés ;

Considérant la clôture du budget annexe des Installations Photovoltaïques au 31 décembre 2025 et sa reprise au sein du Budget principal au 1^{er} janvier 2026 ;

Considérant qu'à la clôture de l'exercice 2025, les résultats s'établissent ainsi :

- Résultat du Budget Principal :

Section de Fonctionnement	Montant
Recettes de fonctionnement (A)	52 628 547,67 €
Dépenses de fonctionnement (B)	31 724 449,81 €
Résultat propre 2025 (C = A – B)	20 904 097,76 €
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	3 758 589,37 €
Résultat global fonctionnement 2025 (E = D + C)	24 662 687,13 €

Section d'Investissement	
Recettes d'investissement (F)	32 613 699,03 €
Dépenses d'investissement (G)	39 011 252,82 €
Résultat propre 2025 (H= F- G)	-6 397 553,79 €
Déficit Investissement reporté 2024 (I)	-12 028 034,73 €
Solde d'exécution section investissement 2025 (J = H + I)	-18 425 588,52 €
RAR 2025	-801 304,68 €
Besoin de financement de la section d'investissement 2025 (M = J + L - K)	-19 226 893,20 €
Résultat fonctionnement reporté sur 2026 (N = E - M)	5 435 793,93 €

- Résultat du Budget annexe des Installations Photovoltaïques :

Section de Fonctionnement	Montant
Recettes de fonctionnement (A)	128 486,86 €
Dépenses de fonctionnement (B)	124 942,89 €
Résultat propre 2025 (C = A - B)	3 543,97 €
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	7 696,87 €
Résultat global fonctionnement reporté sur 2026 (E = D + C)	11 240,84 €
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement (F)	152 587,19 €
Dépenses d'investissement (G)	103 752,80 €
Résultat propre 2025 (H= F- G)	48 834,39 €
Excédent d'Investissement reporté 2024 (I)	35 429,07 €
Solde d'exécution reporté section investissement 2026 (J = H + I)	84 263,46 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

REPORTE le solde d'exécution d'investissement ligne codifiée D 001 **pour les deux budgets** pour **18 341 325,06 €** au Budget Supplémentaire 2026 du Budget Principal ;

AFFECTE le résultat de fonctionnement comme suit au Budget supplémentaire 2026 du Budget principal :

- en réserve d'investissement **recette du compte 1068** pour **19 142 629,74 €**,

- en report de fonctionnement ligne codifiée R 002 « résultat de fonctionnement reporté » des deux budgets pour **5 531 298,23 €**.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SIGERLY,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_09

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C_20251203_02 et le Rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 3 décembre 2025 ;

Vu la délibération n° C_20260204_02 adoptant le vote du budget primitif 2026 présenté en séance du 4 février 2026 ;

Vu la maquette budgétaire, ci jointe, présentant le budget supplémentaire par nature ;

Conformément aux dispositions du CGCT, le budget supplémentaire constitue un budget d'ajustement intervenant en cours d'année pour rééquilibrer les prévisions du budget primitif et pour intégrer les résultats et les restes à réaliser tels qu'ils apparaissent au compte administratif de l'exercice précédent ;

Considérant que le compte administratif a été voté, que les résultats de l'exercice 2025 peuvent être intégrés, tant en fonctionnement qu'en investissement, ainsi que les restes à réaliser ;

Considérant que le budget supplémentaire 2026 se présente donc ainsi :

• **Dépenses de Fonctionnement :**

Chapitre 011-Charges à caractère général - article 605 (Matériels réseaux câbles)	300 000,00 €
Chapitre 011-Charges à caractère général- article 60612- (Achat d'énergie)	25 500,00 €
Chapitre 011-Charges à caractère général - article 617- (Frais d'études)	100 000,00 €
Chapitre 014 - Atténuation de Produits - article 7398- (versement accise)	840 000,00 €
Chapitre 67- Charges exceptionnelles - article 673 (titres annulés sur ex, antérieurs)	10 000,00 €
Chapitre 023- Virement à la section d'investissement	5 035 978,23 €
soit un total de	6 311 478,23 €

• **Recettes de Fonctionnement :**

Chapitre 73- Fiscalité locale - article 73111(contributions)	780 180,00 €
Chapitre 002- Résultat de fonctionnement reporté	5 531 298,23 €
soit un total de	6 311 478,23 €

• **Dépenses d'investissement**

Chapitre 21- Immobilisations corporelles - article 215738 (matériels&outillages)	10 000,00 €
Chapitre 4581 – Opérations pour comptes de Tiers - article 4581108	11 000,00 €
Restes à réaliser 2025	2 702 275,65 €

Solde d'Exécution reporté 2025 (001) 18 341 325,06 €
 Soit un total général de 21 064 600,71 €

• **Recettes d'investissement**

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement 5 035 978,23 €
 Chapitre 16 - Emprunts et dettes - article 1641 -5 025 978,23 €
 Chapitre 4582 – Opérations pour comptes de tiers – article 4582108 11 000,00 €
 Chapitre 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé 19 142 629,74 €
 Restes à réaliser 2025 1 900 970,97 €
 Soit un total général de 21 064 600,71 €

Dépenses de Fonctionnement (en Euros)

Libellé	Chap	Budget Primitif 2026	Budget supplémentaire	Total Budget 2026
Charges à caractère général	011	10 975 260,00	425 500,00	11 400 760,00
Charges de personnel	012	3 470 000,00	0,00	3 470 000,00
Atténuations de produits	014	16 721 000,00	840 000,00	17 561 000,00
Autres charges de gestion courante	65	1 408 420,00	0,00	1 408 420,00
Charges financières	66	2 183 930,00	0,00	2 183 930,00
Charges exceptionnelles	67	5 000,00	10 000,00	15 000,00
Total des dépenses Réelles		34 763 610,00	1 275 500,00	36 039 110,00
Opérations d'ordre entre sections	042	376 700,00	0,00	376 700,00
Virement à la section d'investissement	023	17 143 440,00	5 035 978,23	22 179 418,23
Total des Dépenses d'ordre		17 520 140,00	5 035 978,23	22 556 118,23
Total des dépenses de la section		52 283 750,00	6 311 478,23	58 595 228,23

Recettes de Fonctionnement (en Euros)

	Chap	Budget Primitif 2026	Budget supplémentaire	Total Budget 2026
Atténuations de charges	013	0,00	0,00	0,00
Produit des services	70	1 035 940,00	0,00	1 035 940,00
Impôts et taxes	731	43 890 000,00	780 180,00	44 670 180,00
Dotations et participations	74	2 041 100,00	0,00	2 041 100,00
Autres produits de gestion courante	75	4 989 000,00	0,00	4 989 000,00
Produits financiers	76	255 000,00	0,00	255 000,00
Produits exceptionnels	77	0,00	0,00	0,00
Reprise sur provisions	78	25 000,00	0,00	25 000,00
Total des recettes Réelles		52 236 040,00	780 180,00	53 016 220,00
Résultat positif reporté	002	0,00	5 531 298,23	5 531 298,23
Opération ordre entre section	042	47 710,00	0,00	47 710,00
Total des recettes d'ordre		47 710,00	5 531 298,23	5 579 008,23
Total des Recettes de la section		52 283 750,00	6 311 478,23	58 595 228,23

Dépenses d'Investissement (en Euros)

	Chap	Budget Primitif 2026	Reste à Réaliser 2025	Budget supplémentaire	Total Budget 2026
Subventions d'investissement	13	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00
Remboursement d'emprunts	16	11 937 740,00	0,00	0,00	11 937 740,00
Immobilisations incorporelles	20	229 325,00	20 073,60	0,00	249 398,60
Immobilisations corporelles	21	114 200,00	3 264,00	10 000,00	127 464,00
Immobilisations en cours	23	26 102 000,00	2 430 539,33	0,00	28 532 539,33
Participations et créances rattachées	26	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
Autres immobilisations financières	27	1 114 000,00	0,00	0,00	1 114 000,00
Opérations pour le compte de tiers	4581	300 340,00	248 398,72	11 000,00	559 738,72
Total des Dépenses Réelles		40 348 605,00	2 702 275,65	21 000,00	43 071 880,65
Opération ordre entre section	040	47 710,00	0,00	0,00	47 710,00
Opérations patrimoniales	041	2 800 000,00	0,00	0,00	2 800 000,00
Solde d'exécution reporté	001	0,00	0,00	18 341 325,06	18 341 325,06
Total des dépenses d'ordre		2 847 710,00	0,00	18 341 325,06	21 189 035,06
Total des dépenses d'Investissement		43 196 315,00	2 702 275,65	18 362 325,06	64 260 915,71

Recettes d'Investissement(en Euros)

	Chap	Budget Primitif 2026	Reste à Réaliser 2025	Budget supplémentaire	Total Budget 2026
Dotations, fonds divers et réserves	10	2 900 000,00	0,00	0,00	2 900 000,00
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	0,00	0,00	19 142 629,74	19 142 629,74
Subvention d'Investissement	13	600 000,00	620 819,60	0,00	1 220 819,60
Emprunts et dettes	16	18 057 775,00	0,00	-5 025 978,23	13 031 796,77
Autres immobilisations financières	27	1 053 000,00	404 691,37	0,00	1 457 691,37
Produits des cessions	024	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Opérations pour le compte de tiers	4582	257 400,00	875 460,00	11 000,00	1 143 860,00
Total des Recettes Réelles		22 876 175,00	1 900 970,97	14 127 651,51	38 904 797,48
Opération ordre entre section	040	376 700,00	0,00	0,00	376 700,00
Opérations patrimoniales	041	2 800 000,00	0,00	0,00	2 800 000,00
Virement de la section de fonctionnement	021	17 143 440,00	0,00	5 035 978,23	22 179 418,23
Total des Recettes d'ordre		20 320 140,00	0,00	5 035 978,23	25 356 118,23
Total des recettes d'Investissement		43 196 315,00	1 900 970,97	19 163 629,74	64 260 915,71

Considérant que les sections de Fonctionnement et d'Investissement sont présentées en équilibre compte tenu de la reprise des résultats de l'exercice 2025, des restes à réaliser et de l'affectation en réserve au compte 1068 d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

ACTE DE :

- La reprise du résultat de fonctionnement 2025 en report de fonctionnement au budget supplémentaire 2026, en recettes ligne codifiée 002 : **5 531 298,23 €** ;
- La reprise du solde d'investissement 2025 en report d'investissement au budget supplémentaire 2026 en dépenses ligne codifiée 001 : **18 341 325,06 €** ;

AFFECTE une partie du résultat de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement compte 1068 : **19 142 629,74 €** ;

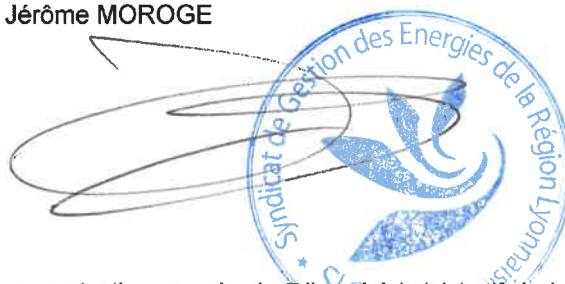
ADOpte la reprise des restes à réaliser tels qu'ils figurent en annexe, soit :
 en dépenses d'investissement : **2 702 275,65 €**
 en recettes d'investissement : **1 900 970,97 €**

APPROUVE le vote des crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L2312-2 du CGCT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
Le Président du SIGERLy,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

SIGERLY - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2026
REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SIGERLY (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005849300053

POSTE COMPTABLE : SGC DE BRON

M. 57

**Budget supplémentaire
Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	101
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	103
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	104

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	106

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	163,49 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	349,06 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

SIGERLY - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	70 735 702,73	85 242 246,70	-8 269 445,36	A1 6 237 098,61
Investissement	39 011 252,82	32 613 699,03	(2) -12 028 034,73	A2 -18 425 588,52
Fonctionnement	31 724 449,91	52 628 547,67	(3) 3 758 589,37	A3 24 662 687,13

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 702 275,65	III + IV 1 900 970,97	B1	-801 304,68
Investissement	I 2 702 275,65	III 1 900 970,97	B2	-801 304,68
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)
TOTAL	A1 + B1	5 435 793,93
Investissement	A2 + B2	-19 226 893,20
Fonctionnement	A3 + B3	24 662 687,13

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 702 275,65
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 073,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 430 539,33
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	248 398,72
4581114	Millery rue Gilbert Fabre	97 123,20
4581115	Millery Eco quartier	65 039,50
4581119	Charbonnières Route de Paris	29 513,24
4581121	ST Fons Yves Farges	24 164,51
4581122	Craponne Avenue Dumond Pierre	13 894,55
4581123	CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1	18 663,72
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 900 970,97
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	620 819,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	404 691,37
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	875 460,00
4582107	Caluire Tranche 2 chemin de Crépieux	65 000,00
4582108	Mions rue du 11 Novembre	20 000,00
4582111	Tassin Chemin du Moulin	23 170,00
4582114	Millery rue Gilbert Fabre	59 290,00
4582115	Millery Eco quartier	278 000,00
4582119	Charbonnières Route de Paris	160 000,00
4582121	ST Fons Yves Farges	125 000,00
4582122	Craponne Avenue Dumond Pierre	70 000,00
4582123	CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1	25 000,00
458296	Caluire Chemin de Crepieux	50 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	21 000,00	19 163 629,74

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	2 702 275,65	1 900 970,97
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 18 341 325,06	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		21 064 600,71	21 064 600,71

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	6 311 478,23	780 180,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 531 298,23

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		6 311 478,23	6 311 478,23

TOTAL DU BUDGET (5)		27 376 078,94	27 376 078,94

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023-02	Baty+ Avances Remboursables		0,00
2023-01	DCR-EP Travaux 2023-2026		0,00
2024-01	DCR-EP Travaux 2024-2027	23	0,00
2025-01	DCR-EP Travaux 2025-2028		0,00
2026-01	DCR-EP Travaux 2026-2029	23	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	229 325,00	20 073,60	0,00	0,00	249 398,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	114 200,00	3 264,00	10 000,00	10 000,00	127 464,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	26 102 000,00	2 430 539,33	0,00	0,00	28 532 539,33
Total des dépenses d'équipement		26 445 525,00	2 453 876,93	10 000,00	10 000,00	28 909 401,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	550 000,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 937 740,00	0,00	0,00	0,00	11 937 740,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 114 000,00	0,00	0,00	0,00	1 114 000,00
Total des dépenses financières		13 602 740,00	0,00	0,00	0,00	13 602 740,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	300 340,00	248 398,72	11 000,00	11 000,00	559 738,72
Total des dépenses réelles d'investissement		40 348 605,00	2 702 275,65	21 000,00	21 000,00	43 071 880,65

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	47 710,00		0,00	0,00	47 710,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 800 000,00		0,00	0,00	2 800 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 847 710,00		0,00	0,00	2 847 710,00

TOTAL	43 196 315,00	2 702 275,65	21 000,00	21 000,00	45 919 590,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	18 341 325,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 260 915,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	600 000,00	620 819,60	0,00	0,00	1 220 819,60
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	18 053 775,00	0,00	-5 025 978,23	-5 025 978,23	13 027 796,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 653 775,00	620 819,60	-5 025 978,23	-5 025 978,23	14 248 616,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	2 900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	19 142 629,74	19 142 629,74	19 142 629,74
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 053 000,00	404 691,37	0,00	0,00	1 457 691,37
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Total des recettes financières		3 965 000,00	404 691,37	19 142 629,74	19 142 629,74	23 512 321,11
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	257 400,00	875 460,00	11 000,00	11 000,00	1 143 860,00
Total des recettes réelles d'investissement		22 876 175,00	1 900 970,97	14 127 651,51	14 127 651,51	38 904 797,48

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	17 143 440,00		5 035 978,23	5 035 978,23	22 179 418,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	376 700,00		0,00	0,00	376 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 800 000,00		0,00	0,00	2 800 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		20 320 140,00		5 035 978,23	5 035 978,23	25 356 118,23

TOTAL	43 196 315,00	1 900 970,97	19 163 629,74	19 163 629,74	64 260 915,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 260 915,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

22 508 408,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	10 975 260,00	0,00	425 500,00	425 500,00	11 400 760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 470 000,00	0,00	0,00	0,00	3 470 000,00
014	Atténuations de produits	16 721 000,00	0,00	840 000,00	840 000,00	17 561 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 408 420,00	0,00	0,00	0,00	1 408 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		32 574 680,00	0,00	1 265 500,00	1 265 500,00	33 840 180,00
66	Charges financières	2 183 930,00	0,00	0,00	0,00	2 183 930,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 763 610,00	0,00	1 275 500,00	1 275 500,00	36 039 110,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	17 143 440,00		5 035 978,23	5 035 978,23	22 179 418,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	376 700,00		0,00	0,00	376 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 520 140,00		5 035 978,23	5 035 978,23	22 556 118,23

TOTAL	52 283 750,00	0,00	6 311 478,23	6 311 478,23	58 595 228,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	58 595 228,23

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 035 940,00	0,00	0,00	0,00	1 035 940,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	43 890 000,00	0,00	780 180,00	780 180,00	44 670 180,00
74	Dotations et participations (4)	2 041 100,00	0,00	0,00	0,00	2 041 100,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 989 000,00	0,00	0,00	0,00	4 989 000,00
Total des recettes de gestion courante		51 956 040,00	0,00	780 180,00	780 180,00	52 736 220,00
76	Produits financiers	255 000,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	25 000,00		0,00	0,00	25 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		52 236 040,00	0,00	780 180,00	780 180,00	53 016 220,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	47 710,00		0,00	0,00	47 710,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		47 710,00		0,00	0,00	47 710,00

TOTAL	52 283 750,00	0,00	780 180,00	780 180,00	53 063 930,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE	5 531 298,23

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	58 595 228,23

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	22 508 408,23	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	20 073,60	0,00	20 073,60
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	13 264,00	0,00	13 264,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 430 539,33	0,00	2 430 539,33
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	259 398,72	0,00	259 398,72
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 723 275,65	0,00	2 723 275,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	18 341 325,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 064 600,71

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	425 500,00		425 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	840 000,00		840 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		5 035 978,23	5 035 978,23
Dépenses de fonctionnement – Total	1 275 500,00	5 035 978,23	6 311 478,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 311 478,23

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	620 819,60	0,00	620 819,60
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-5 025 978,23	0,00	-5 025 978,23
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	404 691,37	0,00	404 691,37
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	886 460,00	0,00	886 460,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		5 035 978,23	5 035 978,23
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	-3 114 007,26	5 035 978,23	1 921 970,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	19 142 629,74

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 064 600,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	780 180,00		780 180,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	780 180,00	0,00	780 180,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE			5 531 298,23
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 311 478,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		43 196 315,00	2 702 275,65	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	2 723 275,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	229 325,00	20 073,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 073,60
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 200,00	3 264,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	13 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 102 000,00	2 430 539,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430 539,33
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		26 445 525,00	2 453 876,93	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	2 463 876,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	550 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 937 740,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		13 602 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	300 340,00	248 398,72	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	259 398,72
Total des dépenses réelles		40 348 605,00	2 702 275,65	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	2 723 275,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	47 710,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 847 710,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté (9)								18 341 325,06

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								21 064 600,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		43 196 315,00	1 900 970,97	21 000,00	21 000,00	1 921 970,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	600 000,00	620 819,60	0,00	0,00	620 819,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	18 053 775,00	0,00	-5 025 978,23	-5 025 978,23	-5 025 978,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 653 775,00	620 819,60	-5 025 978,23	-5 025 978,23	-4 405 158,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 053 000,00	404 691,37	0,00	0,00	404 691,37

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 965 000,00	404 691,37	0,00	0,00	404 691,37
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	257 400,00	875 460,00	11 000,00	11 000,00	886 460,00
Total des recettes réelles		22 876 175,00	1 900 970,97	-5 014 978,23	-5 014 978,23	-3 114 007,26
021	Virement de la section de fonctionnement	17 143 440,00		5 035 978,23	5 035 978,23	5 035 978,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	376 700,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 800 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 320 140,00		5 035 978,23	5 035 978,23	5 035 978,23

R001 Solde d'exécution positif reporté (8)					0,00

Affectation au compte 1068 (9)					19 142 629,74

Total des recettes d'investissement cumulées					21 064 600,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		43 196 315,00	2 702 275,65	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	2 723 275,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	229 325,00	20 073,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 073,60
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	205 400,00	20 073,60		0,00	0,00	0,00	0,00	20 073,60
2053	Droit de superficie	13 925,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 200,00	3 264,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	13 264,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	39 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	43 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	9 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	5 000,00	1 734,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 734,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 530,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 102 000,00	2 430 539,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 430 539,33
2315	Install., matériel et outill. technique	25 002 000,00	2 426 593,73		0,00	0,00	0,00	0,00	2 426 593,73
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	3 945,60		0,00	0,00	0,00	0,00	3 945,60
238	Avances commandes immo corporelles	1 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		26 445 525,00	2 453 876,93	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	2 463 876,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	550 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	550 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	11 937 740,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 680 780,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	1 252 960,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	1 110 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		13 602 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	300 340,00	248 398,72	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	259 398,72
4581108	Mions rue du 11 Novembre	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
4581109	Tassin Chemin de ST Jean	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581111	Tassin Chemin du Moulin	7 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581112	Tassin Chemin Ste Marie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581114	Millery rue Gilbert Fabre	0,00	97 123,20		0,00	0,00	0,00	0,00	97 123,20
4581115	Millery Eco quartier	250 000,00	65 039,50		0,00	0,00	0,00	0,00	65 039,50
4581119	Charbonnières Route de Paris	0,00	29 513,24		0,00	0,00	0,00	0,00	29 513,24

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
4581121	ST Fons Yves Farges	0,00	24 164,51		0,00	0,00	0,00	0,00	24 164,51
4581122	Craponne Avenue Dumond Pierre	0,00	13 894,55		0,00	0,00	0,00	0,00	13 894,55
4581123	CALUIRE Route de STRASBOURG phase 1	0,00	18 663,72		0,00	0,00	0,00	0,00	18 663,72
458195	St Genis Laval Vallon des Hopitaux	42 940,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		40 348 605,00	2 702 275,65	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	2 723 275,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	47 710,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	47 710,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	2 010,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	15 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	2 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 847 710,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		43 196 315,00	1 900 970,97	21 000,00	21 000,00	1 921 970,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	600 000,00	620 819,60	0,00	0,00	620 819,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	451 519,60	0,00	0,00	451 519,60
13248	Subv. non transf. Autres communes	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	169 300,00	0,00	0,00	169 300,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	18 053 775,00	0,00	-5 025 978,23	-5 025 978,23	-5 025 978,23
1641	Emprunts en euros	18 053 775,00	0,00	-5 025 978,23	-5 025 978,23	-5 025 978,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 653 775,00	620 819,60	-5 025 978,23	-5 025 978,23	-4 405 158,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 053 000,00	404 691,37	0,00	0,00	404 691,37
2762	Créances transf. droit déduction TVA	1 000 000,00	404 691,37	0,00	0,00	404 691,37
276341	Créance Communes membres du GFP	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 965 000,00	404 691,37	0,00	0,00	404 691,37
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	257 400,00	875 460,00	11 000,00	11 000,00	886 460,00
Total des recettes réelles		22 876 175,00	1 900 970,97	-5 014 978,23	-5 014 978,23	-3 114 007,26

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	17 143 440,00		5 035 978,23	5 035 978,23	5 035 978,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	376 700,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	150 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	4 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 700,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	94 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	45 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 800 000,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 000 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	800 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 320 140,00		5 035 978,23	5 035 978,23	5 035 978,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		52 283 750,00	0,00	0,00	6 311 478,23	6 311 478,23	0,00	6 311 478,23	6 311 478,23
011	Charges à caractère général (4)	10 975 260,00	0,00	0,00	425 500,00	425 500,00	0,00	425 500,00	425 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 470 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	16 721 000,00	0,00		840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 408 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 574 680,00	0,00	0,00	1 265 500,00	1 265 500,00	0,00	1 265 500,00	1 265 500,00
66	Charges financières	2 183 930,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		2 188 930,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles		34 763 610,00	0,00	0,00	1 275 500,00	1 275 500,00	0,00	1 275 500,00	1 275 500,00
023	Virement à la section d'investissement	17 143 440,00			5 035 978,23	5 035 978,23		5 035 978,23	5 035 978,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	376 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		17 520 140,00			5 035 978,23	5 035 978,23		5 035 978,23	5 035 978,23

D002 Résultat reporté								0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								6 311 478,23

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 283 750,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 035 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	43 890 000,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
74	Dotations et participations (3)	2 041 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 989 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		51 956 040,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
76	Produits financiers	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		52 236 040,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	47 710,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		47 710,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté	5 531 298,23

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 311 478,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 283 750,00	0,00	0,00	6 311 478,23	6 311 478,23	0,00	6 311 478,23	6 311 478,23
011	Charges à caractère général (5)	10 975 260,00	0,00	0,00	425 500,00	425 500,00	0,00	425 500,00	425 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	650 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
60612	Energie - Electricité	4 800 000,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
60622	Carburants	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	773 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	420 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 405 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	60 840,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	350 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6182	Documentation générale et technique	9 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	52 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	21 080,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	95 610,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	70,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	3 470 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	37 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 147 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	30 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	435 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	500 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	175 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	370 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	380 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	33 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	27 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	130 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	16 721 000,00	0,00		840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	16 721 000,00	0,00		840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 408 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	46 125,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	9 665,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	909 360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	248 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	166 260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		32 574 680,00	0,00	0,00	1 265 500,00	1 265 500,00	0,00	1 265 500,00	1 265 500,00
66	Charges financières	2 183 930,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 983 030,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	50 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 188 930,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles		34 763 610,00	0,00	0,00	1 275 500,00	1 275 500,00	0,00	1 275 500,00	1 275 500,00
023	Virement à la section d'investissement	17 143 440,00			5 035 978,23	5 035 978,23		5 035 978,23	5 035 978,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	376 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	376 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		17 520 140,00			5 035 978,23	5 035 978,23		5 035 978,23	5 035 978,23

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	150 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	150 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 283 750,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 035 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	95 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	43 890 000,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
73111	Impôts directs locaux	27 000 000,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	16 890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 041 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 991 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 989 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		51 956 040,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
76	Produits financiers	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		52 236 040,00	0,00	780 180,00	780 180,00	780 180,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	47 710,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	47 710,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		47 710,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		11 937 740,00	286 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 937 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	219 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	61 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		32 174 426,51	2 908 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 142 629,74	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 031 796,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		26 443 340,00	0,00	1 702 100,00	0,00		40 369 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	550 000,00	0,00		550 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		11 937 740,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00		229 325,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	22 000,00	0,00	41 100,00	0,00		124 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 100 000,00	0,00	0,00	0,00		26 102 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	1 000,00	0,00		1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00		1 114 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	311 340,00	0,00	0,00	0,00		311 340,00
RECETTES		1 618 400,00	0,00	303 000,00	0,00		37 003 826,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		22 042 629,74
13	Subventions d'investissement	350 000,00	0,00	250 000,00	0,00		600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		13 031 796,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	0,00	53 000,00	0,00		1 053 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	268 400,00	0,00	0,00	0,00		268 400,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		11 937 740,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	10 680 780,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	1 252 960,00
RECETTES		32 174 426,51
106	Réserves	19 142 629,74
164	Emprunts auprès des éts financiers	13 027 796,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		286 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	219 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	60 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 908 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 425,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 325,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 908 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	11 561 340,00	0,00	14 882 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	10 850 000,00	0,00	14 150 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	311 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	607 400,00	0,00	1 011 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	257 400,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 443 340,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 340,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618 400,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	39 100,00	0,00	0,00	1 663 000,00	0,00	0,00	0,00	1 702 100,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	39 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 100,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	303 000,00	0,00	0,00	0,00	303 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 183 930,00	4 895 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 156 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	254 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 183 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		255 000,00	5 049 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 989 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	26 986 500,00	0,00	1 972 920,00	0,00		36 039 110,00
011	Charges à caractère général	0,00	9 425 500,00	0,00	818 560,00	0,00		11 400 760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 470 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	17 561 000,00	0,00	0,00	0,00		17 561 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 154 360,00	0,00		1 408 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 183 930,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	45 279 120,00	0,00	2 433 100,00	0,00		53 016 220,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	350 940,00	0,00	650 000,00	0,00		1 035 940,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	44 670 180,00	0,00	0,00	0,00		44 670 180,00
74	Dotations et participations	0,00	258 000,00	0,00	1 783 100,00	0,00		2 041 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 989 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		255 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		2 183 930,00
661	Charges d'intérêts	2 183 930,00
RECETTES		255 000,00
768	Autres produits financiers	255 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	26 036 500,00	0,00	950 000,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	4 825 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 405 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	17 561 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	17 306 000,00	0,00	27 973 120,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00	42 940,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	16 890 000,00	0,00	27 780 180,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	258 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 986 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 825 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 405 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 561 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 279 120,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 940,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 670 180,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	42 700,00	0,00	0,00	1 930 220,00	0,00	0,00	0,00	1 972 920,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	6 500,00	0,00	0,00	365 360,00	0,00	0,00	0,00	371 860,00
613	Locations	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	1 154 360,00	0,00	0,00	0,00	1 154 360,00
RECETTES		0,00	140 000,00	0,00	0,00	2 293 100,00	0,00	0,00	0,00	2 433 100,00
701	Ventes de produits finis	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 783 100,00	0,00	0,00	0,00	1 783 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-18 341 325,06	-18 341 325,06	-18 341 325,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	801 304,68	-801 304,68	-801 304,68	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	801 304,68	-19 142 629,74	-19 142 629,74	-18 341 325,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Affectation au 1068 (C)	0,00	19 142 629,74	19 142 629,74	19 142 629,74
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	801 304,68	-19 142 629,74	-19 142 629,74	-18 341 325,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	801 304,68	0,00	0,00	801 304,68

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	11 981 450,00	0,00	0,00	11 981 450,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	21 481 140,00	5 035 978,23	5 035 978,23	26 517 118,23
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	9 499 690,00	5 035 978,23	5 035 978,23	14 535 668,23

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 11 981 450,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		11 933 740,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 680 780,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 252 960,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 710,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	47 710,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 21 481 140,00	5 035 978,23	VI 5 035 978,23
Ressources propres externes de l'année (a)		3 953 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 900 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2762	Créances transf. droit déduction TVA	1 000 000,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	53 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		17 528 140,00	5 035 978,23	5 035 978,23
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	2 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	150 000,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	4 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 700,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	94 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	45 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	17 143 440,00	5 035 978,23	5 035 978,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

SIGERLY - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 56

VOTES :

Pour : 56

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/06/2026

Présenté par le président (1),

A Villeurbanne, le 18/06/2026

Délibéré par l'assemblée l'assemblée délibérante du Conseil syndical du SIGERLY (2), réunie en session ordinaire

A Villeurbanne, le 18/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée délibérante du Conseil syndical du SIGERLY (2),(3).

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/06/2026, et de la publication le 24/06/2026

A Villeurbanne, le 24/06/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président du Sigerly
Jérôme MOROGE





DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_10

INSTALLATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUIILLON (Tassin-la-Demi-Lune)

Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPEZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que par sa composition, son mode de constitution et de fonctionnement, la commission compétente en matière de délégation de service public prévue à l'article L1411-5 du CGCT est similaire à la Commission d'appel d'offres et qu'il est opportun de créer une Commission d'appel d'offres et de délégation de service public ;

Considérant que cette Commission doit respecter le principe de transparence des procédures ;

Considérant que selon les dispositions de l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, la composition de la Commission d'appel d'offres et de délégation de service public doit permettre de garantir l'expression du pluralisme des élus en son sein ;

Considérant qu'à la suite de l'installation de l'assemblée délibérante par délibération n°C_20260520_01 en date du 20 mai 2026, il convient de constituer la Commission d'appel d'offres compétente pour ouvrir, analyser et émettre un avis sur l'attribution à la fois en matière de marchés publics et de délégation de service public ;

1. Il est proposé que cette commission soit une commission permanente désignée pour la durée du mandat, et qu'elle soit également compétente pour siéger au sein des jurys et en tant que jury elle-même, conformément aux dispositions prévues aux articles R2162-22 à R2162-26 du Code de la commande publique et aux articles L1411-5 et L1414-2 et suivants du CGCT.
2. Outre le Président du SIGERLy, cette commission sera composée de cinq membres de l'assemblée délibérante désignés par le Comité à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il sera procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.
3. La désignation à la représentation proportionnelle au plus fort reste implique que :
 - 20 % des membres soient issus de la Métropole de Lyon (=1 siège)
 - 60 % des membres soient issus des communes incluses dans le périmètre de la Métropole de Lyon (=3 sièges)
 - 20 % des membres soient issus des communes en dehors du périmètre de la métropole (=1 siège)
4. Il convient également de rappeler qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu titulaire sera assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Considérant que la liste déposée est la suivante :

Membres titulaires

1. Blandine FREYER
2. Marc DUBIEF
3. Philippe DE LA CRUZ
4. Jacques VINCE
5. Christelle REMY

Membres suppléants

1. Virginie POULAIN
2. Christian AMBARD
3. Michel OUILLON
4. Pierre BARRELLON
5. Mattia SCOTTI

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

SE PRONONCE favorablement pour que la Commission d'appel d'offres et de délégation de service public soit une seule et même commission permanente, désignée au titre de l'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales et qu'elle siège également aux jurys et en tant que jury elle-même, tels que prévus aux articles R. 2162-22 à R. 2162-26 du Code de la commande publique ;

DÉSIGNE Monsieur Jérôme MOROGE, Président du SIGERLy, comme Président de la Commission d'appel d'offres et de délégation de service public ;

INSTALLE les membres suivants comme titulaires et suppléants de la commission :

Membres titulaires

1. Blandine FREYER
2. Marc DUBIEF
3. Philippe DE LA CRUZ
4. Jacques VINCE
5. Christelle REMY

Membres suppléants

1. Virginie POULAIN
2. Christian AMBARD
3. Michel OUILLON
4. Pierre BARRELLON
5. Mattia SCOTTI

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Liste 1 : 56 votants (180 voix)

Blanc : 0

Abstention : 0

Majorité absolue : 91

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026

Le Président du SIGERLy
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_11

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIQUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)

Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que dans le cadre de ses diverses missions, le SIGERLy a décidé d'adhérer à des associations et organismes extérieurs dont l'objet et les actions présentent un intérêt pour le syndicat ; notamment pour promouvoir, coordonner et développer des actions tendant à économiser de l'énergie, développer l'usage d'énergie renouvelable, lutter contre la précarité énergétique, valoriser d'une façon générale les actions en faveur de l'environnement ;

Considérant que le SIGERLy est appelé à désigner des représentants au sein des organismes extérieurs et associations auxquels il a adhéré, il est proposé les membres suivants :

Organismes	Nombre de représentants	TITULAIRE	SUPPLÉANT
• Agence locale de l'environnement et du climat (ALEC)	2 représentants (1 titulaire + 1 suppléant)	Olivier ARAUJO	Philippe de la CRUZ
• Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)	1 représentant	Christophe GEOURJON	
• Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• Territoire d'énergie Auvergne-Rhône-Alpes (TEARA)	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• CEREMA	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• Agence locale de la Transition énergétique du Rhône (ALTE69)	2 représentants (1 titulaire +1 suppléant)	Claire RENOUPREZ	Christelle REMY
• CLUSTER LUMIÈRE	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• Comité social du personnel de la Métropole lyonnaise (COS)	1 représentant	Marc DUBIEF	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

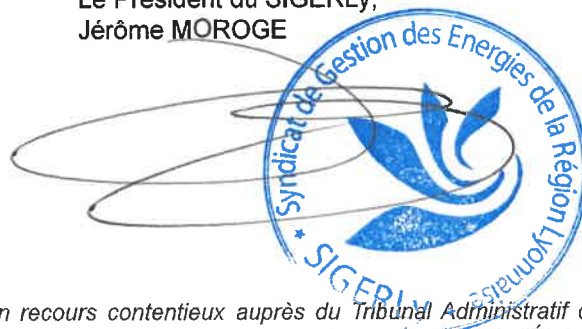
DÉSIGNE les représentants du SIGERLy suivants, au sein des organismes précités :

ORGANISMES	TITULAIRE	SUPPLÉANT
ALEC	Olivier ARAUJO	Philippe DE LA CRUZ
AURA-EE	Christophe GEOURJON	
FNCCR	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
TEARA	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
CEREMA	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
ALTE69	Claire RENOUPREZ	Christelle REMY
CLUSTER LUMIÈRE	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
COS	Marc DUBIEF	Sans suppléant

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
 Le Président du SIGERLy,
 Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_12

CRÉATION ET COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
 Jérémie BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
 Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
 Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
 Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
 Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
 Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
 Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
 Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)

Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 251-5 et suivants ainsi que ses articles R. 252-30 et suivants, L 2122-22, L. 5211-9 et L 5211-10 ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.251-1, L.251-5 à L.251-10, L.252-1, L. 252-8 à 10, L.254-2, L.254-4, R.211-12 à 14, R.211-15, R.251-32, R.252-30 à 36, R.252-38 R.252-40 ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté interministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération C_20260520_05 en date du 20 mai 2026 portant délégation d'attributions au Président, et notamment son article 12 « Justice et Contentieux » ;

Considérant l'échéance des élections professionnelles de décembre 2026 ;

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2026 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 51 agents, dont 23 femmes et 28 hommes, soit 45,10 % de femmes et 54,90 % d'hommes (les listes de candidats déposées par les organisations syndicales devront respecter la représentation équilibrée des femmes et des hommes) ;

Considérant qu'un Comité Social Territorial (CST) doit être créé dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents et que le SIGERLy a atteint durablement ce seuil, il convient d'en organiser la mise en place et d'installer les conditions d'un dialogue social de proximité ;

Le CST a été institué dans le cadre de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Cette instance, chargée de favoriser le dialogue social dans la fonction publique territoriale, est compétente sur l'ensemble des sujets relatifs à l'organisation, au fonctionnement des services, ainsi qu'aux conditions de travail des agents.

Pour rappel, il est obligatoirement consulté sur les points suivants (article 54 du décret n°2021-571 du 10 mai 2021) :

- l'organisation des services,
- les conditions de travail,
- la politique de ressources humaines et la formation
- la santé et la sécurité des agents.

Par ailleurs, le CST doit chaque année débattre sur un ensemble de thématiques (article 55) :

- Bilan des sujets évoqués précédemment, analyses et bilans sur la base du rapport social unique, des conditions de travail et des recrutements, de la prise en compte des évolutions technologiques dans nos métiers, bilan de la mise en œuvre du télétravail ;
- L'évaluation de l'accessibilité et de la qualité des services rendus ;
- Les enjeux en matière d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations.

Considérant les échanges avec les organisations syndicales depuis le 6 mai 2026, les informations partagées avec les équipes sur la création de cette instance en interne et le temps de rencontre entre agents et syndicats dédié au CST le 17 juin 2026 ;

Considérant que par délibération du Comité syndical n°C_20260520_05 le Président du SIGERLy est compétent pour gérer les contentieux et intenter au nom du syndicat les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle pour tous types de contentieux, y compris électoral (dont celui rattaché aux élections professionnelles liées à la mise en place du Comité Social Territorial) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

DÉCIDE :

- La création du Comité Social Territorial local ;
- Que l'élection des représentants du personnel ainsi que la mise en place du CST interviendra lors du renouvellement général des représentants du personnel le 10 décembre 2026 ;

FIXE :

- Le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ;
- Le nombre de représentants titulaires de la collectivité à 3, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de la collectivité ;

INFORME Monsieur le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon de la création de ce Comité Social Territorial ;

AUTORISE Monsieur le Président du SIGERLy à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de toutes actions en justice ;

AUTORISE Monsieur le Président du SIGERLy à signer la convention d'honoraires avec un avocat si besoin dès lors que la collectivité est garantie par une assurance de protection juridique ;

PRÉCISE que Monsieur le Président du SIGERLy rendra compte à l'assemblée de toute action engagée dans le cadre de cette habilitation ;

INSCRIRA les crédits nécessaires au budget au règlement des sommes dues au titre des frais d'honoraires et frais d'actes contentieux.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
Le Président du SIGERLY,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.